

DELEGATION GÉNÉRALE A LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE
INSTITUT DES SCIENCES HUMAINES



MANJO ET LE MUNGO CENTRAL

Introduction à une étude de l'immigration
(CAMEROUN)

Par J. C. BARBIER, Sociologue de l'ORSTOM
J. CHAMPAUD, Géographe de l'ORSTOM

YAOUNDE, 1980



CENTRE DE RECHERCHES EN SCIENCES SOCIALES (CRESS)
CENTRE GEOGRAPHIQUE NATIONAL (GCN)

DELEGATION GENERALE A LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

REPUBLIQUE UNIE DU CAMEROUN
Paix - Travail - Patrie

INSTITUT DES SCIENCES HUMAINES

CENTRE DE RECHERCHES EN SCIENCES
SOCIALES
B.P. 193 YAOUNDE

CENTRE GEOGRAPHIQUE NATIONAL
B.P. 157 YAOUNDE

/// (Z) A N J O E T L E /// (Z) U N G O C E N T R A L

INTRODUCTION A UNE ETUDE DE L'IMMIGRATION

(C A M E R O U N)

par

J.C. BARBIER, sociologue de l'ORSTOM

J. CHAMPAUD, géographe de l'ORSTOM

YAOUNDE, 1980

sujets de recherche n° 5 235 et 5 322 inclus dans les accords de coopération scientifique entre l'ORSTOM et l'ONAREST.

Copyright ONAREST - J.C. BARBIER - D. CHAMPAUD 1978

Droits de reproduction et d'adaptation soumis pour tous pays à l'autorisation écrite préalable des dépositaires du copyright. Sont autorisées les citations et reproductions de figure accompagnées des références bibliographiques.

All rights reserved. No part of this book may be translated or reproduced by any means without the prior written permission from the copyright owners. Quotations and reproductions of drawings can be made only with bibliographical references.

R E M E R C I E M E N T S

En vue d'analyser l'immigration dans le Mungo nous avons choisi comme lieu d'enquête la ville de Manjo et les villages environnants du Canton Manéhas. Cette enquête a été réalisée en 1974, sur notre propre initiative dans le cadre d'une recherche à caractère fondamental. Ayant eu l'occasion de parler de cette enquête aux professeurs et étudiants de l'Institut de Formation et de Recherche Démographique (IFORD), ceux-ci décidèrent d'effectuer, parallèlement un recensement de la population de la ville de Manjo.

Nous tenons à remercier les étudiants et les professeurs de l'IFORD pour cette collaboration, notamment F. GENDREAU qui était alors directeur de cet institut.

Nous remercions aussi les autorités administratives locales qui nous aidèrent dans notre tâche: le Préfet de Nkongsamba, le Sous-Préfet de Manjo, et le Maire de Manjo. Les personnels de la Mairie et de la Sous-Préfecture, entre autres NGWA Daniel, firent preuve de beaucoup de serviabilité. Nous ne saurions oublier non plus notre enquêteur: Arcondo Arnold METOCK, planteur à Nlohé, qui fut particulièrement dévoué.

FOTSO J.M. et SOTCHOVA G., assistants techniques à l'Institut des Sciences Humaines, ont participé à la réalisation de cette enquête.

Enfin nous remercions vivement les chefs de quartiers et de famille de Manjo, les chefs des villages du Canton Manéhas, ainsi que le Président du Tribunal Coutumier, pour leur disponibilité à notre égard;

J.C. BARBIER

J. CHAMPAUD

Yaoundé, septembre 1977

TRANSCRIPTION DES NOMS PROPRES.

Les villages, cantons, arrondissements, départements, etc...
C'est à dire toutes les entités administratives, sont écrits selon l'orthographe
actuellement en vigueur dans l'Administration.

Les noms des cours d'eau et des montagnes se réfèrent à la carte
I.G.N. la plus récente.

Les noms des ethnies et des ancêtres sont écrits suivant leur pronon-
ciation^{et} selon le principe d'une seule lettre par son. Cela représente dans la
plupart des cas une simplification par rapport à l'orthographe couramment
utilisée : ex: Bakosi à la place de Bakossi. Nous avons voulu ainsi rapprocher
l'orthographe du vocabulaire ethnique de l'alphabet phonétique international, et
réduire les différences de transcription de ce vocabulaire selon sa traduction
en français et en anglais : ex. Kausa à la place de Haoussa. Nous avons pour
cela appliqué quelques règles simples :

u = ou en français

s = toujours "s" par opposition à "z"

ô, ê = sont ouvert

Nous avons emprunté à l'ethnologue Manga Békombô l'orthographe "dwala". Manga
Békombô propose cette graphie et il est actuellement celui qui a le plus
travaillé les sociétés dwala. Une autre orthographe possible aurait été "duala".
Ce groupe ethnique est ainsi nettement différencié du nom de la ville dont il
est le principal groupe autochtone : Douala.

Les noms propres des citations sont reproduits tels que l'auteur
cité les a écrits.

INTRODUCTION (1)

Au XIX^{ème} siècle, ce qui sera plus tard le département du Mungo, est une zone forestière entre la côte et les plateaux de l'ouest du Cameroun traversée par un réseau de pistes où circulent les produits de traite. Ce réseau est orienté vers Yabassi, Douala et Bimbia, qui sont autant de points de contact avec les navires européens. Les populations locales s'étirent le long de ces voies de communication, chaque groupe étant l'intermédiaire obligé des groupes voisins en amont. A cette date là, le Mungo apparaît déjà comme un axe important de pénétration, parallèle à d'autres axes de même orientation: la piste de Calabar à Mamfé qui, par la vallée de la Cross River, aboutit aux plateaux de l'Ouest, à la chefferie Bali; la piste de Yabassi-Nkondjok qui atteint la partie méridionale du plateau bamiléké et le pays bamoun.

(1) texte provisoire.

La pénétration coloniale qui est une entreprise européenne dans le contexte d'une économie capitaliste, vise à contrôler plus directement les zones de production et les échanges commerciaux. A cet effet, le pouvoir colonial met en place une infrastructure routière et ferroviaire chargée d'évacuer les produits d'exportation et d'introduire des biens européens d'équipement et de consommation. La réalisation technique de cet infrastructure ne peut que tenir compte des données du milieu naturel. Le Mungo, outre ses sols riches d'origine volcanique, offre une plaine ouverte aux moyens modernes de communication. C'est donc cette région qui sera choisie, au détriment de l'axe Yabassi-Nkondjok, pour la construction d'un chemin de fer qui devait atteindre le Nord Cameroun par Nkongsamba et Banyo. En fait, ce chemin de fer se heurta au rebord abrupt des plateaux de l'Ouest et le terminus resta à Nkongsamba.

La mise en valeur de la zone forestière par l'économie de plantation va se faire de part et d'autre de cet axe ferroviaire. Les grandes plantations qui, au début, étaient localisées dans la zone côtière, notamment sur les sols volcaniques du Mont Cameroun dans la région de Buéa, vont s'étendre dans tout le Mungo. Leur besoin de main d'oeuvre agricole vont attirer les premiers courants migratoires. Les chantiers routiers et ferroviaires, les exploitations forestières, le portage des marchandises, s'avèrent également grands consommateurs de main d'oeuvre. C'est ainsi que le Mungo devient une importante zone d'immigration.

Le capitalisme représenté localement par les grandes plantations; les exploitations forestières et les firmes commerciales, ne se contentent donc pas de la seule main d'oeuvre autochtone. Il va provoquer des mouvements migratoires de grande ampleur. Or ces migrants qui auraient pu n'être que de passage selon les besoins en main d'oeuvre des entreprises capitalistes ont eu tendance à se fixer. L'impact du capitalisme, dans le cas du Mungo, a provoqué un mélange de populations par une imbrication progressive des autochtones et des immigrés. Cela relève en partie de la logique du capitalisme qui a considéré la multiplication de petites plantations individuelles comme un appoint à la production des grandes unités, puis comme une solution plus rentable car épargnant les frais de salaires et de fonctionnement d'une entreprise. L'administration coloniale va donc encourager l'ouverture de ces petites plantations individuelles et le migrant salarié cherchera à s'installer comme planteur. Dans le cas du Mungo, cette tendance à une installation définitive va être d'autant plus forte que les immigrés, dans leur grande majorité d'origine bamiléké, ne peuvent prétendre à devenir planteurs dans leur propre milieu d'origine car, avant les années 50, l'administration coloniale pour des raisons diverses limite à quelques notables le développement de la caféiculture sur les plateaux. L'accès à l'économie de plantation passe donc, pour la plupart des Bamiléké, par la plantation en forêt.

C'est également, la référence à l'émigration bamiléké qui explique le développement des activités commerciales et artisanales qui vont doter les plus grosses agglomérations du Mungo de services habituellement réservés aux milieux urbains.

Un véritable réseau de centres semi-urbains va donc faire son apparition dans le Mungo, chaque centre étant en étroite relation avec le processus en cours de colonisation agricole.

Aujourd'hui, le Mungo est une des régions les plus développées du Cameroun.

&

& &

Pourquoi et selon quelle modalité l'immigration a-t-elle été transformatrice de la région forestière du Mungo ? comment la naissance de multiples centres semi-urbains a-t-elle accompagné la colonisation agricole du Mungo ? Quelles sont les relations entre autochtones et immigrés ? Toutes ces questions font appel à une évocation historique. Celle-ci s'impose d'emblée à toute présentation générale du Mungo compte tenu des changements rapides que cette région connaît.

Les administrateurs coloniaux qui voyaient dans les immigrés bamiléké des aides précieux pour le développement de plantations nous ont laissé quelques recensements partiels et des remarques souvent migratoires. Nous utiliserons au maximum leurs données, ne serait ce que pour les regrouper et les faire connaître aux lecteurs qui n'ont pas le loisir d'explorer les archives nationales.

Cette approche historique sera complétée par une enquête directe auprès d'une population : les Manéhas. Ces derniers, apparentés aux Bakosi, étaient l'un des multiples intermédiaires entre la côte et les plateaux de l'Ouest dans le contexte de l'économie de traite. Minoritaires par rapport à la masse d'immigrés, ils n'en conservent pas moins une certaine cohésion sociale qui leur permet de s'affirmer en tant que groupe distincte.

Bien que le rôle économique du Mungo soit très important dans l'espace national, cette région ne bénéficie, dans la littérature scientifique actuelle, d'aucune présentation générale ni d'études monographiques complètes. Quelques travaux universitaires méritent cependant d'être mentionnés, mais ils restent ponctuels et descriptifs.

Il y a là assurément un décalage notable entre l'actualité camerounaise et la recherche scientifique, sur lequel les chercheurs devraient méditer.

Le travail que nous présentons est lui-même très loin d'être une présentation complète de tous les aspects de cette région. Une synthèse régionale du Mungo se heurte en effet très vite à une grande diversité locale. Sur le plan géographique, une série de paliers et une topographie ^{mouvementée} dessine autant de micro régions. On passe ainsi progressivement de la plaine littorale aux plateaux de l'Ouest, sans qu'il y ait de grandes unités paysagiques. Au niveau sociologique et ethnique nous avons affaire à une mosaïque de populations autochtones des plus complexes, recouverte par les mouvements migratoires contemporains. D'autre part, on rencontre nécessairement l'ancienne frontière franco-anglaise parfaitement irrationnelle.

A défaut d'être une somme ou une synthèse, le texte que nous présentons au lecteur essayera d'être descriptif, document de travail pour des recherches ultérieures plus approfondies.

Dans ce but nous avons choisi en 1974 un terrain d'enquête: le Canton Manéhas et le centre urbain de Manjo. Choix arbitraire puisque nous venons d'évoquer la composition hétérogène du Mungo, mais ce terrain sera surtout ^{pour} nous une introduction à l'ensemble régional.

Pourquoi avons nous choisi le Canton Manéhas ?

Il nous fallait d'abord un centre urbain dont la taille n'excède pas nos propres possibilités d'enquête légère. Le centre urbain de Manjo était doté en 1967, par le dernier recensement administratif, de 12 500 habitants; alors que Loum avait, à la même date, 27 000 habitants et Mbanja 17 100. Néanmoins, Manjo est chef lieu de sous-préfecture et suffisamment éloigné des grandes villes (Nkongsamba et Douala) pour qu'un développement urbain relativement autonome puisse y opérer. D'autre part, Loum et Melong avaient déjà fait l'objet de travaux universitaires.

CANTON MANEHAS
population en 1967

9° 50'

4° 50'

Ekanaté Mpaka
554

Manengolé

Namba
1329

3800

Ngol
1075

Etam 376

MANJO
12 502 hab.

Mantem
1013

Manengoteng
1060

Kola
2264

Lala
1682

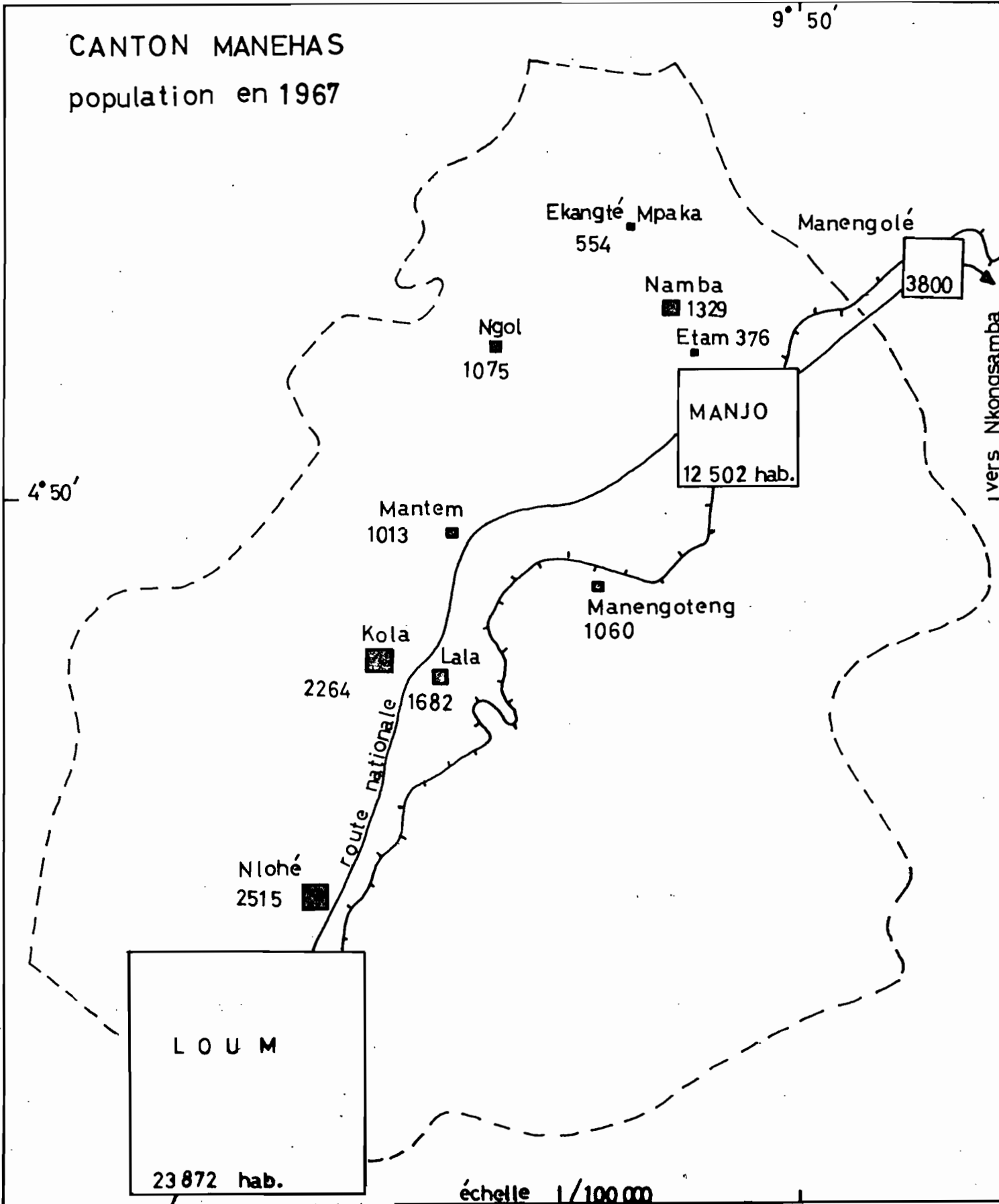
Nlohé
2515

route nationale

LOUM
23 872 hab.

Ivers Nkongssamba

échelle 1/100 000



Le dépouillement des fiches de recensement administratifs de 1967, indiquait que Manjo était bel et bien un important centre d'immigration, 76 % des hommes de plus de 15 ans étaient d'origine bamiléké.

BAMILEKE (H. de plus de 15 ans)
par rapport à la population totale

<u>centres urbains</u>	en %
Manjo	76
Loum	68
Penja	47
Nyombé	62
Mbanga	59

source: recensement administratif de 1967 / J. CHAMPAUD

Enfin, la présence d'une seule population autochtone: les Manéhas, ne pouvait que faciliter l'étude des rapports autochtones - Bamiléké.

L'Institut de Formation à la Recherche Démographique (I.F.O.R.D.) de Yaoundé recherchant un terrain d'expérimentation pour la formation de ses étudiants, nous lui avons proposé une intervention conjointe qui fut acceptée et réalisée.

Nous espérons, malgré les limites de cette étude, contribuer à une présentation concrète et générale du Mingo et aider au repérage des principaux problèmes qui s'y posent.

C H A P I T R E 1 -

D I V E R S I T E G E O G R A P H I Q U E D U M U N G O .

Si le département du Mungo correspond à une entité administrative bien délimitée d'un peu plus de 3700 km² et de 230 000 hab. (en 1967), il est plus difficile de cerner une "région" du Mungo, tant est grande la diversité physique et humaine de cet ensemble.

Cette appellation administrative de Mungo désigne en effet une zone dont la caractéristique ^{essentielle} est de former transition, par paliers successifs, entre le plateau dit bamiléké et la côte. L'étagement du relief et la composition des sols, joints à la distance à la mer délimitent ici de nombreux secteurs que l'un ou l'autre des éléments du milieu naturel individualise par rapport à ses voisins. Cette diversité physique a pour répondant une véritable mosaïque humaine où les autochtones (ou du moins les habitants installés depuis le plus long temps) ont été, à des degrés divers, bousculés d'abord par les grandes plantations, submergés ensuite par les migrants descendus des plateaux voisins.

Les divisions naturelles s'imposent d'elles-mêmes au voyageur qui prend la route de Douala en direction du nord.

De Bonabéri à Mbanga, tout d'abord, sur près de 70 km, le paysage, une fois franchi l'estuaire du Wouri et le prolongement urbain de la rive droite, n'est guère différent de celui que l'on rencontre habituellement dans le sud camerounais. Si ce n'est que la route y est plus horizontale et la circulation très intense. C'est là le domaine de la plaine littorale. Les terrains sont parmi les plus récents du pays: alluvions modernes déposées par le Wouri et les autres petits fleuves côtiers au quaternaire, et, un peu plus au nord, une auréole tertiaire, puis crétacée comprenant principalement des sables, grès et calcaire.

Dans toute cette zone sédimentaire, les sols ferrallitiques "sont de faible valeur agricole, très déficients en éléments minéraux, et difficiles à améliorer: ils conviennent aux cultures arbustives peu ^{exigeantes} (palmier à huile, hévéa) et aux cultures vivrières extensives." (1). Le peuplement y est de fait assez réduit, tenant pour l'essentiel à quelques villages étirés le long de la route nationale ou éparpillés dans les environs de Dibombari. La faiblesse relative du peuplement, jointe à une pluviosité abondante et régulière (plus de 3650 mm par an à Bonabéri, 2345 à Mbanga) ont permis la création de vastes domaines plantés de palmiers à huile, dès l'époque allemande. Une plantation est actuellement en cours de constitution, sous l'égide de la SOCAPALM, entre Nkapa-Souza et la rivière Mungo. En dehors de ces plantations et des villages, la route n'est qu'une trouée étroite dans la forêt, où de larges espaces demeurent encore inutilisés.

(1) MARTIN (D) & SIEFFERMANN (G) 1966 p. 33

A partir de Mbanga, l'orientation des voies de communication change et prend une direction SW - NE. On retrouve là, de façon significative, la grande orientation de la "dorsale camerounaise" qui, du Mt Cameroun aux Mandara est l'une des composantes majeures de la topographie du pays. Route et voie ferrée, répartition des hommes et des plantations se moulent en effet sur les riches terres volcaniques (1) qui ont été émises soit par le Manengouba, dont le tronc de cône imposant aux bords déchiquetés domine Nkongsamba de ses 2400 m, soit par les nombreux petits appareils volcaniques, des puys, qui parsèment le paysage entre Mbanga et Loum. Volcanisme récent, datant du Quaternaire, qui a émis surtout des cendres, des lapillis et des scories. A travers ces terres volcaniques pointent deux massifs de syénite aux flancs abrupts, le Mt Koupé (2025m) et le Nlonako (1822m).

L'humidité demeure importante sur toute cette partie centrale du Mungo: 3000 mm à Penja et à Loum, plus de 2700 à Nkongsamba. Mais la végétation naturelle de forêt dense s'estompe un peu partout et disparaît même au profit d'une occupation humaine particulièrement dense: la densité moyenne par arrondissement qui n'est que de 21 à Dibombari et de 46 à Mbanga, atteint 94 à Loum et 83 à Manjo (2).

Les sols de cette zone sont en effet particulièrement riches. Les pédologues les classent en trois catégories:

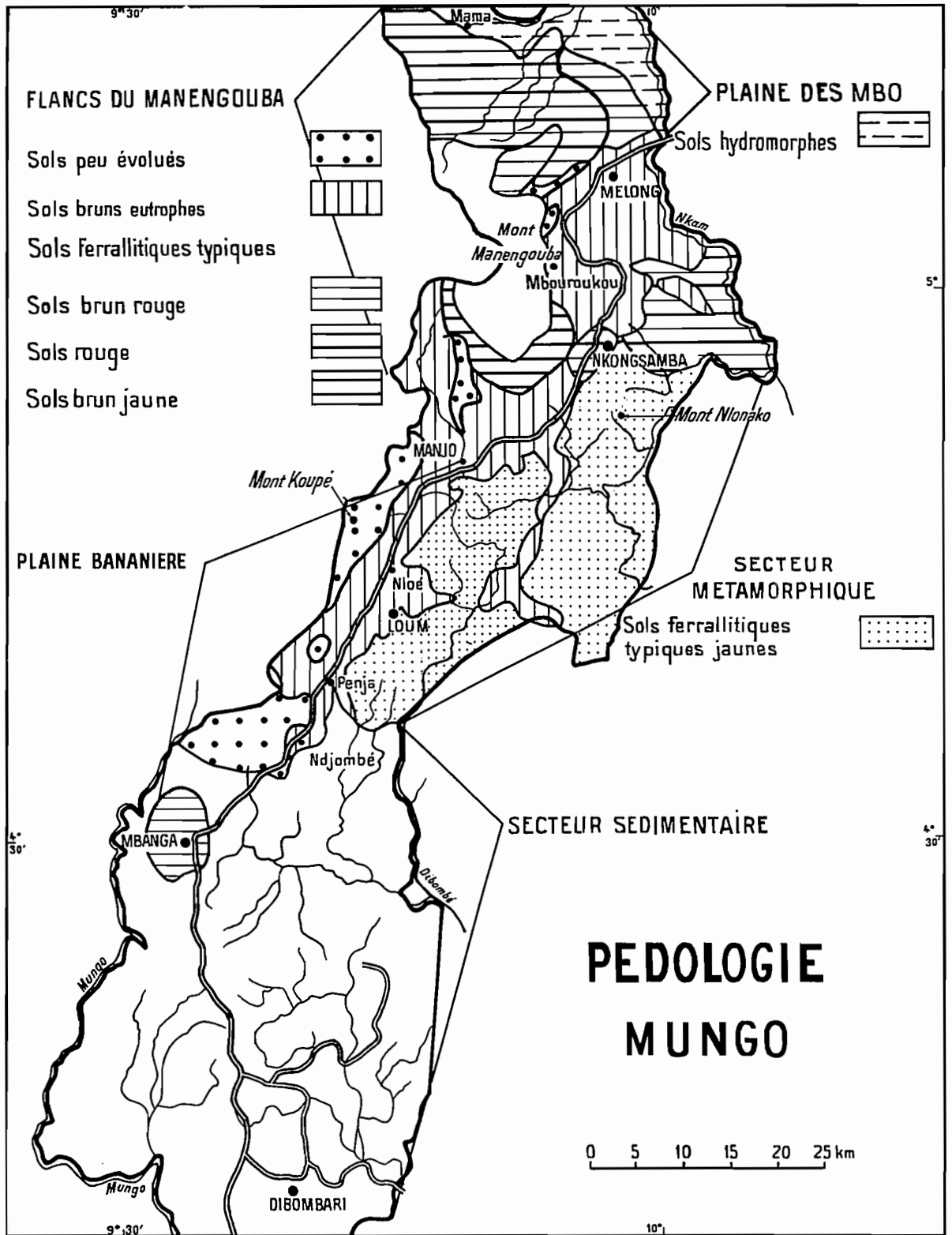
- sols peu évolués qui se sont formés sur les terrains volcaniques les plus récents, coulées ou projections. Ils sont situés à l'ouest de la route nationale, principalement dans le secteur Nyombe-Penja, et entre Manjo et le Mt Koupé. Leur richesse organique est élevée mais leur grande perméabilité est un handicap pour les cultures arbustives.

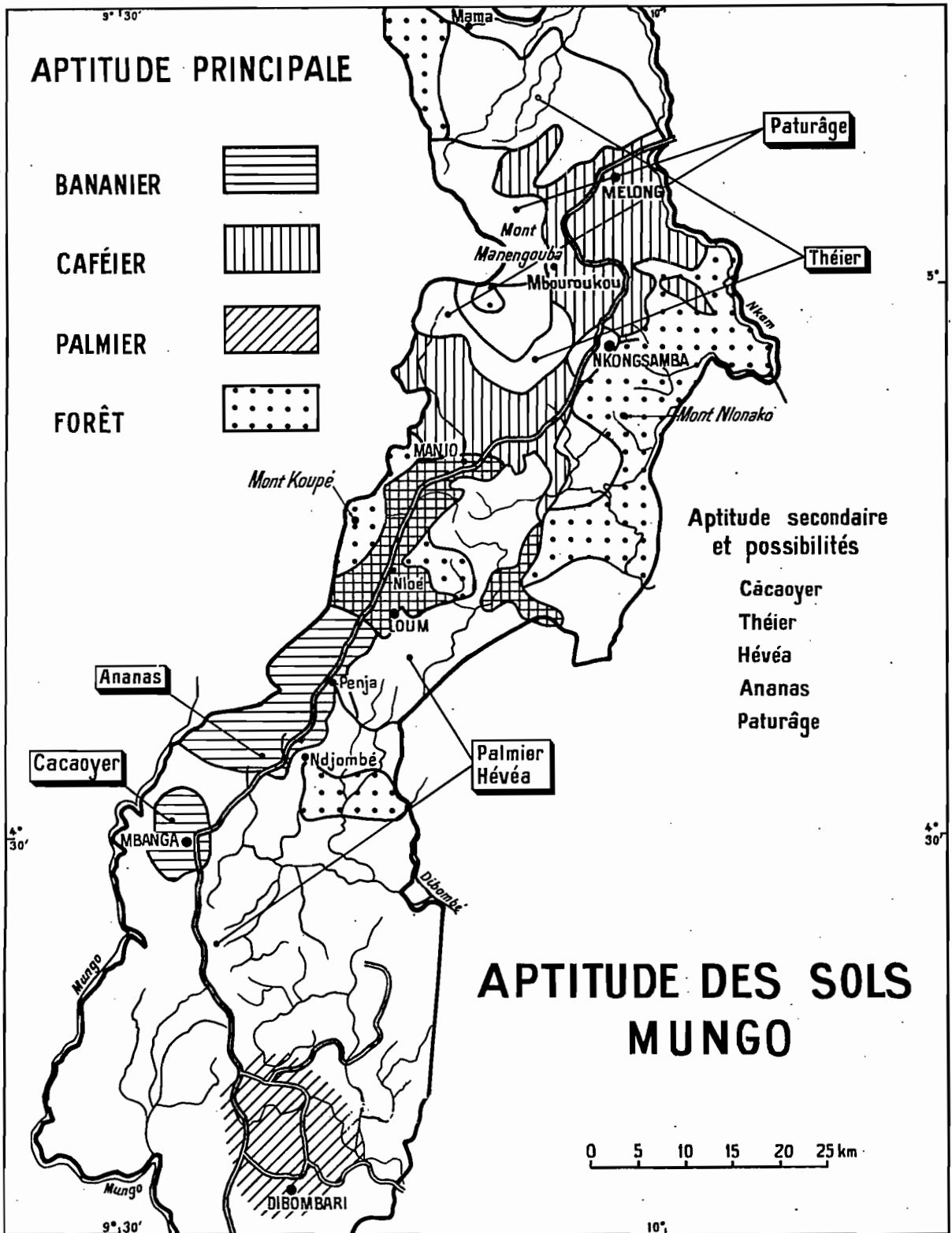
- les sols bruns eutrophes sont largement représentés de part et d'autre de la route, entre Penja et Melong. Bonne teneur en matière organique, réserves minérales élevées, ce sont "les meilleurs sols de la plaine bananière, car ils allient en même temps de bonnes propriétés physiques et chimiques: ils peuvent supporter toute culture (et particulièrement le bananier) menée de façon intensive et doivent rentabiliser fortement tout investissement culturel en engrais organiques et minéraux". (3) leur préparation correspond à la bande de peuplement la plus dense de tout le département.

(1) cf. carte "peuplement et volcanisme".

(2) Tableau de la population du Cameroun 3^e édition ORSTOM.

(3) MARTIN (D), SIEFFERMAN (G) 1966 P 35.





D'après D. MARTIN et G. SIEFFERMAN 1968

Service carto ORSTOM Yaoundé

- les sols ferrallitiques formés également sur terrains volcaniques, qui s'étendent de part et d'autre de Nkongsamba et au N.W. de Mélong sont de moins bonne qualité et présentent parfois des signes de dégradation.

Les conditions économiques et humaines de cet ensemble conduisent à y délimiter deux secteurs légèrement différents:

- la plaine bananière, ou plaine de Loum, s'étend de la sortie de Mbanga à quelques kilomètres au delà de Loum. Etendue peu accidentée où les vastes espaces plats sont ponctués de très nombreux puits. La forêt s'éloigne de la route, n'apparaît ^{plusque} comme arrière-plan, ou en bosquets résiduels dans les fonds de vallées ou sur les sommets de collines trop pentus pour être cultivés. Les grandes plantations d'elaeis disparaissent à peu près à la hauteur de Mbanga et cèdent la place à des cultures plus riches. La banane occupait naguère de vastes surfaces dans ce Mungo central. Son importance a diminué au profit de grands champs d'ananas ou de cultures plus spécialisées comme les manguiers, les avocatiers ou les poivriers; mais, reprise en mains depuis quelques années et réorganisée par l'O.C.B. (1), elle demeure encore la principale culture de rente de cette zone. L'appel de main d'oeuvre des grands domaines a entraîné un afflux de travailleurs et l'activité économique a donné naissance à de grosses agglomérations rurales autour des camps de travailleurs ou des gares. De plus les cultures vivrières (tubercules, bananes plantains) occupent une place importante dans les revenus des cultivateurs.
- au delà de Loum, le paysage se modifie sensiblement: les puits disparaissent, l'horizon est dominé par les trois massifs imposants: Koupé, Nlonako et Mangougouba. La forêt se rapproche de la route, les bourgs se ^{raréfient} (Manjo, pourtant fait figure de petite ville) au profit d'un habitat de villages étirés linéairement le long de la route. Il n'y a plus guère de grands domaines, la topographie étant moins régulière, mais des fermes villageoises dont la culture d'exportation principale est le caféier robusta.

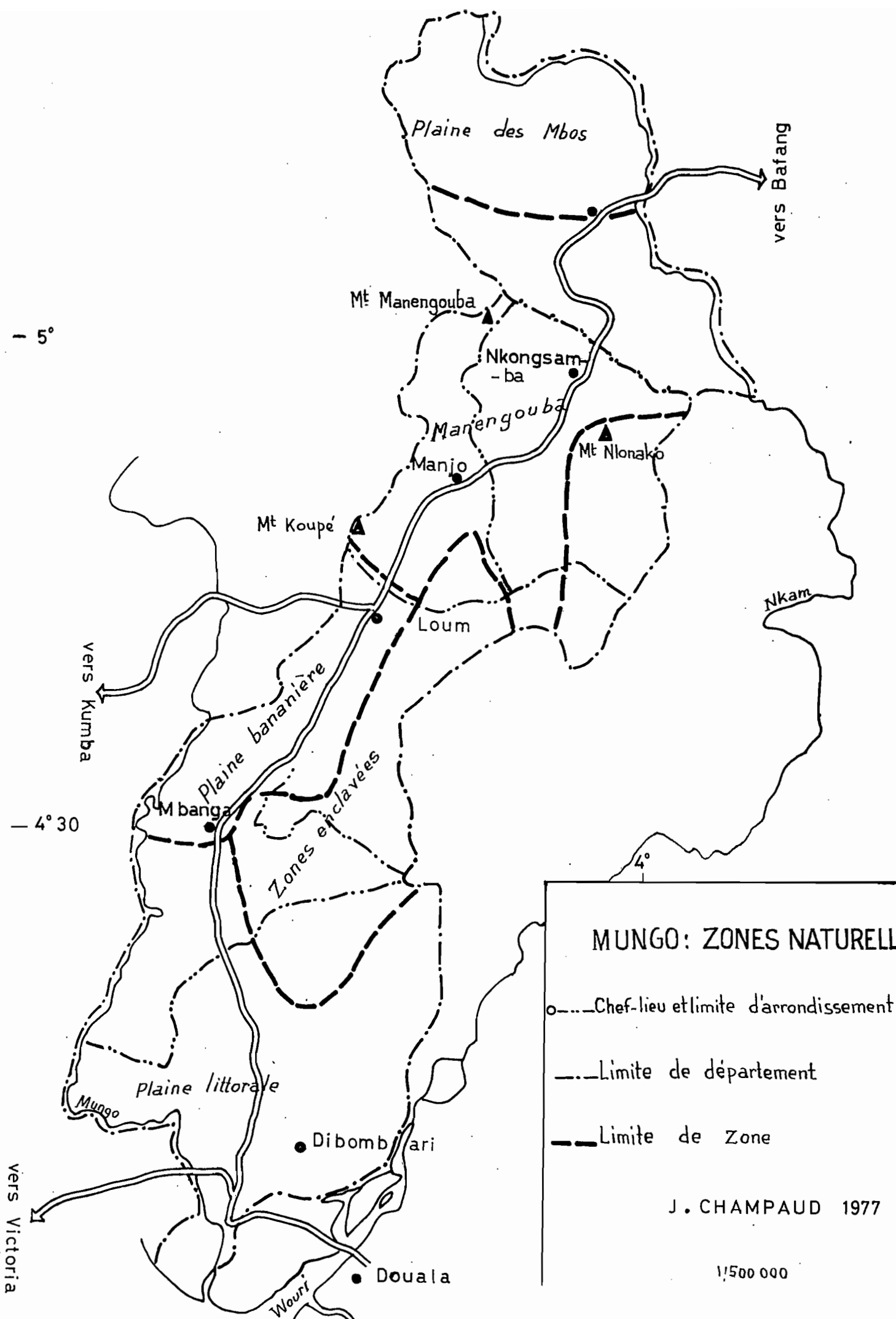
(1) O.C.B. : Organisation Camerounaise de la Banane, créée en 1964 et chargée depuis 1970 d'un programme de restructuration de cette culture.

De Nkongsamba à Melong, l'altitude croît de 880 à 967 m le long de la route qui longe un moment les flancs du Manengouba. L'habitat est dense près des voies de communication et de grandes plantations apparaissent à nouveau, qui se livrent à la culture du caféier. Toute cette zone, où la topographie est parfois tourmentée peut être désignée sous le nom de région du Manengouba, la limite entre les deux arrondissements de Mungo et de Nkongsamba déterminant deux "sous secteurs" assez peu différenciés.

Au delà de Melong enfin s'ouvre la vaste plaine des Mbo, que barre à l'horizon le rebord du plateau bamiléké. L'ancien lac fermé par une coulée volcanique formant barrage à la hauteur du pont du Nkam s'est peu à peu vidé, faisant place à un ensemble de terres mal drainées. Les sols y sont moins bons que dans le reste du département, mais conviennent bien, moyennant quelques aménagements, à la riziculture.

Il convient de mettre à part toute la partie orientale du Mungo, limitrophe avec le département du Nkam. Elle est à peu près vide d'habitants, couverte de forêt dense et souvent accidentée. On retrouve là le socle et des sols ferrallitiques de médiocres qualité.

Ainsi se présente, à grands traits, la diversité naturelle et humaine du Mungo. La région proprement dite de Manjo juxtapose quelques uns des caractères observés ailleurs dans le département: relief contrasté, entre les deux massifs du Koupé et du Manengouba, forte pluviosité et sols riches. Voisinage ethnique d'autochtones Bakosi-Mbo et d'immigrés bamiléké; prédominance de la culture du café pratiquée beaucoup plus par de petits planteurs que sur de grands domaines. Coexistence enfin, entre les deux villes de Nkongsamba et Loum, de bourgs d'inégale importance ou de gros villages d'immigrés le long de la route, et de concentrations humaines beaucoup moins denses à l'écart.



5°

4° 30'

4°

MUNGO: ZONES NATURELLES

- o--- Chef-lieu et limite d'arrondissement
- Limite de département
- Limite de Zone

J. CHAMPAUD 1977

1/500 000

C H A P I T R E 2. -

HISTOIRE DES MANEHAS

DANS L'ENSEMBLE BAKOSI-MBO

ENTRE LA SOUTE ET LES PLATEAUX DE L'OUEST

- 1 - Un trait culturel : les cases rondes
- 2 - Composition clanique des villages manéhas
- 3 - La circulation des produits de traite
- 4 - L'absence d'une endogamie tribale
- 5 - L'idéologie de l'ancêtre commun.

Dans la région du Mungo comme dans l'ensemble du Sud du Cameroun, l'administration française a procédé à un découpage cantonal qui se calque sur la mosaïque ethnique. Chaque canton porte en général le nom du groupe qu'il encadre administrativement. C'est ainsi que les populations Manéhas se trouvent dans une même entité administrative : le canton Manéhas.

Dans les sociétés centralisées (chefferies bamiléké, lamidats fulbè, etc...) l'administration coloniale s'appuya sur les entités politiques déjà existantes pour créer ses circonscriptions. Dans les territoires sous domination britannique, c'est précisément l'utilisation de ces structures politiques traditionnelles qui permit la pratique systématique de "l'indirect rule"

Le découpage administratif devenait au contraire beaucoup plus arbitraire dans les sociétés acéphales où le critère de l'appartenance ne se traduit pas dans l'espace par des limites territoriales précises. Le fait ethnique fut en général adopté pour obtenir des unités administratives homogènes. Cependant l'adoption de ce critère n'allait pas sans problème : les groupes ethniques se chevauchent parfois et ne présentent plus alors de continuité territoriale ; d'autre part, les groupes voisins présentent de nombreuses affinités culturelles et il est donc difficile de les isoler les uns des autres.

Pour les besoins de l'administration, le fait ethnique fut réduit au seul niveau linguistique. C'était d'ailleurs le seul contenu acceptable, car apparemment purement culturel, par le pouvoir dominant. Les différences linguistiques qui peuvent n'être que de simples variations d'un même parler fondèrent ainsi le découpage administratif. Il en résulta une mosaïque qu'il serait erroné de qualifier d'ethnique.

Le cas des Manéhas illustre parfaitement ce qu'on pourrait qualifier de véritable balkanisation des ensembles ethniques par l'administration coloniale. Certes, les Manéhas se réfèrent idéologiquement à un même ancêtre: ils sont les fils de Has (ma = fils, né = indique le pluriel); mais ce n'est là qu'une proposition idéologique car les villages sont loin d'être constitués par les seuls descendants de Has (1). En fait, les lignages proviennent de clans divers dont les éléments fondateurs sont souvent localisés hors de l'actuel pays manéhas, entre autre dans les villages mwaménam et bakosi. Par ailleurs, l'endogamie ne s'exerce pas au niveau du groupe des Manéhas puisque ces derniers sont en situation d'échange matrimoniale généralisé avec les populations voisines. Cette absence d'endogamie est à mettre en relation avec l'économie de traite du XIXème siècle où les produits circulaient de groupe en groupe et utilisaient pour cela les affinités claniques et les relations matrimoniales. En définitive, le groupe des Manéhas s'inscrit dans une aire plus vaste que nous appellerons l'ensemble Bakosi-Mbo, lui-même situé dans un espace socio-économique qui le déborde.

Les Manéhas ne sauraient donc être isolés de ce contexte socio-économique par le biais d'une étude monographique classique. A travers l'histoire des Manéhas c'est finalement les grandes lignes d'une histoire régionale qu'il faudrait esquisser (3).

Dans le cadre de cette enquête nous nous contenterons seulement de poser quelques jalons de cette histoire régionale (2). Ce bref éclairage nous montrera le rôle important joué par ces populations au XIXème siècle. Les mouvements migratoires du XXème siècle ne s'effectueront donc pas dans un milieu indifférencié. Face aux immigrants et dans le contexte d'une économie de plantation mise en place par la colonisation, les populations manéhas ont su conserver un rôle non négligeable.

(1) Avant évidemment les mouvements migratoires du XXème siècle.

(2) Du côté anglophone, l'histoire régionale de l'ensemble Bakosi-Mbo est déjà bien amorcée par les études de EJEDEPANG KOGE S.N.

- The Tradition of a people : Bakossi

A historico socio-anthropological study of one of Cameroons Bantu people. 1971
Yaoundé, Université du Cameroun, 354 p. multigr.

(3) Cela rejoint une des raisons de notre choix du canton Manéhas, à savoir une étude monographique qui introduise à toute la région du Mungo.

1° - Un trait culturel : les cases rondes.

Les formes de l'habitat traditionnel de plusieurs populations de l'ensemble Bakosi-Mbo avertissent immédiatement l'observateur qu'il a affaire à une civilisation originale. Alors que l'habitat qui s'est généralisé dans la forêt du Sud du Cameroun à la période précoloniale est de forme rectangulaire (1), les cases des populations installées de part et d'autre du Mont Manengouba sont de forme circulaire :

"La maison est bâtie sur un cercle de 3,50m de diamètre. Les murs verticaux ont à peu près 1,60m. de hauteur et sont recouverts par un chapeau conique débordant de 0,50 m, et de 4 m de hauteur environ. Les murs sont faits de rondins (de fougère arborescente de préférence) plantés verticalement côte à côte et doublés intérieurement de feuilles sèches, nattes, etc... Une porte basse et étroite permet d'entrer dans la case. Le seuil est marqué par des rondins de 0,20 m qu'il faut enjamber pour entrer. Le toit est fait de nattes de palmier de type classique; les dernières nattes du bord qui forment gouttière sont mises en deux ou trois épaisseurs, et la face pliée tournée vers le bas, si bien que le toit conique est légèrement aplati et nettement arrêté en bas. Le toit est fait au sol et monté lorsqu'il est terminé" (2).

Dans les années 50, J. BINET (2) repérait de telles cases en pays mbo, élong, mwaménam, dans quelques villages bakaka qui sont proches du pays mwaménam: Salica, Manengouba I et II; et au village banéka de Ngalmoa sur les flancs du Mont Nlonako.

-
- (1) Cette forme d'habitat s'est d'ailleurs maintenue jusqu'aujourd'hui. Cependant les murs sont en argile, alors qu'antérieurement ils étaient en nattes faites de folioles de palmiers ou même en écorce.
- (2) J. BINET - l'habitation dans la subdivision de Nkongsamba in Etudes camerounaises n° 21/22, pp. 35 - 48

Aujourd'hui encore, on peut voir de fort belles cases dans les villages mbo et Élong sur les flancs du Manengouba (à Mbouroukou, Ekanaté, etc...) de même que dans tout le pays bakosi.

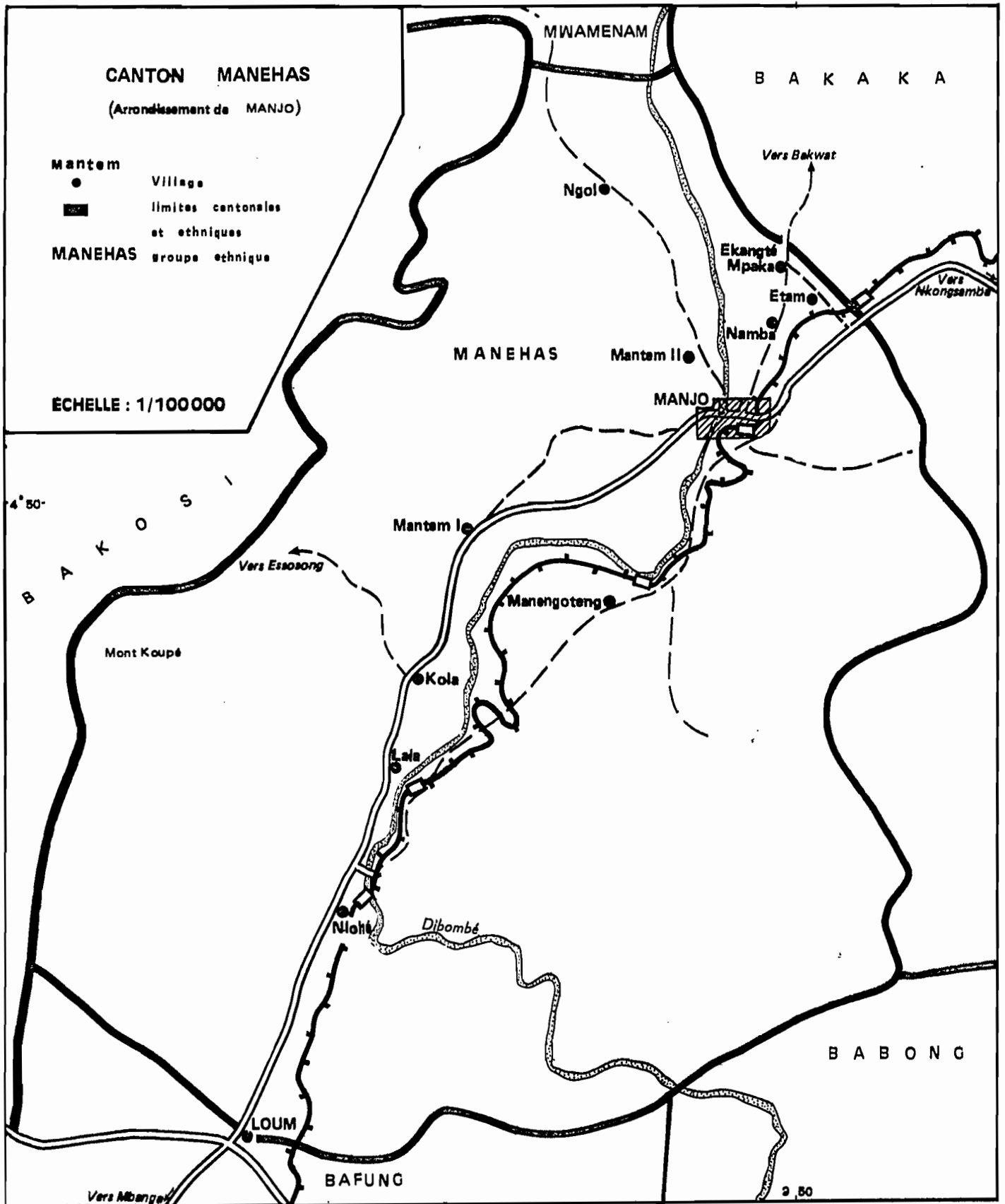
Certes, ce trait culturel ne saurait à lui seul fonder un groupe d'appartenance. Les techniques et les éléments culturels circulent en effet de groupe en groupe et cette diffusion s'effectue souvent indépendamment des solidarités politiques. Cependant la ^{concentration} de cette forme d'habitat sur les flancs du Manengouba n'est pas sans annoncer une histoire ancienne et une civilisation originale.

2° - Composition clanique des villages manéhas

La société manéhas est patrilinéaire et la résidence virilocale. Les enfants d'un même père peuvent continuer à vivre avec lui après leur mariage dans le même lieu d'habitation, mais cependant dans une concession distincte. Leur progéniture pourra faire de même et ainsi de suite. Il suffira dans un premier temps d'élargir l'aire de défrichement. Le lignage ainsi installé formera un mbo, c'est à dire un quartier.

A la suite de l'accroissement démographique du groupe des scissions par dérivation auront lieu. Elles prendront la forme de départs et les groupes migrants iront s'installer ailleurs. Ils fonderont de nouveaux villages dans les endroits innocupés ou bien ils se juxtaposeront à d'autres quartiers déjà installés, avec lesquels ils n'ont pas de lien de parenté agnatique.

Les villages groupant plusieurs mbo seront donc hétérogènes dans leur composition clanique. Le mbo premier installé jouira d'une certaine prééminence.



T A B L E A U 1. - COMPOSITION CLANIQUE DES VILLAGES MANEHAS
(LISTE DES CLANS PAR VILLAGE)

Ekangté- Mpaka	Manjo Etam	Ngol	Lala	Manango- teng	Nlohé	Namba	Mantem	Kola
Bé (1)
Lwa
Ndiéhum
Lô
Ngombon
Ndjié	.	.	Ndjié	.	Ndjié	.	.	Ndjié
	Nkô	.	.	Nkô	.	Nkô	.	.
	Ebané	Abané
	Nkôn
	Njiên
	Etu
	Mélê
	.	Mëndeng
	.	Njêkto
	.	Ebên
	.	Etong
	.	Enêm
	.	Ngélong
	.	.	Kélé	.	Kélé	.	.	.
	.	.	.	Bwang	.	Bwang	.	.
	.	.	.	Ndé
	.	.	.	Pa	.	Pa	.	.
	Komjum	.	.	Komjum
	Aku	.	.	.
	Diso	.	.
	Diêl	.	.
	Puma	.
	Manzo	.
	Sawa	.
	Siêm	.
	Bambênta	.
	Dzênko

(1) Tous les noms de clans qui figurent dans ce tableau sont à faire précéder de mwa (man pour Manengoteng, et mwan pour Namba).
N.B. : du fait de la brièveté de notre enquête ce tableau ne doit pas être considéré comme exhaustif.

Inversement chaque clan se trouve dispersé dans plusieurs villages. C'est le ntumba, lequel correspond à une unité exogamique dont les membres sont reliés généalogiquement à un même ascendant paternel et qui est désigné par un nom propre. Ce nom propre est en général celui de leur fondateur précédé du préfixe mwa (1) qui veut dire "fils de". Les différents clans se réfèrent à leur tour à un ancêtre commun mais cette filiation relève manifestement du mythe. Il s'agit en fait d'un langage qui exprime une solidarité tribale.

Nous avons répertorié 32 clans dans les villages du canton Manéhas et nombre d'entre eux se retrouvent dans plusieurs villages (2).

Au niveau de chaque village, plusieurs clans - de 2 à 7 (4,7 en moyenne) se trouvent représentés. On peut appeler lignage la partie clanique installée dans un village. Dans le vocabulaire manéhas, il est désigné comme le tout dont il fait partie : le ntumba. Les aînés de lignage sont les sa'ntumba. Ils sont chargés de veiller sur le patrimoine lignager : terres et femmes. Le lignage est à son tour subdivisé en lignées : les ndap, en général 3 par lignage.

La société manéhas est acéphale, c'est à dire qu'elle fait l'économie d'un pouvoir centralisé. Chaque lignage règle ses propres affaires internes par un conseil d'anciens présidé par le sa'ntumba. Ces anciens portent le titre de ngwabé (3), et les diverses lignées sont représentées au conseil.

Par ailleurs chaque lignage est doté d'autorités magico-religieuses :
- le bétong békilé qui "regarde le pays" et le défend contre les dangers extérieurs grâce à ses fétiches.

(1) mwa à Ekanhtë Mpaka, Ngol, Lala, Nlché, Mantem, Kola et Manjo-Etam.

Le pluriel donne mwa'né. C'est sans doute ce préfixe qu'on retrouve dans l'appellation des Mwa'énam (mwa'né Enam = fils de Enam) et des Manéhas (mwa'né Has = fils de Has). Le préfixe mwa se dit man à Manengoteng et mwan à Namba.

(2) Pour au moins 7 clans

(3) ngwébê à Ngol

- le bami'mini, devin qui avertit et renseigne le bétong békilé par ses présages (1).

Aucune de ces fonctions magico-religieuses n'est héréditaire. Les détenteurs de ces pouvoirs les transmettent à des successeurs qu'ils choisissent pour leurs qualités personnelles et qui ne sont pas automatiquement un de leurs descendants directs.

Les conflits inter-lignagers sont apaisés par l'intervention du ngwémo (2) qui, armé d'une canne rituelle (3) et d'un balais sacré (4) sépare les deux groupes en conflit. Au dessous, le ngwa'béba règle les conflits mineurs.

Lorsqu'un conflit grave dégénère entre deux lignages, le ngwér d'un lignage tiers se lève pour imposer la paix. Les antagonistes cracheront alors la salive sur le balais agité par le ngwémo et ce dernier martèlera le sol de sa canne. Les conflits non solutionnés pouvaient toujours se dénouer par l'émigration d'une des parties antagonistes.

Les aînés de lignage se réunissent semble-t-il au niveau villageois dans un conseil appelé mbo'sang (village-paix) à Ngol. Un terme existe pour désigner l'ensemble de la communauté villageoise: élong (5). Mais il faut attendre l'administration coloniale pour qu'apparaisse une structure villageoise nettement centralisée induite de l'extérieur: le ndiêp mbe mba (ndiêp = anciens, mba = les hommes) (6) présidé par le chef du village lequel est nommé par l'Administration.

(1) On nous a parlé, à Ekanaté Mpaka, du mbé'mbol qui serait une autre catégorie de féticheurs. En pays mwaménam, le ngang procède à une cérémonie pour arrêter la pluie (épapa) au moyen d'un médicament, esum. A cette occasion, le ngang allume un grand feu. (d'après un rapport de tournée de l'Administrateur CONQUEREUX en juin 1945).

(2) ngwamot à Ekanaté Mpaka

(3) tong'ngo à Ngol (tong = bâton). Elle porte à son extrémité la figurine d'un homme réputé. A Manjo-Etam cette canne rituelle serait fabriquée sur place, par contre d'après un informateur de Nlohé, elle était fabriquée à Mouakoumel en pays mwaménam. Enfin les habitants d'Ekanaté Mpaka allaient jusqu'à Long, dans l'arrondissement de Bangem, pour se procurer cette canne. A Ekanaté Mpaka, le port de la canne rituelle serait le privilège de tous les ngwabé (ngwabé = pluriel de ngwa) et donnerait droit au titre de mwon

(4) mwaï (pluriel : miéingwé) à Ngol et Nlohé. Le balai simple pour balayer se dit héhyol (à Ngol) ou hchol (à Nlohé). A Ekanaté Mpaka le balais s'appelle

(5) élong à Manjo-Etam et along à Nlohé. / nke'sang (le balai de la paix)

(6) en pidgin: ndiêp'hél'man (ancien, aider, village). Cette information concernant le ndiêp mbe mba nous a été donnée à Monenotens:

T A B L E A U N° 2 -

REPARTITION GEOGRAPHIQUE DES CLANS (non exhaustif)

	Ekangté M.	Manjo Etam	Ngol	Lala	Manengoteng	Nlohé	Namba	Mantem	Kola	Njouben	Badjoungué	Abang	Ndom	rég. de Nlog	Nyassosso	Eké	Manengouba
Ndjié.....;	X		X (1)	X		X			X			X	X				
Nkô		X			X		X										
Kélé			X (1)	X		X											
Bwang					X		X					X			X	X	
Pa					X		X										
Komdjun						X			X			X	X				
Aku						X											X
Puma								X		X	X						
Manzo								X	X	X							
Sawa								X		X	X						
Siêm						X		X	X								
Dzênko									X					X			
Ebané		X	X														
Bambênta (2)								X				X					

(1) Quartier Tcho'mwé

(2) Clan de forgerons.

En définitive la société manéhas apparaît comme très mobile spatialement. La structure villageoise est peu contraignante et les lignages peuvent circuler entre les unités territoriales déjà existantes et en créer d'autres.

Le groupe des Manéhas peut donc être considéré comme un réseau clanique très serré du fait de l'interpénétration des groupes de parenté. En plus, ce réseau clanique déborde tout autour et s'articule à d'autres réseaux claniques, entre autres ceux des Bakosi et des Mwaménam. Plusieurs clans recensés chez les Manéhas se retrouvent en effet dans ces populations voisines. C'est ce que montre la répartition géographique des clans (tabl. n° 2).

Ce tableau n'est pas exhaustif. En effet si le recensement des clans par village nous a fourni des données relativement complètes pour les relations inter-villageoises à l'intérieur du pays manéhas, nous n'avons pas eu le temps de procéder au même travail dans les populations voisines. A partir de Nlohé, Mantem et Kola, nous avons eu cependant quelques localisations claniques à l'extérieur du pays manéhas. Nous donnons ces éléments à titre d'exemple en sachant que les relations avec l'extérieur sont encore plus nombreuses que celles mentionnées par ce tableau.

De ce premier tableau, nous pouvons en tirer un second (tabl. n° 3) afin de montrer les villages qui se trouvent en inter-relation du fait qu'ils ont un ou plusieurs clans en commun (1).

Par le jeu des relations inter-claniques, les villages manéhas se trouvent donc inclus dans un ensemble plus large que nous proposons d'appeler; l'ensemble Bakosi-Mbo, du nom de ses deux principaux groupes.

I. DUGAST dans son inventaire ethnique du Sud-Cameroun (1949) inclu les Mbo, Elong, Mwaménam et Bakosi dans le groupe Bakundu sous le prétexte que Mbo, Elong et Mwaménam ont des traits communs avec les Bakosi (entre autres les cases rondes) et que les Bakosi seraient classés dans le groupe Bakundu (mais I. Dugast ne nous dit pas par qui ?)

(1) Quelques informations supplémentaires ont été ajoutées sur ce tableau par rapport au précédent.

Certes l'auteur avance cette proposition sous une forme interrogative et répète que la langue et certains traits culturels s'empruntent et ne peuvent donc pas définir à eux seuls des entités ethniques, néanmoins c'est dans le chapitre intitulé "le groupe Bakundu" que nous retrouvons les groupes de notre ensemble Bakosi-Mbo. En fait le regroupement semble arbitraire ou effectué sur une documentation insuffisante (1). Nous trouvons ainsi dans le même groupe : Abo, Elong, Baneka et Mwaménam, Bareko, Bakaka et Iabong, Balondo et Manéhas, Balong Rakem. Par contre les Mbo sont isolés et mis dans un autre chapitre en compagnie des Bakoké, Basa et Bongkeng.

En 1956, les études linguistiques de I. Richardson aboutissent à la définition d'un ensemble Mbo avec les groupes suivants (3) : Bafo (2), Bakosi, Basosi, Balondo, Balong, Bareko, Baneka, Bakaka, Manéhas, Mwaménam, Mbo, Elong et Ninong. Les Bakundu dans cette classification se retrouvent dans un groupe linguistique voisin : le groupe Ra'lundu.

Nous allons voir maintenant comment ce réseau clanique de l'ensemble Bakosi-Mbo, avec notamment le jeu des relations matrimoniales, va faciliter la circulation des biens à l'époque pré-coloniale, et donc s'inscrire dans un ensemble de relations sociales et économiques.

3) - La circulation des produits de traite -

Les produits de traite débarqués par les navires négriers à Douala, Bimbia et Calabar, étaient chargés sur des pirogues et remontaient les fleuves jusqu'à leur seuil de navigabilité. La Cross-River était ainsi remontée jusqu'à Mamfé et, de là, les marchandises atteignaient la puissante chefferie des Bali. C'était là, sans doute, une des voies les plus importantes de pénétration des produits de traite. Le Mungo (riv.) se laissait remonter jusqu'à Mundamé en aval de "Water Fall" (en anglais = cascade), immédiatement au sud du pays bakosi. Le Wouri quant à lui, était navigable jusqu'à Yabassi, et par un de ses affluents, la Dibombé, on pouvait atteindre Nyanga au sud-est du pays manéhas.

(1) I. Dugast, p. 23 - 34.

(2) La langue Bafo étant également très proche des langues dwala.

(3) Richardson and other ; 1956-57. Linguistic survey of the Northern Bantu borderland. vol. 1 and 2.
International African Institute, O.U.P., 196 + 95 P.

Les biefs navigables des autres rivières côtières sont beaucoup plus courts et leur rôle a été négligeable ; la N'gian jusqu'à Ekasä, la Moko jusqu'à Moko, la Mémé jusqu'à Mbongé, la Lobé jusqu'à Ekundu Titi, La Boa jusqu'à Boa, la Akpa jusqu'à Erat (1).

Les produits importés étaient principalement le sel, les pagnes, les fusils et la poudre, de la verroterie etc... Inversement, venaient de l'intérieur, des esclaves, des défenses d'ivoire, des peaux d'animaux, du bois d'ébène, des palmistes, etc...

Ces produits importés étaient contrôlés par des côtiers : Dwala et Isumbu entre autres. Ils étaient ensuite remis entre les mains des populations de l'intérieur qui les acheminaient à leur tour vers les plateaux de l'Ouest.

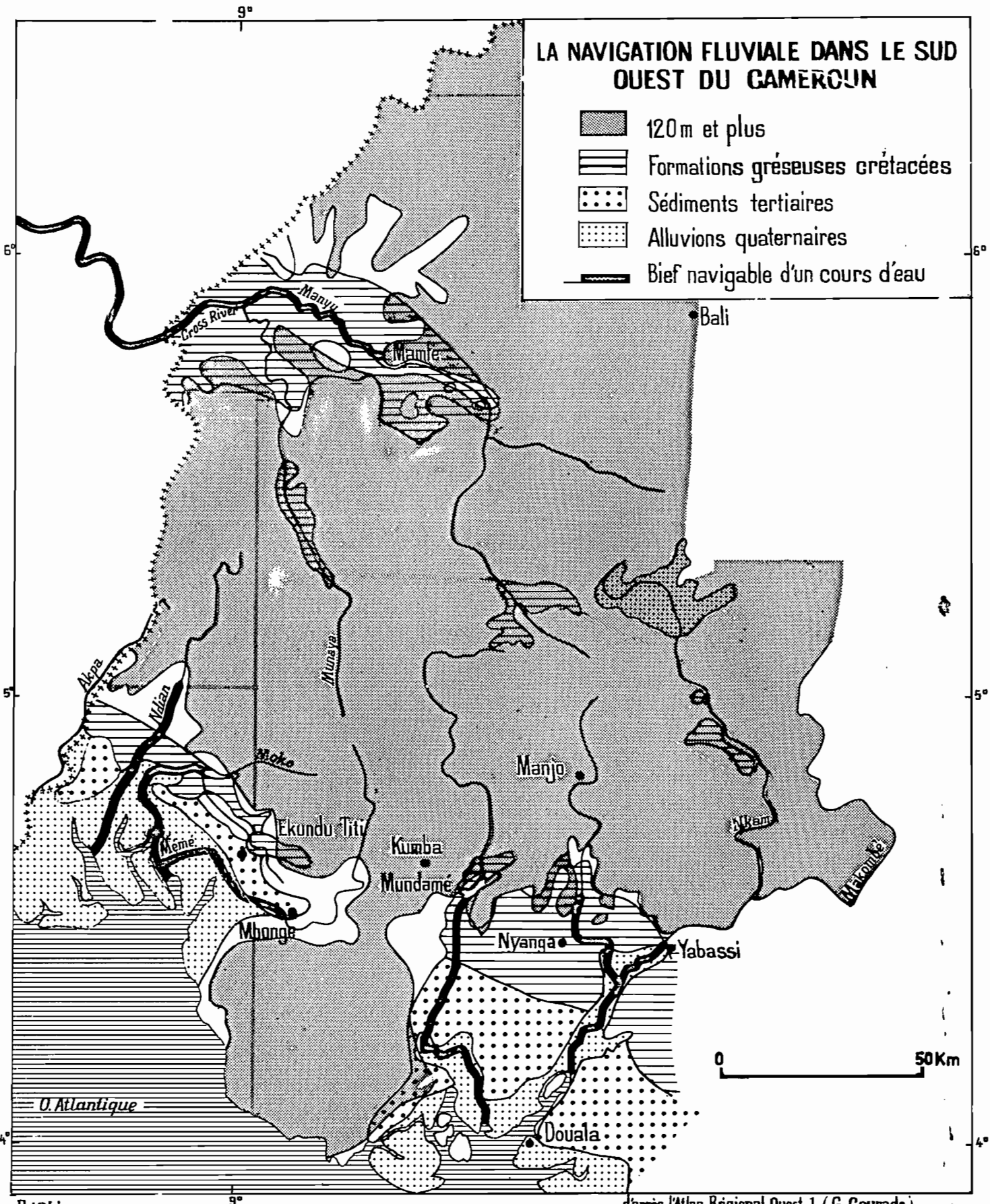
Les populations de l'ensemble Bakosi-Mbo situées entre ces plateaux d'où provenaient de nombreux esclaves et les populations côtières, jouaient un rôle important comme intermédiaires. Nyassosso était un grand marché d'esclaves en direction de Douala et de Calabar. Le missionnaire AUTENRIETH installé à Nyassosso en 1906 eût l'occasion d'y voir passer des caravanes d'esclaves (2). La liaison avec les plateaux s'effectuait principalement par une piste de piémont qui longeait le Manengouba, en traversant le pays mbo, puis le rebord occidental du Plateau bamiléké au niveau de Fontem. Cette route atteignait la puissante chefferie des Bali. Quant aux relations commerciales avec la zone côtière, elles étaient facilitées par l'existence de deux ports intérieurs : Mundamé sur le Mungo (riv.) et Nyanga sur la Dibombé (riv.). L'axe fluvial du Mungo était en outre doublé d'une piste piétonnière.

Il est certain que la position stratégique tenue par les Bakosi-Mbo dans ce contexte économique où ils contrôlaient entre autres l'importante piste de traite de Bali à Bimbria (3), n'est pas étrangère à l'expansion démographique de ces populations au XIX^{ème} siècle à partir d'un premier noyau de peuplement qu'on peut localiser d'après les traditions orales sur les flancs du Manengouba.

(1) G. COURADE - Atlas Régional Ouest ! - 1972
Yaoundé, ORSTOM, 266 P

(2) Van Slageren, 1972, p. 76

(3) Une autre piste importante rejoignait Bali à Calabar par les Banyang et les Ejagham - Communication orale de G. COURADE.



Parmi ces populations, les Manéhas jouèrent un rôle non négligeable. Situés sur le versant oriental de la ligne de crête qui court du Manengouba au Mont Koupé, les Manéhas regardaient vers Nyanga sur la Dibombé (riv.). De là partaient des pirogues qui rejoignaient le Wouri en aval de Yabassi. Ce port de traite était entre les mains des basaa.

Les produits de traite pouvaient aussi être acheminés à pieds jusqu'à Douala par la route du Sud. Les intermédiaires étaient alors dans l'ordre : les Bafung de Loum, les Balong de la région de Mbanga, les Abo et les Pongo, et enfin les Dwala.

Les esclaves dont beaucoup étaient originaires des plateaux de l'Ouest étaient vendus aux Manéhas par l'intermédiaire des groupes du Nord immédiatement voisins : les Mwaménam et les Bakaka. De nombreuses tractations avaient lieu par exemple au marché de Bakwat. Parfois, des Mbo venaient directement proposer aux Manéhas des esclaves car ils leur sont apparentés dans l'ensemble Bakosi-Mbo. Les razzias visant à la capture d'esclaves complétaient parfois ces transactions commerciales ainsi que le laisse entendre ce passage d'un rapport administratif de 1945 : "Les Mouaménam qui n'ont jamais su, en général, se servir d'un fusil et en connaissent à peine l'usage, ne faisaient que des razzias, destinées à ramener des captifs où la ruse et la connaissance du terrain boisé, en montagne, constituaient les principaux facteurs de réussite. Ces expéditions aux fortunes instables étaient dirigées contre les Mbo, les Elong, et même les Bamiléké dont les prisonniers se vendaient au bon prix à bakosi (1) .

Les Manengoteng ajoutent qu'ils étaient en relation avec les Balondo du sud et que ces derniers qui sont en contact avec les Bandém de l'actuel département du Nkam, les approvisionnaient en esclaves selon le schéma suivant : populations des plateaux, Bandém, Balondo, Manengoteng.

(1) Rapport de tournée de l'Administrateur CONQUEREAUX en 1945.

Au commerce de traite se superposaient les échanges des produits locaux. Le fer notamment avait une grande importance. Les Ninong et les Mwaménam possédaient les forges les plus réputées. Quelques villages Manéhas nous ont dit avoir eu, à l'époque précoloniale, une famille de forgerons (1) mais il est probable que ces quelques forgerons ne suffisaient pas à l'approvisionnement en fer des Manéhas. C'est le pays mwaménam, notamment les villages de Njouben et d'Abang (2), qui est cité comme le lieu d'approvisionnement des objets en fer pour les Manéhas.

Les marchés (3) étaient nombreux à l'époque pré-coloniale et chaque village possédait le sien : Ndimékom à Ekangté MpaKa, Ebul à Manjo-Etam, Mwambon à Ngol, Déhé à Manengoteng, Dé'nlobé à Nlohé, Ngé et Ebol à Namba, Nébong et Nzo à Mantem.

L'intensité des relations économiques au XIX^{ème} siècle a sans nul doute contribué au maintien sinon au renforcement des relations inter-villageoises à l'intérieur même de l'ensemble Bakosi-Mbo. Les transactions commerciales utilisaient en effet les affinités claniques et les relations matrimoniales. Par ailleurs, c'est sans doute ce même contexte économique qui a ouvert les groupes de cet ensemble Bakosi-Mbo aux populations voisines. La levée de l'endogamie, c'est à dire les échanges matrimoniaux permis avec tous les groupes voisins quelque soit leur appartenance tribale est une des manifestations les plus caractéristiques de cette situation. Dès lors, non seulement il n'est pas possible d'isoler des populations à l'intérieur de l'ensemble Bakosi-Mbo, mais il n'est pas possible non plus de dessiner des lignes de rupture avec les groupes voisins. C'est ce que nous allons voir maintenant avec l'étude des relations matrimoniales.

-
- (1) Mantem avait un forgeron d'origine Mwaménam, du clan Bambênta. A Manjo-Etam, la lignée Mbo'ngé de la famille Ebané était munie de soufflets pour la fonte du minerai de fer.
 - (2) Ngol n'avait pas de forgeron et s'approvisionnait à Abang. Manengoteng, quant à lui, se réfère à Abang.
 - (3) marché = "don", "djon" ou "djion" - selon les dialectes Manéhas.

4° - L'absence d'une endogamie tribale -

En général, les alliances matrimoniales sont prohibées entre des individus qui sont apparentés. Cette interdiction de l'inceste définit des groupes exogames dont la dimension et la composition sont évidemment variables selon chaque société, et à l'intérieur desquels tout mariage est impossible. Par ailleurs, le jeu des alliances matrimoniales est souvent circonscrit à une population donnée. Il s'arrête à la frontière avec les groupes voisins. Cette limitation définit alors un ensemble endogame.

Dans le cas des Manéhas, on constate que non seulement il y a de multiples relations matrimoniales avec les autres groupes qui composent l'ensemble Bakosi-Mbo, mais aussi avec des groupes voisins qui ne sont pas inclus dans cet ensemble.

Les alliances matrimoniales peuvent donc se nouer :

- à l'intérieur même d'un même village entre deux lignages non apparentés
- entre les villages Manéhas,
- avec les autres groupes de l'ensemble Bakosi-Mbo : les villages de Ndom et Nyassosso en pays bakosi; Manengolé, Manebwa, Bakwat, Ndoungué et Eboné en pays bakaka; les villages mwaménam; etc...
- hors de l'ensemble Bakosi-Mbo, avec les groupes voisins, notamment les groupes ~~plus méridionaux~~ situés à l'est de ce dernier : les Basa de Nyanga, les Balong, les Abo et les Pongo. Un notable de Nlohé épousa même une fille dwala avant l'arrivée des européens (1).

Les échanges matrimoniaux avec les groupes en aval des Manéhas sont de toute évidence motivés par le contexte économique du XIX^{ème} siècle. L'échange de femmes amorce en effet une relation durable au moins sur deux générations et qui peut être mise à profit pour les transactions commerciales. Le récipient daire est redevable vis à vis du donneur de femmes même après le versement de la dot, mais inversement ses descendants masculins jouiront en général de privilèges auprès de leur oncle maternel (2), c'est à dire du donneur de femmes (3). Par ce biais les relations commerciales pouvaient échapper à la contrainte de la proximité. Beaux-frères et neveux utérins ("mwa'nkap") pouvaient se hasarder dans le groupe des affins sans encourir le risque d'une capture et d'une mise en esclave ce qui était le sort de tout étranger sans défense.

(1) Joseph MAKOMBE, contemporain du chef Fongwa de Lala.

(2) l'oncle maternel = "hewêmla"

(3) A. MARIE- (1972) explique comment l'inégalité de l'échange fonde sa durée : "Parenté, échange matrimonial et réciprocité. Essai d'interprétation à partir de la société dans l'étude de quelques autres sociétés de la côte d'Ivoire" in l'Homme, juil. sept. 1972, pp.5-46, et octobre-décembre 1972, pp.6-36.

T A B L E A U N° 4

ECHANGES MATRIMONIAUX DES VILLAGES

MANEHAS A L'EPOQUE PRE-COLONIALE

Villages	Kola	Lala	Ekangté Mpaka	Manjo Etam	Ngol	Manengoteng	Nlohé	Namba	Mantem	
Manéhas	X									X relations matrimoniales réciproques
LALA		X							X	
EKANGTE MPAKA ..			X	X				X		
MANJO ETAM				X				X		
NGOL					X	X	X		X	
MANENGOTENG						X		X	X	
NLOHE						X	X		X	
NAMBA								X		
MANTIEM						X			X	
										§ relations matrimoniales non réci- proques;
Autres groupes de l'ensemble Bakosi-Mbo										
BAKOSI	X			0	X		X			
MWAMENAM	X		X	0	X	X				
BAKAKA	X		X	X	X	X		X	X	
Groupes non apparentés										
BAFUN			X	§ (1)	X	X	X		X	
BASA de NYANGA ..			X							
BALONDO						(2)				
BALONG			X		X				X	
ABO			X						X	
PONGO			X						X	
DWALA							X		0	

Ce tableau repose sur les déclarations des villages Manéhas qui citent les villages avec lesquels ils entretenaient des relations matrimoniales à l'époque pré-coloniale.

(1) Manjo Etam donnait des femmes au Bafun mais n'en recevait pas de ce groupe

(2) Les Manengoteng se disent apparentés aux Balondo.

L'absence d'endogamie correspond donc, au niveau de la parenté, à la mise en relation économique des groupes ethniques du fait d'une circulation des produits de traite de groupe à groupe. Dès lors, les clivages socio-culturels s'estompent au bénéfice d'un ensemble socio-économique plus vaste.

On peut s'attendre à retrouver l'existence de cet ensemble régional à différents niveaux de la vie sociale. Nous venons de voir comment elle intervient au niveau de la parenté par l'absence d'endogamie, mais elle s'affirme également au niveau linguistique par l'intercompréhension des parlers (1). A plus grande échelle a lieu la diffusion du pidgin. Enfin au niveau idéologique la mise en relation généralisée des groupes s'affirme dans le mythe de l'ancêtre commun. C'est ce dernier point que nous allons maintenant illustrer.

(1) Il est intéressant de réfléchir aux différents espaces auxquels se réfèrent les individus, et qui sont de dimensions généralement plus larges qu'on ne l'imagine. Le village n'est pas un espace vécu avant la colonisation (c'est l'administration qui pour des raisons de rationalisation du découpage territorial a transporté en Afrique la notion de village). Ce qui l'est, c'est d'abord le lignage au sein duquel se repartissent facilement les terres de culture en fonction des besoins de chacun. Puis au delà, l'ensemble des clans entre lesquels se font normalement les échanges matrimoniaux, et, au delà encore, l'espace d'intercompréhension linguistique. De même sur le plan économique le premier "espace", celui que parcourent les habitants, est celui qui est lié à la fréquentation d'un (ou de plusieurs) marchés (s). Puis, bien au delà, les ensembles avec lesquels s'opèrent les échanges entre plateaux et côte. Il y a donc là, à différents niveaux, interpénétration d'espaces vécus différemment, dont l'imbrication est parallèle à celle des relations sociales.

5° - L'idéologie de l'ancêtre commun -

Les échanges généralisés avec les groupes voisins s'expriment au niveau idéologique par le mythe de l'ancêtre commun. Les clans de l'ensemble Bakosi-Mbo se trouvent en série segmentaire fusionnante (3), c'est à dire qu'ils affirment des relations généalogiques entre les fondateurs de ces clans, à partir d'un ancêtre commun. Du moins se présentent-ils ainsi.

L'ancêtre commun de l'ensemble Bakosi-Mbo s'appelle NGO et aurait résidé primordialement sur les flancs du Manengouba. En fait, le nom de cet ancêtre varie selon les groupes, mais la racine Ngo ressort toujours (cf. tableau n° 5).

Selon une version recueillie par l'Administrateur CONQUEREAUX en pays mwaménam en juin 1945 (4), une vieille femme du nom de Ngotenkang résidait au lieu dit "cirque des lacs" dans l'ex-Cameroun britannique, au sud du village Pools et à l'ouest de Mbouroukou. Elle partit vers le sud et arriva dans un village sur le Mont Ngo, un des contreforts du Manengouba. Là elle fut hébergée par un homme du nom de

Tableau n° 5 - NOMS DE L'ANCETRE COMMUN AUX GROUPES BAKOSI-MBO
SELON LES DIFFERENTES VERSIONS.

MBO	Ngo'sé (1)
ELON	Ngé
BAREKO	Nso'ngo (2)
BANEKA	Ngo'éka
MWAMENAM	Nso'ngo
MANEHAS	?
BAKAKA	Nso'ngo
BAKOSI	?
NINONG	?

Source : A = POUNDE pierre, 1946

(1) fils de Sé,

(2) fils de Mpwé

(3) Dans une série linéaire par contre, les lignages ne fusionnent pas mais restent juxtaposés dans le système, conscients d'être du même sang mais ignorant les péripéties de la segmentation. La fusion des clans de l'ensemble Bakosi-Mbo est purement idéologique. Pour ces modes de segmentation, voir R. FOX - Anthropologie de la parenté. - une analyse de la consanguinité et de l'alliance 1972, Paris, Gallimard, 268 p.

(4) Archives IRCAM - Rapport de tournée de l'Administrateur CONQUEREAUX, juin 1945 - dossier Mungo, III 552

Ngo. Elle l'avertit de l'imminence d'un déluge : "En effet un déluge formidable fit déborder les lacs, les eaux envahirent le pays environnant, et tous les habitants furent exterminés" (2). Ngo, tel Noé de la Bible, se réfugia sur le Mont Nsonga, près du site actuel du village Nsong. Il y rencontra Sumé, une survivante du cataclysme (3). Ils se mirent à procréer et l'énumération de leurs fils coïncide avec celle des groupes de l'ensemble Bakosi-Mbo, chaque fils ^{étant} présenté comme l'ancêtre d'un groupe.

C'est également sur les flancs du Manengouba que d'autres versions situent les faits et gestes de l'ancêtre commun. Selon une version mbo recueillie en 1946 par Pierre Poundé, agent de l'administration, un nommé Sé, père de Ngo'sé venant du sud se serait installé sur un plateau à Eboté au pied du Manengouba, près du lac Edib Eboué, c'est de cet endroit que les fils de Ngo'sé se seraient dispersés. Le lac Edib Eboué est mentionné par une tradition mwaménam et rendu responsable du déluge mythique que nous venons d'évoquer.

Le groupe Elong, quant à lui, situe son origine en pays n̄nong, immédiatement à l'ouest du Manengouba. Il se serait fixé à Mouanguel (4).

La localisation de l'ancêtre commun sur les flancs du Manengouba peut indiquer l'existence d'un ancien pôle démographique dans cette région. Le milieu écologique est favorable à une telle existence : les sols sur le complexe volcanique du Manengouba sont fertiles, et le relief offre de nombreux sites défensifs. Le développement des relations économiques au XIX^{ème} siècle et même avant, aurait sans nul doute favorisé l'expansion de ce pôle démographique dans les plaines environnantes (5).

(1) Archives IRCAM - Rapport de tournée de l'Administrateur CONQUEREAUX, juin 1945 - dossier Mungo, III 552

(2) nous citons le rapport administratif.

(3) Sumé Edia d'après une version de Nlohé

(4) Selon Pierre POUNDE, agent de l'administration, 1946

(5) Il faut cependant avoir en mémoire le caractère mythique fréquent de la montagne comme lieu de naissance - ou de premier habitat - de l'ancêtre. Les Basaa par exemple se disent tous originaires d'un rocher élevé, Ngok Litouba, sur la rive droite de la Sanaga. La montagne apparaît alors comme un lieu de transition, grande transmission entre le créateur et le monde créé.

A défaut d'une enquête historique plus systématique nous ne pouvons que rester au stade de l'hypothèse. Mais nous remarquons dès maintenant que les faits suivants coïncident parfaitement avec l'hypothèse que nous venons d'avancer:

- 1° - les traditions locales recueillies au niveau des villages mentionnent toutes des mouvements migratoires de faible distance;
- 2° - un fond culturel commun existe entre les groupes de l'ensemble Bakosi-Mbo. Il se traduit par une même forme d'habitat circulaire et, par une intercompréhension linguistique.

Si la localisation est probable, il n'en est pas de même des filiations qui relèvent manifestement du mythe. La descendance de NGO englobe en général les ancêtres éponymes des groupes qui composent l'ensemble Bakosi-Mbo, mais cette liste varie d'un groupe à l'autre. Tout se passe comme si chaque groupe choisissait d'affirmer ou non une solidarité tribale avec les groupes qu'il atteint par son réseau clanique. Ce choix apparaît nettement conjonctural, lié aux événements socio-politiques. Un groupe ethnique peut en effet se cristalliser en face d'une menace extérieure et s'entourer alors de lignes de rupture : endogamie, particularismes linguistiques et culturels, interdits, etc...(1); ou bien se fondre dans un ensemble plus large. Il suffit alors qu'un élément ait émigré dans une population voisine pour que celle-ci soit, dans sa totalité, considérée comme apparentée et incluse dans le système généalogique régi par l'ancêtre commun. Cette malléabilité de l'appartenance ethnique se traduit au niveau idéologique par des manipulations généalogiques au niveau des ancêtres éponymes.

Aujourd'hui, où les populations autochtones du Mungo vivent une même situation socio-économique face aux immigrants, lesquels sont en majorité Bamiléké, la solidarité tribale a tendance à ^{s'élargir} ~~se généraliser~~ pour présenter en quelque sorte un front commun des autochtones. Selon un de nos informateurs, l'ensemble Bakosi-Mbo engloberait même les Babong, les Bonkeng, les Bafung de Loum et les populations des cantons de Penja et de Nyombé !

(1) cas par exemple de certaines populations montagnardes du Nord-Cameroun.

Au début du XXème siècle, la solidarité tribale semble avoir joué entre les groupes suivants : Mbo, Mwaménam, Manéhas, Elong, Ninong, Bakosi, Banéka Bakaka et Baréko. Ces groupes se disent apparentés dans les traditions orales; ils se réfèrent à Ngo, ou sont situés en référence à Ngo par leurs voisins. La frontière franco-anglaise passera en 1919 au milieu de cet ensemble et les versions recueillies par les administrateurs français ne mentionneront qu'épisodiquement les apparentements avec les populations sous mandat britannique.

Une enquête réalisée en 1946 par un agent de l'administration, Pierre POUNDE, à la demande de Mme. I. DUGAST qui était alors secrétaire de la société d'Etudes Camerounaises permit de recueillir les versions de plusieurs groupes (1). Le tableau n° 6 donne le nom des ancêtres mythiques des groupes selon ces diverses versions. Les versions se confirment en général mutuellement, mais il s'en dégage un flottement de l'information qui est le propre d'une tradition non fixée, en pleine évolution, et non contrôlée par des pouvoirs politiques ou religieux centralisés. En fait, Pierre POUNDE a recueilli ces versions auprès des chefs de canton, lesquels ne connaissent que les versions en cours dans leur propre village, les autres villages d'un même canton pouvant présenter d'autres versions !

Un premier type de généalogie est susceptible d'être recueilli. Ces généalogies ont l'apparence de véritables arbres généalogiques avec formation de nouveaux lignages par dérivation, l'ensemble des lignages étant en série fusionnante (2)

(1) Archives IRCAM, dossier P.

(2) R. FOX (1972) op. déjà cité.

TABLEAU N° 6 -- NOMS DES ANCESTRS DES GROUPES ETHNIQUES DE L'ENSEMBLE BAKOSI-MBO

d'après les versions recueillies par Pierre POUNDE - 1946.

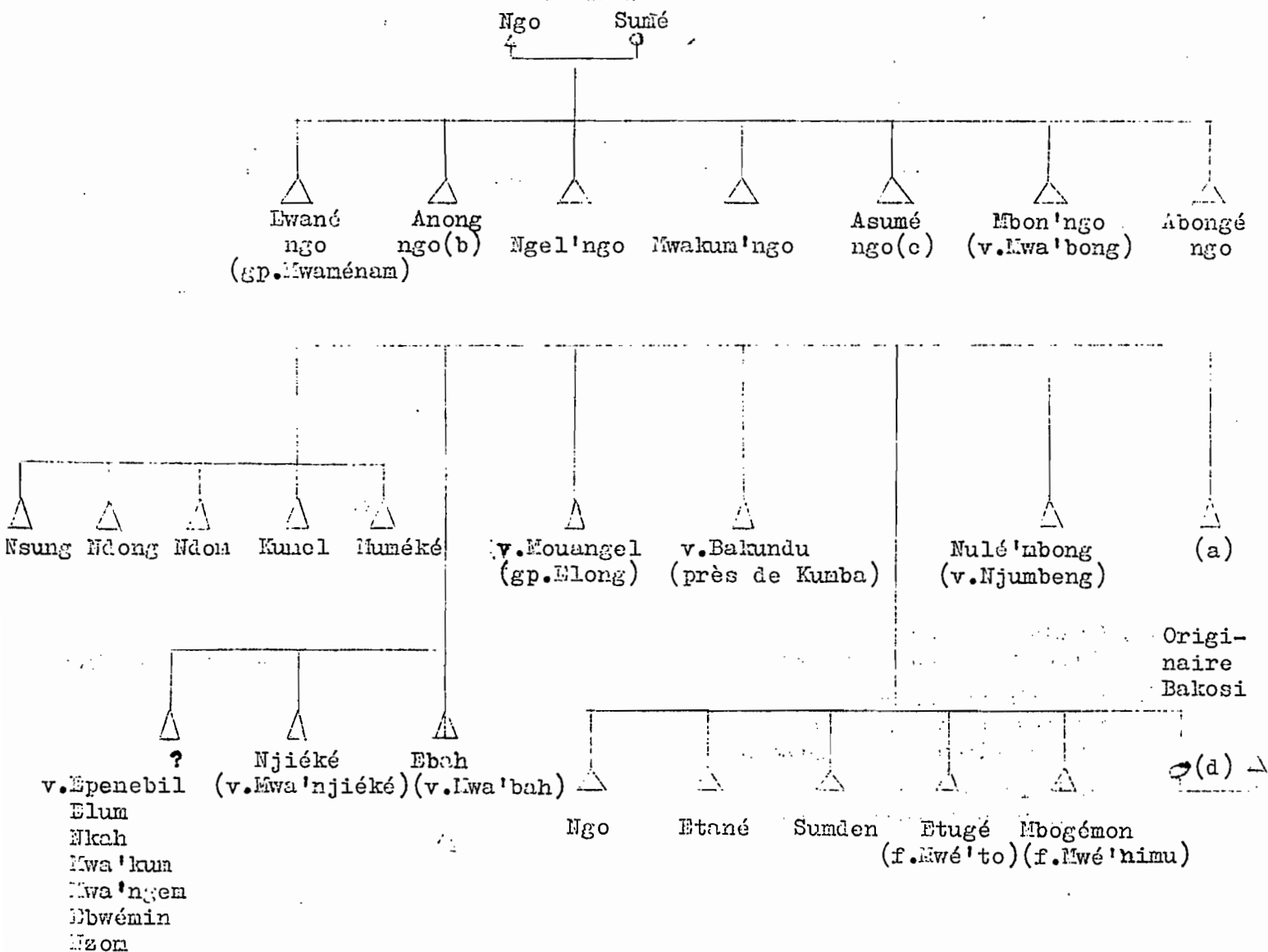
versions	MBO	ELONG	NINONG	BAKOSI	MWAMENAM	MANEHAS	BAREKO	BANEKA	BAKAKA	BABONG
groupes ethniques										
MBO.....	Mbo'ngo	--	--	--	Mbo'ngo	--	--	--	--	--
ELONG....	Ngil'ngo Ngel'ngé	--	--	--	Elong'ngo (1)	--	--	Ngel'ngo	--	--
NINONG...	Anong'ngo Enong'ngé	--	--	--	Ano'ngo	--	--	Ninong'ngo	--	--
BAKOSI (2)	--	--	--	--	--	--	--	Kosé'ngo (3)	--	--
MWAMENAM	Onam'ngo Enam'ngé	--	--	--	Nsong' ménom	--	--	Enam'ngo	--	--
MANEHAS..	Eké'ngo	--	--	--	(4)	(5)	--	--	--	--
BAREKO....	--	--	--	--	--	--	Mbala' nsongo	--	Mbala' nsongo (6)	--
BANEKA...	--	Ekeng'ngé	--	--	Ekengo'ngo	--	--	Eka'ngo	--	--
BAKAKA....	--	Nka'ngé	--	--	Nkar'ngo	--	Nka'songo	--	Nka' songo	--
BABONG....	--	--	--	--	--	--	Mbong' nsongo	--	Mbong' nsongo (7)	--

- (1) La version mwaménom avance le nom d'un deuxième ancêtre pour les Elong, Mwanquel'ngo. dans ce nom qui est celui de l'ancêtre commun (Ngo) précédé par celui du principal village des Elong (Mouanguel) nous retrouvons le "Ngel" des autres versions.
- (2) Les ancêtres suivants auraient eu des descendants en pays bakosi : Ndong'ngo (version Mbo), Nsongo'ngé (version Elong), Abo'ngo et Ngen'ngo (version Mwaménom).
- (3) Kosé'ngo dans cette version banéka est localisé sur le Mont Kouké. Son frère Nlong'ngo est fondateur du village Nlong en pays bakosi à l'ouest du Manengouba.
- (4) Les Mwaménom se contentent de citer Ngol'ngo comme fondateur du village Ngol.
- (5) Ebong'Elam est cité par la version du groupe Manéhas comme étant l'ancêtre fondateur de Manengoteng. Lors de notre enquête, c'est Has qui fut mentionné comme fils de Ngo et ancêtre des Manéhas par les villages suivants : Ekangté-Mpaka, Manjo-Etam et Mantem.
- (6) également, Njibo Nsongo et Njon'Nsongo.
- (7) La version BAKAKA cite en plus l'ancêtre des Pongo : Pongo'Nsongo.

Les noms des fils de NGO, l'ancêtre répètent ceux de leur père, selon le schéma suivant : AB donne naissance à CA. On constate par ailleurs que les noms des fondateurs de lignage coïncident avec le nom des groupes ethniques. Ils coïncident parfois aussi avec ceux des clans, et sont alors précédés du préfixe "mwa" (1). Les noms de ces clans sont souvent attribués à des villages, sans doute pour rappeler l'origine clanique des fondateurs de village. Nous donnons ci-joint deux exemples de ce type de généalogies :

1er exemple : Généalogie recueillie par l'Administrateur CONQUEREAUX en 1945, en pays mouaménam.

Tableau n° 7

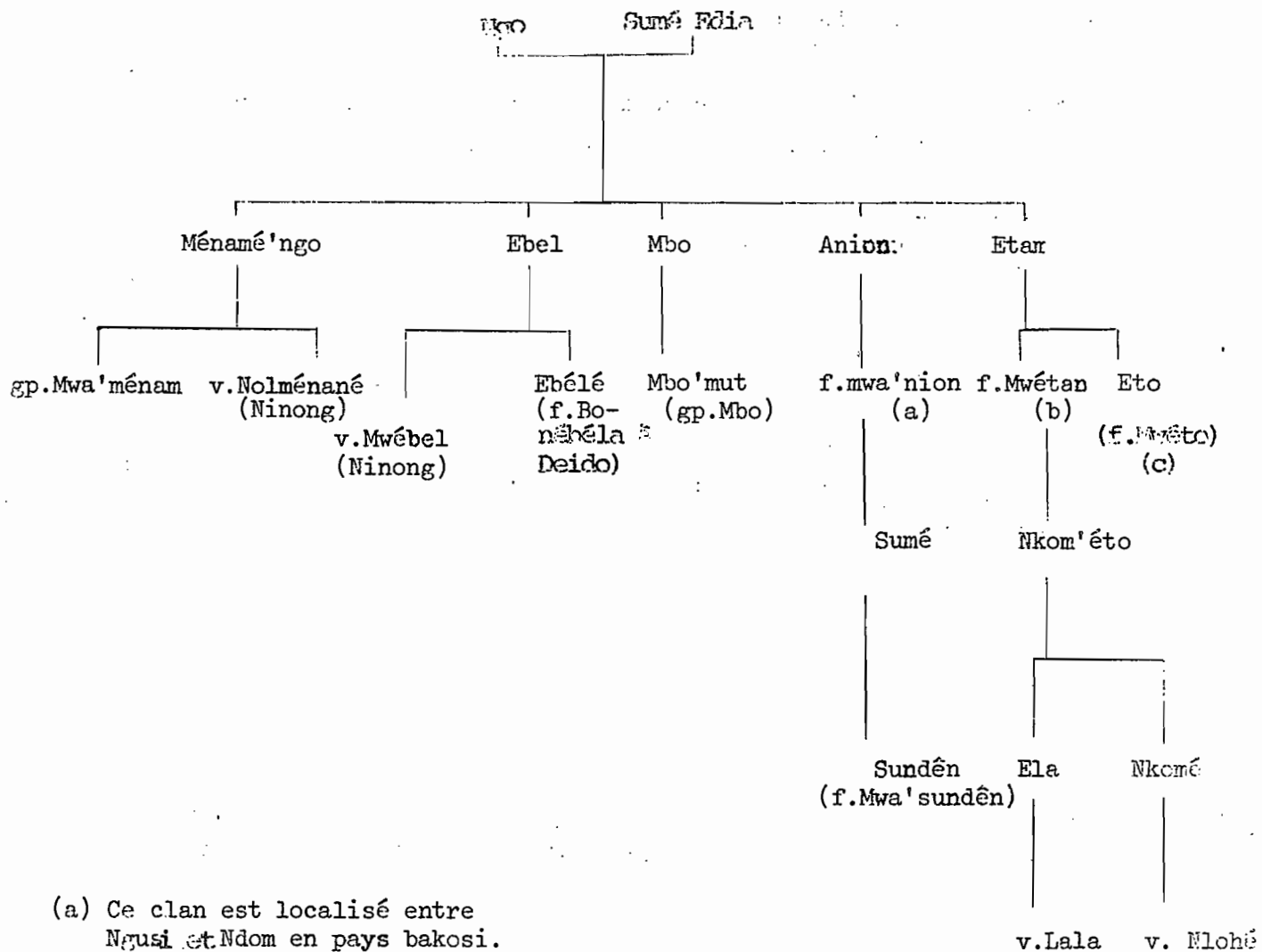


- (a) Les descendants d'Abongé'ngo sont apparentés avec les Elong de Poola (en zone anglophone).
- (b) Serait resté avec son père.
- (c) S'installe sur le Mont Koupé.
- (d) Se marie avec un originaire bakossi

(1) ou Kwé.

2ème exemple : Généalogie recueillie par nous-mêmes auprès du
 Chef du village Nlohé en 1974.

Tableau n° 8



(a) Ce clan est localisé entre Ngusi et Ndom en pays bakosi.

(b) Des éléments de ce clan se retrouvent en pays bakosi près de Ninong et de Nyasoso.

(c) Toujours en pays Bakosi: (région de Nyasoso et Ngusi).

Il est évident que la profondeur généalogique de ces constructions est des plus fantaisistes. Certains informateurs ne s'embarrassent même plus du réseau complexe de filiation. Ils réduisent tous les descendants de l'ancêtre à sa propre progéniture. Tous les fondateurs de groupes parenté sont alors présentés comme contemporains d'une même génération. Cette simplification laisse éclater le caractère purement idéologique de ces constructions. Tel est le cas pour une seconde généalogie recueillie par l'Administrateur CONQUEREAUX en 1946, en pays Mwaménam (1) :

TABLEAU N° 9.- Les fils de l'ancêtre commun.

NGO	Fils de NGO	VILLAGES (V.) OU GROUPES ETHNIQUES (gp.) FONDES
	Ménam'moa'ngo.....	gp. Mwaménam
	Nsobe'sé.....	v. Nsobe'sé, gp. Mwaménam (zone anglophone)
	Ngol'ngo.....	v. Ngol, gp. Manéhas
	Elong'ngo.....	gp. Elong
	Edieng'ngo.....	v. Ediango, gp. Elong
	Ekeneng'ngo.....	v. Ekangté, gp. Banéka
	Nkwat'ngo.....	v. Bakwat', gp. Bakaka
	Ndom'ngo.....	v. Manengouba, gp. Bakaka
	Among'ngo.....	en zone anglophone
	Abong'ngo.....	v. Bibong'ngo en zone anglophone
	Ngeng'ngo.....	v. Mouanengueng en zone anglophone
	Nénong'ngo.....	v. Nénong en zone anglophone
	Mbong'ngo.....	v. Mouambong en zone anglophone
	Nkondo'ngo.....	v. Bakondo en zone anglophone
	Ekang'ngo.....	v. Ekangboum en zone anglophone.

(1) Archives IRCAM

Il en est de même pour la généalogie suivante que nous avons recueillie nous-mêmes en 1974, à Mantem :

TABEAU N° 10.- Les fils de l'ancêtre commun. (bis)

NGO	FILS DE NGO	VILLAGES (v.) OU GROUPES ÉTHNIQUES FONDÉS
N G O	Has.....	Manéhas
	Enamu'ngo.....	Mwaménam
	Anon'ngo.....	Ninong
	Nka'ngo.....	Bakaka
	Lon'ngo.....	Elong
	Kôson'ngo.....	Bakosi
	Kundon'ngo.....	Bakundu
	Bon'ngo.....	v. Mwambong (pays bakosi)
Ason'ngo.....	v. Asoma	

Cette réduction de la descendance de Ngo à une seule génération constitue une simplification du premier type de généalogies. De telles constructions sont aujourd'hui de plus en plus fréquentes. Elles renseignent plus sur le présent : position d'un groupe par rapport aux autres groupes, que sur les processus de segmentation qui ont pu jouer dans le passé au niveau de l'ensemble Bakosi-Mbo.

Un observateur non averti de ce genre de manipulation généalogique ne peut qu'être étonné par ce mélange du présent et du passé qui se manifeste dans les traditions d'origine. En fait il s'agit d'une très grande sensibilité à l'actualité, c'est à dire aux événements qui sans cesse remettent en cause les relations que des groupes voisins, disposant d'un fond culturel plus ou moins commun, entretiennent entre eux.

Nous terminerons ce chapitre consacré à l'idéologie de l'ancêtre commun par un texte recueilli en 1946 par Pierre POUNDE (1) et qui peut paraître aberrant à première vue. Pierre POUNDE précise pourtant qu'il a reçu ces renseignements des vieux du pays mbo. En fait, ce récit est purement idéologique et il représente une

(1) Lettre à Mme. I. DUGAST, secrétaire de la société d'Etudes Camerounaises le 15 décembre 1946. Archives IRCAM, Yaoundé, dossier P.

tentative de la part des Mbo de se rapprocher des populations dwala et éwondo qui, à cet époque, sont considérées favorablement par le pouvoir colonial à cause de leur haut niveau de scolarisation et de leur présence dans l'administration.

"Les Mbo sont des immigrants venus à une époque très reculée des contrées de Yaoundé. Cette opinion est souvent combattue par les duala qui disent qu'ils descendent des mêmes pères que les Mbo. C'est par esprit de conquête que ces émigrants quittèrent leur pays d'origine. Ils durent passer par les régions des Bakoko, des Bassa, de Douala et ils atteignirent les rives du Wouri qu'ils ne purent pas traverser. Ils longèrent ensuite sa rive droite et le traversèrent à son cours supérieur en saison sèche. Ils firent au cours de leur passage des captifs dans chacune des tribus qu'ils traversèrent. Ils occupèrent la région limitée au Nord par la façade sud du plateau bamiléké; et à l'Est par le Nkam. D'autres poussèrent leurs escortes vers Bakosi et Bafo. Ils avaient à leur tête des chefs qui les dirigeaient dans les régions qu'ils occupèrent. Il existait un élément autochtone moins fort que ces immigrants. Ils rencontrèrent de la part de ceux là des oppositions, mais ils parvinrent à les soumettre et à les placer sous leur domination. Il y eut ensuite mariage entre l'élément autochtone et l'élément migrant (Yaoundé, Duala, Bassa, Bakoko, Banem) pris en captivité. De ce métissage compliqué résulte ceux qu'on appelle actuellement les Mbo chez qui domine tour à tour le caractère des Yaoundé et surtout des Duala avec lesquels ils ont eu des relations commerciales très actives. Yaoundé, Duala, Bassa, Banem, Bakoko, tels sont les types principaux de qui descendent les Mbo".

On a affaire à un texte animé d'un véritable oecuménisme ethnique où les Mbo s'affirment liés aux principaux groupes ethniques du ^{du} sud-Cameroun. Cependant cet oecuménisme n'est pas désintéressé car les vieux Mbo qui parlent ici s'adressent à un agent de l'Administration coloniale et cherchent à valoriser la position de leur groupe. Par ailleurs, ce texte témoigne de l'envahissement du Mungo par des migrants, dans la première moitié du XXème siècle: parmi eux, de nombreux Dwala et Ewondo qui sont devenus de grands planteurs.

C'est à partir de tels textes, interprétés naïvement, que certains auteurs ont ~~ex~~pu pouvoir dessiner des mouvements migratoires pré-coloniaux de grande amplitude. I. DUGAST, dans son inventaire ethnique du Sud-Cameroun (1) se montre

(1) I. DUGAST - Inventaire ethnique du Sud-Cameroun - 1949.

relativement prudente. Elle accepte les traditions qui se disent que les Mbo viendraient du sud, mais elle ajouta aussitôt : "mais eux mêmes ne peuvent donner sur cette assertion aucune précision" ! Par contre, l'Administrateur BUISSON, dans une vaste fresque ethnique, place les Mbo à "l'avant garde d'un puissant courant migrateur venu du sud" lequel se serait heurté aux populations bamiléké et aux relief des plateaux (1). L'inclusion des Mbo dans l'ensemble Bakosi-Mbo que nous proposons suggère au contraire une origine locale de ces populations et quand elles disent venir du sud cela ne signifie pas automatiquement des déplacements à grande échelle.

Les manipulations généalogiques introduisent au jeu complexe des appartenances ethniques. Le fait ethnique est rarement une donnée stable dans le temps. C'est un regroupement de populations à une période historique donnée, toujours travaillé par des processus de scission ou d'élargissement.

A la veille de la pénétration coloniale chaque groupe conservait jalousement son indépendance politique et donc son rôle d'intermédiaire dans le commerce de traite. Sur le plan culturel et linguistique cela se traduisait par une multiplication des particularismes locaux. Cette situation était générale dans l'Ouest du Cameroun, que ce soit dans les sociétés acéphales (comme dans le cas de l'ensemble Bakosi-Mbo) ou dans les sociétés à chefferies (cas des populations des plateaux). Nous avons à cette époque une mosaïque de petits groupes en interrelation étroite mais où chaque groupe est irréductible.

La période coloniale, en développant une économie monétaire et en permettant la circulation des marchandises par des commerçants, ouvrit la voie à des regroupements ethniques importants, au-delà des particularismes culturels. Il est certain qu'aujourd'hui, les groupes autochtones du Mungo fraternisent en face des migrants dont la majorité est d'origine bamiléké. On ne peut qu'assister, dans la phase actuelle, à l'incorporation d'une liste de groupes de plus en plus longue dans une même construction généalogique.

(1) E. BUISSON - 1931 - Présentation d'une carte ethnographique du peuple bamiléké comparé aux groupements en ceinture -
In Togo - Cameroun - P. 83-87

Aujourd'hui les populations autochtones du Mungo sont devenues minoritaires à la suite d'une immigration particulièrement intense et amorcée dès le début du XX^{ème} siècle. Dans certains endroits du Mungo des groupes autochtones ont perdu leur cohésion sociale et ne s'affirment plus comme groupe distincte, du moins leurs activités économiques et sociales apparaissent comme secondaires dans l'évolution actuelle de cette région. Cependant une telle situation n'est pas généralisable à l'ensemble du Mungo. L'exemple du groupe Bakosi-Mbo est là pour le montrer. Dans la partie septentrionale du Mungo les mouvements migratoires ne se sont pas effectués dans un milieu indifférencié et amorphe. Les immigrants ont rencontré des groupes autochtones aussi sensibilisés qu'eux au nouveau contexte économique et politique.

Nous venons de voir que les populations de l'ensemble Bakosi-Mbo ont joué un rôle historique non négligeable dans le contexte de l'économie de traite, et qu'elles étaient capables d'affirmer des solidarités tribales à un niveau régional. Ces populations vont être ouvertes aux nouvelles activités économiques et plusieurs autochtones sont devenus de grands planteurs. Ils rivalisent aujourd'hui avec la réussite économique de certains immigrants.

Il était donc important de procéder à une rapide présentation de l'histoire des Manéhas, que nous avons dû inclure dans l'ensemble Bakosi-Mbo, afin d'introduire au développement de l'économie capitaliste dans le Mungo et des mouvements migratoires qui y ont opéré.

✕

✕

✕

Par la colonisation, le capitalisme européen va encore accentuer ces mouvements migratoires en direction des côtes, puisque ce sont les régions côtières qui les premières vont être mises en valeur. Mais désormais l'orientation va être sélective. A la place d'un glissement quasi général des populations qui investissait pratiquement tout l'espace régional, on va assister à la concentration de l'immigration dans les zones d'impact du capitalisme : aux gares et terminus d'un chemin de fer, le long des axes routiers, autour des centres commerciaux qui accompagnent chaque poste administratif, enfin et surtout dans les unités de production (chantiers forestiers, grandes plantations, ranchs d'élevage, etc...) C'est ainsi que le département du Mungo, la région de Yabassi et celle de Buéa vont connaître une effervescence économique particulièrement spectaculaire qui va modifier radicalement leurs paysages et leur peuplement. D'autres régions par contre vont tomber en décadence car marginalisées par rapport au nouveau réseau des voies de communication. Ce sera le cas entre autres du département du Nkam et de la région de Mamfé.

La pénétration coloniale sert, dans un premier temps, à l'élargissement et l'intensification des transactions commerciales entre l'Afrique et l'Europe. Mais très tôt - dès 1895 pour le Cameroun - s'implantent des unités de production. Cet impact direct du capitalisme va entraîner un besoin énorme en terres et en main d'oeuvre. Ce seront là, deux obsessions majeures de la période coloniale. L'administration va oeuvrer dans ce sens. La terre sera obtenue par expropriation (cas bakwéri) ou par délimitation de "réserves indigènes" (cas du Mungo). L'exercice de la contrainte sera également utilisée pour le recrutement des travailleurs, contrainte directe par prestations de travail, ou contrainte indirecte par l'intermédiaire des chefs traditionnels. Nous aboutissons à la mise en place d'un système économique où des sociétés capitalistes et l'administration coloniale agissent de concert pour augmenter la production des biens exportables. C'est ce système que nous allons essayer de décrire concrètement avec l'exemple du Mungo.

CHAPITRE 3 - CAPITALISME ET MIGRATIONS / LE CAS DU MUNGO

- 1 - La fin du monopole des Dwala :
des traités d'alliance à l'époque coloniale
- 2 - L'accaparement des terres.
- 3 - La mise en place d'une infrastructure routière et ferroviaire;
- 4 - Le marché du travail
- 5 - L'approvisionnement des centres urbains et des camps de travailleurs
- 6 - Les plantations individuelles.

De tout temps les groupes humains se sont déplacés géographiquement en fonction, entre autres, de leurs intérêts économiques. Avant l'impact du capitalisme européen sur les côtes africaines, les groupes se situaient par rapport aux ressources des milieux naturels (zones de chasse, de pêche, et d'élevage, sols riches en minerais de fer, palmeraies naturelles, etc...) et ils tenaient certainement compte aussi dans leur localisation des possibilités d'échanges commerciaux avec des groupes voisins ayant une production complémentaire (1). En cela, le phénomène migratoire relève d'une problématique plus large que celle de l'impact du capitalisme sur les sociétés africaines. Cependant, nous pouvons avancer que le capitalisme a orienté et amplifié considérablement les migrations.

Il l'a fait d'abord par la mise en place de l'économie de traite. Les groupes et les individus migrants se sont trouvés nettement orientés vers la côte où s'effectuaient les échanges entre les produits européens (sel, fusils, poudre, alcool, verroterie, tissus, etc...) et les produits africains (ivoire, bois rares, peaux, esclaves, palmistes, etc...). La vaste migration des Fang au Gabon et au sud du Cameroun illustre parfaitement ce processus de rapprochement de la côte (2). Dans la région qui nous concerne, entre l'estuaire du Wouri et les plateaux de l'ouest, les groupes humains s'étirent le long des pistes d'orientation NE-SW, c'est à dire vers les principaux ports du XVIIIème et XIXème siècle (3).

Par ailleurs, nous ne devons pas oublier qu'à l'échelle internationale, l'économie de traite a déplacé une abondante main d'oeuvre africaine réduite en esclavage et exportée dans les plantations du continent américain.

(1) Par exemple, les densités démographiques relativement fortes qui entourent les plateaux de l'Ouest du Cameroun s'expliquent par le rôle économique joué par des groupes qui participent à l'approvisionnement en huile de palme de ces plateaux, et plus généralement par le contact entre deux économies complémentaires.

(2) G. BALANDIER - Sociologie actuelle de l'Afrique Noire - 1955, Paris, éd.P.U.E. Pour les Fang du Sud-Cameroun voir aussi: J. WEBER - Structures Agraires et Evolution des milieux ruraux - le cas de la région cacaoyère du Centre-Sud Cameroun 1974 - Yaoundé, ORSTOM - p. 5

(3) J.C. BARBIER - Villages pionniers de l'Opération Yabassi-Bafang - 1972 Yaoundé, ORSTOM, pp. 254-261.

1 - La fin du monopole des Dwala : des traités d'alliance à l'annexion

Jusqu'à la fin du XIX^{ème} siècle, les Dwala jouèrent le rôle de tribu courtière pour les commerçants européens. Ces derniers s'arrêtaient sur la côte et les produits étaient acheminés vers l'intérieur par l'intermédiaire des côtiers. Les populations de l'intérieur n'avaient donc pas la possibilité d'un contact direct avec les partenaires européens et se trouvaient dans une situation d'échange inégale, les côtiers ayant une position dominante par rapport à elles dans la décision des termes de l'échange.

Les populations cotières, Ibibio de Calabar, Isumbu de Bimbia, Dwala de l'embouchure du Wouri, Batanga de la région de Kribi, etc... gardaient jalousement leur monopole commercial. Les Dwala par exemple, percevaient un droit de péage à l'entrée du Wouri pour pilotage jusqu'à l'endroit réservé au stationnement des bâtiments. Pour remonter plus en amont, il fallait l'accord du chef avec qui on avait l'intention de commercer. La présence à terre d'européens missionnaires comme Alfred SAKER (à Akwa depuis 1845) ou commerçants comme John LILLEY à Bonabéri (1), était étroitement contrôlée. Vers 1859, lorsque les missionnaires PINNOCK, Robert SMITH et FULLER voulurent remonter le fleuve Wouri pour aller évangéliser le pays abo, le chef Akwa fit opposition en leur barrant la route par ses pirogues guerrières (2).

A la fin du XIX^{ème} siècle, les multiples traités d'alliance conclus par les commerçants avec les chefs côtiers n'apparaissent plus suffisants pour approvisionner les pays industrialisés, notamment en huile de palme (3). D'autre part, les

(1) Ex-capitaine britannique, John LILLEY fut le premier commerçant européen à résider en permanence à Douala. Il y vécut en grand polygame, plus de 25 ans, et parlait le dwala. Jaap Van SLAGEREN - 1972 - Les origines de l'Eglise Evangélique du Cameroun. Yaoundé, éd. Clé, 298 p. - p. 13

(2) Van SLAGEREN, op. cité, p. 27

(3) Les commerçants européens achetaient aussi des ivoires et des bois rares (ébène, bois rouge, etc...). Parallèlement, le trafic des esclaves continuait clandestinement.

grandes firmes cherchent à vendre de plus en plus du sel et des biens manufacturés (armes, alcool, quincaillerie, tissus, etc...).

Sur les côtes camerounaises, les firmes allemandes Woermann et Jantzen Thormählen sont solidement implantées, notamment dans l'estuaire du Wouri, à Bimbia et à Victoria. Sur les directives d'Adolf WOERMANN surnommé, "le roi de Hambourg", Edouard SCHMIDT, agent de la firme Woermann à Douala, essaie de conclure ~~secretement~~ des traités d'annexion avec les chefs qui s'étaient endettés vis à vis de la firme Woermann. Cette tentative échouera et ~~Edouard~~ SCHMIDT réussira seulement à renforcer ses relations avec le Chef AKWA par un traité classique. Dès lors, Adolf WOERMANN insistera auprès du Ministère allemand des Affaires Etrangères pour qu'une intervention diplomatique aboutisse à un traité d'annexion. Avant lui, en 1882, un marchand de tabac de Brême, Franz Adolf LUDENTZ, avait déjà demandé au gouvernement allemand sa protection pour la fondation d'une factorie sur un point quelconque de la côte occidentale d'Afrique.

Le 11 juillet 1884, le Consul Général Impérial Eugen NATCHIGAL arrive à bord de la "Moewe" à l'embouchure du Wouri, et le 14 juillet, les chefs AKWA et DEIDO signent un traité de protectorat avec l'Allemagne. Plus précisément, le traité est signé par les commerçants allemands : SCHMIDT au nom de la firme Woermann et Johannes VOSS au nom de la firme Jantzen et Thormählen. Le Consul NATCHIGAL hissa ensuite le drapeau allemand (1).

Si les Dwala ne comprirent pas tout de suite la portée d'un traité de protectorat, il n'en était pas de même des commerçants allemands qui avaient prémédité l'opération.

Ceux-ci entrevoyaient déjà l'introduction d'une économie de grandes plantations susceptible d'approvisionner abondamment l'Europe en matière premières. Dans une lettre confidentielle à Edouard SCHMIDT en date du 6 mai 1884 - donc avant l'intervention diplomatique allemande - Adolf WOERMANN dévoile ses projets :

(1) Van SLAGEREN, op. cité, p. 38

" En même temps que la cession de la souveraineté, vous devez essayer par tous les moyens possibles d'acquérir de vastes terres comme propriété privée. Lorsque le pays sera devenu allemand, plusieurs compagnies essayeront d'établir des plantations extensives. Nous serons en mesure de revendre ces terres. Vous devez naturellement essayer d'acheter le moins cher possible. On peut devenir propriétaire pour presque rien" (1).

Cette impatience des commerçants européens marque la fin de l'économie pré-coloniale de traite. Désormais, les facteurs de production de l'économie coloniale vont se mettre en place :

- acquisition par décision administrative des superficies nécessaires,
- mise en place d'une infrastructure routière et ferroviaire pour la collecte et l'évacuation des produits,
- recrutement de main d'oeuvre,
- scolarisation pour la formation d'employés subalternes.

La colonisation ne se contentera pas d'ailleurs de briser le monopole des côtiers, elle alla jusqu'à prendre des décrets pour écarter toute concurrence de la part de ces populations déjà expérimentées aux transactions commerciales : le 19 juin 1895, le pouvoir colonial interdit aux Dwala de faire du commerce sur la Sanaga ! (2)

(1) Cette lettre est citée par S.G. ARDENER, 1968, Eye-Witnesses to the annexation of Cameroon, 1883-1887 - Buëa : p. 84

Van SLAGEREN qui reproduit ce texte, ajoute : "Il est vrai que SCHMIDT n'atteignit pas le succès immédiat que WOERMANN attendait de lui. Mais plus tard WOERMANN sût s'enrichir par des investissements rentables dans des entreprises telles que des banques commerciales, des compagnies d'assurances, des exploitations de voies ferrées, le trafic d'armes, et des plantations."
p. 41

(2) MVENG E. - Histoire du Cameroun - 1963, Paris Ed, Présence Africaine, 533 p., (p. 326)

2 - L'accaparement des terres -

L'administration coloniale va procéder à une véritable distribution des terres aux compagnies qui veulent ouvrir de grandes plantations. Les terres distribuées sont choisies en fonction de leur fertilité et de leur proximité par rapport aux voies de communication. Cette politique de concession se fait au détriment des patrimoines fonciers des communautés autochtones et entraîne souvent un déguerpissement d'une partie de la population.

Les deux premiers gouverneurs allemands, Von SODEN (1885-1891) et Von ZEL ZIMMERER (1891-1895) vont élargir l'implantation côtière des Allemands. Le premier fit prospector les flancs du Mont Cameroun par Von PUTTKAMER (le futur gouverneur) et KRABBE. La région de Victoria qui était sous influence ^{britannique} est transférée à l'Allemagne et les firmes Woermann et Jantzen Thormählen s'y installent. Par ailleurs, Von SODEN soutient les expéditions d'Eugen ZINTGRAFF à Bali. A la fin de 1886 et au début de 1887, ce dernier établit une station à Barombi (région de Kumba); et en janvier 1889 il entrera en relation avec le Chef des Bali, Von GALEGA. ZINTGRAFF y retournera en 1890 et 1891.

Von ZIMMERER freinera la pénétration coloniale en direction des plateaux. HUTTER est rappelé le 4 janvier 1893 de la station de Balihurg, à la suite d'un conflit opposant ZINTGRAFF au gouverneur allemand. Von ZIMMERER préférera la continuation d'une politique côtière en direction de la Sanaga Maritime, en pays Bakoko, Malimba et Basa. Ce sera cependant sous son gouvernement que le pays bakwéri sera militairement conquis, ouvrant les flancs du Mont Cameroun aux convoitises des compagnies privées.

" La pénétration dans la région du Mont Cameroun fut plutôt ingrate : montagnes, hostilité des habitants, absence de rivières navigables sur un long parcours. L'expérience des contacts avec les populations des environs de Victoria fut marquée par un désastre. A une trentaine de kilomètres vers l'intérieur, sur les flancs du Mont Cameroun, à près de mille mètres d'altitude, vivaient les clans kpe des villages de Sofo (Soppo) et Gbea (Buéa). La population, disent les traditions locales, aurait accueilli un missionnaire protestant qui assista à l'une de ces

épreuves au poison si courantes alors dans les tribunaux coutumiers. La victime qui ne vomissait pas son poison était déclarée coupable et pendue. Le missionnaire rapporta l'affaire au poste allemand de Victoria. Une expédition fut aussitôt décidée. C'était en 1891. Von GRAVENREUTH partit avec des tirailleurs dahoméens. Or des gens venus de la ville avaient prévenu le chef KUVA LIKENYE qui se mit en position de défense avec ses hommes. Une barricade fut dressée et une sentinelle placée qui devait donner le signal au son de la cloche d'alarme. Von GRAVENREUTH, suivi de ses hommes, arriva devant la barricade qu'il voulut forcer. La cloche retentit; KUVA LIKENYE et ses hommes surgirent; l'officier allemand, surpris, fut abattu avant d'avoir pu réagir. Ce début malheureux créa entre Allemands et gens de Buéa une tension qui dura des années. En 1894, une dernière expédition allemande mit fin à la résistance des montagnards, et l'année suivante, un traité extrêmement dur leur fut imposé. Expropriés de leurs terres, obligés de payer une lourde rançon, ils furent de plus en plus employés à construire la future capitale, la ville de Buéa." (E. MVENG, p. 297-98).

1895 marque, pour le Cameroun, le passage de l'économie de traite à l'économie de plantation. La pénétration coloniale avait jusqu'à présent permis le déblocage des activités commerciales : les commerçants européens pouvaient entrer directement en relation avec les populations de l'intérieur. C'est à partir de 1895 qu'on va assister à la mise en place d'une économie de plantation, c'est à dire à la gestion directe par le capitalisme d'unité de production.

Von PUTTKAMER, qui sera gouverneur de 1895 à 1907, pratiquera, à l'inverse de son prédécesseur, une politique de pénétration et il encouragera l'ouverture de grandes plantations. Il a d'ailleurs les moyens de cette politique :

- le pays bakwéri vient d'être conquis militairement, livrant ainsi à l'occupant les terres fertiles du Mont Cameroun.
- le 15 juin 1896 paraît une ordonnance impériale qui crée au Cameroun des terres dites de la Couronne.

" Sous réserve de droits de propriété ou d'autres droits réels que des particuliers ou des personnes morales, que des chefs ou des collectivités indigènes pourraient prouver, de même que sous réserve des droits d'occupation de tiers fondés sur des contrats passés avec le Gouvernement impérial, toute terre à l'intérieur du territoire de protectorat du Kamerun est terre de la Couronne comme étant sans maître, sa propriété échoit à l'Empire" (texte cité par E. MVENG p.340)

- La recherche scientifique, elle-même est au service d'une telle politique. Un jardin botanique a été inauguré à Victoria par Von SODEN, et des recherches y sont entreprises pour améliorer les produits vivriers et découvrir de nouvelles méthodes de culture qui permettront l'exploitation des vastes terres camerounaises.

" La botanique avait déjà eu un représentant allemand avant la période coloniale, dans la personne du Dr. Mann. Les services immédiats qu'elle pouvait rendre lui attirèrent les faveurs de tous les côtés, et chaque expédition compta parmi ses membres un spécialiste de cette science : Braun en 1887 accompagne le groupe parti de Grand-Batanga; à Barombi, Konradt a pour unique compagne son jardinier Standt. A Victoria et à Buéa, les pépinières abritaient de véritables laboratoires. C'est là que le Dr. Preuss s'est illustré. Une des premières découvertes faites au Cameroun avant l'installation définitive des Allemands fut l'existence de plusieurs variétés de plantes à caoutchouc. Une d'elles, la *Kichsia élastica*, fut sélectionnée et soumise dans les jardins botaniques, à des essais d'amélioration jusqu'en 1906 où elle fut supplantée par l'hévéa *barsilliensis*. Le cacao suivit des traitements analogues et le Dr. Preuss, en 1897, dix ans après les premiers essais de culture réalisés à Bimbia, puis au jardin botanique, déclarait que le sol du mont Cameroun offrait toutes les garanties pour la réussite du cacao" (E. MVENG p. 335)

C'est donc à partir des années 1895 que les premières unités de production capitaliste vont se mettre en place. En 1898, la W.A.P.V. (West Afrikanische Pflanzungsgesellschaft Victoria) reçoit de l'administration une donation de 10.000 ha des meilleures terres occupées par les Bakwéri. Dans les années suivantes cette même société recevra une concession de 100.000 ha. La W.A.P.V. exercera une telle pression sur les terres qu'elle entrera en violent conflit avec la Mission de Bâle à propos d'un terrain de 20 ha que celle-ci avait reçu de l'administration. Sur cet important domaine situé à Buéa, en pays bakwéri, était envisagé la fondation d'une station missionnaire avec séminaire et la création d'un village de chrétiens. Ultérieurement la Mission de Bâle voulait multiplier de tels villages dans tout le pays bakwéri. L'administration prit le parti de la W.A.P.V. et réduisit la concession de la Mission de Bâle (1).

(1) Van SLAGEREN, op. cité. p. 68

D'autres sociétés capitalistes sont constituées à cette même époque, mais elles ont une vocation plutôt commerciale. Tel est le cas des grandes compagnies : la Süd-Kamerun Gesellschaft qui en 1898 reçoit un vaste territoire de 5.000.000 ha. à l'est de la Sanaga (superficie qui sera réduite à 1.500.000 ha. en 1905 sur la pression du parlement allemand); et la Nord-West Kamerun Gesellschaft qui en 1899 reçoit 100.000 km² correspondant à la région des plateaux de l'Ouest (1). La Süd-Kamerun Gesellschaft établira le monopole allemand en ce qui concerne la commercialisation de l'ivoire et du caoutchouc. En plus de ses activités commerciales, la Nord-West Kamerun Gesellschaft élaborera cependant des projets de grandes plantations dans la vallée du Noun. La guerre 14-18 empêchera la réalisation de ces projets.

Les grandes plantations de l'époque allemande resteront circonscrites à la zone côtière. Outre la région de Buéa, celle de Yabassi verra l'installation de nombreuses plantations. De part et d'autre du Wouri on peut voir encore d'anciennes cacaoyères abandonnées qui datent de la période allemande. Une plantation fut même ouverte en 1913 à une cinquantaine de kilomètres au nord de Yabassi, à Nkondjok, sur un plateau basaltique qui avait déjà été repéré par les premières tournées administratives (2). Le Wouri se trouvait ainsi renforcé dans son rôle d'évacuation des produits tropicaux.

Sous l'administration française, l'axe du Wouri et la région de Yabassi vont rester une zone de grandes plantations. En 1931, malgré la crise économique des années 1928-30, un rapport administratif note encore la présence de grandes plantations

-
- (1) Dès 1900, le Capitaine RAMSAY, agent de la G.N.W.K. entame ses prospections et arrive à Bali.
 - (2) il s'agit de la plantation Kuntz à Sahé, immédiatement au sud-ouest du centre administratif actuel de Nkondjok
 - (3) Archives Nationales APA. 11798 A. Rapport annuel 1931, Yabassi

- Hayward et Robins : 141 ha. de part et d'autre du Wouri, dont 50 ha. sont exploités en cacaoyers et bananiers. Cette compagnie dispose en outre de plus 100 ha. de palmeraie naturelle.
- John Holt : 139 ha. sur la rive droite, dont 110 ha. sont plantés en hévéas (1).
- Lovet : 20 ha. de bananiers et de cacaoyers.

La réalisation du C.F.N., le Chemin de Fer du Nord, de Bonabéri à Nkongsamba, va offrir une nouvelle zone aux entreprises capitalistes désireuses d'ouvrir de vastes plantations, des chantiers forestiers, ou d'installer des ranchs d'élevage. L'inauguration de cette voie ferrée aura lieu le 11 avril 1911, et c'est principalement sous l'administration française - à partir des années 20 - que commencera la mise en valeur de cette région. Outre un axe de communication efficace, ces entreprises capitalistes bénéficient de sols fertiles (la région est volcanique) et de terrains relativement plats.

A partir des archives nationales nous avons pu avoir quelques informations sur les unités de production capitaliste de l'Arrondissement de Manjo, dans les années 1930-40. Il resterait à faire un recensement exhaustif de toutes les sociétés qui sont intervenues dans le Mungo, mais un tel travail déborde le cadre de l'étude présente qui vise seulement à être une introduction. Les quelques données que nous disposons à propos de la région de Manjo, suffisent cependant à nous faire une idée de l'impact de ces sociétés capitalistes. Chantiers forestiers, ranchs d'élevage et grandes plantations accaparent une partie non négligeable des terres du Mungo. Nous allons en donner quelques exemples :

a) Les chantiers forestiers :

En 1933, à Nlohé, M. BONDAN sollicite un permis de coupe situé à 5 km. à l'est de la voie ferrée. Trois essences sont exportables : l'Iroko, l'acajou et le framino (2). A la même date, M. CARBONNIER est exploitant forestier à Lalá.

(1) A la date de ce recensement, ces hévéas ne sont pas exploités à cause des cours trop bas.

(2) En décembre 1937, une visite de la réserve forestière au nord-ouest de Loum recense les essences suivantes : Sapelli, édou assié, timbi, iroko, ayous, babinga, (APA 11797/A Nkongsamba, Rapport de tournée agricole, décembre 1937).

Au nord de Manjo, à Manengoteng, la coupe de bois de MM JOLLY et CARBONNIER renferme des peuplements importants de timbis et d'iroko (sapelli et mahogany en moindre quantité) (1).

b) Les ranchs d'élevage :

Seule la partie septentrionale du Mungo a été concernée par cette activité. Les flancs du manengouba sont en effet propices à l'élevage et, très tôt, l'administration les réserva à cet usage. En 1936, un rapport administratif précise : "comme les plantations de caféiers arabica ne cessaient de monter à l'assaut des hauteurs et d'accaparer les meilleures terres, il a été décidé de fermer le Manengouba à l'octroi de toutes concessions et de le réserver à l'élevage du gros bétail". (2)

Quelques années plus tard, la Pastorale, société d'élevage, s'installait.

c) Les grandes plantations :

En 1936, 128 concessions rurales avaient été accordées par l'administration dans la région du Mungo, le long du C.F.N. et de la route Nkongsamba-Bafang. Sur ces 128 concessions, 94 avaient été accordées à des européens, 28 à des camerounais, et 6 à des missions chrétiennes (2).

Dans la région de Manjo, la plus grande plantation est celle de M. ARCONDO en bordure du C.F.N. et de la route. En 1938, cette plantation possédait 68 000 pieds de café robusta en production et livrait mensuellement 4 000 régimes de bananes (3). Quatre km de piste sillonnaient la plantation et une aire de séchage de 900 m² avait été cimentée.

Une autre plantation, celle de M. MANGOU est située sur le flanc du Mont Koupé, à 765 m d'altitude. C'est une bananeraie de 300 ha dont 25 ha portent également des caféiers robusta. Enfin M. MARION avait demandé en 1937, une concession dans les environs de Manjo.

(1) même référence que la note précédente

(2) Archives IRCAM, Rapport administratif de 1936. III, 992

(3) 40ha. de bananiers ~~ombrageant~~ les jeunes caféiers.

Plus au sud, dans l'arrondissement de Loum, on recense en 1959, à la veille de l'Indépendance, jusqu'à 21 grandes plantations pour un total de 8 844 ha. Les principales exploitations sont la S.P.N.P. de Nyombé avec 4 729 ha à elle seule, Nassif à Loum-Chantier, la Mission Catholique de Penja avec 63 ha., etc... (1)

Ces quelques exemples indiquent comment l'introduction d'unités de production capitaliste conduit à un accaparement important de terres. Il faudrait ajouter à ces entreprises capitalistes, les besoins en terres de l'administration et des missions chrétiennes. Les besoins de ces dernières, notamment, sont loin d'être négligeables d'après ce que nous avons vu précédemment à propos de la Mission de Bâle et de la Mission Catholique de Penja. Enfin, de nombreux Dwala ouvrirent des plantations dans le Mungo et dans la région de Yabassi et utilisèrent de la main d'oeuvre agricole, participant ainsi à la diffusion du mode de production capitaliste. Nous reviendront ultérieurement sur ce phénomène dwala.

Certes, la densité démographique au début du XXème, c'est-à-dire avant que n'opèrent les mouvements migratoires, n'était pas très élevée dans la région du Mungo. Des terres étaient disponibles. Cependant les multiples interventions externes que nous venons d'évoquer portaient sur les terres fertiles et bien situées par rapport à l'axe routier et ferroviaire du Mungo. Elles restreignirent les superficies contrôlées par les populations autochtones. Celles-ci ne furent pas expropriées comme dans le cas bakwéri, mais elles furent stabilisées dans les "réserves". Dès la construction du C.F.N. l'administration allemande avait prévue des zones "réservées" aux autochtones, à l'intérieur desquelles des concessions ne devaient pas être accordées sauf en cas d'intérêt public. Ces zones coïncidaient avec les terroirs villageois existants. En 1924, l'administration française reprend à son compte ce projet, et l'étend à tous les points importants et aux environs des plantations. Présentée comme une mesure de protection des populations autochtones, cette politique des "réserves indigènes" favorise, en fait, l'installation des unités de production capitaliste.

L'avenir des populations autochtones est d'ailleurs perçu d'une façon statique : les superficies ne tiennent pas suffisamment compte d'un éventuel accroissement démographique et des mouvements migratoires internes, par exemple la

(1) HAMANI Gabriel - la colonisation agricole des Bamiléké dans l'Arrondissement de Loum - 1967, Yaoundé, Université de Yaoundé, D.E.S. de Géographie p.64

création de nouveaux villages. L'optique est en outre limitative : les territoires de chasse et de cueillette ne sont pas pris en considération car ce qui intéresse le pouvoir colonial c'est essentiellement la production, par les populations autochtones, de produits vivriers afin de pourvoir à l'alimentation des travailleurs des grandes plantations capitalistes et des habitants des centres administratifs.

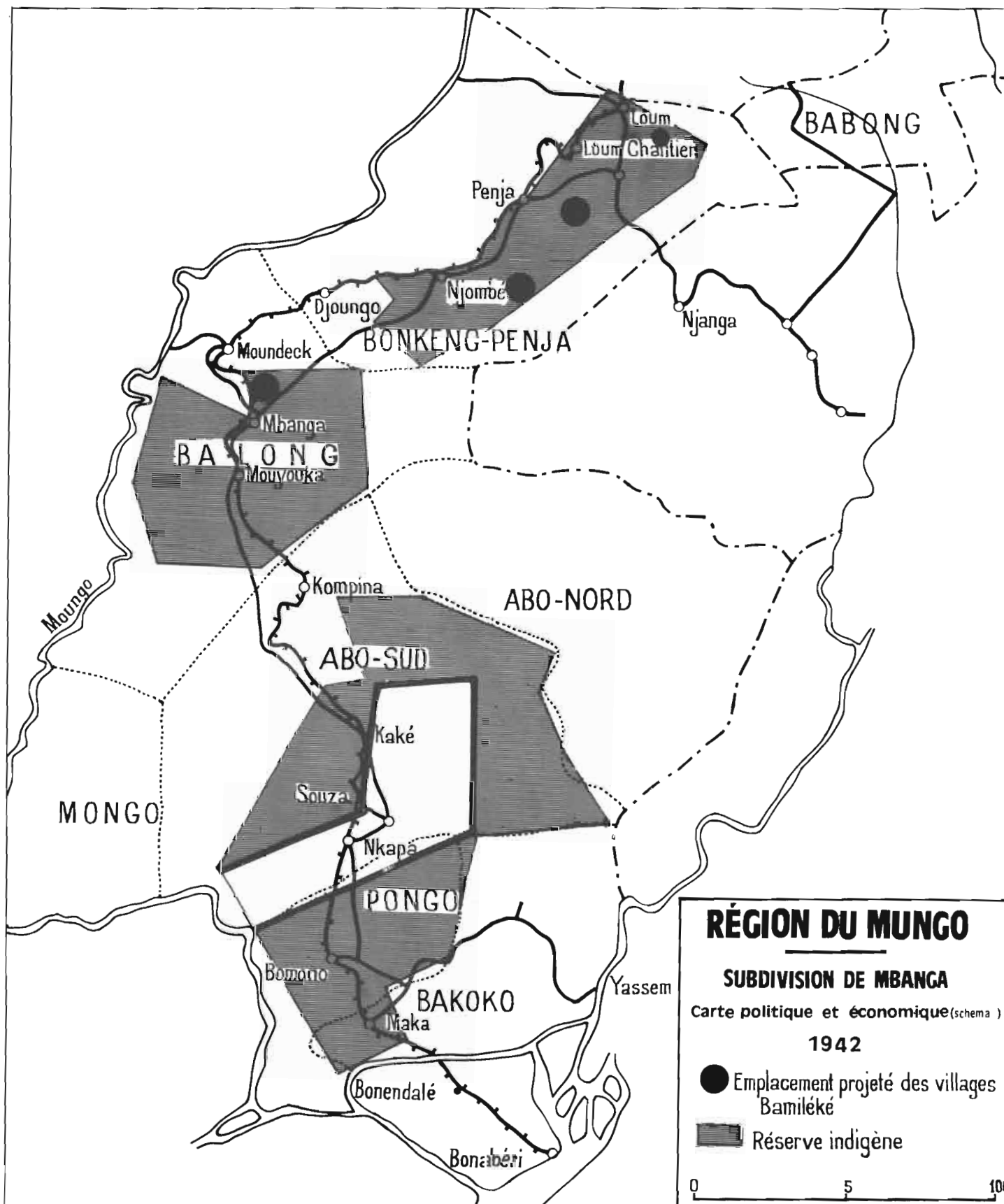
La politique des réserves indigènes apparaît encore plus statique si l'on tient compte des mouvements migratoires. Cela signifie en effet, que les zones d'immigration seront circonscrites aux réserves indigènes : leur densité démographique va s'élever rapidement.

Un rapport de l'Administrateur RAYNAUD en 1942, concernant la Subdivision de Mbanga, est accompagné d'une carte délimitant les réserves indigènes de la partie méridionale du Mungo. Nous constatons que les densités sont, partout, relativement fortes.

TABLEAU N° 11.- Densité démographique des réserves indigènes
Subdivision de Mbanga, 1942
d'après A. RAYNAUD

Cantons	Réserves indigènes				
	Superficie!	Population totale		Totale	Densité
	en km ²	Autoch-	Bamiléké		au km ²
		tones.			
Bonkeng-Penja	96	2 051	4 565	6 616	69
Balong	79	2 849	3 586	6 435	81,5
Abo-Sud	114	7 562	702	8 264	72
Abo-Nord	/	4 731	51	4 782	/
Pongo-Bakoko	130	11 031	726	11 757	90

Source: rapport administratif de A. RAYNAUD, 1942,
Archives IRCAM.



Le problème foncier du Mungo a été souvent présenté comme un affrontement inter-ethnique entre autochtones et immigrants. En fait, cet affrontement n'a lieu que sur une partie restreinte du territoire du Mungo. Les litiges fonciers sont nés des mouvements migratoires parce que ceux-ci ont rapidement saturé l'espace qui restait encore disponible. Avant le rapport de force entre immigrants et autochtones, il faut placer un autre rapport de force: la domination des communautés rurales autochtones du Mungo par l'économie capitaliste.

3 - La mise en place d'une infrastructure routière et ferroviaire -

La mise en valeur des terres acquises par les sociétés capitalistes exige d'abord l'existence d'un réseau de voies de communication.

Au début de la période coloniale, les voies navigables jouèrent un grand rôle. Déjà utilisées par l'économie de traite, à l'époque pré-coloniale, elles continuent de servir. Nous avons déjà vu à propos de l'histoire des Manéhas que les biefs navigables permettaient parfois de remonter très loin à l'intérieur des terres : jusqu'à Mundamé par le Mungo (r.) (1) et jusqu'à Nyanga par le Wouri (r.) et la Dibombé (r.). A l'époque allemande, le caoutchouc et l'ébène étaient évacués par le port de Nyanga. Mais c'est surtout sur l'axe fluvial du Wouri, jusqu'à Yabassi, que le trafic est le plus dense. En 1922, le missionnaire NICOD qui allait s'installer à Yabassi croise plusieurs embarcations : "quelques embarcations, venant de Yabassi, massives et lourdes, conduites par des hommes fortement musclés et presque nus, descendent, vers la mer, des barils d'huile de palme, des sacs de cacao et de palmistes, les principaux produits d'exportation" (2).

(1) Voici le récit d'un administrateur qui en 1933, descend le Mungo (r.) en pirogue: "Une constatation heureuse qui frappe le voyageur et tout à notre avantage. Le côté anglais est triste et délaissé alors que la rive française est souriante et jalonnée d'embarcadères à la mode indigène; les plantations de cacaoyers sont superbes et très bien entretenues. La population riveraine entière descend hebdomadairement à Douala en pirogue. Ce sont des évolués, et ce fait ne doit pas être étranger à la compréhension rapide des mesures préconisées pour la bonne culture du cacao et le nettoyage des cacaoyères.

Ces indigènes descendent à Douala pour vendre des bananes, du cacao et des palmistes et le fleuve est sillonné de grandes pirogues chargées jusqu'au ras de l'eau d'où seuls émergent : des régimes de bananes et un indigène assis à la poupe qui fume une courte pipe et qui pagaie deux fois à droite et deux fois à gauche. Pareilles à des sampangs elles filent, car elles ont le fort courant pour elles, et c'est du plus heureux effet. Et le Mont Cameroun, dans le fond du décor, émerge imposant". (Rapport de tournée, juin 1933 - APA 11798/K)

En 1930, on recense 17 factoreries à Yabassi dont 9 sont gérées directement par des européens (1). Ces maisons de commerce achètent les produits de l'intérieur, notamment des palmistes, qui leur sont apportés par des indigènes. La concurrence est vive et chaque maison de commerce entretient une pirogue sur le Wouri pour faciliter le passage de la clientèle (2).

Entre Douala et Yabassi, sur les rives du Wouri, on observe même quelques maisons bâties par des européens. Elles durent être cependant abandonnées car le commerce s'y est révélé moins lucratif qu'à Yabassi même, et la vallée du Wouri est infestée de moustiques (H. NICOD, p.152).

Cependant, avec le développement du Mungo, la région de Yabassi va perdre de son importance. Elle ne se relèvera pas de la crise économique des années 30. En 1930, 4 maisons de commerce sur les 17 que nous venons de citer, ont déjà fermé leur porte, et les gérants européens laissent la place à des camerounais (3). Aujourd'hui, Yabassi ne présente plus qu'un quai sans animation, où seul le bac effectue des va et vient. Et ce n'est pas sans nostalgie que l'on contemple l'alignement des grands palmiers qui bordent le quai et les grandes bâtisses abandonnées du quartier commercial.

suite noté (1) de la page précédente.

Cette navigation n'était pas limitée aux pirogues. Le chef de circonscription de Mbanga notait en 1927: "La rivière est parcourue journellement par des remorqueurs et des chalands appartenant à diverses installations allemandes situées sur la rive droite et fréquentant les ports anglais; ces remorqueurs remontent jusqu'à Mundame-beach, en face de Moundek... On ne peut que regretter, lorsqu'on croise cette flottille étrangère, de ne pas voir flotter aussi le pavillon français" (APA 11799/D. Rapport 3ème tri. 1927). Le Mungo permettait aussi l'évacuation de trains de billes depuis les coupes situées plus près du fleuve jusqu'à Bonabéri.

(2) H. NICOD - sur les sentiers de l'Afrique Equatoriale - s.d., Paris, ed. Société des Missions Evangéliques. p. 117.

(1) Cie FAO, Cie C.S.O. (2 succursales), B.L.N., Mas, Bouvier, John Holt et Cie (7 succursales), Heyward et Robins (4 succursales) Miller et Brothers, Hatton et Cookson, Patterson et Zochonis, Dékage, S.H.O. (fermée en 1930), Conco-Cameroun (fermée), Maison C.A.S.C. (fermée), S.C.O.A. (en construction), plus deux commerces dont les propriétaires sont camerounais: MM. EKAME SAME et NANGA BEYOKO.

(2) L'Administration de son côté entretient 4 pirogues pour le passage du Wouri. Elle critique le système des pirogues des maisons de commerce dans la mesure où il permet à celles-ci d'exercer des pressions sur la clientèle: "les indigènes se croient obligés de porter leurs produits chez le commerçant dont la pirogue leur a assuré le passage" (Archives Nationales, APA 11798/C, circonscription de Yabassi, Rapport trimestriel 2/1931).

(3) "Les transactions commerciales ont de beaucoup diminué dans le centre de Yabassi, les maisons de commerce réduisent au minimum leurs frais généraux, elles licencient du personnel indigène, et ont en général diminué de 15 à 20 % les salaires de leurs employés et manoeuvres. Elles ont remplacé par du personnel indigène, quatre européens gérants de factorie" (Archives Nationales, APA 11798/C, Circonscription de Yabassi, Rapport Trimestriel 2/1931).

Le choix du Mungo pour la construction d'une voie ferrée signifie la condamnation de la région de Yabassi. L'arrière-pays de Yabassi est en effet difficilement praticable pour des voies de communication modernes. C'est une pénéplaine où le réseau hydrographique, très encaissé, emprunte les multiples fractures orthogonales du socle, suivant un tracé "en baïonnette". L'altitude n'est jamais très élevée mais le relief est très mouvementé et la traversée des principales rivières exige la construction d'ouvrages d'art importants (1). Enfin le nord de l'arrondissement actuel de Nkondjok communique difficilement avec le Pays bamiléké qui se termine par un rebord particulièrement abrupt.

Après l'abandon de divers projets de pénétration, ce n'est qu'en 1955 que Nkondjok fut érigé en poste administratif (accessible seulement à pieds) et promu ensuite au rang de sous-préfecture dans le cadre de l'Opération Yabassi-Bafang.

La région du Mungo, au contraire, présente de vastes étendues planes où les sols sont souvent de bonne ou de très bonne qualité. C'est donc là que l'administration coloniale va concentrer ses efforts sur le plan des infrastructures ferroviaires et routière... Dès 1911 le chemin de fer du Nord fonctionnait sur les 160 km. de Bonabéri à Nkongsamba. Sur le chemin de fer du Centre, la station d'Eséka, à 173 km. de Douala, fut ouverte au trafic en juin 1914, mais il fallut attendre ensuite 1927 pour que le rail atteignît Yaoundé.

La voie ferrée du Mungo va être doublée d'un axe routier, ce dernier ne sera réalisé que progressivement puisque dans les années 30 on est encore à construire des ponts dans la région de Manjo.

En 1933, les planteurs de cette région demandent qu'une piste automobilisable rejoigne Manengolé à Nlohé, prolongeant ainsi vers le sud celle de Nkongsamba à Manengolé (soit 20 km) qui vient d'être faite l'année précédente. A la même date,

(1) C'est très récemment, 1967 pour la Mabombé, et 1970 pour le Nkam à Tombassala que furent lancés des ponts sur ces rivières que l'on ne traversait jusqu'alors que par des ponts de liane lorsqu'il n'était pas possible de passer à gué. Un autre pont sur le Nkam, à Yabassi cette fois, est actuellement en construction.

dans la partie méridionale du Mungo, la piste Mbanga-Nyombé n'est praticable que par des véhicules légers (1). En septembre 1937, la piste automobilisable de Bonabéri à Mbanga est toujours en chantier (2).

Les exploitants forestiers et les grands planteurs sont mis à contribution par l'administration pour améliorer cette infrastructure routière (3). Par exemple, ceux de la région de Manjo :

"BONDAN, exploitant forestier veut bien construire le pont traversant la Dibombé à Nlohé et fournir pour cette construction tous les bois nécessaires, ainsi que 20 fûts de ciment. M. CARBONNIER, exploitant forestier de Lala, se charge de son côté, de la construction du pont du Manengoteng. Il semble donc intéressant d'accepter cette offre, aucune dépense n'étant supportée par le Territoire" (Rapport de tournée du 28 au 2 septembre 1933, de l'administrateur adjoint CHARTON au Chef de Circonscription de Nkongsamba - Archives Nationales, APA 11798/H, Nkongsamba, 1933)

L'administrateur CHARTON poursuit :

"Nous nous sommes rendu ensuite sur la concession rurale demandée par M. ARCONDO. Ce terrain d'une superficie de 4 ha se trouve dans la réserve indigène Manéhas. M. ARCONDO se propose d'y installer un quai de chargement pour l'exportation des produits dessa plantation."

Les pistes secondaires sont également l'objet d'attention de la part des sociétés capitalistes. Elles jouent en effet un rôle important dans l'évacuation de la production. C'est ainsi qu'en 1934, un pont était construit par M. MINETTI entre Nlohé et Ngol ; et un autre par M. JOLLY entre Manengolé et Bakwat.

Enfin en 1938, un pont est construit à Nlohé, sur la rivière Dibombé achevant ainsi l'axe routier du Mungo.

(1) Archives Nationales, Rapport de tournée, 1933, Subdivision de Nkongsamba, APA11798/H

(2) APA 11797/A

(3) Selon l'alliance classique entre le capitalisme et l'administration.

(4) ~~Enfin, les dépenses de ce pont furent jugées trop lourdes pour M. BONDAN.~~ Ce dernier construisit à la place un pont sur la rivière Ntolé, et un bac fut mis en service, à côté du pont de lianes, pour traverser la Dibombé jusqu'en 1938. Archives Nationales, Rapport de tournée du 5 au 11 décembre 1934, Nkongsamba, APA 11797/B

C'est également dans les années 1930-1940 que la plupart des équipements sociaux se mettent en place.

Le chef lieu du département du Mungo, Nkongsamba, va être le premier bénéficiaire de ces équipements. En 1935, ce centre urbain est doté d'un dispensaire, d'une maternité et d'un hôpital en dur. A la même époque, une léproserie est construite à 7 km de là, près du village Baréko. Trois ans plus tard, en 1938, Nkongsamba s'enorgueillit d'une nouvelle gare. Sur le plan économique, une usine à café ouvrira ses portes le 1er février 1939.

Avec un décalage de temps, les autres centres du Mungo s'équipent également. Loum par exemple disposera d'un bureau de poste en 1937.

Pour être complet, il faudrait évoquer aussi l'effort de scolarisation en grande partie entre les mains des missions chrétiennes.

Tous ces équipements sociaux améliorent la capacité d'accueil des centres semi-urbains du Mungo qui s'échelonnent le long de la voie ferrée, et qui sont autant de zones d'immigration. Ils participent à l'entretien d'un marché de travail créé par les unités capitalistes de production.

4- Le marché de travail

Sociétés commerciales et unités de production capitalistes vont être grandes consommatrices de main d'oeuvre. Ceci explique que dès le début de la colonisation, le développement des régions côtières puis du Mungo va se faire en liaison étroite avec les plateaux de l'Ouest, lesquels sont pourvoyeurs de main d'oeuvre.

Les besoins en main d'oeuvre sont en effet abondants tant du côté des sociétés commerciales que des grandes plantations et chantiers forestiers.

Avant que n'existe la possibilité d'une circulation automobile, les sociétés commerciales ont eu recours au portage. B. NKUISSI (1) estime que de 500 à 1500 porteurs allaient et venaient chaque jour de Nkongsamba. En 1911, Nkongsamba est le terminus de la voie ferrée et les marchandises qui sont destinées aux plateaux de l'Ouest et au Nord du Cameroun (par Banyo), doivent être transportées à dos d'hommes.

Le commerce précoloniale avait trouvé une solution à ce problème de transport : les marchandises circulaient de groupe en groupe et il n'y avait donc pas formation de caravanes. Lorsque les distances à parcourir étaient plus longues, les esclaves qui étaient destinés à être vendus sur la côte, transportaient eux mêmes les autres produits de traite notamment les défenses d'ivoire. Avec la "paix coloniale", le commerce à longue distance devient possible, mais l'abolition de l'esclavage pose le problème du portage.

La nomination des chefs de village dans les sociétés acéphales et la confirmation des chefs traditionnels favorise le recrutement de porteurs :

" Le recrutement devait se faire par l'intermédiaire des chefs de village, surtout lorsque ceux-ci avaient une autorité indiscutée sur leurs sujets, ce qui était le cas dans le Bamileké, le Bamoun et l'Adamaoua. Ces chefs, touchaient une prime variable selon le nombre de porteurs et la durée de leur "service".

Il est possible et même probable que l'Administration et les commerçants aient cherché tôt à constituer leur propre "armée" de porteurs pour s'assurer un minimum d'indépendance et échapper aux inévitables marchandages avec les chefs locaux ... Enfin il faut croire qu'il y avait aussi des porteurs "indépendants", sorte de professionnels du métier offrant leurs services quand et à qui ils voulaient. Ceux-ci ne devaient se rencontrer que dans les agglomérations importantes ..." (B. NKUISSI, p. 68).

(1) B. NKUISSI, Nkongsamba, les années obscures de la Fondation de 1898 à 1923 - Essai de monographie urbaine 1967, Lille, Faculté des Lettres et Sciences Humaines - 156 p.

Au début le portage faisait partie des prestations de travail dues à l'administration. Marie Pauline THORBECKE, femme de l'ethnologue F. THORBECKE décrit naïvement le système de portage mis en place à partir de Nkongsamba :

" A Nkongsamba les porteurs passent naturellement la nuit à la belle étoile, autour d'un feu. La charge d'un porteur est de 25 à 30 kg. La mise en marche donne toujours de la paye. Ils se battent pour s'emparer des colis les plus légers. Durant toutes la durée du portage, il y a des éléments qui essaient de rester en arrière ou bien de s'échapper en brousse. A force de les régaler des "twenty five" (coups) la plupart d'entre eux se maintient pourtant correctement en file. A l'étape suivante a lieu le "chop palaver". Le fourrage est distribué par terre. Ce n'est qu'avec le fouet qu'on peut empêcher les gens de se jeter comme des bêtes sur la nourriture. Sur l'ordre "cargo for up" la marche continue. La caravane est placée sous le commandement d'un contremaître indigène. On souhaiterait n'avoir que des militaires pour le contrôle" (1)

La réglementation du portage fut tardive. Les premiers arrêtés concernant cette activité datent de 1916 et de 1917. L'arrêté du 27 octobre 1916 fixe le poids de bagages et le nombre de porteurs alloués aux militaires, fonctionnaires et assimilés se déplaçant sur ordre et pour raison de service dans le Cameroun. Ceux du 5 Août 1917 fixent le nombre réglementaire d'étapes entre divers postes (les étapes ne doivent pas dépasser 25 km. par jour), la charge maximum (30 kg se répartissant ainsi: 25 kgs de charge et 5 kg d'affaires personnelles car le porteur devait se nourrir selon ses propres moyens. La solde était de 1,75 f. par jour (non nourri) (2). Dans la pratique la réglementation n'était pas toujours respectée et les charges plus lourdes que prévues (3).

(1) Marie Pauline THORBECKE - Auf der Savanne, Tagebuch einer Kamerunreise (1911-1913), 1914 Berlin, cité par Van SLAGEREN, p. 88

(2) B. NKUISSI, p. 63

(3) B. NKUISSI précise : "Cette possibilité pour les porteurs de prendre avec eux 5 kg supplémentaires de charge à usage personnel donna lieu à de nombreux abus. Lorsqu'un porteur n'avait pas ses 5 kg personnels, souvent on lui donnait 5 kg supplémentaires de la charge commune. En fait dans la plupart des cas, les 25 kg maximum devinrent vite 30 kg minimum. L'Administration essaya avec plus ou moins de succès d'endiguer ces abus" (p. 64)

La main d'oeuvre prestataire est également utilisée par les chantiers routiers et ferroviaires. Ces derniers sont grands consommateurs de main d'oeuvre (plus de 2300 personnes travaillaient sur le chantier, manoeuvres originaires de Bamenda, Dschang ou Yabassi, et maçons ou charpentiers originaires de Bamenda).

Ce sont les grandes plantations qui vont utiliser le plus de travailleurs. La W.A.P.V. dont nous avons vu précédemment qu'elle exploitait une grande partie du pays bakwéri, employait à elle seule de 16 000 à 20 000 manoeuvres. Une des raisons de la première expédition de ZINTGRAFF à Bali, en 1889, était précisément d'atteindre une des régions les plus pourvoyeuses d'esclaves, dont susceptible de fournir de la main d'oeuvre aux futures plantations (1). Il s'agissait de greffer sur le trafic esclavagiste, le marché de travail créé par les unités de production capitalistes. ZINTGRAFF retournera à Bali, en 1896 avec la même obsession. Il fit alors cette démarche directement au compte de la W.A.P.V. dont il était le directeur. Les 200 jeunes de Bali à qui HUTTER avait donné une formation militaire de 1891 à 1893, les célèbres "tapenta" (2) servaient entre autres d'agents recruteurs. La chefferie Bagam qui entretenait également de bonnes relations avec l'administration allemande, servait elle aussi d'intermédiaire.

Au début, le besoin de main d'oeuvre est tel, que les agents camerounais qui travaillaient pour les sociétés allemandes étaient en droit de recruter eux mêmes de la main d'oeuvre, sans autorisation spéciale, dans les limites de leurs tribus d'origine (3). Un moment, la W.A.P.V. envisagea même l'importation d'une main d'oeuvre chinoise ! Mais ce projet fut finalement rejeté par le gouvernement allemand (4). Cette obsession de la main d'oeuvre ne fut sans doute pas étrangère à la chute de Von PUTTKAMER, en 1907. Les sociétés commerciales lui reprochent en effet de trop favoriser

-
- (1) Il s'agissait par ailleurs de drainer, au profit des Allemands l'ivoire et autres produits d'exportation qui transitaient par Mamfé et la Cross River et qui aboutissaient aux ports nigériens, notamment Calabar.
- (2) Bali reçut 2000 fusils et 80 000 cartouches pour asseoir sa domination sur les chefferies voisines. 200 jeunes gens étaient entraînés à la station de Baliburg selon les normes militaires européennes. Ils déambulaient fièrement à Bali et dans les environs avec un béret rouge et un uniforme. Le chef des Bali les utilisait tant pour sa politique interne qu'externe.
- (3) Van SLAGEREN, p. 59
- (4) Van SLAGEREN, p. 68

Le développement des grandes plantations: celles-ci les concurrencent durement pour le recrutement de la main-d'oeuvre. En outre elles paient leurs manoeuvres en nature (dont des bouteilles d'alcool !) et les obligent à s'approvisionner dans les échoppes des plantations, ce qui n'est pas dans l'intérêt des sociétés commerciales ! (1)

Dans une première phase, le recrutement de la main d'oeuvre se fera par le biais d'alliances privilégiées avec certains chefs; puis lorsque l'administration coloniale aura encadré toutes les populations, le recrutement se fera en grande partie sous la forme du travail prestataire. Ce dernier système se prolongera dans l'Ouest du Cameroun jusqu'en 1945 sous le couvert des Offices Réginaux de Travail. Créés en 1937 pour offrir des emplois salariés aux indigènes, ces organismes furent vite détournés de leur but officiel et servirent à alimenter en main d'oeuvre forcée les plantations européennes de la région de Foubot et celles de Nkongsamba. Mme I. DUGAST fut chargée en 1942 d'un rapport sur les travailleurs recrutés par ces offices. Elle révéla une situation de travail forcé par l'intermédiaire des chefs : "Les offices de travail devaient offrir des emplois aux populations, mais ils attendirent en vain les travailleurs qui ne vinrent pas. Alors, disons le mot, dès après quelques mois, s'organisa la chasse à l'homme" (2). En 1941, près de 3 000 travailleurs originaires de la Ménoua, du Haut-Nkam et du Ndé, avaient été embauchés de force dans les plantations de la région de Nkongsamba (3). L'effort de guerre demandé aux populations justifia le maintien d'un tel système jusqu'en 1946 (4).

(1) Van SLAGEREN, p. 73

(2) I. DUGAST - 1942 - Rapport sur les travailleurs recrutés - document dactylographié inédit

Van SLAGEREN évoque aussi ce travail obligatoire au profit des plantations européennes:

"Vers 1935 encore l'administration a cherché à utiliser le trop plein de la main d'oeuvre Bamiléké pour les bananeraies et des caféières appartenant aux colons de la région de Nkongsamba et pour les plantations de Foubot, où la Compagnie Ouest-Cameroun (C.O.C.) et bien d'autres planteurs européens reçurent en régie des terres aux dimensions importantes. Cela correspondait à l'idée du gouvernement français de pouvoir développer le Cameroun en favorisant la collaboration des initiatives privées avec les organismes administratifs. Plusieurs milliers d'hommes étaient dirigés par relèves semestrielles, puis trimestrielles vers ces travaux dits obligatoires. En 1942, 75 000 Bamiléké furent sacrifiés à l'appétit de 45 Européens de Foubot... Etant donné que les chefs fonctionnaient comme agents de recrutement de la main d'oeuvre forcée on comprend que celle-ci était de préférence cherchée dans le bas peuple. La Mission se plaignait même que les chefs fussent décidés à recruter des hommes monogames afin de protéger la famille païenne et d'éviter dans la mesure du possible toute insubordination du harem pendant l'absence ou au retour du mari. D'ailleurs même les notables finirent par ne plus être exemptés du travail forcé. Il est bien évident que l'impopularité des chefs, créée par le caractère autoritaire de "leurs nouveaux pouvoirs administratifs" ne cessait de s'aggraver". (p. 246).

(3) I. DUGAST - 1942 - op. précédemment cité

(4) Les travaux forcés furent abolis dans l'Union Française le 11 avril 1946.

Cependant, malgré le prolongement du travail forcé, sous le couvert des Offices Régionaux de Travail, ce fut le travail salarié qui prévalut très tôt dans la Mungo. Les sociétés privées sont alors soumises aux aléas de l'offre et de la demande et le rapport de force n'est pas toujours en leur faveur. En 1937, par exemple, la hausse de prix des produits d'exportation incite les populations à se consacrer davantage à leurs propres plantations individuelles et par contre coup à laisser tomber le travail salarié :

"La hausse subite des prix des produits d'exportation a été la cause certaine du départ presque aussi subit de bon nombre de travailleurs qui ont trouvé alors plus de profit, les uns, à s'occuper chez eux de leurs plantations quelle qu'elles soient, les autres, de la vente même des produits locaux. Les Bamiléké toujours soucieux de l'intérêt présent n'ont pas hésité à délaissier une tâche peu rémunérée en somme à l'instant où tout par ailleurs augmentait..." (Rapport administratif du Chef de la Subdivision de Nkongsamba, 1er trimestre 1937 - Archives Nationales APA 11797/B)

Certaines sociétés en tirent les conséquences et augmentent les salaires ce qui leur vaut les critiques de l'administration (1). La plupart entretiennent d'ailleurs une main d'oeuvre pléthorique afin d'avoir une réserve de main d'oeuvre chez eux pour utiliser le cas échéant et ne pas être pris au dépourvu (2). Enfin lorsque le recrutement devient difficile, les sociétés privées demandent l'intervention de l'administration; soit pour freiner la concurrence des sociétés britanniques installées de l'autre côté de la frontière qui presque toujours offraient des salaires supérieurs à ceux des sociétés du Cameroun français; soit pour organiser des tournées de propagande dans les villages environnants (3).

(1) Un rapport administratif signale comme mauvais exemple, la société Fiffes à Penja qui attire les nouveaux arrivants en leur offrant un plus fort salaire (Rapport (Rapport de tournée du 20 au 30 nov. 1936, Nkongsamba, APA 11797/B).

(2) Le même rapport administratif constate que "les manoeuvres ne sont pas suffisamment employés quant au temps de travail... il en résulte que 100 manoeuvres sont nécessaires pour faire le travail d'une plantation où la moitié régulièrement employées suffiraient". Les manoeuvres choisissent d'ailleurs les plantations où il y a le moins de contrainte au point de vue temps de travail et où la tâche journalière est réduite.

(3) Par exemple celle entreprise en 1937 en pays mbo et élong. Constatant que les autochtones désertaient moins les grandes plantations que les Bamiléké en 1937 c'est à dire l'année où les rapports administratifs signalent de graves difficultés de recrutement, le Chef de la Région du Mungo décida d'une tournée en pays mbo et élong : "Afin d'exercer la propagande prescrite par la circulaire n° 10 du 24 janv. dernier, j'ai donné des ordres à M. MENEZ pour qu'il se rende dans les régions mbo et élong, voisines de la zone la plus importante des plantations de café avec mission de faire comprendre aux indigènes la situation critique des planteurs européens causée par la pénurie de main d'oeuvre, et inciter les indigènes à venir s'engager chez les planteurs (au moins pour un certain temps) afin de sauver la récolte qui va se perdre sur pied..." Le résultat de cette tournée de propagande fut d'ailleurs nul car le Chef de Région du Mungo ajoute: "Une enquête que je viens de faire auprès des planteurs ne laisse aucun doute sur l'insuccès de nos démarches; pas un travailleur ne s'est présenté sur les plantations pour offrir ses services. De ce fait une quantité énorme de cerises resteront sur les caféiers. Si les conditions atmosphériques deviennent défavorables une bonne partie de la récolte sera irrémédiablement perdue" (lettre au Commissaire de la République - 1er mars 1937 -) (APA 11797/B).

Dans les années 1920-1930, ce sont surtout les coupes forestières qui utilisent de nombreux travailleurs. La crise de 1928-1932 entrainera le départ de cette main d'oeuvre, chacun retournant dans son village d'origine. Mais en 1932-34 a lieu un important appel d'offre avec le démarrage de la culture du café. A partir de cette date les caféiers remplacent les cacaoyers de la période allemande. A la même époque s'ouvrent de grandes plantations de bananiers (1).

Dans la région de Manjo, en 1934, exploitants forestiers et planteurs -- qui sont environ une dizaine (2) -- emploient de 1 000 à 1 200 manoeuvres.

Enfin nous ne pouvons terminer ce chapitre consacré au besoin de main d'oeuvre de l'économie coloniale, sans évoquer un problème marginale mais qui n'a pas été sans exacerber les autorités allemandes: celui de la composition des troupes militaires allemandes. Les allemands arrivèrent au Cameroun avec des originaires du Libéria (les "kruboy" spécialisés par ailleurs dans le chargement et le déchargement des navires européens), des Hausa, et surtout des Dahoméens (des esclaves qui avaient été rachetés). Les troupes dahoméennes réagirent contre les conditions qui leur étaient faites. Elles tuèrent un officier allemand et expulsèrent le Gouverneur de Douala. Le pouvoir colonial dû se passer de leur service et de nouvelles troupes furent recrutées dans le Soudan égyptien. Ce n'est que plus tard que commença la formation de recrues locales (3).

Le déplacement des travailleurs parfois accompagnés de leur famille, pour les besoins de l'économie capitaliste, va poser le problème de leur approvisionnement.

(1) Les bananeraies pour leur entretien et le portage des régimes exigent une main d'oeuvre abondante. En 1933, la plantation ESSASUM, dans la Subdivision de Nkongsamba, demande à elle seule l'autorisation de procéder au recrutement de 3000 travailleurs. (APA 11798/H)

(2) Tiesters, Mangou, Cafés Cameroun, Bondan, Coulaxides, Homérides, Jolly et Carbonnier, Minétti, Pons, Arcondo. (APA 11797/B Nkongsamba)

(3) Van SLAGEREN, p. 59

5 - L'approvisionnement des centres urbains et des camps de travailleurs -

Les rapports administratifs de la période coloniale expriment fréquemment le souci de préserver les cultures vivrières de la concurrence des cultures d'exportation. L'administration exhorte même les populations à augmenter leur production vivrière. Il s'agit en fait de faciliter l'approvisionnement des centres urbains et des camps de travailleurs où réside la main d'oeuvre des unités de production capitaliste.

Sur le plateau bamiléké, cette politique se traduira par une limitation de la caféiculture. Seuls les chefs et quelques notables recevront l'autorisation d'ouvrir des plantations.

Dans le Mungo, l'administration est attentive aux productions villageoises. Les macabos du Canton Manéhas sont commercialisés jusqu'à Douala (1). De la zone sous mandat britannique arrivent également des produits vivriers (macabos, etc...) et la route qui va de Loum à la frontière franco-britannique et qui fut construite en 1927, sert entre autres à l'écoulement de ces produits (2). Plus au nord, l'élevage de porcs des villages mbo alimente en viande le marché de Nkongsamba (3).

Parmi les populations autochtones elles-mêmes, certaines apparaissent plus spécialisées que d'autres dans cette production des cultures vivrières. A l'extrême, lorsque le site occupé ne permet pas le développement de l'économie de plantation, nous pouvons avoir une véritable division du travail économique de certains groupes. C'est par exemple le cas des Mwaménam, situés au nord-est du Canton Manéhas, et qui habitent les flancs accidentés du Manengouba. Les rapports administratifs sont élogieux pour les villages mwaménam:

(1) Rapport de tournée agricole en décembre 1937 dans le Canton Manéhas et au sud-est de Loum: "Les plantations vivrières sont développées dans ces régions qui en font un gros commerce (surtout de macabos) avec la région sud, Douala en particulier" (APA 11797/A, Nkongsamba)

(2) Un rapport administratif de 1933 évoque ce commerce à travers la frontière: "L'an dernier une importante quantité de macabo dont une partie venant de la zone anglaise a été dirigée sur les chantiers forestiers et Douala via Loum" (le même rapport signale aussi l'exportation de cacao par cette même voie de communication). La route "bakosi" de Loum à la frontière franco-britannique est praticable en auto en saison sèche depuis 1931. En 1933, elle était empierrée sur 4 km environ. (APA 11798/H, B/Nkongsamba 1933)

(3) APA 11798/H, Nkongsamba 1933

" Chaque village est clôturé par une haie vive et l'entrée est solidement barricadée, non contre l'agresseur mais pour empêcher le petit bétail de vagabonder ... L'élevage du petit bétail - (porcs et moutons) et la vente des macabos leur assurent des ressources suffisantes; aussi les plantations sont-elles assez peu étendues". (1934) (1)

Malgré cela, l'approvisionnement des multiples centres semi-urbains qui se sont formés à proximité de chaque gare du C.F.N., reste problématique. Un rapport administratif de 1936, se fait l'écho de la plainte des manoeuvres de la région de Nlohé, ces derniers se lamentent devant "la maigreur" du marché hebdomadaire de Nlohé ! (2)

Les travailleurs manquent parfois d'argent pour l'achat des vivres. Il arrive alors qu'ils se mettent à piller les champs vivriers. A Mbanga en 1927, les manoeuvres des plantations opèrent en bandes dans les champs des autochtones: "l'autochtone, s'il intervient, se fait assommer" (3). Afin de remédier à cette situation l'administration locale décide qu'à partir du 1er avril 1927, les planteurs devront nourrir leurs employés.

Une solution plus pacifique consiste, pour les travailleurs de plantation, à demander le prêt d'un champ pour qu'ils puissent cultiver eux-mêmes, ce qui était aussi un bon moyen de fixer la main d'oeuvre à proximité des grandes plantations.

6 - Les plantations individuelles. -

Dès le début de la colonisation, les plantations individuelles sont encouragées. Le cacaoyer, à l'époque allemande se répand dans tout le sud du Cameroun. Avec les palmistes, le cacao constitue alors un des principaux produits d'exportation.

(1) Rapport de tournée du 5 au 11 décembre 1934, de CHEVALLIER, Chef de la Subdivision de Nkongsamba. APA 11797/B.

(2) Rapport de tournée du 20 au 30 nov. 1936. APA 11797/B, Nkongsamba.

(3) APA 11799/D, Mbanga 1927.

La diffusion du café dans le Mungo, s'est faite à partir de 1931-32. Au nord de Mbanga, le café remplaça très vite le cacao. Afin d'éviter les risques d'une extension éventuelle des maladies à la suite d'un entretien insuffisant des plantations, l'administration obligea les planteurs indigènes à demander une autorisation préalable (arrêté du 31 juillet 1933) (1).

Ces plantations individuelles remplissent une double fonction. Elles procurent d'abord un revenu monétaire aux intéressés ce qui leur permet de payer l'impôt de capitation et d'être des clients potentiels des sociétés commerciales. Elles assurent par ailleurs un complément non négligeable aux exportations des unités de production capitaliste. Elles constituent en quelque sorte un volant de sécurité pour satisfaire les demandes du marché européen.

Cet aspect de complément aux grandes plantations européennes apparaît nettement dans la tentative de lancer des bananeraies indigènes, en vue de l'exportation. Cette tentative eut lieu vers les années 37, dans la région de Nlohé et de Loum. Les indigènes firent les frais de l'opération car les baisses de la demande se répercutèrent directement sur eux:

" Dans ces centres (Nlohé et Loum) la proximité du chemin de fer, de la route, et des plantations européennes ont incité les indigènes à planter des bananiers "Gros Michel", les planteurs européens leur ayant promis l'écoulement des régimes en les leur achetant. Aussi nous avons rencontré de nombreuses bananeraies dans des terrains très riches; malheureusement, la banane étant en ce moment contingentée, les européens n'en achètent plus et les régimes pourrissent sur place; nous leur avons conseillé de les remplacer par du plantain qui a toujours un débouché rémunérateur et sûr" (Rapport de tournée agricole, dec. 1937, Archives Nationales APA 11797/A).

Aujourd'hui encore, le lancement d'un complexe-agro-industriel s'accompagne souvent d'un projet concernant les exploitations agricoles environnantes. Celles-ci sont invitées à pratiquer la même culture que celle du complexe agro-industriel.

(1) La surveillance des plantations indigènes était souvent draconienne et les agents de l'agriculture n'hésitaient pas à faire arracher les pieds mal entretenus. Le système est d'ailleurs efficace car I. DUGAST note à propos des plantations bamiléké: "Disons tout de suite que la propreté des lotissements indigènes dépasse de beaucoup celle des plantations européennes..." (Rapport sur les travailleurs recrutés - 1942).

Cependant, les plantations individuelles vont devenir très vite autonomes du système de grandes plantations. Les grandes plantations se révèlent en effet fragiles vis à vis des aléas climatiques et surtout des variations des cours mondiaux. En période de crise économique par exemple celle de 1928-32 - elles doivent cesser toute activité. Les petites plantations individuelles apparaissent plus résistantes car l'exploitant peut toujours survivre grâce à sa production vivrière.

Finalement, l'administration coloniale va de plus en plus miser sur les plantations individuelles. Les autochtones sont sollicités, et dans les régions où des terres restent disponibles, l'administration va encourager l'immigration. Ces mouvements migratoires ne sont plus vus comme temporaires, mais on attend d'eux une immigration définitive sous la forme d'une colonisation agricole des espaces disponibles. Les autorités administratives du Mungo ne tarissent pas d'éloge vis à vis des immigrants bamiléké qui répondent à une telle politique. L'Administrateur RAYNAUD, entre autres, ne cache pas sa satisfaction ^{devant la fixation} des immigrants bamiléké dans les régions de Mbanga, immigrants qu'il considère comme plus travailleurs "... d'ici très peu de temps les autochtones seront absorbés et dépossédés par ce flux continue d'éléments étrangers. Dans l'intérêt économique et démographique de la Subdivision, il est à souhaiter que ce soit le plus tôt possible", et l'auteur de préciser cette dépossession : "le fait de voir peu à peu des cacaoyères de 10 à 15 hectares appartenant à quelques planteurs autochtones privilégiés, être divisées en parcelles et devenir la propriété des Bamiléké, doit être considéré comme un bien pour la collectivité et l'avenir économique du pays" (1).

La politique des plantations individuelles va donc devenir prioritaire. La plus grande partie des exportations en café et cacao proviendront de ces plantations individuelles. Le rôle de l'administration sera d'encadrer les planteurs afin d'assurer la qualité des produits et de stimuler l'ardeur au travail. Par ailleurs cette politique déclanchera dans le Mungo un important mouvement de colonisation agricole, intensifiant ainsi les mouvements migratoires que les grandes unités de production capitaliste avaient déjà suscitées

(1) Rapport du 15 août 1942, Subdivision de Mbanga. Archives IRCAM.

X

X X

Nous venons d'analyser les moyens par lesquels le capitalisme, dans le contexte de l'économie coloniale, oeuvrait pour alimenter les pays industrialisés en produits tropicaux. Accaparement des terres, mise en place des voies de communication, création d'un marché de travail, approvisionnement des travailleurs salariés par le développement de la production vivrière des populations autochtones, et enfin encadrement des planteurs individuels, sont les moyens d'une même politique économique. Nous constatons que celle-ci a provoqué dans le Mungo des mouvements de populations très importants: besoins en main d'oeuvre salariée des grandes unités de production capitaliste et colonisation agricole pour multiplier les plantations individuelles.

Il nous reste maintenant à décrire les modalités de ces mouvements migratoires.

.....

CHAPITRE 4. - LE PEUPEMENT DU MUNGO AU XXème SIECLE. -

1- Le Mungo, zone d'immigration.

- a) les planteurs dwala
- b) les commerçants hausa
- c) les "Y'aoundé" et les "Bafia"
- d) Nkongsamba, ville cosmopolite

2- La fixation des migrants bamiléké.

- a) la colonisation agricole bamiléké dans la région cacaoyère de Mbanga.
- b) la région de Nkongsamba.
- c) L'infiltration bamiléké en pays bakem et baréko

3- Profil du migrant bamiléké.

4- Rythme et volume de l'immigration bamiléké.

Le peuplement du Mungo préexiste aux mouvements migratoires du XXème siècle puisque les populations autochtones y étaient estimées à 57 124 hab. en 1936 par le rapport à la S.D.N et à environ 50 000 hab. par les recensements de 1942/43 (1). Cependant ce sont les mouvements migratoires du XXème siècle qui vont donner au Mungo sa configuration actuelle. Ils vont non seulement intensifier le peuplement - au dernier recensement, en 1967, le Mungo atteint une population totale de 229 169 hab. (2), soit une densité de 61,73 hab. au km² - mais ils vont surtout restructurer l'espace par l'établissement d'un chapelet de bourgs et de petites villes le long de l'axe routier-ferroviaire.

Ce résultat sera obtenu essentiellement par un processus de colonisation agricole entrepris par les migrants bamiléké. Plus que d'autres migrants, les Bamiléké se sont en effet fixés dans le Mungo après y être venus pour des travaux salariés.

D'autres courants migratoires ont également marqué le peuplement et les activités économiques du Mungo, c'est le cas notamment des Dwala et apparentés, et des Hausa.

La région du Mungo dans la première moitié du XXème siècle apparaît donc comme une zone d'immigration ouverte à des mouvements migratoires d'origine variée. Ces mouvements migratoires opèrent en relation très étroite avec le contexte économique de l'époque qui se révèle très variable. Finalement le fait bamiléké va devenir dominant à la suite de la parfaite concordance entre ce que nous appellerons le projet des migrants bamiléké et le mode production dominant qui s'instaure surtout à partir des années 45 : la petite plantation individuelle.

(1) 51 550 hab. desquels il faut déduire les migrants non bamiléké de la Subdivision de Mbanga.

Source : RAYNAUD 1942 et GERMAIN 1958.

(2) Section de Géographie - Dictionnaire des villages du Mungo - 1971, Yaoundé, ORSTOM, 33 p.

1- Le Mungo, zone d'immigration -

Il faut attendre l'année 1942 pour avoir les premières statistiques démographiques concernant l'immigration bamiléké puisque l'Administrateur RAYNAUD en recense 9630 dans la Subdivision de Mbanga (1) et qu'il y en a, à la même époque, 8554 autres dans la subdivision de Nkongsamba soit un total de 18.174 bamiléké pour l'ensemble du Mungo.

Mais si ces premiers recensements confirment l'ampleur de l'immigration bamiléké, ils révèlent aussi l'hétérogénéité des immigrants. Au début du XXème siècle les Bamiléké n'étaient pas, en effet, les seuls à venir travailler dans cette région. Le phénomène était général et touchait bien d'autres populations plus éloignées telles que les Bafia et les Ewondo. En 1947 dans le canton Manéhas, par exemple, les migrants non-bamiléké représentaient le tiers des migrants, et ils étaient à cette date plus nombreux que les autochtones.

TABLEAU 12. - POPULATION DU CANTON MANEHAS EN 1947

	nb.	%
Autochtones	1 110	15,3
Migrants non-bamiléké	1 983	27,3
Bamiléké.....	4 182	57,4
Population totale.....	7 275	100,0

source : recensement administratif

Jusqu'en 1928 les recensements démographiques classent les Bamiléké dans la catégorie "étrangers divers".

C'est surtout à partir de 1945 que l'immigration bamiléké a été plus intense. Par ailleurs elle s'est faite essentiellement sous la forme d'une colonisation agricole, et c'est précisément cette fixation des Bamiléké qui distingue ce courant migratoire des autres mouvements contemporains.

(1) Rapport du 15 août 1942, subdivision de Mbanga.
Archives IRCAM.

Tableau N° 13 - POPULATION INTEGREE DANS LA SUBDIVISION DE NKONGSAMBA
ET DANS LE CANTON MANEHAS EN 1947 (1)

	CANTON MANEHAS		SUBDIVISION DE NKONGSAMBA	
	nb.	%	nb.	%
<u>Bamiléké</u>	4 182	70,25	! 5 145	72,74
<u>Dwala et apparentés</u>	417	7,00	! 435	6,15
Dwala	108		! 108	
Pongo	164		! 167	
Abo	145		! 160	
<u>Béti-Fang</u>	361	6,7	! 382	5,40
"Yaoundé"	287		! 299	
Bulu	23		! 32	
Makéé	21		! 21	
Ngumba	29		! 29	
Kaka	1		! 1	
<u>Bafia-Banen</u>	291	4,89	! 327	4,68
Bafia	253		! 289	
Banen	38		! 38	
<u>Autres populations des plateaux de l'Ouest</u>	235	3,95	! 258	3,58
Bamun	101		! 113	
"Bamenda"	110		! 111	
Tikar	24		! 24	
<u>Autres groupes ethniques du Mungo</u>	270	4,45	! 204	2,89
Mbo	23		! 77	
Elong	33		! 36	
Banaka	10		! 19	
Bakaka	155		! 16 (2)	
Bonkeng Penja	14		! 14	
Bakem	1		! 13	
Manéhas	/		! 10	
Baréko	1		! 10	
Mvaménam	3		! 6	
Babong	2		! 2	
Balondo	1		! 1	
<u>Populations septentrionales</u>	90	1,51	! 159	2,25
Hausa	35		! 104	
Vuté	55		! 55	
<u>Basaa, Elog M'poo</u>	108	1,81	! 130	1,78
Basaa	108		! 122	
Elog M'poo	/		! 8	

<u>Zone sous tutelle britannique</u>	24	0,4	!	38	0,53
— Bakosi	24		!	30	
Manfé	/		!	1	
divers	/		!	7	
<u>Etrangers</u>	2	0,03	!	/	/
T O T A L	6 056	100,00		7 178	100,00

(1) Les étrangers de la ville de Nkongsamba sont en cours de recensement à cette date là, également ceux de Baréko, de Meļong I et II.

(2) nous n'avons pas compté les 155 Bakaka étrangers au Canton Manéhas.

C'est cette hétérogénéité de l'immigration dans le Mungo que nous voudrions d'abord souligner.

Un recensement effectué en 1947, dans la subdivision de Nkongsamba, note précisément l'origine ethnique des migrants. Bien qu'incomplet puisque les résultats de la ville de Nkongsamba ne sont pas encore connus (1), ni ceux des centres de Baréko et de Melong I et II, ce document est particulièrement révélateur. (2).

Les Bamiléké sont évidemment les plus nombreux. Ils ne sont d'ailleurs pas les seuls à descendre des plateaux de l'Ouest puisque les Bamum et les originaires de Bamenda constituent un contingent non négligeable.

Ce sont les Dwala et apparentés qui sont les plus nombreux parmi les migrants non-bamiléké. Nous verrons dans la suite de ce texte, l'importance de la colonisation agricole entreprise par ces populations dans le Mungo. Sont également importants les contingents en provenance de la région de Yaoundé et du pays bulu, et ceux de la région de Bafia. Le pays basaa, malgré sa proximité est moins généreux.

Les populations septentrionales, outre quelques Vuté, sont surtout représentées par des commerçants hausa.

En dehors des Dwala et apparentés, les autres groupes ethniques du Mungo ont une mobilité très circonscrite. Les mouvements restent très localisés et n'affectent que les cantons voisins.

Enfin, on peut remarquer le rôle de la frontière franco-britannique qui établit une nette rupture dans les mouvements migratoires. Les autorités administratives de part et d'autre de la frontière contrôlent les déplacements des individus, d'autant plus que beaucoup cherchent à traverser provisoirement la frontière pour échapper à l'imposition. Mais ce sont surtout les grandes plantations de la région de Buéa, datant de l'époque allemande, qui drainent à leur profit les flux migratoires de la zone sous tutelle britannique.

(1) Il y avait à cette époque environ 4027 Bamiléké et 832 migrants non-bamiléké à Nkongsamba.

(2) Archives IRCAM.

a) Les planteurs dwala et apparentés (1)

Les premiers migrants à ouvrir des plantations dans le Mungo, bien avant les Bamiléké, furent les Dwala. Cette colonisation agricole est le prolongement direct de l'hégémonie commerciale des côtiers au XIX^{ème} siècle. Elle représente une tentative d'adaptation des Dwala à l'économie de plantations introduite par la colonisation.

La pénétration coloniale mettait fin au monopole commerciale des côtiers et notamment des Dwala. Les transactions commerciales étaient désormais directement entre les mains des sociétés européennes. L'administration allemande interdit même, en 1895, le commerce que les Dwala effectuaient à l'embouchure de la Sanaga afin de préserver ces sociétés européennes de toute concurrence.

D'autre part, la fin de l'esclavage domestique, décrété sous le gouvernement de Von SEITZ (1907-1910), perturba gravement la société dwala en l'atteignant dans son approvisionnement en produits vivriers (2). En effet, à la veille de la pénétration coloniale, les villages dwala se présentent, par certains aspects, comme une véritable cité pré-coloniale, donc ayant les problèmes classiques d'un approvisionnement par les campagnes environnantes. Or, ces campagnes sont constituées essentiellement par des villages d'esclaves qui travaillent l'agriculture au profit des Dwala. La suppression de l'esclavage domestique met donc directement en danger l'économie dwala.

Plusieurs raisons nous incitent à qualifier les villages dwala de cité pré-coloniale (3) :

-
- (1) Sur l'histoire des Dwala, voir M. BEKOMBO - Les populations dwala du Sud-Cameroun - Communication au Colloque International du CNRS : "Contribution de la recherche ethnologique à l'histoire des civilisations du Cameroun", Paris, 24-28 septembre 1973.
 - (2) Déjà, une première loi, le 26 juillet 1895, avait interdit l'enlèvement des esclaves.
 - (3) Du moins le processus de formation d'une cité opérait-il dès cette époque.
- .../...

- La concentration de l'habitat :

Les villages sont très proches les uns des autres, et situés à l'embouchure du Wouri, en aval de l'Ile Djébalé : Deïdo, Akwa, Bonanjo sur la rive gauche; Bonabéri sur la rive droite. Au total ces villages peuvent grouper environ 15 000 habitants. Le premier recensement administratif de Douala, en 1928, donne en effet 13 660 Dwala. Mais il faut compter avec tous les Dwala qui à cette date sont planteurs dans le Mungo. Après la crise économique des années 30, donc après le repliement sur Douala d'un bon nombre de ces planteurs, les recensements donnent plus de 20 000 Dwala (21 022 en 1936-37) (1). Les seuls descendants d'Ewolé c'est à dire les Dwala proprement dits étaient estimés par BUCHNER à 20 ou 30 000 âmes (2).

- Une structure communautaire au-dessus de l'organisation clanique: le Ngondo

Le Ngondo était un tribunal supérieur chargé d'assurer la paix entre les clans. Il était composé de tous les chefs de clan de la tribu. Il siégeait au bord du Wouri, sur un banc de sable à marée basse, à la frontière de deux clans principaux: Bonanjo (Bell) et Bonaku (Akwa) (3). En 1876, le Ngondo manifesta son efficacité à l'encontre du clan Bonabela (Deïdo) qui attaquait le reste de la tribu (4). Le Ngondo aurait permis aussi une certaine coordination des activités économiques en fixant les poids et les mesures et en alignant les tarifs commerciaux (5).

(1) Maurice LACAN - La population de Douala - Structure internes et mouvements migratoires - 1974, Toulouse, 434 p. multigr. (p. 66)

(2) Cité par M. BEKOMBO, p. 10 - d'après M. BUCHNER, Kamerun, Skizzen und Betrachtungen (Leipzig, Duncker u. Humblot, 1887)

(3) R. BUREAU - Ethno-sociologie religieuse des Duala et apparentés - 1962, in Recherches et Etudes camerounaise, n° 7-8 372 p. - (p. 53)

(4) idem. p. 53. Le clan Bonabela fut exilé, et le vieux chef Eyum Ebélé (Charley Dido) fut exécuté

(5) WEBER J. et KUOH-MOUKOURI Manga - Le concept de mode de production et l'évolution africaine - 1971, Nanterres, Université de Paris X, D.E.S de Sciences Economiques - Chap. IV - essai d'application : des Duala à Douala -p. 134

- L'importance des activités non-agricoles :

Certes les femmes dwala cultivent des champs vivriers, et les hommes partent régulièrement à la pêche (1), mais l'importance du commerce précolonial est tel qu'on ne peut considérer les villages dwala uniquement comme des villages de pêcheurs.

- L'approvisionnement des populations dwala par des villages d'esclaves :

Ces villages d'esclaves sont nettement séparés des villages dwala soit par un obstacle naturel (2), soit carrément par une palissade. Cette limite appelée "koto" ne signifie pas seulement une ségrégation tribale (3), mais elle marque aussi le début de la campagne, c'est à dire des villages consacrés exclusivement à l'agriculture (sans pêche ni activité commerciale) et dont la fonction est d'alimenter les populations dwala. Ces villages sont constitués de captifs de guerre et d'esclaves achetés ou reçus en cadeau (4). Il est possible que le ralentissement de la traite

-
- (1) Les hommes adultes étant accaparés par la pêche et les activités commerciales, ce sont les jeunes gens qui procèdent au défrichement des champs cultivés par les femmes (WEBER J. et KUOH-MOUKOURI Manga, p. 119)
Aujourd'hui encore, à Douala, la pêche reste une activité importante. Au dernier recensement, en 1968, la population active masculine et féminine travaillant à la pêche était de 1510 hab. (Dwala, Bakoko et Nigérien). Maurice LACAN - La population Douala - Structures internes et mouvements migratoires - 1974, Toulouse, 434 p. multigr. (p. 42)
- (2) Par exemple, dans l'île Malimba, les villages d'esclaves sont sur la côte sud, et ceux des Malimba (apparentés Dwala) sont sur la côte nord.
- (3) La ségrégation n'était d'ailleurs pas rigoureuse dans le temps puisque les fils d'esclaves étaient intégrés à la société dwala. Le muyabedi, fils d'esclave, était considéré comme demi libre. Il était admis aux danses de l'association jengu (avec cependant le droit de ne porter qu'un seul maracas). Cette association était chargée de célébrer le culte des esprits de l'eau en liaison avec l'activité de pêche. Le muyabedi avait la réputation d'être prétentieux, et sa promotion sociale était parfois rapide. Ebélé, fondateur du clan Deïdo était le fils du captif Ejombe qui avait eu la chance d'épouser la fille Kana du clan Akwa. A la deuxième génération, le descendant d'un esclave devenait wonja, c'est à dire homme libre. cf. René BUREAU 1962. p. 57
- (4) Le mukoma est un captif de guerre, le mukaki a été acheté à l'âge adulte, l'étumbé a été acheté enfant et a grandi en esclavage, le mujabedi a été reçu en cadeau, le muyabedi est fils d'esclave. Chaque esclave travaille pour un patron dwala. Par le biais de leur association, le menganga, les esclaves disposent d'une certaine marge de manoeuvre pour faire pression sur leurs patrons: "si un membre de nganga avait des griefs contre son maître, il plaçait devant sa porte un bâton qui le mettait au ban de la société. Pour s'en tirer, le patron devait se soumettre au kwa (poison d'épreuve) et de toutes façons sa case était détruite. Les luttes entre nobles et esclaves allèrent jusqu'à entraver complètement le commerce sur le Wuri. Le conseil anglais de la baie de Biafra dut intervenir pour rétablir la paix". (R. BUREAU, 1962, p. 55). Ces esclaves domestiques ne sont pas à confondre avec les esclaves qu'on peut vendre: "... les nombreux esclaves constituaient pour les Duala une propriété rentable dans laquelle ils avaient investi leurs bénéfices de commerce et que les esclaves sont alors à distinguer de ceux qui étaient achetés ou capturés en vue d'un transport Outre-Atlantique" (Van Slageren, p. 16).

des esclaves suite au contrôle de la côte par les navires britanniques, ait favorisé la formation de tels villages par accumulation d'esclaves non vendus (1), mais il faut remarquer que la traite ne cesse jamais totalement malgré cette action anti-esclavagiste. Cette existence des villages d'esclaves correspond surtout, à notre avis, à la logique de la cité dont la survie matérielle implique une domination sur les campagnes environnantes (2).

C'est surtout ce dernier critère, c'est à dire le type de rapport qu'une agglomération établit avec son environnement rural, qui fonde le fait citadin. Par contre, la présence d'espaces cultivés à l'intérieur même du périmètre habité n'est pas contradictoire avec ce fait citadin. Aujourd'hui encore, la plupart des villes africaines ont un fort pourcentage d'actifs agricoles.

La colonisation va saper les bases de la société dwala : le commerce dont le trafic esclavagiste, et l'approvisionnement de la cité par les villages d'esclaves. Certains auteurs parlent volontiers de la décadence des dwala au XXème siècle. Ce qui nous surprend, pour notre part, c'est que cette société ait pu survivre malgré tout, alors que les événements la condamnaient.

Certes les Dwala ont perdu l'importance qu'ils avaient au XIXème siècle, mais leur reconversion mérite d'être appréciée à sa juste valeur.

Des débouchés dans des activités non-agricoles s'offrirent d'abord à eux. Parmi les premiers scolarisés du Cameroun, les Dwala furent par conséquent parmi les premiers à servir d'employés dans les maisons de commerce et dans l'administration. En 1954, 15% de la population active (hommes et femmes) était dans la catégorie des employés de bureau ou exerçait une profession libérale (3). Le missionnaire Alfred SAKER, de son côté, lança quelques activités techniques (travail du bois et du bâtiment) pour que les premiers chrétiens qui étaient marginalisés par leur milieu d'origine, puissent survivre :

(1) WEBER J. et KOUOH-MOUKOURI Manga (1971) le suggèrent, p. 122

(2) cf. le cas de Fouban, ville précoloniale, d'après C. TARDITS

(3) Maurice LACAN (1974). p. 278

"M. Saker eut l'idée de créer une école industrielle au profit des jeunes chrétiens et c'est cette école qui allait contribuer à saper les fondements de l'esclavage dans la société dwala. Il est vrai que Saker entreprit d'abord avec ses fidèles de faire des briques pour remplacer les constructions provisoires et insalubres par des bâtiments définitifs. Puis il leur apprit à cultiver la terre tout en introduisant de nouvelles denrées alimentaires, dont les chrétiens de Douala furent alors les premiers fournisseurs. Peu à peu l'activité industrielle prit une telle envergure que la ville se distingua d'autres villes de la côte africaine par le grand nombre de ses artisans très qualifiés et par son application de la civilisation moderne (Van SLAGEREN, p.27).

L'impact de la formation technique donnée par A. SAKER est sans nul doute quelque peu exagéré dans ce texte. Néanmoins, I. DUGAST confirme la présence d'artisans dwala. Elle estime que les Dwala sont "bien doués pour les travaux fins de menuiserie et d'ébénisterie", mais elle constate cependant que "leurs artisans sont malheureusement peu nombreux" (1).

Nous avons vu précédemment que la pêche était restée une activité importante. Outre l'aspect purement économique, ceci a permis, entre autres, de maintenir les activités rituelles en liaison avec le thème de l'eau et donc d'assurer un minimum de cohésion sociale.

Mais là où les Dwala firent preuve d'originalité ce fut précisément dans un début de colonisation agricole du Mungo dès les premières années du XXème siècle.

N'ayant pas de terres disponibles, ils utilisèrent leurs anciennes relations commerciales pour obtenir des terres à l'intérieur. Un grand nombre émigrèrent ainsi dans la région de Yabassi, d'autres dans le sud du Mungo, d'autres enfin remontèrent le Mungo jusqu'au niveau de Manjo.

(1) I. DUGAST - Inventaire Ethnique du Sud-Cameroun - p. 12

Les Dwala, plus peut-être que d'autres populations ^{canerounaises} étaient déjà acquis à l'emploi d'une main d'oeuvre agricole du fait de l'existence de ces villages d'esclaves que nous venons d'évoquer. De taille beaucoup plus restreinte que les plantations européennes, les plantations des Dwala, du fait de l'utilisation d'une main d'oeuvre non familiale, se rapprochaient néanmoins de ce modèle. Elles constituèrent bien avant les grandes plantations bamiléké, le prototype des unités de production indigènes ^{gérées} sur le mode capitaliste. De même que pour les villages d'esclaves, la main d'oeuvre des plantations dwala était souvent d'origine bamiléké. Nous avons ainsi, pour la société dwala une parfaite continuité entre le mode de production esclavagiste et le mode de production capitaliste.

Afin de cerner l'ampleur de cette colonisation agricole entreprise par les Dwala, nous allons donner quelques faits, à défaut d'une enquête plus systématique qui mériterait d'être entreprise sur ce sujet.

La région de Yabassi et le pays basaa

Tout naturellement, cette colonisation agricole remonte les voies fluviales déjà fréquentées pour des raisons commerciales par les Dwala. Un recensement agricole de 1913 (1), dénombre une trentaine d'exploitations de cacao et de plantains de part et d'autre du Wouri. 83,3% de ces plantations appartiennent à des Dwala. Il est significatif que le cacao, culture d'exportation, se trouve associé avec le plantain, culture vivrière, car déjà se pose le problème du ravitaillement du centre urbain de Douala.

Dans les années 20, le missionnaire H. NICOD rencontre un originaire du pays wuri (groupe ethnique au nord-est de Douala sur les rives du fleuve Wouri) qui a grandi à Douala avant la colonisation. Il s'est installé au nord-est de Yabassi, sur une rive de la rivière Dibeng. Sa main d'oeuvre est suffisamment nombreuse pour qu'il ait fondé une communauté chrétienne. Fervent chrétien, il a fait venir à ses propres frais un jeune homme scolarisé pour diriger cette communauté, et il a fait construire une église.

(1) cité par MOBY ETIA Paul. Les pays de Bas-Mungo, Bas-Wouri.
1976, Yaoundé, Université de Paris I, géographie, 271 p. multigr.

Dès 1913 ces plantations sont donc nombreuses, et les superficies ainsi mises en valeur sont importantes. Le recensement ne mentionne les surfaces des exploitations que pour 84,5% d'entre elles (229 sur 271). A partir des exploitations mesurées dont la superficie totale atteint 1.704 ha. et de la superficie moyenne d'une exploitation (7,44 ha.), on peut évaluer à plus de 2 000 ha (2.016,48 ha) les surfaces cultivées.

Quelques "autochtones" participent à cette mise en valeur: quelques Balong (20), Pongo (6) et Mungo (3); mais ils sont nettement minoritaires et leurs plantations sont de dimension réduite (une seule dépasse 2,5 ha, et la moyenne s'établit à 0,87 ha. seulement).

Les plantations dwala sont de taille très variable, mais on constate l'existence de grandes plantations: près de 30% des exploitations ont plus de 5 ha. !

Tableau 14 Plantations dwala dans la vallée du Mungo, en 1913

	nb.	%
moins de 1 ha.	45	22,7
de 1 à 2,5	62	31,3
de 2,5 à 4,9	33	16,7
de 5 à 7,4	19	9,6
de 7,5 à 9,9	11	5,6
de 10 à 24,9	14	7,1
de 25 à 49,9	9	4,5
50 et plus	5	2,5
<hr/>		
total	198	100
<hr/>		
exploit. non mesurées	42	
<hr/>		
nb. total d'exploitat.	240	

Ceci implique évidemment l'emploi d'une main d'oeuvre sans doute importante.

Il est intéressant de constater que cette vallée du Mungo est colonisée par certains clans dwala: 126 Bonanjo, 31 Bojongo, 19 Bonabéri, 16 Bonaduma, 8 Bonapriso, etc..., toutes ces familles relevant du groupe Bell. Par contre les Deïdo sont les plus nombreux dans la vallée du Wouri, suivis par les Akwa. On constate par là un net découpage de l'espace par zones d'influence qui reproduit sans nul doute les anciennes aires d'influence commerciale de l'économie de traite.

A l'intérieur d'un même groupe familiale, des inégalités sont repérables: 12,9% seulement des exploitations tenues par les Bojongo dépassent 5 ha, contre 31,2% pour les Bonabéri, et 33,3% pour les Bonanjo.

Ce processus de colonisation agricole du Bas-Mungo par les Dwala consacre leur influence sur toute cette partie du Mungo, et cela n'est pas sans inquiéter vivement le pouvoir colonial: "Une place particulière doit être faite aux étrangers, planteurs pour la plupart et en bonne partie Douala, qui se sont installés le long de la voie ferrée aux environs et au nord de Mbanga et le long du Mungo (riv), et qui s'étendent de plus en plus à l'est, le long des affluents du Wouri. Cette partie de la population a été dans le passé la source de nombreuses difficultés car elle est la plus évoluée et la plus riche. Si son activité, bienfaisante au point de vue économique est à encourager, son action politique est à surveiller étroitement" ! (1)

(1) Rapport du 1er trimestre 1930, subdivision de Mbanga. APA 11799/G

Par le découpage administratif des circonscriptions, le pouvoir colonial va essayer d'isoler les Dwala. Le 27 juin 1921, les Pongo et Abo sont intégrés à la subdivision de Nyombé (future subdivision de Mbanga) laquelle dépend de la Circonscription de Douala. Mais le 26 nov. 1926, l'administration reviendra sur cette décision, et rattachera la subdivision de Mbanga à la Circonscription de Nkongsamba (1). Depuis, l'unité administrative qui sera plus tard le département du Wouri, coïncide avec la ville de Douala et ses environs immédiats.

Pongo et Abo, de leur côté se considèrent comme "Dwalaman" (2)

" la subdivision de Mbanga peut être divisée en 2 parties : la région du sud comprenant les régions Bakoko, Pongo, Abo nord et Abo sud. De langue et de coutume Douala pour la plupart, autrefois sous la dépendance des chefs douala, regardant vers Douala avec qui se font toutes les opérations commerciales, s'unissant par des mariages fréquents avec les Douala, les habitants de ces régions subissent de ce côté une influence considérable" (3).

" Des réunions secrètes furent décidées au cours desquelles les Pongo envisagèrent leur rattachement à la subdivision de Douala, estimant qu'ils avaient droit au titre de "doulamann" et qu'alors on les laisserait tranquilles pour les travaux manuels, en leur laissant le droit de racheter leurs prestations" (4).

L'opinion des administrateurs est catégorique : "Région indisciplinée et rendue frondeuse par la proximité de la région Douala de laquelle elle se rapproche par l'esprit et les tendances. Les instructions et ordres donnés étaient généralement reçus avec désinvolture et exécutés avec mauvaise grâce" (5).

(1) APA 11799/F, subdivision de Mbanga

(2) En pidgin. La traduction anglaise donnerait : Dwala-men (hommes). "Les traditions établies à ce jour nous indiquent que les Dwala appartiennent à un large groupe englobant les balimba, ba-noh (dits ba-Tanga), Eo (Abo), Lo-Ngase, Ewodi (dits Wuri ou Ori), Pongo, ba-Kwedi et d'autres unités de moindre importance démographique, assimilées pour cette raison - l'ensemble des groupes se réclament du même ancêtre Mbedi-Mbongo" (M. BEKOMBO, p. 2)

(3) APA 11799/F, Mbanga 1927. Le rapport administratif confirme cette analyse par les collectes d'argent qui se font en faveur des Dwala qui sont condamnés à une peine de prison.

(4) Rapport annuel de 1933, subdivision de Nkongsamba, APA 11798/F. Ces réunions secrètes témoignaient de la réaction des populations locales au travail prestataire organisé par l'administration pour faire la route Mbanga-Moundané.

(5) APA 11 798/F, Rapport Annuel 1933, Nkongsamba

Dans une telle région, le moral des administrateurs était mis à rude épreuve. Ce fut le cas pour l'administrateur RAYNAUD qui venait d'être nommé chef de la subdivision de Mbanga au moment même où un travail prestataire devait être organisé pour construire la route de Mbanga à Moundamé Beach. Son supérieur hiérarchique, le chef de la circonscription de Nkongsamba transmet alors ses inquiétudes au Commissaire de la République française à Yaoundé et lui demande de ne pas tenir compte des nombreuses lettres d'accusation que ce dernier reçoit et qui visent M. RAYNAUD :

" J'ai appris de source certaine que le Prince Bell de Douala apporte son concours aux mécontents et dirige leur campagne de protestations. Tout récemment, il présida une réunion de nuit, à Moundamé, où il fut décidé qu'une nouvelle plainte contre le chef de subdivision de Mbanga vous serait adressée ainsi qu'à Monsieur le Procureur. Ces manoeuvres ne sont pas pour troubler ma sérénité et je ne dramatiserai par leur portée, mais je crains qu'elles aient un effet démoralisant sur mon jeune collaborateur qui exerce son premier commandement dans un poste particulièrement délicat. Aussi pour renforcer son zèle et encourager son activité lui ai-je adressé la lettre ci-jointe l'engageant à ne pas se laisser influencer par la campagne menée contre lui..." (1)

L'influence des Dwala ne s'arrête d'ailleurs pas à cette partie méridionale du Mungo, mais s'exerce plus à l'ouest jusqu'au niveau de Manjo. Cependant, elle perd progressivement de sa force politique.

La région de Manjo :

Nous avons déjà vu qu'en 1947, plus de 100 Dwala se trouvaient dans le Canton Manéhas, s'ajoutaient à eux, environ 300 Abo et Pongo qui leur sont apparentés et perçus comme tels par les autres groupes ethniques. Au total 417 personnes, soit le plus fort contingent des migrants non-bamiléké.

(1) APA 11 798/K

(1) Lettre de décembre 1932. APA 11 798/K

Un rapport administratif de 1934 présente le Canton Manéhas comme partagé en deux zones d'influence : zone bamiléké au nord et zone pongo (et sans doute aussi abo et dwala) au sud.

" L'autochtone, paresseux, a vendu les droits d'usage à des Bamiléké dans le nord et à des Pongo dans le sud. On constate que les villages des "étrangers" sont florissants alors que ceux des Manéhas sont pauvres. L'opposition est particulièrement marquée aux villages de Nlohé, de Manengoteng, de Manengolé". (1).

Les agents de l'agriculture admirent les plantations de caféiers tenues par ces immigrés. A Nlohé, le dwala ELIMBI JOE est considéré comme un planteur modèle (2).

Les planteurs dwala vont être particulièrement vulnérables lors de la grande crise économique de 1928-32, puisqu'ils utilisaient une main d'oeuvre salariée. Avec le développement urbain de Douala, une autre activité apparaît : la spéculation immobilière. C'est cette évolution des activités économiques que Maurice LACAN résume dans le texte suivant :

" Ecartés depuis l'époque allemande des activités commerciales, mais peu désireux de se livrer aux travaux manuels les plus pénibles qui sont laissés aux étrangers, les Duala sont à la recherche de nouvelles bases économiques. Les Bell qui sont touchés par l'expropriation mettent leur compétence au service du commerce et de l'administration où ils acquièrent la réputation, aujourd'hui bien établie, de clerks ou bureaucrates. D'autres participent à la mise en valeur du Mungot : on compte en 1935 quelques 5 000 planteurs établis hors de la ville. Leur retour, pendant et après la grande crise, est à l'origine de la remontée des effectifs. Mais dans les années 1930, c'est vers la spéculation immobilière que s'orienteront la plupart des autochtones ..." (LACAN p. 66)

b) Les commerçants hausa :

Les commerçants hausa forment un deuxième groupe d'immigrants nettement individualisé. Le missionnaire H. NICOD décrit ainsi dans un style coloré, les Hausa de la région de Nkongsamba :

(1) Rapport de tournée du 5 au 11 déc. 1934, Nkongsamba, APA 11 797/B

(2) Un chef de famille de Nlohé avait épousé une fille dwala à l'époque précoloniale.

" Des hommes haut de taille, au teint foncé, aux traits fortement accusés se distinguent surtout par l'opulence de leurs vêtements blancs qui traînent à terre et leurs têtes enturbanées. Arcs, carquois, fines épées pendent à leurs épaules et à leurs flancs, quelques uns tiennent à la main de longs javelots aux pointes de fer. Ce sont des chefs ou des notables Haoussa ... Quand le Haoussa s'installe quelque part, c'est à proximité des commerçants ou d'un poste administratif, en général, comme un satellite de la civilisation européenne. Il construit alors des huttes rondes, en herbes, qu'il entoure de hautes palissades. De ces cours fermées s'échappe le bruit sourd et cadencé des mortiers de bois dans lesquels les femmes écrasent le maïs pour le réduire en farine; parfois aussi, un son de flûte ou de tambour." (p. 145).

Ces Hausa ont profité des structures étatiques mises en place par les Fulbé au Nord-Cameroun, les lamidats, pour s'infiltrer dans cette région. A la veille de la pénétration coloniale ils avaient également profité de la constitution du royaume des Ba'Mum pour descendre encore plus au sud :

descendus " Déjà au temps du règne du roi Nsangu, père de Njoya, qui perdit la vie vers 1888 dans la guerre avec les Bansa, des commerçants Haoussa étaient descendus de l'intérieur sur Fouban. Ils apportaient avec eux le Coran, des livres de prière et des formules magiques que Nsangu acheta pour une très grosse somme d'argent. Plus tard, lorsque Njoya fit appel au Lamido de Banyo pour se débarrasser de son rival Cbetnkom et que les Haoussa ne cessaient de circuler, l'influence de l'Islam augmenta de façon progressive. Le Sultan de Banyo aurait détaché quelqu'un pour enseigner la prière musulmane à Fouban et un groupe de néophytes, nommés gha to tu (ceux qui baissent la tête), y fut constitué. Njoya de son côté, sans toutefois adhérer publiquement à l'Islam, prit l'habitude de porter des robes flottantes et un turban. Il permit aux commerçants Haoussa de construire une mosquée sur la place du marché. Tout cela se passait à la veille de la pénétration allemande à Fouban en 1902 (-Van SLAGEREN, p. 101).

Au début du XX^{ème} siècle, l'auteur que nous venons de citer, estime que les Hausas formaient à Fouban, un quartier de 2000 habitants (1)

De même, les Hausa utilisèrent la "paix coloniale" et l'implantation de postes administratifs pour s'installer dans l'Ouest et le Sud du Cameroun. Cette liaison étroite entre les activités commerciales des Hausa et la mise en place de structures étatiques ne doit pas surprendre. Les Hausa procèdent en effet à des transactions sur de longues distances, et ils utilisent pour cela les groupes de compatriotes installés ici et là comme autant de relais. C'est donc sous la forme de

(1) Van Slageren, p. 91

direction de 6 chefs hausa (1).

Ils sont particulièrement nombreux à Nkongsamba : 407 en décembre 1935, et 524 en août 1937. On trouve également de forts contingents à Baré et à Mélong I et II (2).

Relativement nombreux, s'installant les premiers à la suite de la création d'un poste administratif, entretenant de bonnes relations avec cette administration, les Hausa se voient souvent confier la charge de représenter les "étrangers". A Nkongsamba, par exemple, Adam ARAB qui réside au village hausa de Barre soumtou, exerce les fonctions de chef non seulement sur ses compatriotes, mais aussi ^{sur} tous les étrangers fixés dans la région de Nkongsamba sans allégeance aux chefs territoriaux (soit 3 900 personnes en 1939) et sur la population qui y est flottante (7 300 employés et manoeuvres à cette même date). Il est aidé dans sa tâche de chef supérieur par des représentants des principaux groupes ethniques (3).

A Nlohé, l'administration a également placé un hausa :

" A la tête de cette tour de Babel où les Bamiléké et les Yaoundé se comptent par centaines, nous avons placé un représentant de l'Administration, soudanais retraité après 15 ans de services qui tiendra en main (espérons-le) cette population turbulente" (4)

Il est intéressant de constater que c'est un Hausa qui est choisi bien que les Hausa ne soit pas nombreux, et ceci malgré le prestige dont jouit à Nlohé le représentant des Dwala et des Pongo : Peter Mbimbé.

En 1939, une école coranique sera ouverte à Nkongsamba.

-
- (1) Ces 6 chefs hausa sont : Malam Bello à Mbanga (installé en 1917), Garba à Nyombé, Abatcha à Suza, Mahamadou à Maka, Ibrahim à Loum, enfin Malam Labaru à Bonabéri. (Rapport sur la coutume indigène, 1923, Archives IRCAM)
 - (2) Rapport de tournée du 18 au 22 août 1937 de l'Administrateur MENEZ, Chef de la subdivision de Nkongsamba, (APA 11797/B, Nkongsamba).
 - (3) Ba'Mum, Bamiléké, "Yaoundé", "Bafia", Vuté, Dwala-Pongo, sont ainsi représentés. Même référence que la note précédente.
 - (4) Rapport de tournée du 5 au 11 décembre 1934, subdivision de Nkongsamba. APA 11 797/B

Finalement, la participation des Bamiléké aux activités commerciales concurrença vigoureusement cette expansion hausa, et celle-ci ne put prendre toute l'ampleur qu'elle aurait pu avoir sans cela (1).

C - Les "Yaoundé" et les "Bafia" :

Les Ewondo sont partout signalés dans le Mungo. Très tôt scolarisés, notamment par les missions catholiques, les Ewondo ont été parmi les populations les plus couvertes à la colonisation. Les missions catholiques du Mungo s'appuieront sur ces éléments pour toucher les autres immigrés.

Les populations de la région de Bafia sont également bien représentées dans le Mungo. Parmi les éléments immigrés se glissent de nombreux transfuges. Le Chef de la circonscription de Bafia demande à plusieurs reprises, à son homologue du Mungo, le renvoi de ces derniers. Cependant les "Bafia" jouissent en général d'une bonne réputation et "les exploitants européens de la ligne prient particulièrement la main-d'oeuvre de cette race" (2).

Ce problème des transfuges qui fuient l'impôt et le travail prestataire est important pour le Mungo. L'hétérogénéité du peuplement de cette région et son caractère récent, l'intensité des mouvements migratoires qui y opèrent sans cesse, en font une excellente zone de refuge vis à vis des contraintes de l'administration coloniale. Le fait aussi, que le Mungo soit limitrophe avec un pays géré par une autre administration et où l'on peut s'installer provisoirement pour échapper aux recherches est également un atout sérieux pour la réputation de cette zone de refuge. Parfois l'administrateur au cours de ses tournées tombe sur un village de transfuges, par exemple celui qui fut découvert en 1933 sur la route "Bakosi" (de Loum à la frontière franco-britannique) :

(1) Il suffit de comparer le cas du Cameroun avec celui de la Côte d'Ivoire où les populations "dioula" ont investi tous les centres de la partie méridionale pour se faire une idée de ce qu'aurait pu être l'immigration hausa sans la concurrence bamiléké. Dans l'ouest et le sud du Cameroun, ce sont précisément les Bamiléké qui jouèrent ce rôle.

(2) Rapport Annuel, 1933, de la subdivision de Nkongsamba APA. 11 798/F.

" Au cours de la reconnaissance effectuée sur cette route, j'ai eu la surprise de découvrir un véritable village, de construction toute récente, établi à quelques mètres de la frontière. Ce village, composé d'une trentaine de cases en paille, abrite une quarantaine d'indésirables dont la plupart ont pris la fuite chez nos voisins dès que ma présence fut signalée. Ces individus sont originaires de Yaoundé, Douala et Bafia. Ils n'ont certainement acquité aucune taxe. Je leur ai donné un délai d'une semaine pour se mettre en règle et évacuer cet emplacement d'où il leur est vraiment trop facile de se mettre à l'abri des autorités françaises ou anglaises suivant les besoins du moment". (1)

Il est certain qu'entre ces transfuges et les Ewondo devenus capités dans une plantation européenne, les différences de motivations sont grandes. Le Mungo apparaît à cette époque comme un véritable "melting pot", un milieu cosmopolite qui est à la fois porteur d'un développement économique sans précédent dans l'ouest du Cameroun, et à la fois lourd d'inquiétude par ses masses situées hors de leur milieu d'origine et donc échappant pratiquement à tout contrôle de leur société traditionnelle.

d) Nkongsamba, ville cosmopolite .

La croissance rapide de Nkongsamba et son ambiance de ville du Far-West, résumant cette histoire du Mungo dans la première moitié du XXème siècle. L'animation est en effet grande dans les rues de Nkongsamba :

" Une rue unique part de la gare et descend vers le fond d'un vallon. Quelques européens ont établi des boutiques en tôles le long de la rue plus exactement de ce chemin de terre rouge et arideuse. Plus bas que les factoreries, dont quelques unes sont encore fermées depuis la guerre, est construit un misérable village où vivent les étrangers attirés par l'argent qu'ils peuvent gagner en travaillant chez les commerçants blancs, mais surtout en exerçant le métier de petits revendeurs sur les marchés des environs. Il y a des Grassfields en grand nombre, descendus des plateaux de l'intérieur, vêtus d'une étroite bande d'étoffe passant entre les jambes; on en voit qui, des boutiques jusqu'à la gare, transportent des sacs pesant jusqu'à cent kilos qu'ils placent sur la tête.

Des caravanes d'hommes, de femmes, d'enfants lourdement chargés apportent aux marchands, du cacao, des nattes, mais surtout des noix de palmes qui serviront à faire du savon et des huiles industrielles". (H. NICOD p. 145).

(1) Rapport de tournée, 1933, Nkongsamba. APA 11 798/H

Devant le spectacle des rues animées de ce centre urbain, le missionnaire H. NICOD voit naître une nouvelle civilisation :

" Cette agglomération sans apparence est d'une importance capitale dans la vie du pays : un signe des temps nouveaux de l'évolution profonde qui mène rapidement les tribus indigènes vers un avenir dont elles ne soupçonnent nullement les secrets.

Dans ce village bat le pouls d'une civilisation nouvelle et d'une organisation sociale diamétralement opposée à celle qui existe ici depuis des siècles. La civilisation nouvelle, représentée par quelques européens, c'est tout d'abord, en cet endroit, et presque uniquement, celle que crée l'argent. Que chercherait-on d'autre, dans ces cases en tôles inconfortables, au milieu d'une population si étrangère à la mentalité des Blancs qu'il faudrait la transformer avant de pouvoir établir avec elle des relations autres que celles de l'intérêt.

Acheter, vendre, importer, exporter des marchandises pendant quelques mois, réaliser des bénéfices pour rentrer au pays, voilà la préoccupation de ceux qui viennent s'établir en ces lieux inhospitaliers et se privent de presque tous les avantages de la civilisation.

Seule la présence de la voie ferrée et des quelques boutiques groupées à son extrémité a suffi pour que fût transformée la vie sociale de la région.

Il n'y a pas encore trente ans, le chef de Nkongsamba avait fait savoir que tout Blanc qui cherchait à pénétrer dans son village serait mis à mort. A ce moment-là, les étrangers, si nombreux aujourd'hui : gens de la côte, Grassfields, Haoussas, etc..., n'auraient jamais pu voyager librement et s'installer dans le pays, alors divisé à l'infini en entrées attribuées aux jalouses districts qu'elles occupaient.

Un centre comme celui de Nkongsamba est la création du gouvernement européen qui a unifié le pays et qui assure protection aux voyageurs et aux étrangers. Il est la cheville ouvrière de cette Afrique nouvelle qui naît à la vie et qui finira par supplanter l'autre." (p. 147)

Bernard NKUISSI, dans son étude sur Nkongsamba, souligne lui-aussi cet aspect cosmopolite du peuplement de cette ville :

" La dernière traverse du C.F.N. située à 160 km. de Bonabéri, a été comme un aimant puissant et irrésistible, attirant autour d'elle le commerce, les services administratifs, une foule d'affaires, une variété de populations d'origine souvent lointaine, créant dans un site un peu insolite, une ville d'immigration dont le caractère est vraiment original et peut-être unique au Cameroun". p. 95

Les statistiques démographiques confirment ces analyses qualitatives. Les recensements de 1935 et de 1937 sont entre autres particulièrement éloquent.

TABLEAU N° 15 - RECENSEMENT DES "ETRANGERS" A NKONGSAMBA 1935-1937

	Déc.		Août	
	1935		1937	
Bamiléké.....	2185	69,6	2501	72,4
Hausa.....	407	13,0	524	15,2
Ba'Mum.....	202	6,4	121	3,5
Yaoundé.....	152	4,8	99	2,9
Dwala, Pongo.....	93	3,0	103	2,9
Vuté.....	40	1,3	62	1,8
Congolais.....	-	-	24	0,7
TOTAL.....	3139	100,0	3453	100,0

Dès 1923 le fait urbain de Nkongsamba est consacré, avec la création administrative d'un "centre urbain", le 16 mai, et le transfert, le 30 septembre, de la subdivision qui siégeait précédemment à Baré. Aujourd'hui, Nkongsamba est une commune de plein exercice, mais, comme Douala et Yaoundé, elle est administrée par un délégué du gouvernement. Nkongsamba apparaît à l'extrémité d'une chaîne de centres urbains secondaires qui s'étend le long du CFN depuis Douala. Chacun de ces centres secondaires reproduit le cosmopolitisme de Nkongsamba (2), lui-même résumé de l'origine variée des flux migratoires qui ^{opèrent} dans le Mungo dans la première moitié du XXème siècle.

(1) Rapport de tournée des 18-22 août 1937 par MENEZ, chef de subdivision de Nkongsamba. APA. 11 7977/B

(2) Aujourd'hui encore à Manjo, les migrants non-bamiléké restent relativement nombreux. Le recensement de ce centre urbain par l'I.F.O.R.D. en 1974 a donné les résultats suivants :

originaires du Mungo, Wouri et Pr. du Sud-Ouest	: 451 hab.
des Pr. du N-W et Ouest	: 479 hab.
Béti, Basaa, "Bafia"	: 529 hab.
	<u>1 459 hab.</u>

soit 10% de la population totale de Manjo (14 162 hab.)

2 - LA FIXATION DES MIGRANTS BAMILEKES ;

Parmi tous ces flux migratoires qui aboutissent au peuplement actuel du Mungo, l'immigration bamiléké est de loin la plus importante. L'ampleur de cette immigration bamiléké dans le Mungo dès le début du XX^{ème} siècle, ne saurait nous surprendre. Le pays bamiléké est en effet contigu au Mungo. A l'époque précoloniale, des éléments bamilékés avaient même glissé dans la partie méridionale du Mungo, en pays bakem, atteignant ainsi le Nkam (riv.). Mais ce sont surtout les fortes densités démographiques du pays bamiléké qui expliquent l'ampleur de ces mouvements migratoires. Dans maints endroits le territoire est entièrement occupé et les nouvelles générations doivent chercher à s'installer ailleurs.

La pression sur les terres ne saurait suffire cependant à expliquer l'immigration bamiléké dans ces modalités. En effet, on pourrait imaginer que les mouvements migratoires bamiléké opèrent à la périphérie du plateau bamiléké, aboutissant à une véritable auréole. Or nous constatons une nette orientation des mouvements migratoires : les migrants ne recherchent pas seulement la terre, mais surtout une zone où ils peuvent participer aux activités économiques les plus lucratives. C'est là, précisément qu'à lieu la rencontre entre le capitalisme et l'émigration bamiléké.

Après la période de l'huile de palme, commence celle des exploitations forestières et des grandes plantations européennes. Nous avons vu que ces dernières sont distributrices de revenus monétaires. Avec d'autres populations les Bamilékes vont donc être présents dans ces unités de production capitalistes. A la même époque, les autochtones du Mungo et des éléments dwala et apparentés ouvrent des plantations individuelles de cacaoyers où ils emploient, eux aussi, de la main d'oeuvre. Vers 1930, après la crise économique, les plantations de caféiers - grandes plantations européennes et plantations individuelles - vont se multiplier dans toute la partie septentrionale du Mungo, et nous avons vu qu'également au même moment s'ouvraient des bananeraies dans la zone centrale du Mungo, lesquelles sont grandes consommatrices de main d'oeuvre.

Nous pouvons résumer très schématiquement les phases économiques de la première moitié du XX^{ème} siècle dans le Mungo, par le tableau suivant :

TABLEAU N° 16 - HISTOIRE ECONOMIQUE DU MUNGO.

Production dominante	Date	Chantiers	Grandes plantations	Plantations individuelles	Localisation dans le Mungo
Huile de palme.....			x	x	Sud
Hévéa.....	avant 1930				Sud
Cacao.....			x	x	sud
bois ...		x			Sud
Café	après 1930		x	x	Nord
Bananes...			x		Centre

Plus que d'autres régions, à cause de ces activités économiques, le Mungo va donc orienter les mouvements migratoires dont ceux d'origine bamiléké.

Le Mungo va également répondre à une autre attente des Bamiléké. Pour ceux-ci, il ne suffit pas seulement de gagner de l'argent - c'est à dire des salaires offerts par les unités de production capitaliste - il faut aussi et surtout s'installer définitivement et à son propre compte. La relation des migrants bamiléké et du capitalisme débouche directement sur la relation de ces migrants avec les populations autochtones, car c'est auprès de celles-ci que les Bamiléké vont pouvoir obtenir des terres. En cela, l'immigration bamiléké se différencie radicalement des autres flux migratoires, car elle aboutit à une colonisation agricole. Le capitalisme a finalement joué le rôle de catalysateur de l'immigration bamiléké en donnant l'occasion d'une première étape dans le processus de colonisation agricole :

"Venus d'abord comme manoeuvres des plantations ou ouvriers dans la construction du chemin de fer, les Bamiléké s'y sont peu à peu installés à leur propre compte, de sorte qu'aujourd'hui le travail dans une plantation européenne ou indigène est considéré par beaucoup comme un moyen d'acquérir leurs propres parcelles de terre". (1)

(1) HAMANI Gabriel - La colonisation agricole des Bamiléké dans l'Arrondissement de Loum. 1967, p. 32

Ce double mouvement se trouve souvent exprimé par la distinction classique entre migration organisée et migration spontanée. En fait, dans le cas bamiléké, cette distinction se révèle artificiellement.

" Si, à l'origine, l'émigration a été sollicitée par les européens en quête de main d'oeuvre pour leurs plantations, elle est devenue aujourd'hui un phénomène naturel" (1).

Les Dwala sont également intervenus dans le Mungo comme colons agricoles, cependant ils n'ont pas pu continuer ce processus au delà de la crise économique des années 1928-32. Dès le début, ils ont en effet adopté le mode de production capitaliste en parfaite continuité avec l'utilisation d'esclaves au XIXème siècle pour leur agriculture. La baisse des cours mondiaux provoque donc le même effet sur leurs plantations (et sur celles des autochtones du Mungo qui les avaient imités) que sur les unités européennes. Par contre la colonisation agricole bamiléké s'est avérée moins fragile aux fluctuations des cours mondiaux. Le mode de faire valoir est direct, et la main d'oeuvre utilisée est d'origine familiale. Cela n'exclut pas la main d'oeuvre salariée, mais celle-ci reste temporaire. Ce n'est que dans une seconde phase que des grands planteurs bamiléké apparaissent.

On comprend que les Bamiléké préfèrent travailler comme main d'oeuvre au compte des planteurs indigènes. En effet, en plus d'une rétribution monétaire, ils peuvent espérer obtenir l'autorisation de cultiver quelques produits vivriers sur un lopin de terre, et ultérieurement d'ouvrir une plantation dans les environs.

a) - La colonisation agricole bamiléké dans la région cacaoyère de Mbanga ; -

La première zone de colonisation agricole bamiléké se situe au coeur même de la région cacaoyère de Mbanga. Venus à l'occasion de la construction du C.F.N. les Bamiléké restèrent sur place et s'employèrent dans les plantations autochtones. Celles-ci avaient grand besoin de la main d'oeuvre étrangère. D'après une enquête de la société de Prévoyance en 1934, il y avait dans cette région de Mbanga environ 5 000 000

(1) Henri SOURNIES - L'émigration des populations bamiléké dans la région du Mungo (Cameroun 1954) - aspects divers et conséquences - mémoire de stage Outre-Mer n° 40, Ecole Nationale de la France d'Outre-Mer, années 1954-55, p. 4

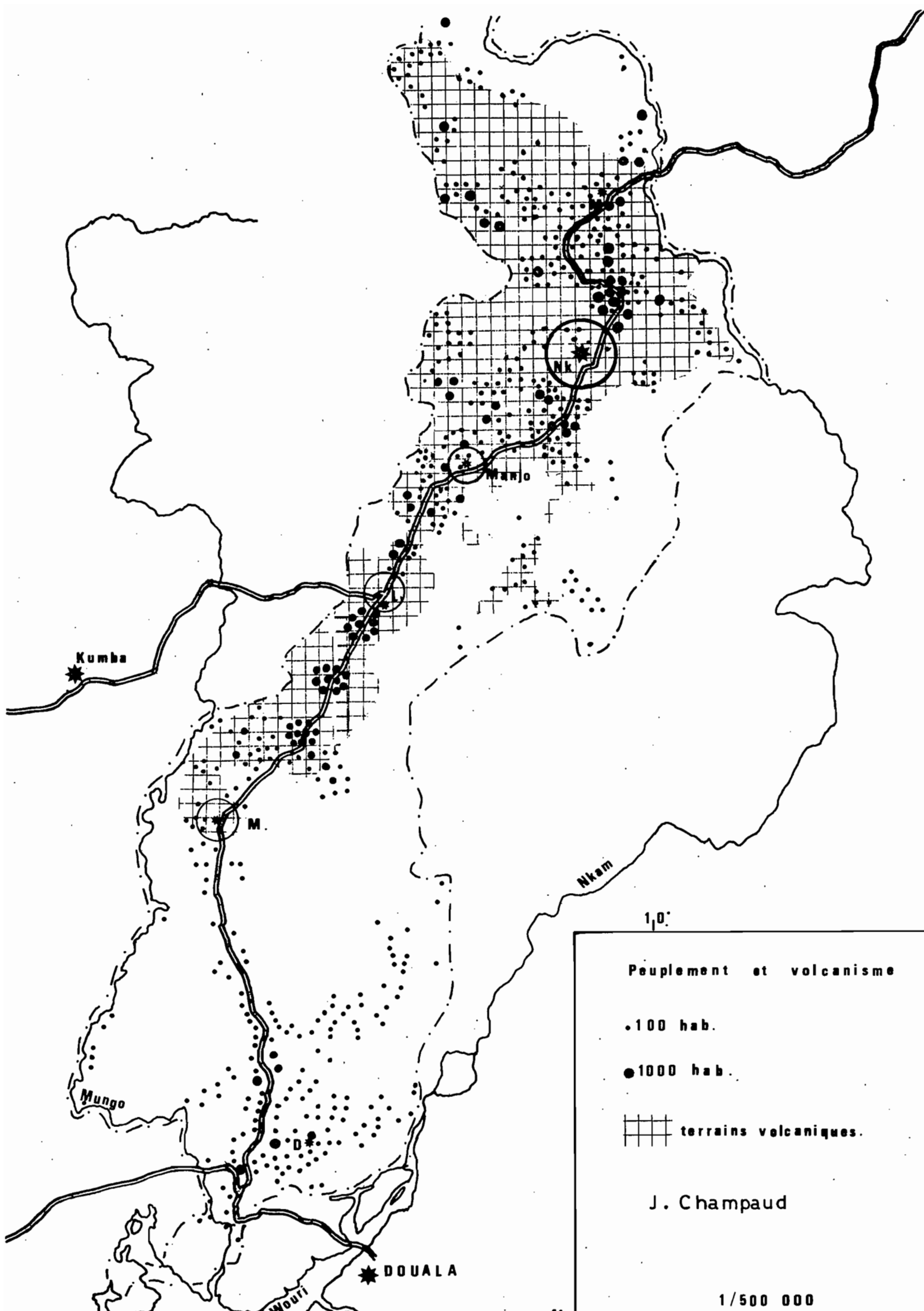
pièds de cacaoyers ! Or la population autochtone (Bonkeng-Penja et Balong) ne comprenait que 1 272 hommes adultes recensés dont une partie (environ 500) travaillait chez les planteurs européens : "C'est ce qui explique pourquoi les planteurs indigènes autochtones en dû faire appel à 2 179 indigènes du Noun (Province actuelle de l'Ouest), non pas pour améliorer le rendement de leur plantation, mais uniquement pour ne pas les laisser péricliter" (RAYNAUD, 1942).

Ils profitèrent ensuite de la crise économique des années 1928-30 selon le processus suivant décrit par l'Administrateur RAYNAUD en 1942 :

"Ils (c'est à dire les migrants bamiléké établis dans la région cacaoyère de Mbanga) louaient leurs services aux agriculteurs autochtones, partageant leur existence et résidant le plus souvent sur la plantation même. Au moment de la récolte les employeurs leur donnaient une certaine somme d'argent avec un jeton d'impôt, comme gratification. Leur condition sociale était à peine supérieure à celle de l'esclave.

Du point de vue politique, ils n'avaient plus aucune attache avec leur chefferie natale, et dépendaient du chef sur lequel se trouvait la plantation de leurs maîtres. Toutefois, ils ne participaient pas aux affaires du pays et vivaient méprisés de l'ensemble de la population autochtone.

Mais la crise économique qui sévit de 1928 à 1932 bouleversa l'ordre établi, les planteurs de la subdivision habitués à disposer de fortes sommes d'argent (certains OTTO DIKOUME, GARBA ALABI, vendaient annuellement plus de cent mille francs de cacao) ne surent pas s'adapter à la situation créée par les nouveaux cours de beaucoup inférieurs à ceux des années précédentes. Espérant des temps meilleurs, ils s'endettèrent, aussi bien dans le commerce local, qu'auprès de leurs employés, à qui ils demandèrent d'attendre la prochaine campagne du cacao pour être rémunérés de leur travail. Malheureusement les années qui suivirent n'apportèrent aucune amélioration du sort des planteurs, bien au contraire, car les cours n'étant pas à la hausse, les commerçants se payèrent en partie sur la nouvelle récolte, et les planteurs presque sans argent, furent dans l'impossibilité de régler leurs manoeuvres. La troisième année et celles qui suivirent, achevèrent de ruiner les propriétaires autochtones qui ne pouvant tenir leurs engagements envers leurs employés, leur donnèrent en paiement quelquefois une femme, et le plus souvent une partie de leur plantation. Depuis, par suite de l'incurie et de la paresse des autochtones, ce procédé est devenu courant et c'est ainsi que peu à peu les plantations des indigènes originaires de la subdivision passent aux mains des Bamiléké".



Peuplement et volcanisme

• 100 hab.

● 1000 hab.

▣ terrains volcaniques.

J. Champaud

1/500 000

Par ailleurs, dans la même région de Mbanga, des Bamiléké purent s'installer dans une zone non occupée par les autochtones ; celle de Nkapa. Nous citons toujours l'Administrateur RAYNAUD :

"Un deuxième groupement s'installa autour des villages de Souza, Nkappa et Bomono dans le sud de la subdivision. Il était composé des Bamiléké n'ayant pu trouver du travail à Mbanga ou préférant la culture du palmier à celle du cacaoyer. Mais dans les chefferies Pongo, Abo ou Bakoko, ils se heurtèrent à une race plus travailleuse et ils ne purent à part quelques exceptions très rares devenir propriétaires des biens de leurs maîtres. C'est alors que, plutôt que de retourner dans leur pays natal, ils se groupèrent près de Nkappa et cultivèrent les terrains abandonnés. Un des leurs, nommé FEINBOY NKETTE (1) devint leur chef sans titre officiel, prêta de l'argent à certains, soit pour louer des terrains, soit pour créer un petit commerce. Par la suite, il fonda un village bamiléké à Nkappa. C'est encore, à l'heure actuelle, le seul qui existe dans la subdivision."

Plus tard en 1933, FEINBOY NKETTE sera reconnu par l'administration comme chef de village, reproduisant ainsi - par certains aspects - une chefferie bamiléké en zone d'immigration.

L'importance de cette région sera telle que le 5 juillet 1921, ce sera Souza et non Mbanga qui sera proclamé chef lieu de subdivision (2). Le transfert aura lieu deux ans plus tard, le 21 janvier 1923, à Mbanga. A cette époque Souza est un grand marché d'huile fréquenté par les célèbres market-boys bamiléké, et où les femmes vuté et "yaoundé" fabriquent du vin de maïs pour les manoeuvres des plantations (3).

La localisation des zones d'immigration bamiléké est donc soumise à cette relation avec les autochtones. Au sud de la région cacaoyère de Mbanga, les palmeraies naturelles des pays pongo, abo et bakoko demeurent inaliénables et les Bamiléké ne s'y aventurent pas. La présence bamiléké ne réapparaît qu'au niveau de Dibombari (4), mais

(1) Feinboy: surnom pidgin déduit de l'anglais "fine boy", c'est à dire "garçon sympathique".

(2) L'importance économique de cette région est reconnue par l'administration, mais non sans hésitation sur le choix des chefs-lieux. En 1920, c'est Nyombé qui est le chef-lieu d'une subdivision dépendant de la circonscription de Douala. En 1921, cette subdivision est transférée à Kaké (27/06) puis à Souza (05/09) jusqu'au 31 janvier 1923. C'est alors Mbanga qui prend le relais, devient même chef-lieu de circonscription le 26 janvier 1926, mais est reléguée au rang de subdivision en 1928, sous le commandement cette fois de Nkongsamba qui acquiert ainsi un statut et une fonction importante après avoir été, les cinq années précédentes une subdivision rattachée à la circonscription de Dschang.

(3) "Nous avons saisi 200 litres de vin de maïs fabriqués par des femmes babouté et yaoundé..." (Rapport de tournée agricole en décembre 1937, APA 11 797/A).

(4) Carte ORSTOM 1964 "Localisation des groupes humains"

liées cette fois-ci à l'industrialisation et aux activités commerciales de cette zone (1)

La localisation des zones d'immigration bamiléké dépend par ailleurs des activités économiques dominantes, c'est ainsi que l'histoire de l'immigration bamiléké coïncide parfaitement avec celle du développement économique du Mungo.

Avant 1930, l'immigration se fait au niveau de la zone cacaoyère de Mbanga. De 1925 à 1928 les cours mondiaux du cacao sont élevés et les autochtones n'hésitent pas à employer de la main d'oeuvre salariée. Plus au sud, les sols ont une texture sableuse moins propice aux cultures vivrières et les palmeraies naturelles sont étroitement contrôlées par les Pongo, Aboët Bakoko. Plus au nord, dans la région de Loum et Manjo ce sont surtout des chantiers forestiers qui emploient de la main d'oeuvre, activité moins prisée par la main d'oeuvre bamiléké.

b) La région de Nkongsamba :

Après 1930, la diffusion de la caféiculture et l'ouverture de grandes bananeraies vont attirer les migrants bamiléké. En 1942, l'Administrateur RAYNAUD cite des quartiers bamiléké dans les centres de Mbanga, Nyombé, Penja et Loum. On peut y ajouter Nlohé, Manjo, Manengoteng, etc... On assiste donc à une remontée vers le nord du Mungo de la colonisation bamiléké. Le centre de gravité sera alors entre Loum et Manjo. C'est également à cette époque là que la plaine des Mbo, à partir de la route Nkongsamba - Melong, commence à être investie.

A Nkongsamba même, les activités commerciales devancent le processus de colonisation agricole. Nous avons dit déjà que la caféiculture ne se diffuse dans le Mungo qu'à partir des années 30, et avant cette date, le cacaoyer ne remontait pas au delà de Manjo. De 1911 à 1930, c'est donc essentiellement le commerce qui provoque l'immigration bamiléké à Nkongsamba. B. NKUISSI l'affirme sans équivoque :

(1) De nombreux Bamiléké travaillent à l'usine d'huile de palme de Dibomhari et à la savonnerie de Nkapa (H. SOURNIES, p. 40). Le même auteur signale 3 000 Bamiléké sur 16 000 hab. dans le secteur de Bwélélo.

"Avant 1911, les Bamiléké... avaient dû connaître Nkongsamba et la région du Mungo (traite, commerce, travaux sur la voie ferrée et dans les plantations, portage), mais sans s'y installer. Après la guerre, les nécessités du portage accentuèrent le rythme des échanges entre Nkongsamba et le pays bamiléké. C'est probablement grâce au commerce que les Bamiléké se sont en quelque sorte familiarisés avec Nkongsamba; ils s'y installèrent d'abord à titre provisoire et temporaire, le temps de régler les "affaires", puis définitivement ...

On a ^{quelquefois} tendance à croire que les premiers Bamiléké de Nkongsamba furent avant tout des planteurs. Cette thèse serait exacte si les premiers Bamiléké s'étaient installés dans le Mungo seulement après 1925. C'est après cette date, en effet, que le café sera introduit à Nkongsamba. Mais en 1923, Nkongsamba est avant tout un carrefour commercial. Or la présence bamiléké est attestée dès cette époque (notamment dans les listes des adjudicataires). Par la suite, l'intérêt agricole jouera un rôle important - autant que le commerce - dans l'attraction des Bamiléké". (p. 113)

Les market-boys pullulent dans la région de Nkongsamba encore plus que dans le reste du Mungo. L'administration essaie en vain de contrôler cette effervescence en faisant appliquer le décret du 6 mai 1924 qui réprime le vagabondage, et souhaite l'existence d'une patente pour lutter contre cette foule de petits vendeurs (2).

c) L'infiltration bamiléké en pays bakem et baréko -

Plus au nord, en pays bakem et baréko qui sont limitrophes avec le pays bamiléké, une autre forme d'immigration se manifeste. Il s'agit d'une infiltration des Bamiléké au-delà du Nkam (riv.) selon le principe de la tâche d'huile.

Cette immigration s'effectue dans une zone à l'écart des routes et des grandes unités de production capitalistes (3) Elle prolonge les mouvements migratoires pré-coloniaux et utilise la stratégie qui présidait à cette époque : les relations matrimoniales. Ces mariages entre Bamiléké et Bakem sont d'autant plus fréquents que

(1) Rapport de tournée dans les pays Manéhas et Mwaménam - du 20 au 30 nov. 1936 (APA 11 797/B, Nkongsamba).

(2) Rapport de tournée du Chef de subdivision de Nkongsamba, du 18 au 22 août 1937, pour le recensement des étrangers de Nkongsamba, Baré et Melong (APA 11 7977/B).

(3) Aux yeux des administrateurs, le pays bakem reste très arriéré: "Les Bakem obéissent difficilement, sont têtus et arriérés... Les sorciers jouent chez eux un rôle de premier plan qui ne peut que nuire à leur évolution..." (août 1930, Nkongsamba, APA 11799/J).

des éléments bakem ont, au XIX^{ème} siècle, traversé le Nkam (riv.) pour fonder des villages qui ont été assimilés aux chefferies bamiléké de Baboutcha Fongam, Kounou, Fomesa I et II. Un rapport du Médecin Chef de la Circonscription du Mungo en 1935, révèle l'importance de ces mariages à l'occasion d'une tournée en pays bakem :

"La morti-natalité est considérable et la stérilité des femmes est fréquente. Cette population en voisinage avec les Bamiléké de Bafang ne tardera certainement pas à être submergée par ceux-ci. Le mélange des deux races commence à s'effectuer déjà car les femmes grasfields sont très recherchées par les hommes du pays parce que plus robustes et plus "fécondes" (1).

Ces relations matrimoniales, qui existaient déjà à l'époque précoloniale et qui sans nul doute facilitaient la circulation des produits de traite au XX^{ème} siècle, sont mises à profit pour fuir les contraintes administratives. De même que les Bamiléké de la partie méridionale de la subdivision de Bafang, les Bakem "se livrent au petit jeu qui consiste à évoluer sur les confins des subdivisions de Nkongsamba, de Bafang et Yabassi (2) !

Les mêmes constatations valent également pour le pays baréko.

De même que les Bakem, les Baréko avaient traversé le Nkam à l'époque précoloniale, notamment au niveau des chutes du Nkam à Ekom. Ils fondèrent trois villages sur la rive gauche de Nkam : Ndjoun, Mboué et Mandjibé. En 1928, à la suite d'une précision dans la délimitation des subdivisions de Bafang et Nkongsamba et de la volonté d'homogénéiser ethniquement ces subdivisions, l'administration déplaça ces villages sur la rive droite. C'est ainsi que l'actuel village Ndjoun a été constitué en 1928 par ce rappel des éléments baréko. Ce rapatriement ne s'est pas fait sans mal puisqu'en 1933, 2 ressortissants de Ndjoun qui continuent à traverser le Nkam pour cultiver leurs anciennes terres, sont condamnés (3)

Cette présence d'éléments baréko en contact étroit avec des Bamiléké va faciliter les échanges matrimoniaux :

(1) APA 11 7977/B, Nkongsamba. Il s'agissait en fait, pour les populations bamiléké, de donner des femmes à leurs voisins plus au sud, afin de faciliter l'importation des produits de traite dont une partie transitait par le pays bakem.

(2) APA 11 799/J, Nkongsamba, Rapport de tournée, août 1930.

(3) cf. APA 11799/J, 117977/B et 11798/F



D'après carte du département du Mungo

ORSTOM.1971

"On trouve dans le village de Ndjoun la marque très nette de l'installation primitive de ces Baréko au milieu des Bamiléké de Bafang. Par suite des mélanges par les femmes de ces derniers, la race est forte et les ménages ont de nombreux enfants à l'encontre des ménages mbo et baréko voisins qui diminuent lentement par suite de stérilité" (1).

Inversement, le Chef de subdivision de Bafang demande à son collègue de Nkongsamba de refouler les éléments bamiléké enfuis des chefferies Makouk et Baboutcha Fongam et réfugiés en pays baréko et bakem ! (2).

En 1934, un rapport de tournée administrative révèle un important groupement bamiléké sur la route d'Ekoum. Un autre est signalé au village Mbalembeng (36 hommes bamiléké et 11 hommes Ba'Mum) (3).

3 - PROFIL DU MIGRANT BAMILEKE , -

La situation socio-économique du migrant bamiléké dépend d'une part des activités économiques qui varient selon les lieux et selon les époques. Mais elle dépend aussi de la relation qui s'établit avec les populations autochtones et qui donc est, elle aussi, très variable. Nous avons vu que les bamiléké infiltré en pays bakem et baréko ne se trouvait pas dans la même situation que le market-boy de Nkongsamba, ou l'ex-manoeuvre des plantations de cacaoyers de la région de Mbanga installé à son propre compte. Dans ce cas n'est-il pas arbitraire de définir un portrait commun - une personnalité de base - qui ne serait qu'une moyenne abstraite ? Le risque est évident si nous considérons le point de chute de l'immigré bamiléké.

Cependant, chaque individu entame un processus de promotion sociale et économique qui le conduit à pratiquer plusieurs activités. De même que le salarié agricole était devenu colon, de même le market-boy devient planteur et réciproquement. En définitive, le migrant bamiléké ne saurait se définir par une seule catégorie socio-professionnelle : il a en général plusieurs activités économiques - qu'il mène

(1) Rapport de tournée du Chef de la Subdivision de Nkongsamba, du 23 au 30 nov. 1935 dans la région Bayoun (pays baréko) (APA 117977/B) I. DUGAST, dans son Inventaire Ethnique du Sud-Cameroun (1949) ajoute que les constructions et les cultures sont de type bamiléké : (p. 24).

(2) Rapport de tournée du 8 au 16 janvier 1934, par Henri GELI, Chef de Subdivision de Nkongsamba, APA 11797/B

(3) même référence .

de front - et où il est souvent malaisé de distinguer l'activité principale des activités secondaires.
activités secondaires.

Au bout d'un certain temps, on constate que les migrants bamiléké ont acquis progressivement les mêmes éléments :

- La plantation de cacaoyers ou de caféiers qui procure un revenu annuel relativement fixe. L'entretien est souvent à la charge d'un aide familiale. Eventuellement on fait appel à des tâcherons pour un travail précis et limité. La femme, de son côté, "met de la propreté" dans la plantation en y pratiquant des cultures vivrières (1) : tubercules, haricots, arachides, etc... la vente de ces produits alimentent son budget personnel

- La plantation ainsi définie n'est pas grande consommatrice de temps de travail pour le chef de l'exploitation. Ce dernier occupe souvent son temps libre par des activités commerciales. Il ouvrira une petite boutique sur son lieu de résidence, c'est-à-dire dans un des centres urbains secondaires qui s'échelonnent tout le long de l'axe routier et ferroviaire du Mungo. De retour de sa plantation au début de l'après-midi, il se tiendra patiemment derrière son échoppe à attendre les clients. L'achat d'un véhicule - d'abord le vélo auquel on ajoute un pousse-pousse, puis le pick-up - lui permettra la fréquentation régulière des marchés environnants. Les revenus annuels de la plantation soutiendront ces activités commerciales.

- L'importance de ces activités expliquent en partie le choix délibéré des migrants bamiléké de s'installer sur les nouveaux axes routiers : c'est-à-dire là où l'économie marchande n'a pas encore pénétré profondément les milieux ruraux, mais cependant là où une camionnette peut facilement arriver (2). Le commerçant bamiléké jouira alors d'un quasi monopole, et donc d'une marge bénéficiaire importante sur les produits de première nécessité. Après le Mungo les commerçants bamiléké ont ainsi

(1) Faut-il voir dans cette pratique de culture mixte, une des raisons de la coïncidence de la colonisation agricole bamiléké avec les sols sur basalte du Mungo ? Ces sols étant en général plus aptes que les autres à supporter des cultures vivrières sans exiger de trop longues jachères.

(2) Nous avons pu constater, par nous-mêmes, le développement du commerce dès l'ouverture de la route Yabassi-Bafang, et sous l'impulsion de multiples initiatives des Bamilékés qui résident le long de cette route, dans les villages "pionniers".
Barbier J. C. (1972).

investi tous les petits centres administratifs du sud du Cameroun (1), et actuellement ils pénètrent l'est du Cameroun au fur et à mesure de l'ouverture de nouvelles routes.

- Le temps de travail non occupé par les activités agricoles pourra également être mis à profit par des métiers artisanaux et techniques. Ces métiers peuvent être traditionnels comme la vannerie, ou bien avoir été appris à l'occasion d'une étape dans un centre urbain : métiers liés à la construction (menuiserie, charpenterie, maçonnerie, etc...) ou répondant aux multiples besoins d'une population urbaine : salon de coiffure, studio photographique, atelier mécanique pour vélos ou voiture etc...). Chacun, chacune, met à profit les savoirs faire techniques qu'il a pu acquérir. Le moindre petit centre devient ainsi rapidement un milieu disposant de tous les services que l'on peut attendre de la ville. L'opposition classique ville-campagne est, dans le Mungo, médiatisée par les multiples centres urbains secondaires. Une continuité s'instaure entre la grande ville et les milieux ruraux les plus éloignés.

A partir de ces activités polyvalentes, une bourgeoisie d'affaire s'est constituée. Elle est formée des éléments qui ont les premiers émigré et qui ont pu poursuivre jusqu'au bout un processus d'accumulation du capital. La plupart d'entre eux sont originaires des départements méridionaux du plateau bamiléké (Haut-Nkam et Ndé) et de la Mifi, c'est-à-dire des départements qui ont été les plus tôt atteints par l'émigration. Les originaires de la Ménoua et des Bamboutos dont la plupart sont d'immigration récente, n'en sont qu'à la première étape. Maurice LACAN, suite au recensement de Douala en 1968, a particulièrement mis en évidence ce facteur temps qui situe les individus dans le processus de promotion économique qu'ils entament après leur immigration.

" Il y a donc à Douala des relations assez étroites entre l'âge et le type d'intégration à l'économie urbaine. L'économie moderne occupe la majeure partie des hommes âgés de 25 à 50-55 ans et beaucoup de femmes âgées de 15 à 30 ans. Nous avons vu d'autre part qu'existaient à partir de 30-35 ans une tendance à la cessation d'activité ou au départ vers d'autres catégories.

(1) Nous renvoyons aux études actuellement en cours de J. L. NDONGMO sur l'émigration bamiléké dans cette région.

Pour beaucoup, la situation de salarié dans une entreprise industrielle ou commerciale est transitoire, précédée par un passage plus ou moins long dans une profession marginale et débouche naturellement sur le retour à des activités indépendantes que ce soit en ville même ou ailleurs.

Il y a donc un mouvement social particulier (que nous ne pouvons saisir ici que de façon rudimentaire) qui semble donner à la **prolétarisation** urbaine un caractère moins définitif, moins irréversible que dans les sociétés industrialisées" (p.55) (1)

La promotion socio-économique des migrants bamiléké dans le Mungo a été maintes fois évoquée et décrite dans la littérature consacrée au "dynamisme" des Bamiléké. Nous en citerons un exemple :

" L'émigrant qui est descendu à pied du plateau avec un ou 2 cochons en laisse, ou en camion, débute comme manoeuvre, en général sur une plantation européenne. Dès qu'il a des économies, il essaie de monter un petit commerce (market-boy) ou achète un morceau de terrain sur lequel il fait travailler sa femme, s'il en a une. Quelle que soit sa situation, le but à atteindre pour un Bamiléké est de devenir planteur de café ou de bananes. Le Bamiléké émigre faute de terres pour ses cultures vivrières, mais dans la région où il émigre, ce qu'il cherche, c'est un **terrain**, non pas pour des cultures vivrières, mais pour une plantation de cultures d'exportation, qui doit lui apporter richesse et considération.

Une fois installé sur sa terre, l'ancien manoeuvre fait venir sa famille, en général ses frères ou des originaires de son quartier, chez lui. Ces derniers travaillent avec lui ou sont manoeuvres sur une plantation voisine. Mais dès qu'ils le peuvent ils s'installent à leur propre compte, sur des terrains achetés aux autochtones ou occupés sans plus de formalités. Ainsi le Bamiléké émigré appelle son frère de race près de son village, et se forment les nouvelles communautés bamiléké le long des routes ou de la voie ferrée. En somme l'émigrant est le meilleur recruteur car lors d'un de ses voyages dans son pays d'origine, il fait la publicité pour sa nouvelle terre, auprès de sa famille ou du quartier de sa chefferie. Et il incite ainsi à émigrer. Des villages entiers de Bamiléké se créent alors comme par exemple les bourgs ruraux de la zone bananière : Nlohé, Loun, Penja et Nyombé.

Le Bamiléké répugne au portage. Mais là où le camion passe, le Bamiléké suit et la forêt disparaît. Le nouveau planteur débrousse; c'est son premier geste dès qu'une route est ouverte. Bien souvent il a acheté le terrain de l'autochtone en bordure de la future route

(1) L'auteur précise que l'insuffisance des avantages liés à l'ancienneté et à la qualification n'est pas faite pour retenir les ouvriers et employés d'un certain âge : "le développement économique de Douala s'appuie sur l'exploitation intensive d'une main d'œuvre hâtivement formée et rejetée à la périphérie du secteur moderne un nombre considérable de travailleurs parmi les plus qualifiés".

3 ou 4 ans à l'avance, et dès que celle-ci est percée, le Bamiléké vient prendre possession de son lopin de terre (1).

Près des nouveaux moyens de communication, l'homme installe sa plantation, la femme sème le maïs ou plante le macabo. D'abord fixés sur l'axe Bonabéri-Nkongsamba-Pont du Nkam, les Bamiléké ne tardent pas à rayonner le long des bretelles routières qui donnent accès aux gares, aux villages ou aux coupes forestières (2) Henri SOURNIES p. 14. (3).

Il existe donc bien un profil du migrant bamiléké qui fait que ce dernier se distingue par son comportement socio-économique des migrants d'autres origines. Il en est de même d'ailleurs des migrants dwala et hausa dont nous avons vu la spécificité par rapport aux autres. A l'extrême le migrant est, pour le sociologue, une catégorie tout à fait abstraite si on ne ^{le} rattache pas à sa société d'origine.

L'analyse des processus migratoires renvoie donc à des entités ethniques, et cela est particulièrement net pour le cas bamiléké (4). L'erreur cependant serait d'expliquer le comportement des migrants bamiléké par le fait même qu'ils sont Bamiléké, car être Bamiléké ne signifie nullement posséder des qualités individuelles supérieures aux autres migrants : vertus du travail, de l'épargne, de l'entraide, etc... La littérature n'est pas avare de qualificatifs élogieux attribués aux Bamiléké. Cependant il s'agit là d'une tautologie qui n'explique

ce que la littérature bamiléké ne peut pas expliquer. Elle se contente de dire que les Bamiléké sont des migrants et que les migrants sont des Bamiléké.

(1) L'auteur en donne un exemple: "Ainsi la moitié de la forêt d'une collectivité autochtone entre NDOH III est déjà vendue à des Bamiléké qui n'attendent que la piste de SEMAC pour s'installer et couper la forêt".

(2) Exemple donné par l'auteur : La route faite par la Société Africaine de Prévoyance S.A.P. vers sa coupe du pays bakem.

(3) SOURNIES Henri - L'émigration des populations bamiléké dans la région du Mungo - (1954) p. 14

(4) G. PONTIE à propos des Guiziga du Nord-Cameroun aboutit aux mêmes conclusions. Les Guiziga du Cameroun septentrional. L'organisation traditionnelle et sa mise en contestation. 1973 Paris, ORSTOM, 255 p.

strictement rien. En fait, le comportement socio-économique des migrants bamiléké ne renvoie pas à une essence ethnique, à une nature innée, mais à un type de société où la plupart des statuts ne sont pas donnés par la naissance, mais acquis par les initiatives individuelles (1).

Dans un ouvrage antérieur consacré aux villages de colonisation agricole de l'Opération Yabassi-Bafang, nous avons proposé la notion de projet pour définir ce processus de promotion socio-économique du migrant bamiléké (2). Il s'agit d'un calcul économique à long terme où des moyens divers sont mis en oeuvre (économie de plantation, commerce et transport, artisanat et services divers, etc...), le but ultime étant la conversion du capital économique en statut social.

(1) Voir J. HURAUULT - Essai de synthèse du système social des Bamiléké - 1970, in Africa, n° 1 vol. XL, janv. p. 1-24

(2) BARBIER J. C. 1972 - Les villages pionniers de l'Opération Yabassi-Bafang - pp. 250-253

4 - Rythme et volume de l'immigration bamiléké -

L'immigration bamiléké dans le Mungo aboutit à un volume quantitativement impressionnant puisqu'on peut estimer à plus de 100 000 hab. les populations bamiléké qui y résident aujourd'hui. Ce n'est pas le résultat de déplacements massifs, mais de multiples initiatives individuelles. En dehors de la zone de Nkapa où les immigrés bamiléké se sont retrouvés entre eux, la plupart du temps ils s'ajoutent aux villages autochtones déjà existants, quitte à former des quartiers dirigés par l'un des leurs.

Vu leurs multiples activités économiques et leur nombre, on peut dire qu'ils sont partout. L'administration s'en préoccupa très tôt essayant de canaliser ces mouvements. Un rapport à la SDN en 1936 fait état de ces efforts de l'administration :

"Depuis bientôt 3 ans, une certaine continuité de méthode a permis de créer des villages bamiléké à Manengoteng, Manjo, Loum, Bomono, le long de la voie et des routes. Il est en effet nécessaire de canaliser cette immigration en provenance du Noun (1), au mieux des intérêts de la région, des planteurs européens et des autochtones; les étrangers ayant une tendance à isoler leurs habitations selon la coutume bamiléké où les villages n'existent pas, et à établir n'importe où, dans les palmeraies et cacaoyères, sur les plantations elles-mêmes".

Dans les zones où les autochtones autorisent la fixation des migrants, la répartition spatiale est évidemment au bénéfice des premiers. Dans le Canton Manéhas, par exemple, les terrains situés le long du chemin de fer et de la route sont occupés par les autochtones, les immigrants s'installant plus loin sur les premières pentes. C'est ce que souligne un rapport administratif de 1936 :

" Le moindre coin de terre dans ces parages est cultivé, l'autochtone se réservant principalement la plaine, les Bamiléké, ne redoutant pas les hauteurs environnantes et exploitant les pentes abruptes des montagnes à des altitudes allant jusqu'à 800 m. Nous avons escaladé ces versants autour du Mont Koupé presque entièrement recouverts, mis à part les réserves forestières, de plantations de maïs qui ont nécessité un travail intense et continu de la part des étrangers venus là" (2)

(1) La Circonscription du Noun qui est devenue aujourd'hui la Province de l'Ouest.

(2) Rapport de tournée dans les pays Manéhas et Mwaménam - du 20 au 30 novembre 1930 (APA 11 797/B, Nkongsamba)

Cependant plusieurs Bamiléké ont hérité des plantations européennes dont les dernières ont été abandonnées lors des troubles des années 60 (1). D'autre part, les autochtones ont vendu selon leurs besoins d'argent à court terme, de nombreuses parcelles de terre bien situées. Aujourd'hui donc, la répartition des terres est très complexe et les propriétés bamiléké s'imbriquent avec celles des autochtones.

Les migrants bamiléké ont donc investi l'ensemble du Mungo, et dans les moindres recoins.

En 1942/43, des recensements administratifs, avec distinction des "étrangers" et des autochtones, nous ont permis de cartographier l'immigration bamiléké à cette date là. Six cantons échappent encore à la présence bamiléké : ce sont les cantons Elong, Banéka (partie rurale) Bakem, Balondo, et Abo Nord, ce dernier étant à peine touché. Les cantons les plus atteints sont ceux du centre, de Mbanga à Manjo : Balong, Bonkeng-Penja, Manéhas. Au sud, la limite est particulièrement nette entre le canton Balong, c'est à dire la région cacaoyère de Mbanga, et les pays abo, pongo et bakoko. Au nord, les Bamiléké sont surtout présents à Nkongsamba et dans les cantons Mbo et Baréko qui sont traversés par la route de Nkongsamba au pont du Nkam. Les autres cantons par contre restent encore à l'écart de l'immigration bamiléké.

(1) En fait, il existe encore quelques plantations européennes dans le Mungo.

9°30'

10°

5°

5°

4°30'

4°30'

9°30'

10°

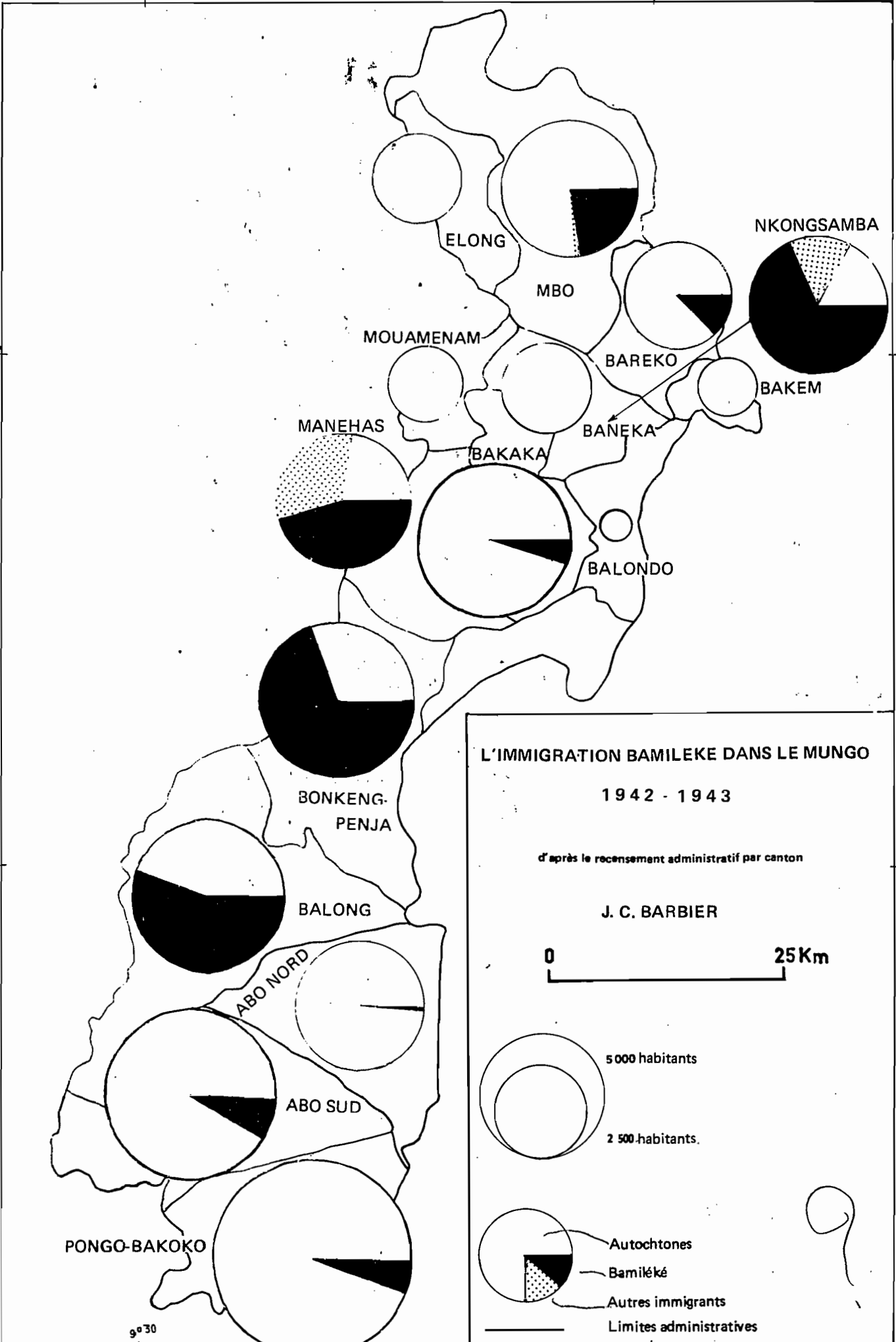


TABLEAU n° 17. - L'IMMIGRATION BAMILEKE DANS LE
MUNGO EN 1942-43 (1)

B A M I L E K E			
CANTONS	NOMBRE	% DE LA POPULATION TOTALE.	
Bonkeng-Penja	4 565	69,0	
Balong	3 586	55,7	
Manéhas	2 461	45,7	
Nkongsamba	4 027	68,6	
Abo Sud	702	8,5	
Pongo-Bakoko	726	6,2	
Abo Nord	51	1,1	
Mbo	1 252	22,9	
Baréko	428	12,6	
Bakaka	386	5,5	
Elong			
Bakem			
Mouaménam	/	/	
Bakaka			
Balondo			

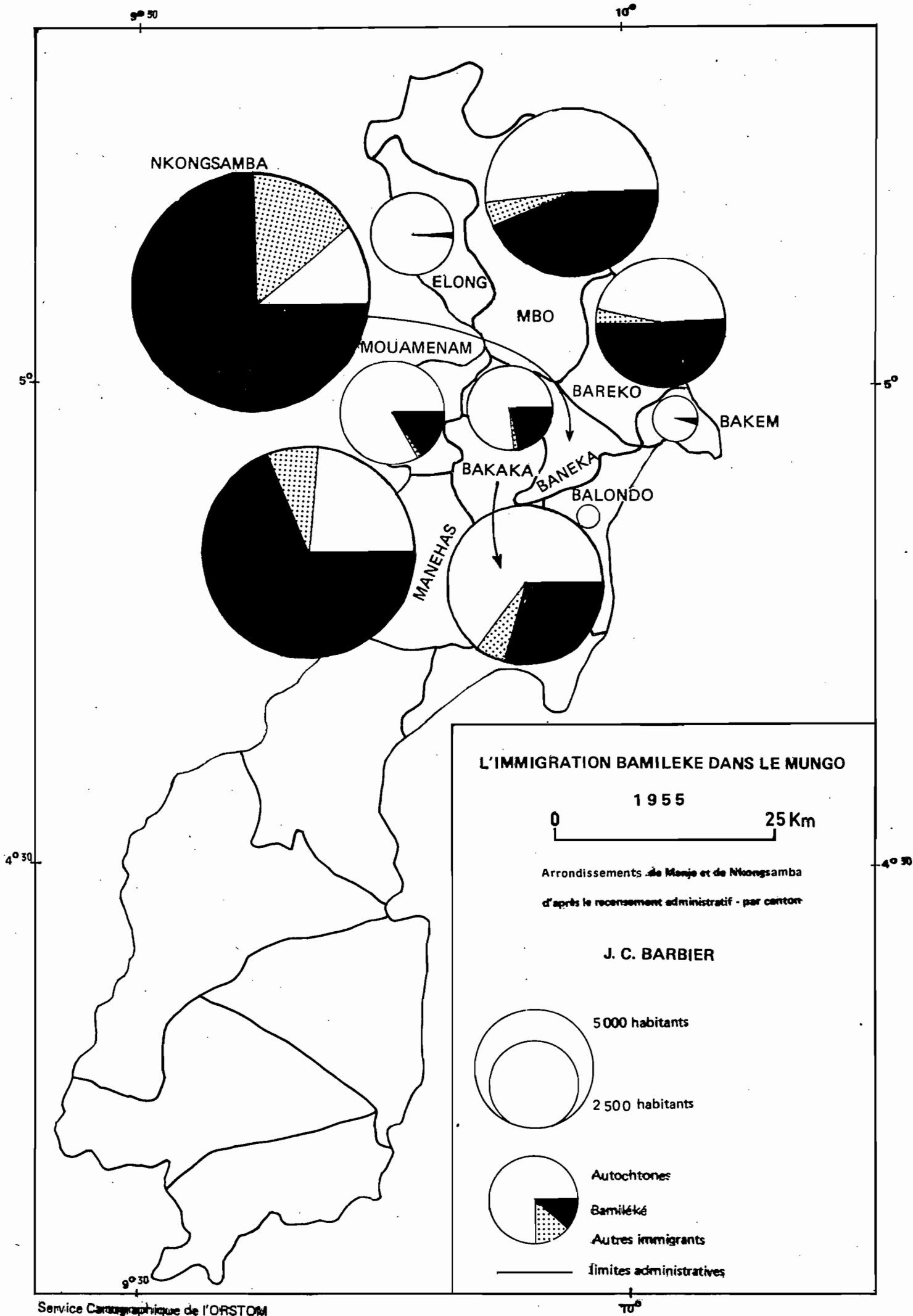
(1) Sources : A. RAYNAUD 1942, Subdivision de Mbangá.
GERMAIN 1958, Subdivision de Nkongsamba

Les migrants non-bamiléké ne sont pas représentés dans la subdivision de Mbanga, mais ils le sont dans celle de Nkongsamba. Ces migrants non-bamiléké sont nombreux à Nkongsamba (14,2%) - ce sont entre autres des Hausa - mais ils sont encore plus nombreux dans le canton Manéhas où ils forment le tiers de la population totale (32%). Les chantiers forestiers et la présence jusqu'au niveau de Manjo d'éléments dwala et pongo expliquent cette importance des migrants non-bamiléké.

Nous avons pu reproduire la même carte en 1955, mais seulement pour la subdivision de Nkongsamba. Nous constatons d'abord une augmentation considérable de la population totale des cantons et de la ville de Nkongsamba sous l'impacte de l'immigration bamiléké. A cette date là, tous les cantons de la subdivision de Nkongsamba - sauf celui des Balondo qui reste enclavé par rapport aux axes de circulation - sont touchés par cette immigration. Les migrants non-bamiléké continuent à être bien représentés à Nkongsamba où ils maintiennent leur proportion (14,1%), Dans le canton Manéhas où visiblement ils cèdent la place aux Bamiléké ils restent encore nombreux (17,2%). Dans les autres cantons le pourcentage des migrants non-bamiléké reste très faible (Bakaka: 5,9%, Mbo, 4,7%, Paréko ^{3,3%} Baréko rural : 1,2%, Mouaménam : 1%).

Les mêmes résultats de 1955 présentés par village permettent une localisation plus précise du phénomène. Jusqu'au niveau de Manengolé, c'est à dire dans toute la partie méridionale de la subdivision de Nkongsamba (Canton Manéhas, le sud du Canton Mouaménam, et les villages bakaka limitrophes à cette zone, l'immigration bamiléké atteint tous les villages et représentent partout plus de 50% de la population totale. Elle a un net caractère rural et il s'agit d'une population de petits planteurs individuels.

Plus au nord, ce sont surtout les villages qui sont situés sur la route ou à proximité qui sont touchés par l'immigration bamiléké. A une certaine distance de la route, s'il n'y a pas de pistes carrossables, l'immigration bamiléké s'arrête. Au nord de Manengolé l'immigration se localise donc aux petits centres semi-urbains qui s'échelonnent tout au long de la route. L'économie de plantation est représentée par de grandes unités de production capitalistes (par exemple dans la plaine de Mbo, au niveau de Lélem) et les salariés agricoles résident dans les centres semi-urbains traversés par la route. Par ailleurs, nous avons vu précédemment que c'étaient les activités commerciales qui, dans la région de Nkongsamba, avaient attiré en premier lieu les migrants bamiléké. Une représentation cartographique de l'immigration bamiléké sur l'ensemble du Mungo, à cette date là, inviterait à rattacher le Canton Manéhas à la partie centrale du Mungo.



On peut considérer que l'immigration bamiléké dans le Mungo a commencé avant la période coloniale si l'on tient compte de deux faits historiques :

1°) la descente du plateau bamiléké, en pays mbo et bakem, à la fin du XIX^{ème} siècle, avec la fondation des chefferies Baboutcha-Fongam, Kounou, Fomessa, Fondjomako, Foyentcha, Mboébo, etc... Des éléments bamiléké s'installent à cette époque en contre bas du plateau sur la rive gauche du Nkam (1). C'est ce mouvement qui continuera avec l'infiltration bamiléké en pays baréko et bakem, sur la droite du Nkam au XX^{ème} siècle, que nous avons évoquée précédemment.

2°) la présence de nombreux Bamiléké dans les villages d'esclaves aux alentours des cités dwala, qui a sans nul doute aidé à l'accueil des premiers immigrants dans la ville de Douala à une époque ultérieure.

L'émigration bamiléké dans le contexte de l'économie coloniale commence avec la construction du C.F.N. Nkongsamba, terminus de chemin de fer, attire, dès 1911, des manoeuvres bamiléké pour le portage des marchandises. Mais en 1915, le front militaire allemand d'une part, anglo-français d'autre part, est stabilisé sur le Nkam (riv.) et y restera jusqu'en 1918. Ce n'est donc qu'à partir des années 20 que Nkongsamba redeviendra un centre d'attraction pour les migrants bamiléké. La guerre ne va pas, par contre, interrompre les activités économiques de la région de Mbanga.

(1) A la même époque a lieu la descente des populations bamiléké dans la région de Bakoua et Tongo, à l'est de la Makombé. J.C. BARBIER - Les villages pionniers de l'opération Yabassi-Bafang - 1972.

Les recensements administratifs dont nous avons les résultats indiquent la forte progression de cette immigration bamiléké dans toute la première moitié du XXème siècle. Malheureusement les premières dates de recensement sont relativement tardives : elles ne commencent que dans les années 40. Le recensement par l'Administrateur RAYNAUD en 1942 des immigrés bamiléké de la subdivision de Mbanga permet cependant de remonter jusqu'au début de ce phénomène migratoire, c'est à dire les années qui suivent l'ouverture du C.F.N., parmi les 9 630 immigrés bamiléké recensés en 1942, 2 422 étaient déjà installés dans la subdivision de Mbanga en 1921. C'est dire que le nombre d'immigrés en 1921 est nettement supérieur à ce chiffre puisque ce dernier ne concerne que ceux qui sont restés jusqu'en 1942, date du recensement. Si l'on considère donc uniquement les immigrés restés jusqu'en 1942, et qui ne sont qu'une partie de la masse totale des immigrés, on obtient néanmoins un rythme annuel d'immigration de 165 à 242 hab. jusqu'en 1931, de 506 à 570 de 1931 à 1940, et plus de 1000 hab. pour la dernière année. Cela représente déjà un volume non négligeable et dont le rythme s'accélère d'année en année. Les recensements ultérieurs confirment cette progression.

— Graphique N° 1 —

L'IMMIGRATION BAMILEKE DANS L'ARRONDISSEMENT DE MBANGA EN 1942.

(d'après le recensement administratif de A. Raynard)

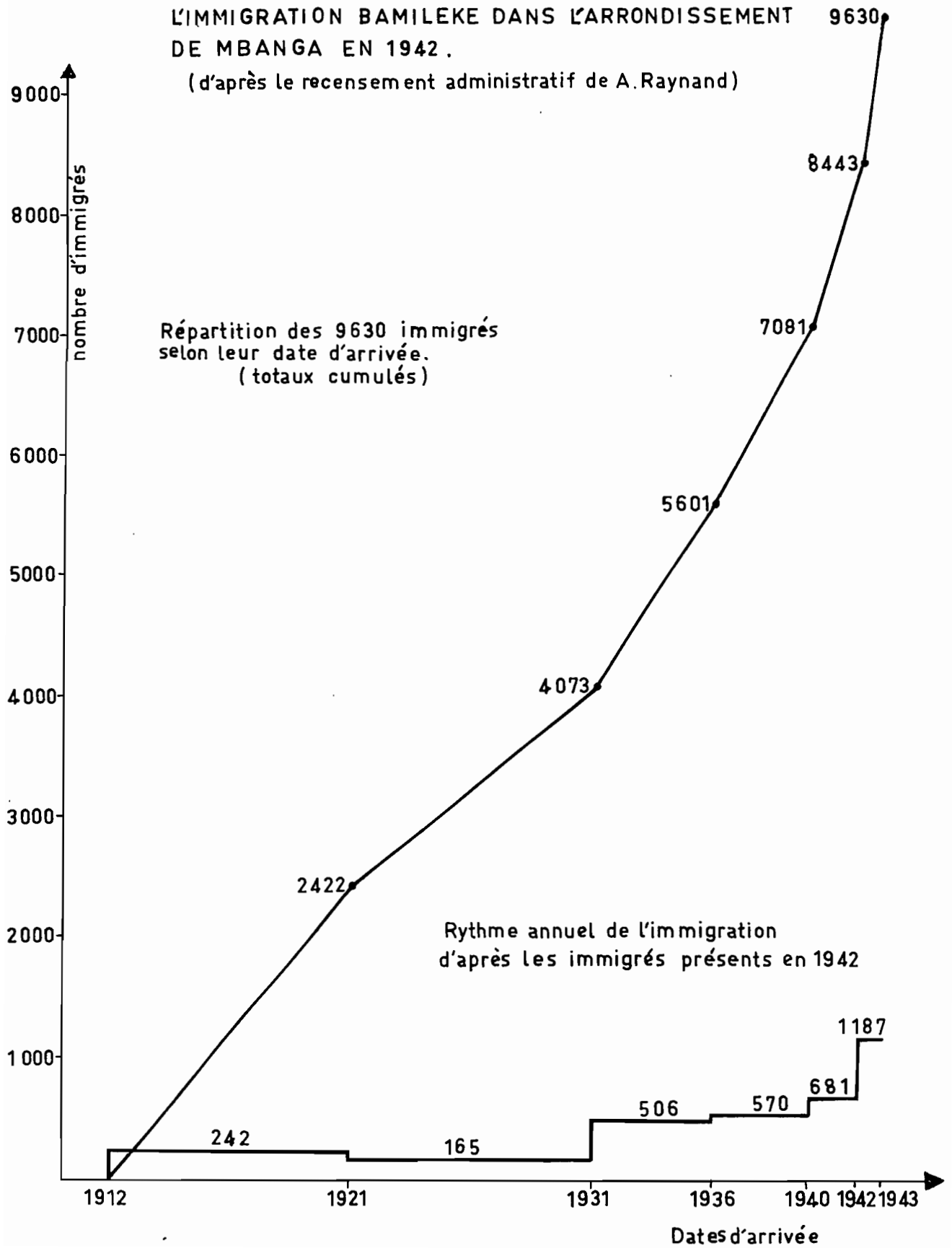


TABLEAU N° 18. - L'IMMIGRATION BAMILEKE DANS LE MUNGO
D'APRES LES RECENSEMENTS ADMINISTRATIFS. -

Années	Nkongsamba ville (1)	Subdivision de Nkongsamba (1)	Subdivision de Mbanga	Total du Mungo
déc. 1935	2 185 (5)	/	/	/
1936	? (4)	? (4)	4 946	?
Août 1937	2 501 (5)	/	/	/
40/41	3 580	3 722	?	?
1942	4 027	4 527	9 630 (2)	18 184
1945	5 305	5 853	?	?
1947	5 983	7 182	11 538 (3)	29 703
1949	6 359	8 376	?	?
1951	12 030	12 466	?	?
1955	13 665	20 223	?	?
1957/58	15 640	?	?	?

(1) M. GERMAIN - Statistiques démographiques de la Subdivision de Nkongsamba - 1958 - Archives IRCAM -

(2) A. RAYNAUD - 1942

(3) I. DUGAST - Inventaire Ethnique du Sud-Cameroun - 1949 Pour Nkongsamba ville et la subdivision de Nkongsamba, Mme DUGAST donne respectivement 4 700 et 6 027 habitants, chiffres inférieurs à ceux que nous avons retenus. A cette date là, il y avait 10 598 Bamiléké à Douala.

(4) 7 875 étrangers (dont les Bamiléké) dans la subdivision de Nkongsamba (Nkongsamba inclus)

(5) APA 11797/B, rapport de tournée.

Jusqu'en 1945, les migrants bamiléké constituent le courant d'immigration le plus important mais celui-ci ne se distingue pas - par son rythme - des autres flux contemporains. Dans le canton Manéhas, par exemple, l'immigration bamiléké est rigoureusement parallèle à celle des originaires des autres ethnies jusqu'au recensement de 1943. Après cette date la courbe des migrants bamiléké s'écarte de celle des migrants non-bamiléké, la première continuant son ascension, tandis que la seconde tend à se stabiliser, et parfois même à diminuer légèrement.

Tanleau N° 19 - MIGRANTS BAMILEKE ET NON-BAMILEKE
DANS LE CANTON MANEFAS - 1933 - 1957
 (indice : 1933 = 100)

	Bamiléké		Non-Bamiléké	
	Nb.	Indice	Nb.	Indice
1933	1037	100	452	100
1936	1461	140	880	194
1938	1804	173	1031	228
1943	2461	237	1725	381
1948	4133	398	2448	541
1950	6608	637	2108	466
1955	10241	987	2548	563
1957	10906	1051	2506	554

Source : GERMAIN (1958)

Tableau N° 20 - MIGRANTS BAMILEKE ET NON-BAMILEKE
DANS LA SUBDIVISION DE NKONGSAMBA
 1940/41 à 1955 (indice : 1940/41 = 100)

	Bamiléké		Non-Bamiléké	
	Nb.	Indice	Nb.	Indice
1940/41	7302	100	2063	100
1942/43	8554	117	2591	125
1945	11158	152	3007	145
1947	13165	180	3927	190
1949	14735	201	5043	244
1951	24496	335	5403	261
1955	33888	464	6341	307

Source : GERMAIN (1958)

EVOLUTION DEMOGRAPHIQUE DU CANTON MANÉHAS 1933-1967

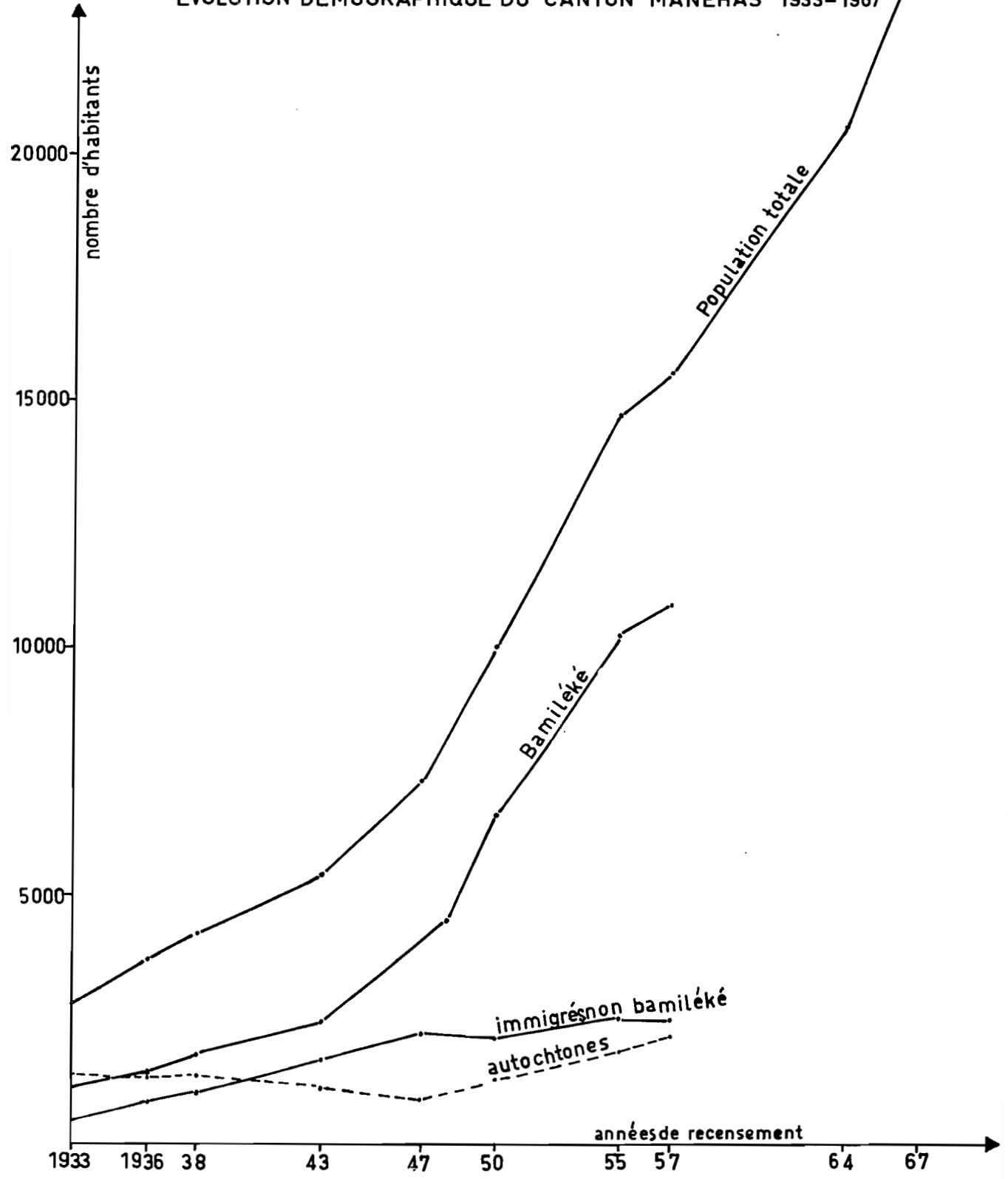


TABLEAU N° 21. - IMPORTANCE DES MIGRANTS BAMILEKE
DANS LA POPULATION TOTALE DU
CANTON MANERAS

Nombre de Bamiléké pour 100 habitants

1933	36,0%
1936	39,4%
1938	42,8%
1943	45,7%
1948	57,1%
1950	65,9%
1955	69,3%
1957	70,0%

Les trois tableaux précédents indiquent nettement l'accélération du rythme d'immigration bamiléké vers 1945. A cette date là, la caféiculture est toujours sévèrement contrôlée et limitée sur les plateaux de l'Ouest - seuls les chefs et quelques notables ont obtenu l'autorisation de la pratiquer. L'accès à l'économie de plantation pour le bamiléké implique donc l'émigration en zone forestière. Vers 1945, cette économie de plantation a fait ses preuves quant à la promotion économique d'un certain nombre de migrants bamiléké et attire donc d'autres migrants. D'autre part, la suppression du laissez-passer en mai 1946 facilite les va et vient entre le pays bamiléké et le Mungo (1).

Cette date correspond ainsi au développement considérable de la petite plantation individuelle, ce mode de production tendant à supplanter de plus en plus les grandes unités de production capitaliste dont la crise des années 30 avait révélé la fragilité.

Par ailleurs les investissements FIDES, dans les années 50, n'ont pas été sans accentuer la mobilité de la main d'oeuvre potentielle.

La courbe chronologique de l'installation des planteurs donne aussi de précieux renseignements sur l'histoire de l'immigration bamiléké dans le Mungo. HAMANI Gabriel a dépouillé en 1965 le fichier des planteurs bamiléké du poste agricole de Loum. (2). Il a pu avoir ainsi la date d'installation des planteurs résidant à

(1) La période de guerre avait eu pour effet de bloquer les départs et d'accroître le contrôle policier de la population.

(2) Loum Centre et Loum Chantier.

cette date là, à Loum. La courbe défavorisée les années les plus anciennes car des planteurs installés à Loum ont pu partir avant la date du recensement. Elle donne néanmoins une idée générale du rythme de l'immigration bamiléké.

On constate que l'immigration dans la région de Loum a commencé à être notable à partir de 1928. Le rythme s'est amplifié de 1928 à 1945, mais il faut attendre 1946 - 1950 pour que le phénomène prenne de l'ampleur (plus de 50 nouveaux planteurs chaque année). Enfin, l'apogée de la courbe se situe de 1951 à 1959. Durant cette période le rythme annuel dépasse 125 nouveaux planteurs par an, et 69,8% des planteurs bamiléké résidant à Loum en 1965 ont immigré à ce moment là. Dans les années 60 les troubles graves qui affectent le Mungo et une grande partie de l'ouest du Cameroun mettent pratiquement fin à l'immigration.

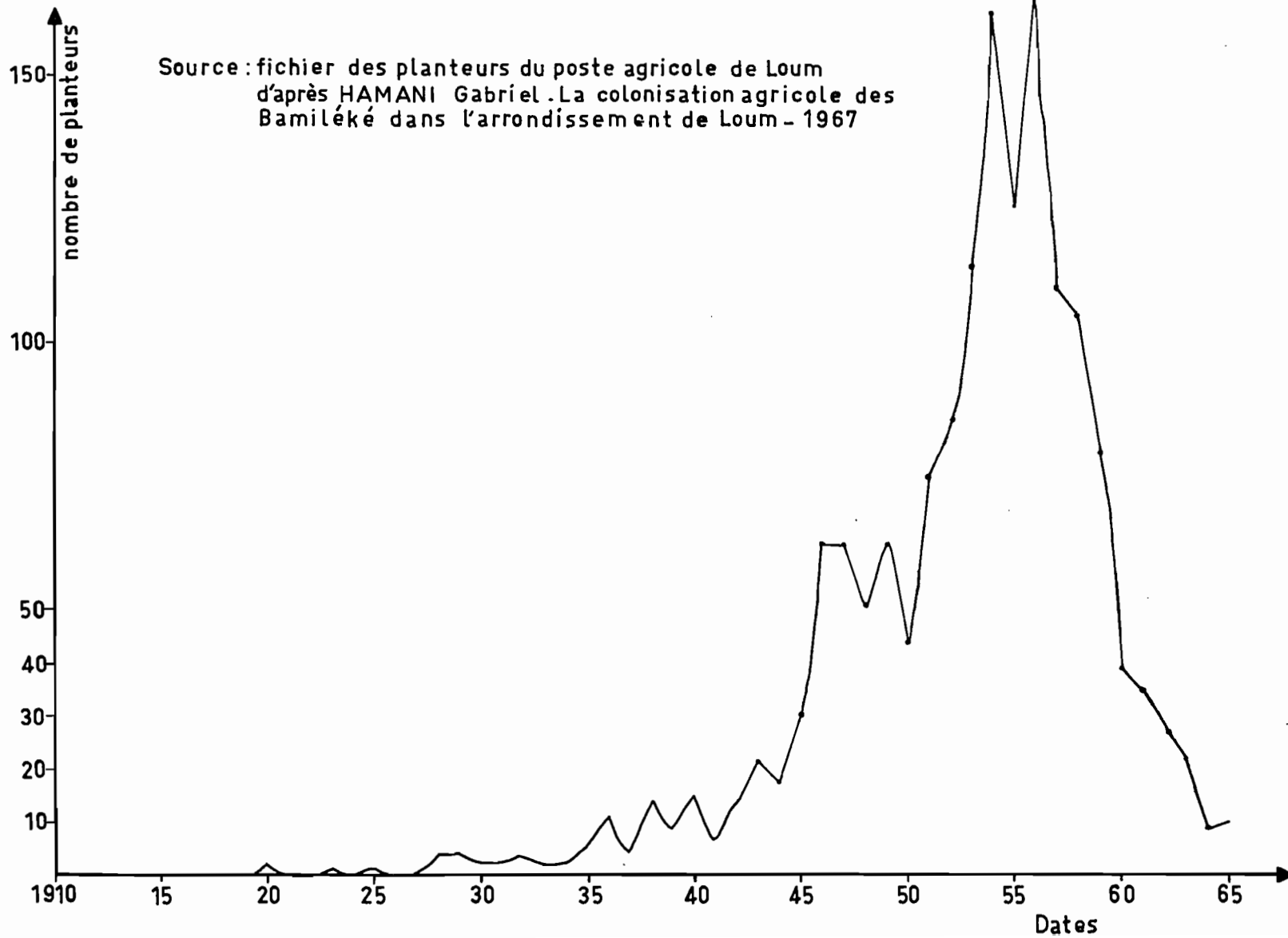
TABLEAU N°22 Daté d'installation des planteurs bamiléké résidant à Loum en 1965

Périodes d'immigration	Nb. d'années	Planteurs installés		Nb. moyen de planteurs installés par an
		Nb.	%	
de 1910 à 1927	18	5	0,3	/
de 1928 à 1934	7	18	1,1	2,6
de 1935 à 1945	11	147	9,1	13,4
de 1946 à 1950	5	274	17,0	54,8
de 1951 à 1959	9	1126	69,8	125,1
de 1960 à 1965	6	142	8,8	24,0
<hr/>				
de 1910 à 1965	56	1612	100,0	/
<hr/>				

Source : fichier des planteurs du poste agricole de Loum d'après HAMANI Gabriel - "La colonisation agricole des Bamiléké dans l'Arrondissement de Loum" - 1967.

Date d'installation des planteurs Bamiléké
Résidant à Loum en 1965

Source : fichier des planteurs du poste agricole de Loum
d'après HAMANI Gabriel .La colonisation agricole des
Bamiléké dans l'arrondissement de Loum - 1967



X

X

X

L'intensité de l'immigration bamiléké et sa localisation préférentielle le long des axes routiers vont accélérer un processus d'urbanisation à Nkongsamba et le déclancher dans les autres petits centres du Mungo.

Chap. 5 - NAISSANCE DES CENTRES URBAINS DU MUNGO
l'exemple de Manjo.

1 - La différenciation des villages du Canton Manéhas

2 - Structure démographique de Manjo

- A - La pyramide des âges
- B - La situation matrimoniale
- C - L'instruction
- D - Groupes ethniques
- E - Migrations
- F - Les catégories socio-professionnelles

3 - Rôle et fonction d'un centre urbain secondaire

- A - La ville et ses quartiers
- B - L'habitat
- C - Les Équipements urbains
- D - La coopérative de Manjo
- E - Le marché
- F - Les commerçants
- G - Le trafic routier

4 - L'urbanisation du Mungo central

Une immigration importante dans un milieu rural ne déclenche pas automatiquement le fait urbain. On pourrait imaginer que la colonisation agricole entreprise par les Bamiléké ait atteint tous les villages autochtones indistinctement. Les Bamiléké ne viennent-ils pas d'ailleurs d'un pays où l'habitat traditionnel est dispersé ?

Il n'en a pas été ainsi. Même dans les zones où la colonisation bamiléké a été particulièrement intense et généralisée à tous les villages préexistants, comme c'est le cas du Canton Manéhas, la localisation des immigrants a favorisé certains centres plus que d'autres. Nous avons vu précédemment que le migrant bamiléké ne se définissait pas seulement comme colon agricole mais aussi comme commerçant, artisan, transporteur, etc... Or la proximité de la route et la présence d'une clientèle relativement concentrée facilite les transactions commerciales de type moderne. C'est donc tout naturellement en fonction du contexte économique que s'est opérée une différenciation des villages sous l'effet de l'immigration. Dans le cas du Mungo, ce sont d'abord les gares du C. F. N. qui ont joué un rôle important dans la genèse des petits centres urbains.

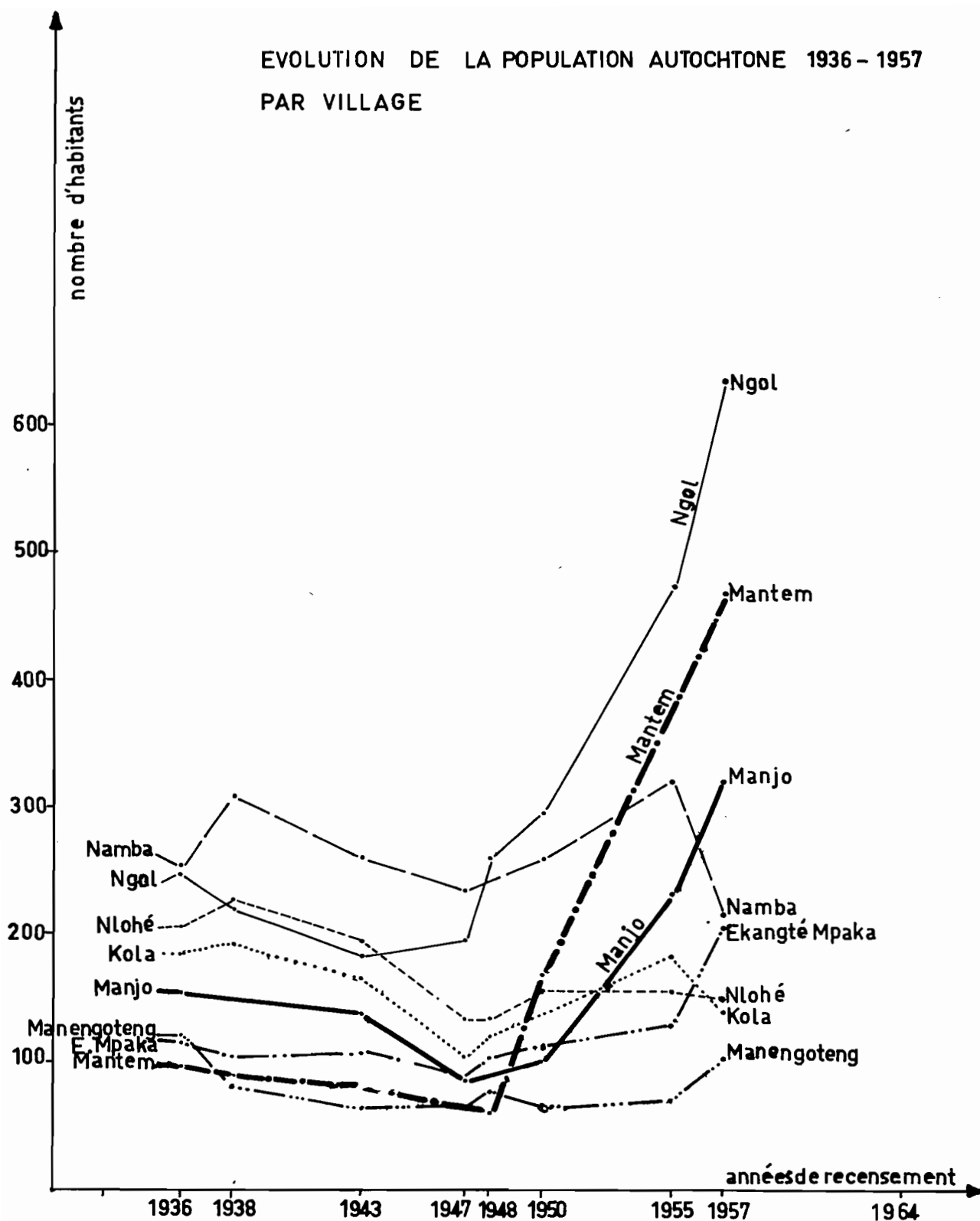
1 - LA DIFFERENCIATION DES VILLAGES DU CANTON MANEHAS

Au XIXème siècle les populations manéhas se répartissaient par unités résidentielles de petite taille n'excédant sans doute guère plus de 250 hab. au maximum. C'est là le chiffre que nous pouvons avancer comme hypothèse si l'on se réfère au premier recensement connu : celui de 1936. A cette date là, 1364 autochtones se trouvaient dans 8 villages soit une moyenne de 170 autochtones par village et une variation de 100 à 250 autochtones.

Avant l'immigration dans le Mungo, on peut donc dire qu'aucun village ne devançait les autres quant à son poids démographique. Jusqu'en 1947, l'évolution de la population autochtone ne va pas jouer de rôle dans la différenciation des villages.

De 1936 à 1948, cette population autochtone subit une diminution générale suite probablement à des départs pour Douala si bien que la population autochtone moyenne des villages aurait diminué s'il n'y avait pas eu l'immigration. Mais cette diminution affecte tous les villages et ne modifie donc pas sensiblement leur hiérarchie.

EVOLUTION DE LA POPULATION AUTOCHTONE 1936 - 1957
PAR VILLAGE



TAB. ANNEXE N° 22 bis - Population autochtone en 1936. et 1948

Village	1936	1948
Namba	254	251
Ngol.....	223	223
Nlohé.....	207	135
Kola	187	121
Manjo	157	79
Mantem	123	61
Ekanhtë Mpaka	117	105
Manengoteng	96	79
T O T A L	1 364	1 054
M O Y E N N E	170	131

Source : GERMAIN (1958)

Par contre la population autochtone va jouer un rôle dans la différenciation des villages à partir de 1947. Ceci sous deux formes :

a) Des populations mwaménam, voisines et apparentées aux Manéhas vont utiliser les relations inter-claniques que nous avons déjà évoquées, pour effectuer un glissement des montagnes du pays mwaménam (les flancs SW du Manengouba) vers la vallée de la Dibombé. Ngol et Mantem semblent être les principaux bénéficiaires de cette opération. Un quartier mwaménam existe notamment à Mantem.

Dès 1932, les villages mwaménam vont pourtant tous se doter de plantations de café. 32 550 caféiers sont recensés deux ans plus tard dans 8 villages mwaménam, soit une moyenne de 4 000 pieds par village. Cependant la caféiculture ne pourra jamais prendre beaucoup d'extension du fait du terrain accidenté et de la nature du sol. Dès 1934, un rapport administratif note la présence de plantations mwaménam sur les terroirs de Ngol et Mantem :

.../...

" Sol pauvre de faible végétation. Quelques plantations vivrières, principalement de macabos. Des indigènes en sont réduits à effectuer leurs plantations dans la région Manéhas voisine, à Ngol et à Mantem... Les ressources actuelles sont constituées par la vente de Calebasses, de macabos et de petit bétail, caprin et porcin, sur les marchés voisins" (1).

b) Le développement du centre semi-urbain de Manjo va faire de cet ancien village un lieu attractif pour les populations autochtones elles-mêmes. Ekangté Mpaka, village très proche de Manjo, semble devoir en bénéficier lui aussi depuis 1955.

Cependant, ce sont surtout les migrants qui par leur choix d'implantation vont décider de la hiérarchie des villages et centres semi-urbains du Canton Manéhas.

Très rapidement, sous l'impact de l'immigration, les villages du Canton Manéhas vont se différencier nettement. En 1936, date du premier recensement administratif du Canton qui note la présence des populations allogènes (migrants bamiléké et non bamiléké), Nlohé et Manjo viennent nettement en tête, Nlohé dépasse même le millier d'habitants. Dès cette date là, ils apparaissent comme des centres semi-urbains virtuels.

(1) Rapport de tournée du 5 au 11 décembre 1934, subdivision de Nkongsamba
APA 11 797/B

EVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE 1936 - 1967
 DES VILLAGES DU CANTON MANÉHAS
 (moins Manjo et Nlohé)

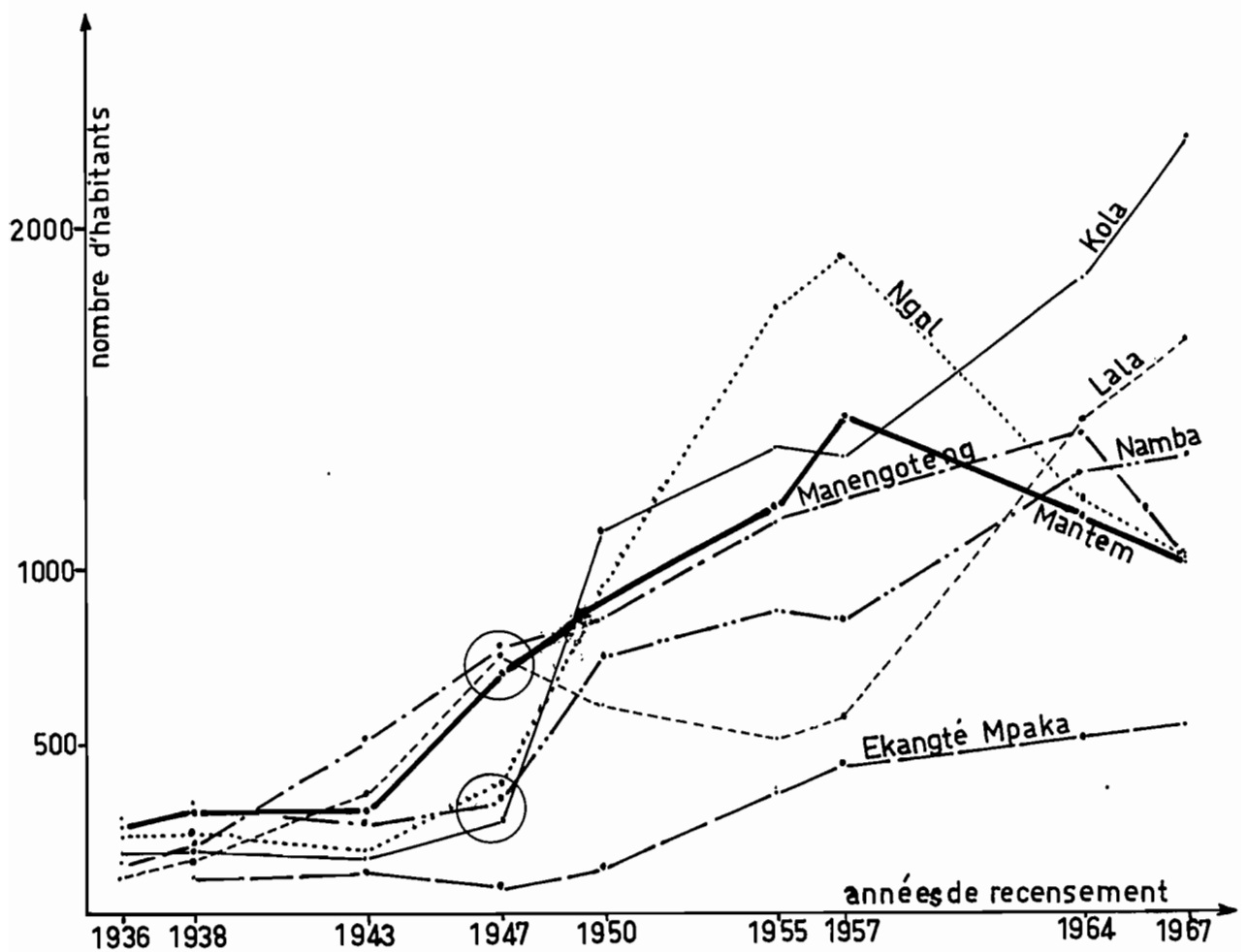


TABLEAU N° 22 (ter) Les villages du Canton Manéhas en 1936

Villages	Population totale	Migrants		dont migrants Bamiléké	
		Nb.	%	Nb.	%
Nlohé	1 405	1 198	85	652	46,4
Manjo	987	830	84	516	62,2
Namba	254	-	-	-	-
Mantem	251	128	50	128	50,9
Ngol	228	-	-	-	-
Kola	187	-	-	-	-
Manengoteng ...	173	77	44	57	32,9
Ekanhtë Mpaka .	117	-	-	-	-
Lala	108	108	100	108	100

Les rapports administratifs enregistrent cette évolution :

"Deux seuls villages importants dans la région, celui de Nlohé et celui de Manjo, chacun d'eux d'un millier d'habitants immigrés. Le Chef Supérieur à Ngol n'a que quelques cases autour de la sienne en construction. Le nombre de plantations de cacaoyers empêche la formation de gros villages, chaque planteur voulant demeurer au milieu de son terrain. La région est riche. Tous les indigènes sont habillés alors que les Mouménam ne le sont pas" (1934) (1).

En conclusion, ce rapport souligne l'importance de l'immigration

"Bref, région mise en valeur, mais en pleine évolution du fait de l'absorption des autochtones paresseux par les étrangers travailleurs, Bamiléké surtout".

A noter par ailleurs dans le recensement de 1936 l'apparition du village Lala qui n'existait pas avant l'immigration bamiléké (2).

(1) Rapport de tournée de Henri GELBI 23 au 28 avril 1934, subdivision de Nkongsamba, APA 11-797/B.

(2) Une population autochtone existe à Lala, mais elle fut sans doute recensée à cette époque avec le village de Nlohé du fait de sa proximité avec ce village.

Au lendemain de la seconde guerre mondiale; une seconde différenciation apparaît entre les villages du canton Manéhas : les villages à proximité d'une gare grandissent plus vite que ceux de l'intérieur. En 1947, Manengoteng, Mantem et Lala, ont une moyenne de 747 hab. alors que les villages plus à l'intérieur, Ngol, Namba et Kola; n'ont qu'une moyenne de 336 habitants.

Cependant, cette différenciation ne sera que temporaire car, en 1950, les deux groupes que nous ^{venons} ~~avons~~ de distinguer vont se confondre dans un mouvement général de croissance. Seul Ekangté Mpaka connaît une progression très lente, si bien qu'il dépasse guère les 500 habitants en 1967.

Cette évolution démographique est en grande partie déterminée par l'immigration bamiléké. L'évolution de la population totale suit en effet les variations de cette immigration :

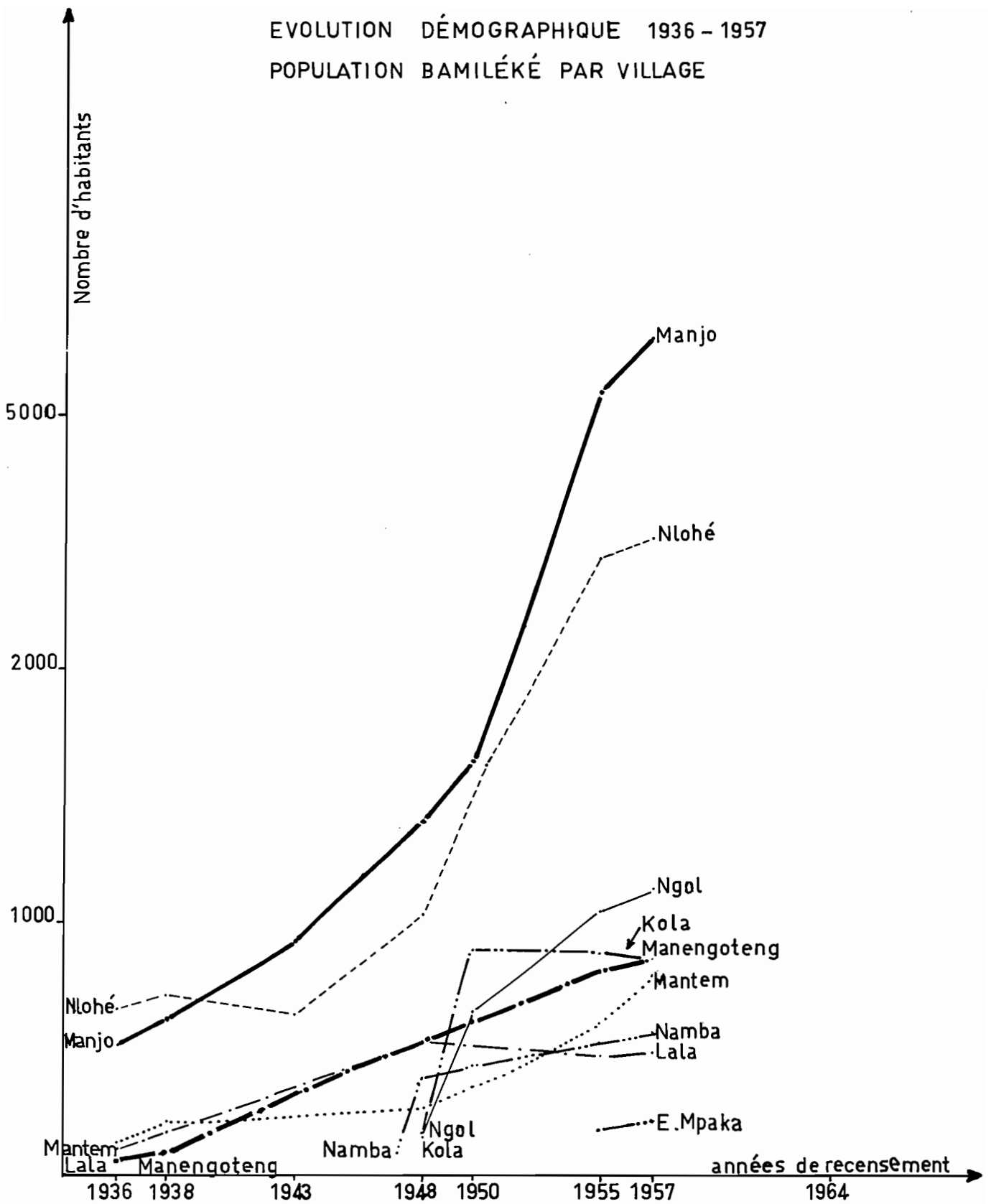
- l'immigration bamiléké est plus importante à Manjo et Nlohé que dans les autres villages.
- Mantem, Manengoteng et Lala bénéficient dès 1936-38 d'éléments bamiléké.
- A partir de 1948- l'immigration bamiléké investira les villages intérieurs : Namba, Kola et Ngol.
- Enfin, Ekangté Mpaka, devenu faubourg de Manjo, sera atteint vers les années 55.

La saturation des terroirs est relativement rapide. C'est ainsi que le nombre de Bamiléké à Kola et Lala stagne depuis 1950, après avoir fait le plein des espaces disponibles.

Enfin après 1960, plusieurs courbes d'évolution démographique vont être profondément perturbées. Les villages les plus à l'intérieur : Ngol et Mantem, vont souffrir des troubles upécistes qui agitèrent le Mungo à cette époque. Ngol et Mantem sont en effet relativement proches du Mont Koupé où les maquisards pouvaient aisément trouver refuge. Manjo joue alors un rôle de refuge et voit sa population gonfler par apport d'habitants fuyant la campagne.

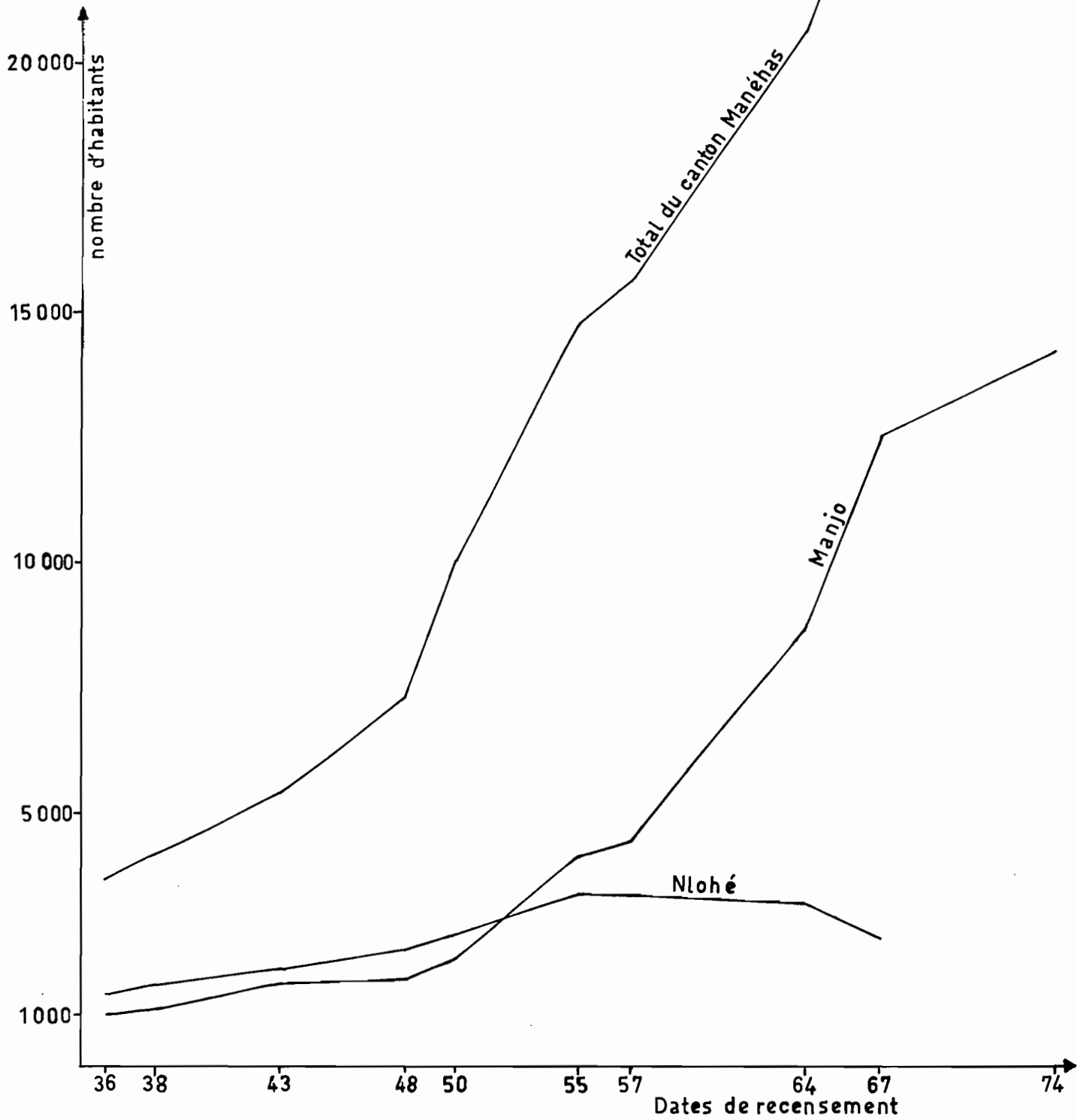
C'est un autre phénomène qui explique l'arrêt brutal de la croissance démographique de Manengoteng que révèle le recensement de 1967 : la route a été déviée de son tracé initial et ne passe plus par ce village.

EVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE 1936 - 1957
 POPULATION BAMILÉKÉ PAR VILLAGE



- Graphique N° 4 -

MANJO ET NLOHE 1936 - 1974
ET LE CANTON MANÉHAS
Evolution de la population totale



Différenciés dès 1936 et appelés à devenir des centres semi-urbains, Manjo et Nlohé ont progressé rapidement jusqu'en 1955. Tous les deux sont des gares et sont situés sur la route. Ils bénéficient par ailleurs de la proximité des grandes unités de production capitalistes, par exemple la plantation ARCONDO à Nlohé.

A partir de 1955, les deux courbes qui étaient jusqu'alors parallèles se séparent : Manjo continue sa croissance alors que Nlohé stagne diminue. Coïncée entre Manjo et Loum, Nlohé n'a pas pu se développer, malgré un départ prometteur. Cet exemple nous invite à raisonner en terme de réseau urbain, chaque centre étant doté d'une certaine autonomie par rapport aux autres centres. Deux centres trop proches, situés dans un tel réseau, ne peuvent que se concurrencer. Manjo placé entre Nkongsam'ba et Loum (même distance de part et d'autre) apparait au contraire en très bonne position. Son choix comme chef lieu d'arrondissement ne fait que le confirmer.

Enfin, les troubles des années 60 vont jouer en faveur de Manjo qui assumera une fonction d'accueil pour les villages environnants. Aujourd'hui, en 1947, plus de 14 000 habitants y ont été recensés.

Comparé à l'ensemble du canton Manéhas, le centre semi-urbain de Manjo représente à lui seul, depuis 1967, plus de la moitié de la population cantonale.

TABLEAU N° 23 - Manjo et la population cantonale

Année de recensement	<u>Population totale de Manjo X 100</u> <u>population totale du Canton</u>
1933	5,4
1936	26,6
1938	26,9
1943	29,2
1947	23,0
1950	20,7
1955	27,7
1957	28,1
1964	41,7
1967	52,8

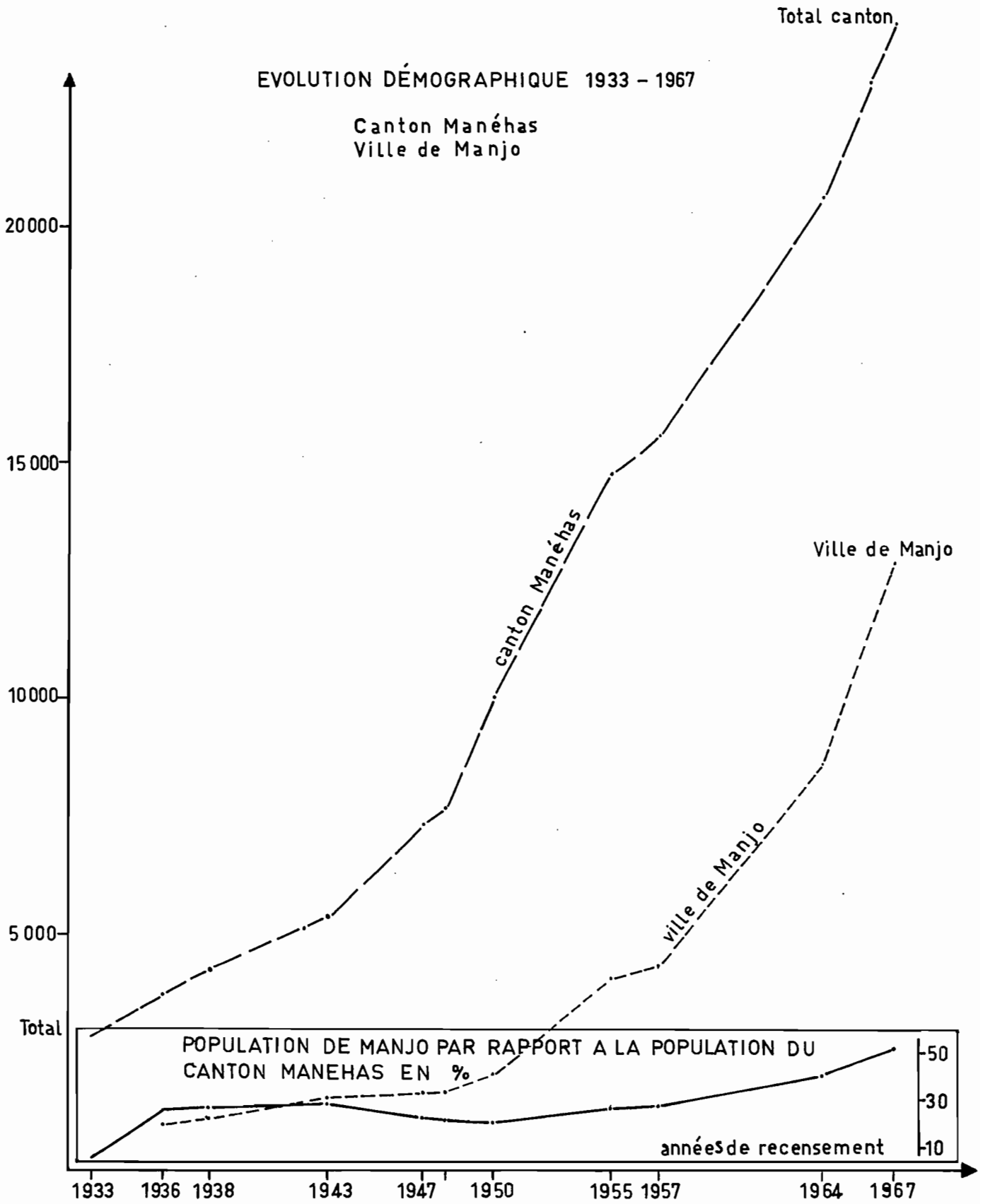
Nlohé de son côté, redevient un simple village. Au recensement de 1967, il n'avait - avec ses 2 500 habitants - guère plus que le village de Kola (2264 hab.).

TABLEAU N° 24 - Evolution de la population totale
de Manjo et de Nlohé - depuis 1936

Années de recensement	population totale		1936 = 100	
	Manjo	Nlohé	Manjo	Nlohé
1936	987	1 405	100	100
1938	1 133	1 577	114	112
1943	1 575	1 944	159	138
1948	1 694	2 302	171	163
1950	2 077	2 619	265	186
1955	4 089	3 440	414	244
1957	4 389	3 411	444	242
1964	8 602	3 176	871	226
1967	12 502	2 515	1 266	179
1974	14 162	?	1 434	?

EVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE 1933 - 1967

Canton Manéhas
Ville de Manjo



2. Structure démographique de Manjo.

Cette évolution démographique de Manjo, très rapide de 1957 à 1967 (+ 11% en moyenne par an), nettement plus lente entre 1967 et 1974 (1,8%) a conduit ce centre à un effectif de population de plus de 14 000 h. A l'échelle du Cameroun, c'est une petite ville (1) assez représentative par son volume démographique, ses fonctions administratives et ses équipements des centres de cette catégorie (2).

A. La pyramide des âges.

La pyramide dessinée à partir de recensement de 1974 (3) présente une allure générale assez classique en Afrique noire: une base large, une indentation marquée à 20 - 34 ans, plus nette chez les hommes que chez les femmes, suivie d'une saillie à 35 - 39 ans. Elle traduit la forte fécondité de la population et l'importance des mouvements migratoires aux âges les plus jeunes de la vie active.

La répartition d'ensemble hommes/femmes est équilibrée: sur 1000 habitants, on compte 496 hommes et 504 femmes (soit un rapport de masculinité de 98,4 hommes pour 100 femmes). Résultat un peu surprenant car une enquête démographique effectuée dix ans plus tôt (4) avait montré un excédent net des hommes aussi bien à M'kong-samba (52,4% d'hommes pour 47,6% de femmes) que dans la zone rurale du Mungo (52% et 48%). Les petites villes du département avaient également des taux voisins: sur 100 résidents, 51,8 hommes et 48,2 femmes à Loum, et, respectivement ^{52,1} et 47,9 à Mbanga. De même, la strate "bourgs" dans laquelle était inclus Manjo (5) avait 52,9 hommes et 47,1 femmes pour 100 résidents.

Cette enquête de 1965 étant postérieure à la période de troubles qu'a connue l'ouest du Cameroun, le nombre plus élevé de femmes maintenant est sans doute dû à une modification lente des courants migratoires: à une immigration principalement masculine (que ce soit vers les campagnes ou les villes, petites ou grandes, du Mungo) a succédé un rééquilibrage en faveur des femmes ou une immigration .../...

-
- (1) Manjo occupait le 23^e rang, en 1967, dans un classement des villes par nombre d'hab.
 - (2) Nous remercions notre collègue Francis Genéreau, démographe, pour les observations et les compléments qu'il a bien voulu apporter à cette partie de notre étude.
 - (3) Ce recensement a été réalisé par l'I.F.O.R.D. (Institut de Formation et de Recherche Démographique). L'analyse complète est en cours. Les chiffres cités dans ce texte proviennent d'un dépouillement manuel.
 - (4) La population bamiléké et des départements limitrophes. SEDES juin 1966.
 - (5) En compagnie de Fombot, Nkikininké, Nélong, Loum-Chantier, Penja, Nyombé et Yabassi.

I. FO. R. D.

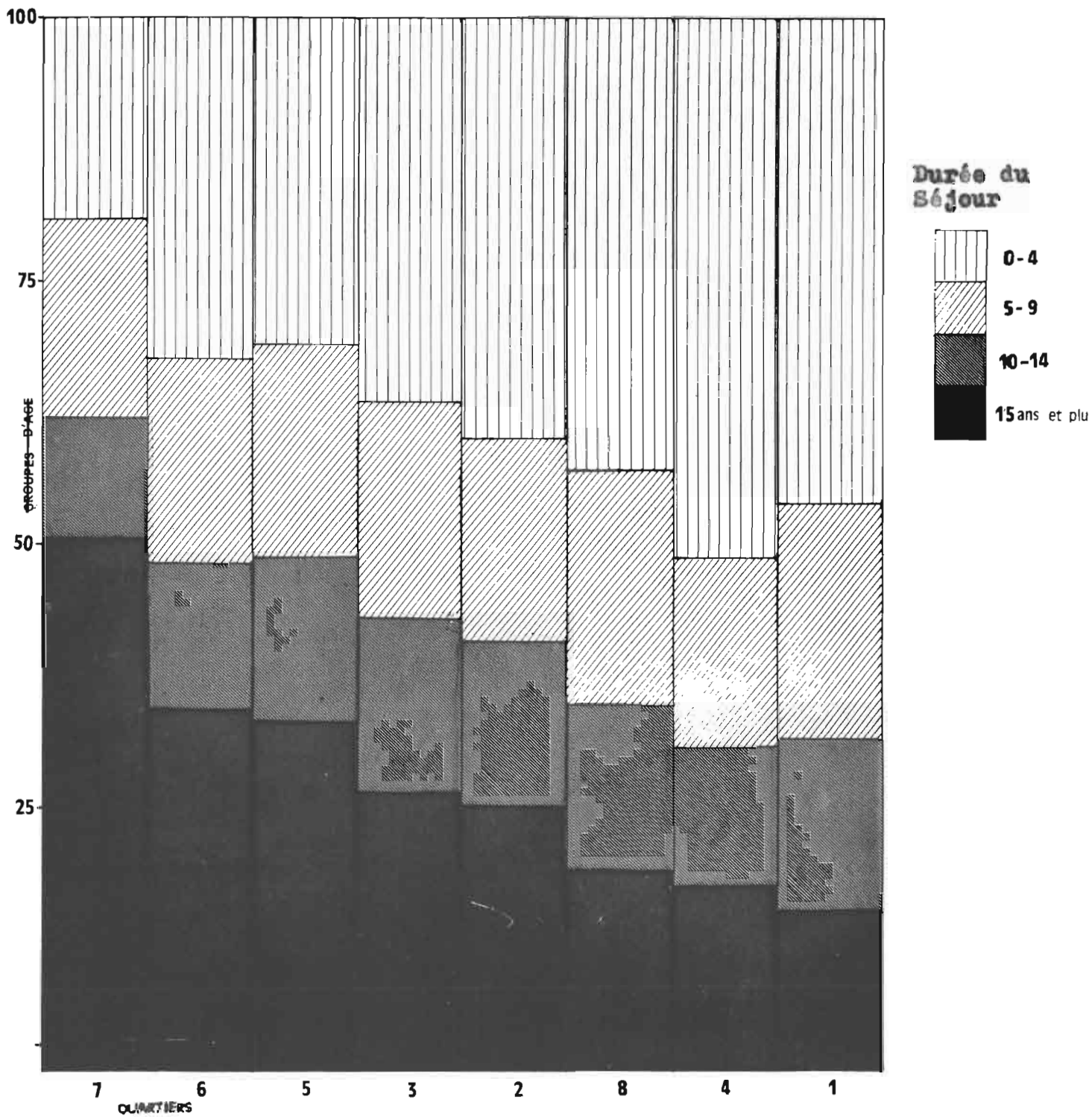
RECENSEMENT DE LA VILLE DE MANJO - 1974

Fiche de dépouillement n° 1 : Résidents

Population totale selon le sexe, l'âge et la situation de résidence

! A G E !	! M	! F	! T O T A L !
! 0 !	! 317 !	! 310 !	! 627 !
! 1 - 4 !	! 1142 !	! 1022 !	! 2164 !
! 5 - 9 !	! 1165 !	! 1122 !	! 2287 !
! 10 - 14 !	! 901 !	! 760 !	! 1661 !
! 15 - 19 !	! 560 !	! 615 !	! 1175 !
! 20 - 24 !	! 369 !	! 483 !	! 852 !
! 25 - 29 !	! 322 !	! 455 !	! 777 !
! 30 - 34 !	! 340 !	! 511 !	! 851 !
! 35 - 39 !	! 440 !	! 618 !	! 1058 !
! 40 - 44 !	! 390 !	! 469 !	! 859 !
! 45 - 49 !	! 325 !	! 300 !	! 625 !
! 50 - 54 !	! 320 !	! 185 !	! 505 !
! 55 - 59 !	! 208 !	! 130 !	! 338 !
! 60 - 64 !	! 126 !	! 87 !	! 213 !
! 60 et + !	! 93 !	! 66 !	! 159 !
! ND !	! 6 !	! 5 !	! 11 !
! ENSEMBLE !	! 7024 !	! 7138 !	! 14162 !

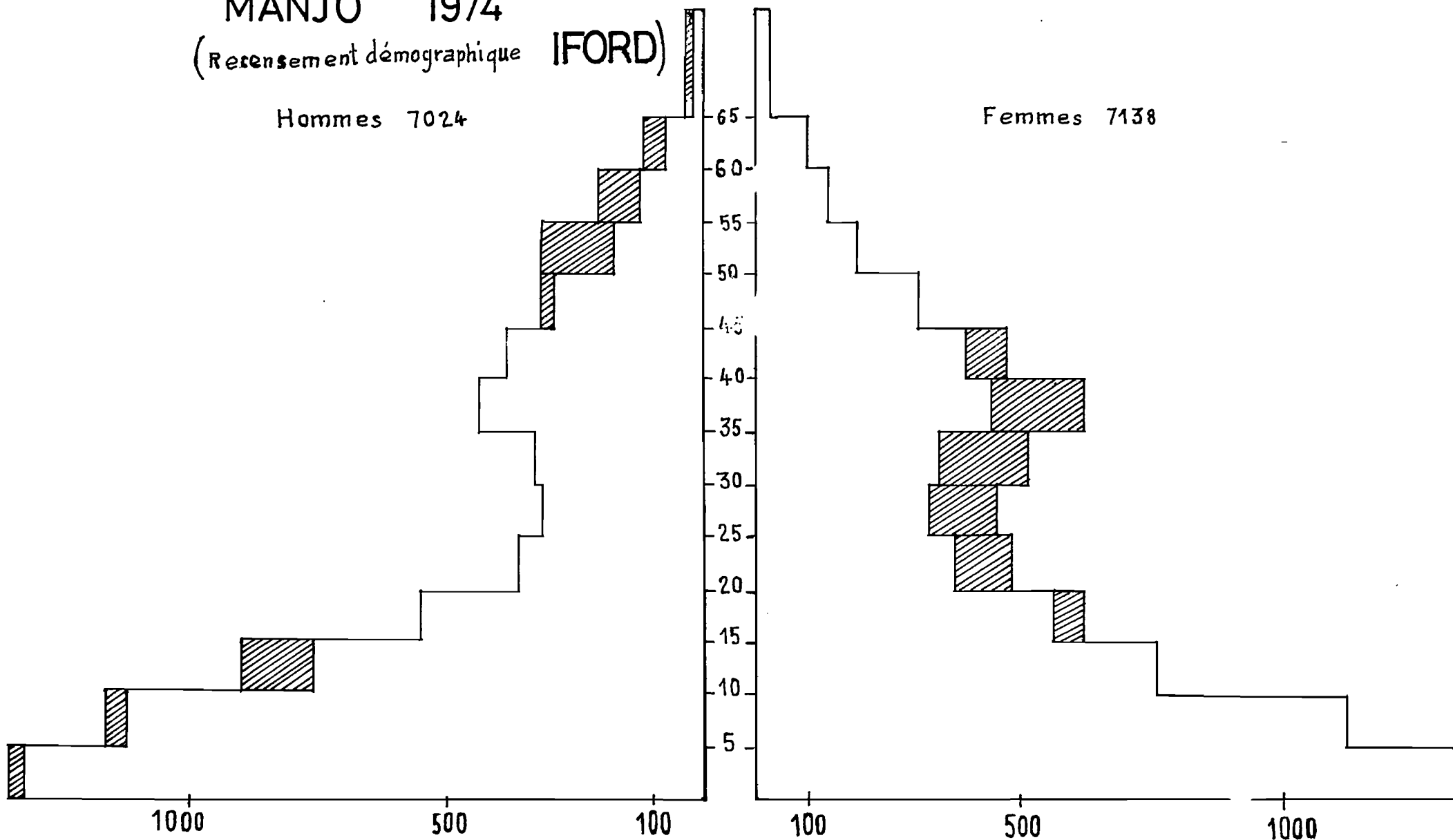
VILLE DE MANITO 1974
 selon la durée du séjour
 REPARTITION DE LA POPULATION TOTALE ~~PAR GROUPE D'ÂGE~~ ET PAR QUARTIERS



MANJO 1974
(Recensement démographique IFORD)

Hommes 7024

Femmes 7138



par familles entières. Une telle hypothèse est confirmée par l'examen des tranches d'âges de la pyramide.

- entre 0 et 14 ans, on note un excédent sensible de garçons, aussi bien à Manjo en 1974 que dans l'ensemble du Mingo en 1965. Seule la zone rurale du département, en 1965, donnait l'avantage aux filles en dessous de 5 ans (51%). Partout ailleurs (et même dans cette zone rurale pour les plus de 5 ans), les garçons étaient plus nombreux que les filles. C'est là une constante démographique puisque en pays bamiléké (mais non en pays bamoun) on retrouve cet avantage masculin chez les jeunes. Un élément d'explication tient au fait qu'il y a très souvent en Afrique Noire une sous-déclaration des effectifs féminins entre 10 et 19 ans.

- à partir de 45 ans, les hommes redeviennent majoritaires à Manjo. On retrouve là une image classique de zone d'immigration où les hommes, dans un premier temps, sont venus plus nombreux que les femmes, aussi bien auprès des grandes plantations que dans les villes. La courbe des rapports de masculinité aux différents âges tracée pour l'ensemble de la population et pour les Bamiléké accentue d'ailleurs, pour ces derniers, cette image de zone d'immigration ancienne, au delà de 45 ans. En dessous de 40 ans par contre, les hommes sont moins nombreux encore, proportionnellement chez les Bamiléké que dans l'ensemble de la population de Manjo. Par groupes d'âges, le rapport de masculinité est de 112,1% entre 0 et 14 ans chez les Bamiléké et de 95,9 chez les autres. Entre 15 et 44 ans, les chiffres sont respectivement de 74,7 et 86,6. Au delà de 45 ans, on a 154,8% pour les Bamiléké et 86,5 pour les autres.

- la comparaison des ^{grands groupes} d'âges fait ressortir la grande jeunesse de cette population: 48% de moins de 15 ans (56% de moins de 20 ans), 50% de 15 à 59 ans, et moins de 3% de 60 ans et plus. La proportion de jeunes est supérieure à celle de la strate "bourgs" de 1965 (46%) et un peu inférieure à la strate ville (49%) de la même enquête. Le pourcentage des plus de 60 ans se situe entre le taux de la zone rurale (4,8%) et celui des villes ou bourgs (1,7 et 1,8%).

Ainsi l'aspect de cette pyramide se rapproche - t - il de celui des villes de 1965, et il faut voir sans doute dans cette forte proportion de jeunes le résultat de l'attraction scolaire que l'on observe dans les petits centres urbains du Cameroun.

b. La situation matrimoniale

L'examen de la situation matrimoniale des habitants de Manjo montre une disparité frappante, mais très fréquente en Afrique, entre les hommes et les femmes:

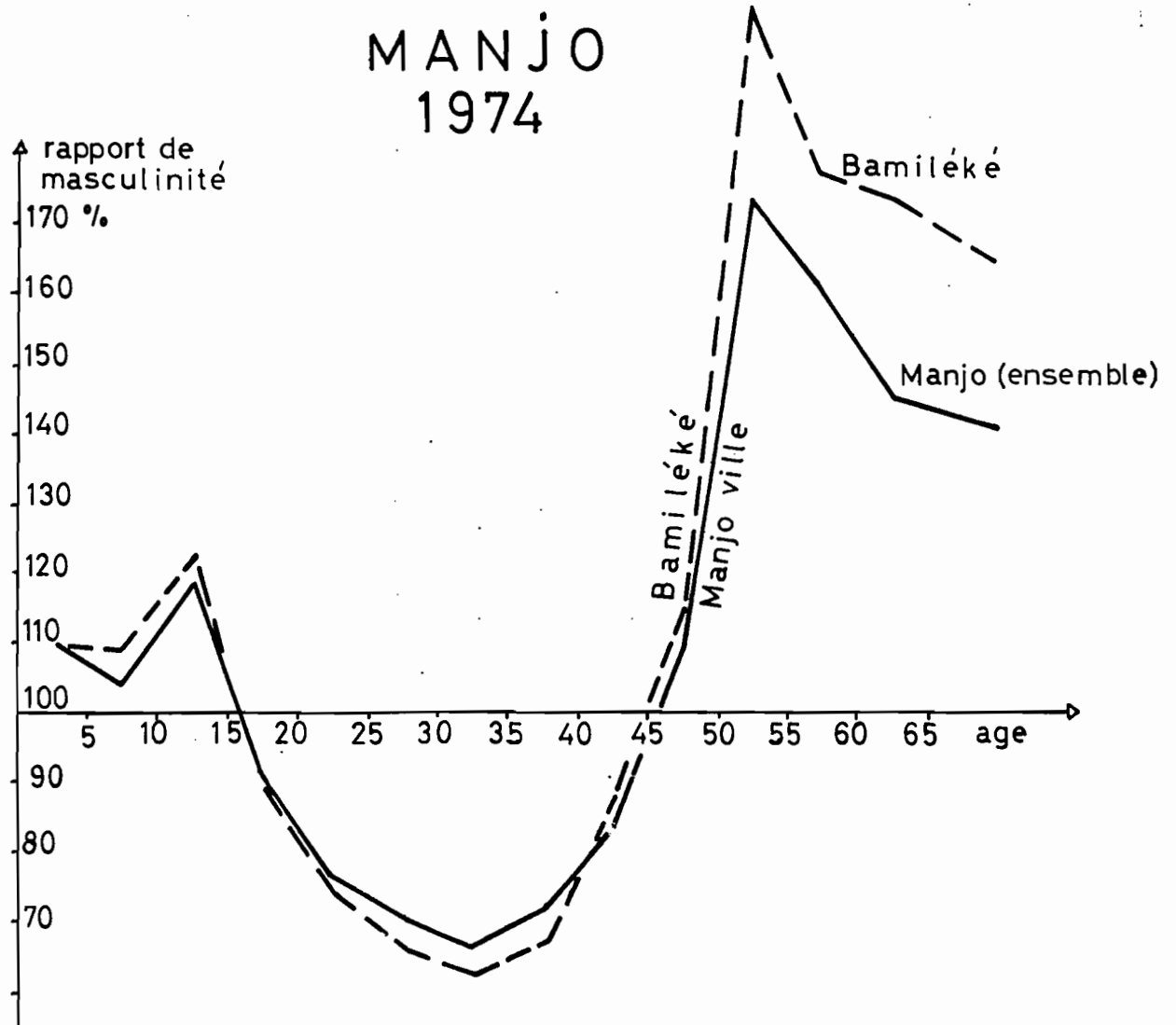
entre 15 et 19 ans, 99,1%	des hommes	et 61,8%	des femmes	sont célibataires
entre 20 et 24 ans, 86,4	"	13,5	"	"
entre 25 et 29 ans, 53,1	"	3,8	"	"
entre 30 et 34 ans, 29,1	"	1,8	"	"
entre 35 et 39 ans, 18,9	"	1,8	"	"
entre 40 et 44 ans, 14,9	"	1,7	"	"
entre 45 et 49 ans, 11,4	"	1,3	"	"
entre 50 et 54 ans, 9,1	"	1,6	"	"

Ainsi dès 20 ans la grande majorité des femmes sont mariées et elles le sont à des hommes sensiblement plus âgés. Il est vrai qu'à Manjo, on l'a vu, l'excédent féminin est net dans les tranches d'âges adultes. Mais on ne peut manquer d'être étonné par la proportion importante d'hommes célibataires entre 30 et 40 ans. Est-ce cet excédent féminin, ou l'existence à Manjo d'un groupe d'hommes relativement aisés qui explique la proportion assez élevée d'hommes polygames: 28% des hommes mariés (19,3 avec deux femmes, 8,5 avec 3 femmes et plus)? Ce sont là à vrai dire des taux que l'on retrouve ailleurs au Cameroun: sur l'ensemble du pays estime A.M. Podlewski, 25 à 30% des hommes mariés sont polygames.

Au total, sur l'ensemble de la population ayant 10 ans et plus, on compte 51,9% d'hommes célibataires et 26,5% de femmes. La répartition par quartiers s'écarte peu de cette moyenne. Seul le quartier I a nettement moins d'hommes célibataires (45,9%). Les quartiers VII et VIII sont sans doute ceux où existe la plus forte proportion d'adultes mariés, la proportion de célibataires est sensiblement inférieure à la moyenne chez les femmes (23 et 21%) et légèrement inférieure chez les hommes (49%)

rapport de masculinité

MANJO
1974



C. Instruction.

Les pourcentages des citoyens ayant suivi des études secondaires est, comme il est normal, assez faible: 6% des hommes, un peu moins de 2% chez les femmes. Les hommes ayant une instruction primaire sont plus nombreux que les illétrés: 59,52% contre 33,36, alors que les pourcentages sont inversés chez les femmes: 41,04% ont une instruction primaire, et 56,38 sont illétrées. Mais il est intéressant, là, d'examiner ces pourcentages par tranches d'âges:

Tableau 25 % de personnes ayant suivi une instruction primaire. Manjo 1974

6 - 9 ans	78%	des hommes,	70%	des femmes
10-14 ans	93%	"	91%	"
15-19 ans	80%	"	78%	"
20-24 ans	67%	"	56%	"
25-29 ans	61%	"	28%	"
30-34 ans	55%	"	10%	"

Si l'on néglige la première tranche d'âge (vraisemblablement, beaucoup d'enfants ne commencent à "fréquenter" qu'à 7 ou 8 ans), les pourcentages parmi les moins de 20 ans sont très comparables entre hommes et femmes. La différence s'accroît entre 20 et 24 ans, et devient considérable au delà de 25 ans. La scolarisation primaire, phénomène massif à l'heure actuelle, a donc touché plus tardivement les filles que les garçons et ce mouvement de scolarisation féminine est contemporain des premières années après l'indépendance, époque à laquelle se sont créées de nombreuses écoles.

D. Groupes ethniques.

A défaut de renseignements d'ordre ethnique proprement dits le recensement a permis de recueillir des données sur la "langue paternelle" des habitants de Manjo, qui permettent de reconstituer, pratiquement, la composition ethnique de la ville. La première observation que l'on peut faire est une prépondérance très marquée du groupe bamiléké, avec 83,31% des habitants. Manjo est donc incontestablement, bien que située à plus de 50 Km du pays bamiléké, une ville bamiléké, comme le sont d'ailleurs la plupart des centres urbains, petits ou grands, du département. Loin derrière, avec un peu moins de 5% (4,84) viennent les autochtones: Manéhas, Mwaménam, Bakaka, puis à nouveau des immigrés, Bafia - Basaa (3,39%) et Bakundu, Dwala, Mbo (3,18%).

D'autres indications intéressantes sont fournies par les tableaux de dépouillement si l'on examine la répartition par sexe et par âge:

- la proportion de Bamiléké par rapport à la population totale est inférieure à 80% chez les hommes pour les âges compris entre 20 et 35 ans (et uniquement de 25 à 29 ans pour les femmes) ce qui indique, vraisemblablement une surémigration au départ de Manjo de ces tranches de population. Chez les femmes, on retrouve à nouveau des pourcentages inférieurs à 80% au delà de 50 ans, autre caractéristique de l'ancienneté plus grande de l'immigration masculine dans cette catégorie de population.

- sur l'ensemble de la population, la répartition hommes/femmes est équilibrée chez les Bamiléké (100,1 hommes pour 100 femmes), mais déséquilibrée ailleurs. Les hommes sont plus nombreux chez les Béti, les populations du N.W., les "autres camerounais" et les étrangers. Moins nombreux par contre que les femmes chez les originaires du Mungo, le groupe "Tkar-Bamoun-Muté" et les "Basaa-Bafia".

Si les Bamiléké ne représentent jamais ^{moins} des 3/4 des citadins dans chaque quartier, ils sont particulièrement nombreux, parmi les hommes, dans les quartiers IV (93%), VII et VIII (94%). Les quartiers où ils sont les moins bien représentés sont les I et III, avec 76%. Les pourcentages de femmes bamiléké sont à l'image des taux masculins, sauf dans le quartier II où elles ne représentent que 59% des femmes. Les autochtones habitent en priorité les quartiers I (12%), II (6,3%) et III (5%). Les autres groupes sont présents, à des taux divers, dans tous les quartiers.

e. Migrations.

Quelques indications sur les migrations sont fournies par les tableaux donnant la répartition de la population selon le lieu de naissance, le lieu de résidence précédent et la durée de séjour à Manjo.

Lieu de naissance.

Sur la population totale de la ville, un peu plus de 40% des hommes et un peu moins de 38% des femmes sont nés à Manjo, les pourcentages étant respectivement de 42 et de 39 si l'on retient l'ensemble de l'arrondissement. Mais une mesure plus précise de l'immigration est donnée par l'examen des taux portant sur la population adulte seule. On note alors que 11,5% seulement des habitants de plus de 15 ans ^{sont nés} en ville et que les originaires de l'Ouest sont là encore en forte majorité, avec plus de 70% (ce chiffre est à rapprocher des 83% de personnes dont la langue paternelle est une langue bamiléké, l'émigration déjà ancienne des originaires de l'Ouest explique qu'un certain nombre d'entre eux, même parmi les adultes, soient nés hors de cette province).

EVOLUTION DEMOGRAPHIQUE 1936 - 1974
VILLE DE MANJO (département du Mungo-Cameroun)

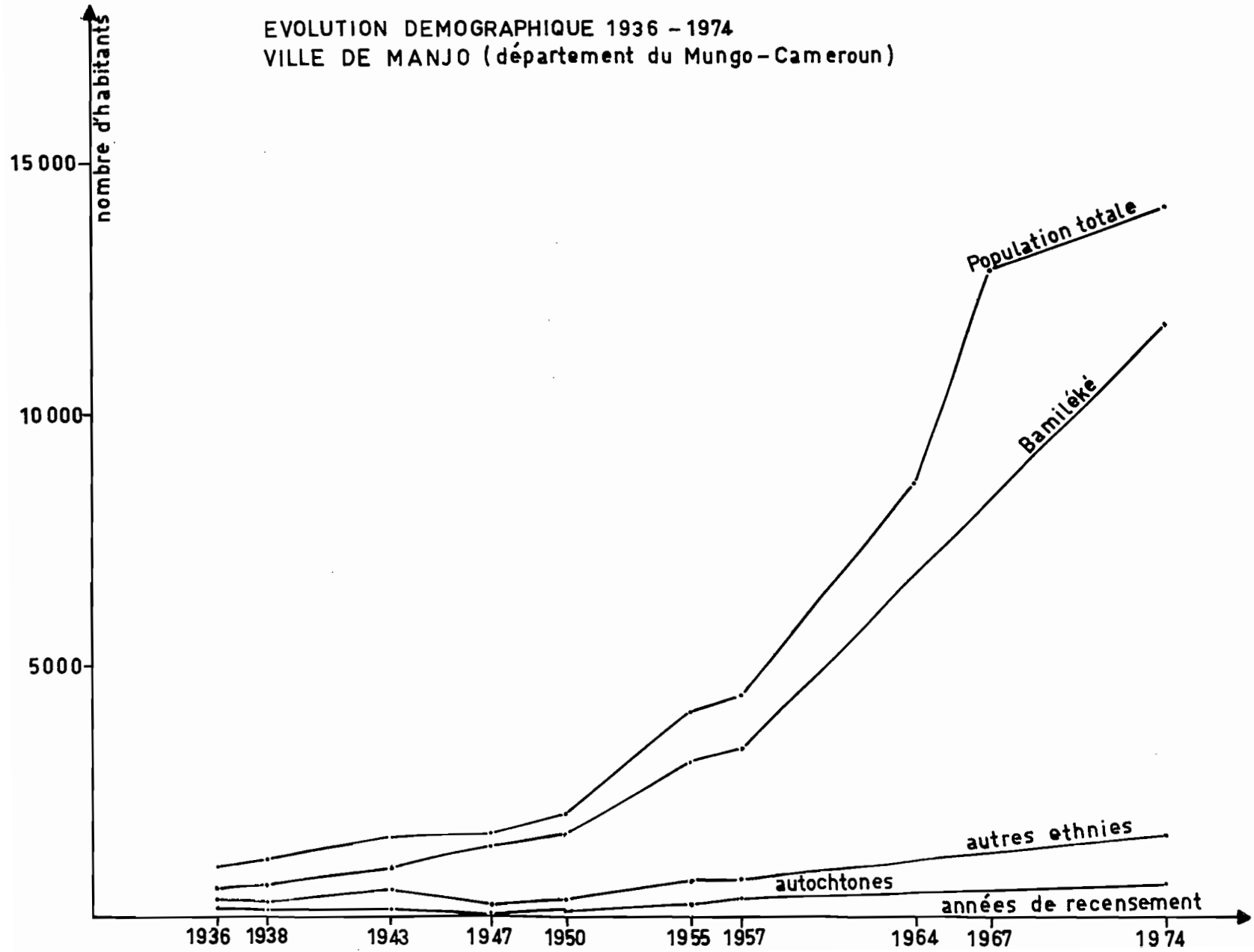


Tableau 26. Répartition de la population selon le lieu de naissance. Manjo 1974

	Population totale	Population de 15 ans et +
Manjo-ville	39%	11,5%
Arr. de Manjo (moins la ville)	1,5%	1,7%
Mungo (moins l'arr. de Manjo)	6,0%	4,6%
Littoral (moins Mungo)	2,5%	2,9%
Ouest	44,8%	70,9%
N. W.	2,5%	3,7%
Autres régions	3,1%	3,6%
Etrangers et non déterm.	0,4%	0,6%

A titre de comparaison, le recensement administratif de 1966/67 effectué à Manjo faisait ressortir une proportion un peu plus élevée de personnes nées dans la province de l'Ouest: 77% des hommes de 15 ans et plus (en 1974, 70,56% pour les hommes seuls). Ceci confirmerait l'idée d'une baisse relative de l'immigration bamiléké (les personnes nées dans le département Bamoun qui appartient également à la Province de l'Ouest n'étaient en 1966/67 que moins de 1% de la population adulte masculine). Il convient toutefois d'être prudent dans les comparaisons de recensement réalisés dans les conditions très différentes.

Ces immigrés de l'Ouest étaient originaires surtout de trois départements (en 1966/67): la Mifi (23,18%), le Ndé (20,36%) et le Haut-Nkam (18,33%).

Les autres régions du Cameroun sont, elles, assez peu représentées. L'arrondissement de Manjo lui-même fournit peu de citoyens et l'ensemble du Mungo désigne en fait surtout des personnes qui viennent de l'arrondissement de Nkongsamba. Les originaires du Nord Ouest, 358 personnes, dont 281 adultes, sont arrivés à Manjo, dans leur grande majorité, après la Réunification.

L'examen du lieu de résidence précédent donne une indication sommaire des cheminement migratoires des citoyens. Quarante deux pour cent d'entre eux ont une résidence précédente dans l'Ouest; le chiffre est rapprocher des 45% nés dans cette province. La différence est faible et reflèterait seulement le fait qu'un certain nombre de femmes bamiléké habitant Manjo ou le Mungo repartent chez elles pour un accouchement. Les chiffres concernant les autres lieux de résidence précédents sont également voisins de ceux des lieux de naissance:

7% ont pour résidence précédente le Mungo, 6% y sont nés.

3,7%	"	les autres régions,	3,6%	"
2,8%	"	l'arrondissement,	1,5%	" (1)
2,7%	"	le Littoral,	2,5%	"
2,6%	"	le N. W.,	2,5%	"
38,7%	"	la ville de Manjo,	39,0%	"

Il semblerait donc que d'une manière générale, la plupart des immigrants viennent directement de leur lieu de naissance vers Manjo. Ceci n'étant cependant qu'un résultat d'ensemble, puisque la mention "Ouest" par exemple ne préjuge pas d'une étape intermédiaire entre le village et Manjo; seule une enquête approfondie sur les cas individuels permettrait de mettre en lumière les cheminement migratoires réels.

L'étude de la durée de résidence est également révélatrice: 1625 personnes (11,5%) sont résidents depuis moins d'un an (627 enfants ont moins d'un an, mais tous ne sont pas pour autant nés dans la ville). On remarque ensuite une décroissance régulière des effectifs par durée de séjour: 1028 (7,3%) ont un an de séjour, 855, 2 ans; 1648, 3 ou 4 ans (soit en moyenne 824 par an); on passe ensuite à une moyenne annuelle de 585 pour les 5 à 9 ans de durée de résidence, et 431 pour les 10 - 14 ans. Cette diminution régulière des effectifs quand on remonte le temps, comme le chiffre élevé des résidents de fraîche date parait confirmer le rôle de lieu de passage que joue dans une certaine mesure Manjo pour les migrants.

La comparaison entre la résidence précédente et la durée de séjour à Manjo permet de faire plusieurs constatations:

- une diminution constante de la proportion d'immigrants venus de l'Ouest, du moins depuis la tranche "15 ans et plus de résidence" (plus de 66%) à celle d'un an (26%). Les arrivées datant de moins d'une année accusent curieusement une remontée de ce taux

(1) La différence entre les deux chiffres tient sans doute au fait que des femmes domiciliées dans l'arrondissement vont accoucher à Manjo, Loum ou Nkongssamba.

Durée de séjour et Résidence précédente

MANJO 1974

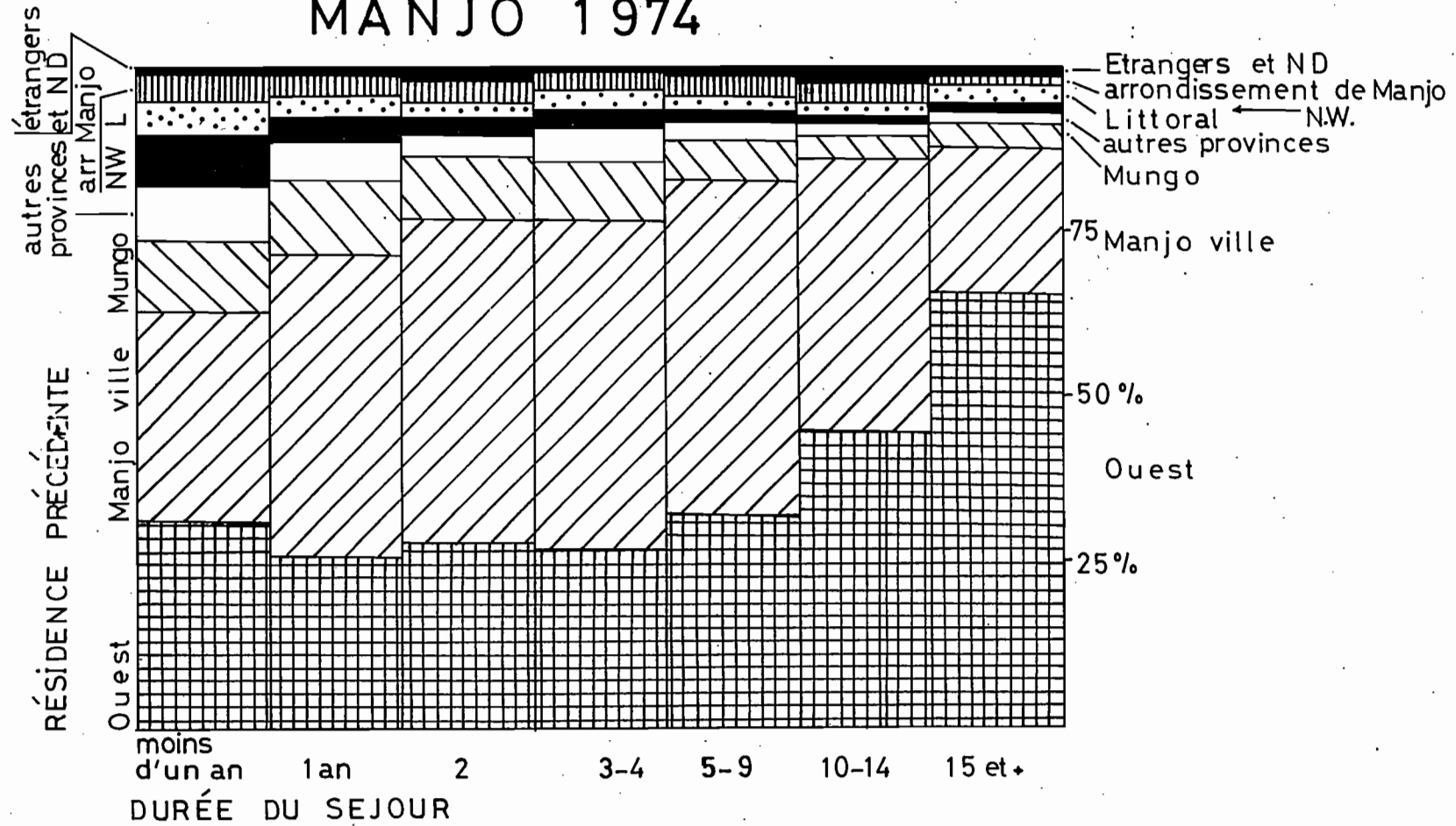


Tableau n° 27

VILLE DE MANJO 1974REPARTITION DE LA POPULATION TOTALEselon la durée de séjour ET PAR QUARTIERS

<u>Quartiers</u>	<u>0-4</u>	<u>5-9</u>	<u>10-14</u>	<u>15 et +</u>	<u>Total</u>
A) en nombre absolu					
7	174	157	103	443	877
6	711	429	305	759	2 204
5	386	254	197	415	1 252
3	858	483	392	621	2 354
2	749	365	297	476	1 887
8	381	198	138	171	888
4	1 543	540	397	531	3 011
1	1 028	500	330	375	2 233
total	5 830	2 926	2 159	3 791	14 706
B) en pourcentage					
7	19,84	17,90	11,75	50,51	100
6	32,26	19,47	13,84	34,43	100
5	30,83	20,29	15,74	33,14	100
3	36,45	20,52	16,65	26,38	100
2	39,69	19,34	15,74	25,23	100
8	42,91	22,30	15,54	19,25	100
4	51,25	17,94	13,18	17,63	100
1	46,04	22,39	14,78	16,79	100
total	39,64	19,90	14,68	25,78	100

à plus de 30%; mais peut-être faut-il tenir compte, là, de la confusion possible, pour l'enquêteur, entre 1 an et moins d'un an.

- une augmentation continue du nombre d'immigrés venant du Mungo (arrondissement de Manjo exclu), qui passe de 4 à 11% pour les tranches de séjour considérées.

- la même observation peut être faite pour ceux qui viennent de la province du Nord Ouest: leur pourcentage passe de 1 à 8 (à Manjo, 36% des personnes venues de cette région sont résidents depuis moins d'un an.) On touche là un phénomène important des migrations camerounaises: la province du N. W., pourvoyeuse habituelle de travailleurs pour les grandes plantations de Victoria-Tiko envoie aussi maintenant des migrants dans d'autres régions du Cameroun. Conséquence de la Réunification, certes, mais qui ne se fait sentir nettement que plus de 10 ans après celle-ci.

- les immigrés en provenance des "autres régions" du pays (c'est à dire autres que l'Ouest, le Littoral et le N. W.) sont également en progression constante (à part un léger fléchissement dans la tranche des deux ans de résidence), et viennent pour un peu plus de la moitié de la province du Sud Ouest; il est vraisemblable cependant qu'il y a parmi eux des originaires du N. W. qui ont transité quelque temps dans les zones de grandes plantations.

La durée de résidence par quartier ne permet guère une différenciation précise de ces derniers. Une récapitulation sommaire donne, pour toute la ville, 32% de résidents depuis moins de 5 ans et 68% depuis 5 ans et plus. Seuls trois quartiers s'écartent de plus de 10% de cette moyenne: le quartier I où 45% des résidents le sont depuis moins de 5 ans, le VIII où ce taux atteint 42%; le quartier VII par contre a une proportion élevée de résidents de longue date: 80% y habitent depuis 5 ans et plus (et la moitié de la population habite Manjo depuis 15 ans ou plus). Il s'agit là non pas d'un quartier anciennement urbanisé mais de la périphérie rurale de la ville.

F. Les catégories socio-professionnelles.

Le taux d'activité est élevé parmi la population âgée de 15 ans et plus. Parmi les hommes, 84% exercent une activité, et 9%, presque tous dans la tranche d'âge 15-19 ans, sont élèves. Parmi les femmes, 72% "ont une occupation" (le terme statistique est imparfait), 17% sont seulement "ménagères", et 5% élèves. Les chômeurs ne sont que 22 parmi les hommes (0,63% de la population active), mais on sait combien cette notion est imprécise dans les villes africaines et ne recouvre que très partiellement l'inoccupation partielle ou totale de la population en âge de travailler.

Les branches d'activité entre lesquelles se répartissent les actifs de 15 ans et plus ont été regroupées lors de l'enquête en 10 catégories. Une proportion très élevée de citadins, comme l'on pouvait s'y attendre, travaillent dans le secteur agricole (78% des hommes et 93% des femmes). Viennent ensuite, pour les hommes les secteurs "autres services" (6%), administration (5%), commerce (4%), et "industrie extractive" (3%) qui représente ici les travailleurs des carrières. Parmi les femmes non employées dans l'agriculture, un peu plus de 4% sont commerçantes, les autres branches n'étant représentées que par des effectifs très réduits.

Cette répartition moyenne des branches d'activité varie peu selon les quartiers. Le pourcentage des hommes employés dans l'agriculture descend cependant à 71 dans le quartier I et 69 dans le IV, il est par contre de 90 dans les quartiers V et VI. Chez les femmes, toujours plus de 90% d'agricultrices, sauf dans le quartier II où elles ne sont que 76% (les commerçantes atteignent là 18,5% de l'effectif actif, c'est un quartier proche de la gare et du marché).

Conclusion.

Cette étude démographique de Manjo fait ressortir plusieurs faits:

- la disparité des rythmes d'accroissement entre les périodes 1957/67 et 1967/74 ne permet pas de connaître avec précision le taux actuel de croissance. Trop d'incertitudes pèsent sur les recensements antérieurs; on peut espérer que la publication, attendue, du recensement de 1976 permettra une appréciation plus exacte.
- la répartition par sexes est équilibrée et classe donc Manjo parmi les centres ayant atteint une certaine "maturité"; il s'agit là cependant d'un phénomène récent.
- la population est jeune puisque plus de la moitié de ses habitants ont moins de 15 ans.
- la grande disparité de situations matrimoniales entre les femmes dont la très grande majorité sont mariées jeunes, et les hommes parmi lesquels le célibat est un état qui se prolonge assez tard dans la vie.
- l'instruction primaire est relativement répandue chez les hommes mais beaucoup moins fréquente chez les femmes; par contre les effectifs scolaires actuels réunissent à peu près autant de filles que de garçons.
- Manjo est une ville où les immigrants bamiléké ont depuis longtemps supplanté la population autochtone. Mais parmi les arrivées récentes on note une proportion accrue d'originaires du Mungo ou de la province du N. W..
- très peu de chômeurs déclarés, et une proportion très élevée de personnes travaillant dans le secteur agricole: près de 4 hommes sur 5 et plus de 9 femmes sur 10.

3. ROLE ET FONCTION D'UN CENTRE URBAIN SECONDAIRE.

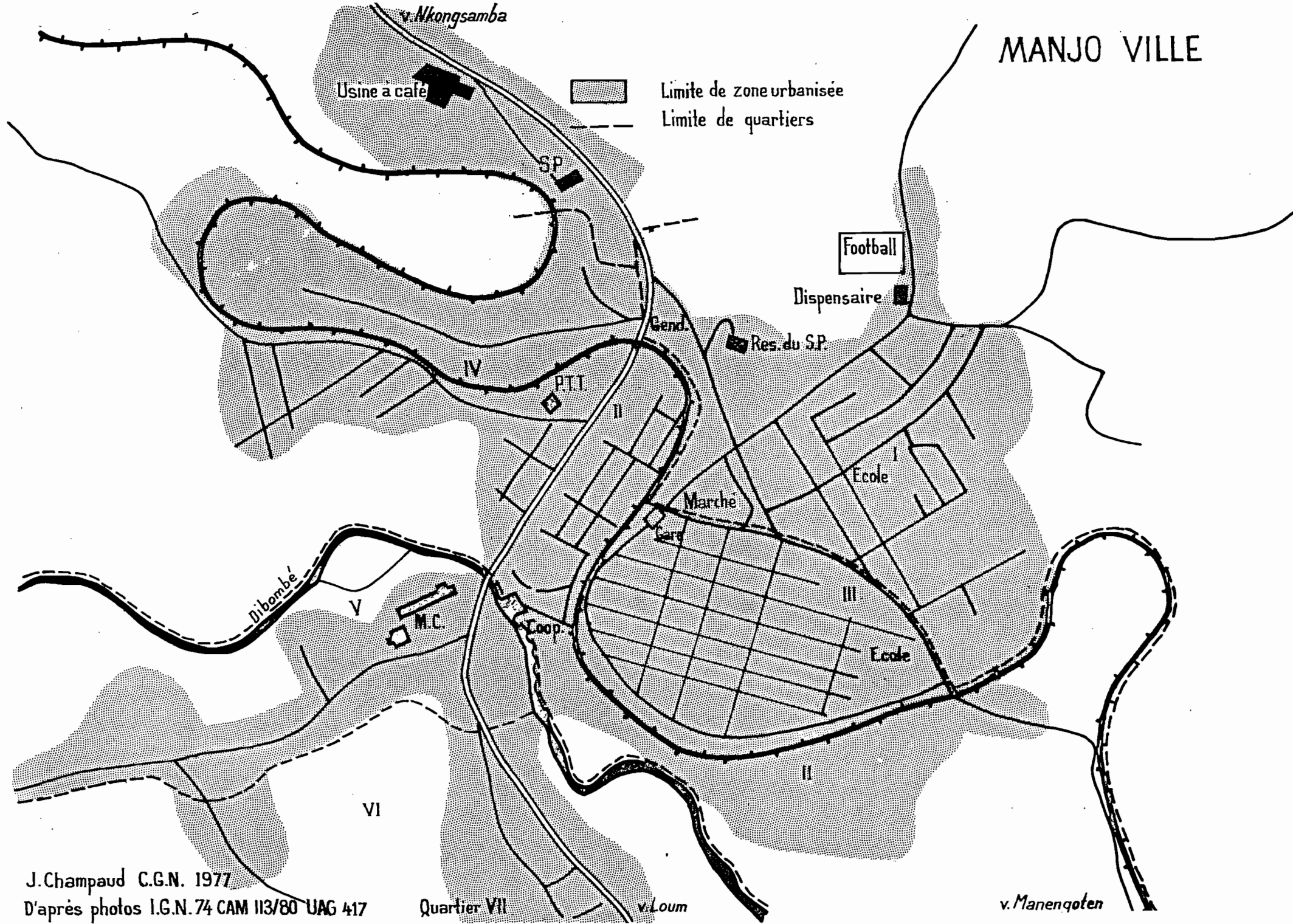
. La ville et ses quartiers.

On chercherait en vain à Manjo un "centre-ville". Le voyageur pressé qui traverse la bourgade par la route nationale ne peut que constater la grande densité de maisons de part et d'autre de la route, et l'agitation fébrile qui règne à certaines heures sur l'espace servant de gare routière. Mais point d'édifice marquant à cet endroit. La sous-préfecture est perchée sur une butte et isolée, à la sortie nord, l'église est au sud, le marché, la gare, le dispensaire sont à l'est. On a là le résultat, un peu comme à Loum, de l'histoire des communications dans cette partie du pays. L'axe essentiel a été longtemps la voie ferrée et c'est d'abord autour de la gare que s'est constitué le noyau de cette petite ville, avec le marché notamment qui en est tout proche. L'ancienne piste qui longeait, tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, la voie ferrée, a cédé la place à une route moderne, bitumée depuis les années 50, qui est devenue l'axe central des communications dans cette partie du pays. Dès lors c'est cette route qui devenue le principal lieu d'animation, notamment autour de la gare des taxis. Un quartier commercial s'est formé peu à peu de part et d'autre de la route nationale et le long des rues qui conduisent au marché: boutiques modestes, bazars, bars, étals en plein air aux activités diverses, en représentent les principaux éléments.

C'est ce quartier central - le quartier II - qui compte proportionnellement le moins de femmes employées dans l'agriculture. C'est un quartier à habitat relativement dense, étiré entre route et voie ferrée, et maillé d'un réseau orthogonal des rues. Le quartier III offre une physionomie comparable sur le plan de l'habitat, mais ne comprend guère que des maisons d'habitation.

Pas d'entassement des maisons à Manjo, sauf en quelques secteurs particuliers comme cette partie du quartier V qui se trouve "coincée" entre la route nationale et la rivière, en face de la Mission Catholique. On ne remarque pas non plus cette urbanisation spontanée ou "sauvage" qui se traduit souvent, en bordure des villes africaines par une agglutination des maisons, sans que soient respectés les espaces suffisants pour une voirie ultérieure. L'urbanisation s'opère pour une bonne part de façon linéaire le long des routes, avec des maisons en une seule file de chaque côté; ou bien encore par taches, mais dans un ordre relatif, les habitations sont alors entourées d'un espace non bâti et respectent en général un certain alignement. Des espaces libres plus larges entourent la voie ferrée dans sa traversée de la ville ou bien marquent l'emplacement des écoles.

MANJO VILLE



J. Champaud C.G.N. 1977
D'après photos I.G.N. 74 CAM 113/80 UAG 417

Quartier VII v. Loum

Au total, l'impression qui se dégage est celle d'une petite ville relativement harmonieuse dans son ^{habitat} où la campagne est toujours très proche. La qualité même de la construction des maisons confirme ce sentiment.

B. L'habitat.

L'enquête démographique a rassemblé des données sur la qualité de l'habitat à Manjo, à partir de la nature des matériaux qui constituent les murs, le sol et le toit.

Quatre catégories ont été retenues pour les murs (cf tableau ci-dessous). Ils sont en planches ou "carabottes" dans 2757 maisons sur 2907 soit 95% du total, et c'est bien là en effet l'image habituelle qu'offre l'habitat dans une grande partie du département: sur une charpente en bois sont disposées horizontalement des planches mal équarries qui se recouvrent de bas en haut comme des tuiles, tantôt coquettes lorsqu'elles sont soigneusement peintes et entretenues, tantôt misérables et délabrées lorsque la négligence et les intempéries les ont transformées en masures prenant l'eau de toutes parts. Les maisons "en dur" (briques, béton, pisé, cedernier étant rare à Manjo) sont au nombre de 103, soit 3,5%. Viennent ensuite 39 habitations en "paille, raphia, autres matériaux" et 8 dont les murs sont en tôles.

La qualité du sol a été déterminée selon deux critères: sol en "terre ou paille" (en fait presque uniquement en terre battue): c'est le cas de 2016 maisons, soit 69%; et sols en ciments, carrelage ou bois (ce sont presque toujours des sols cimentés) dans 891 habitations, soit 31%.

Les toits ont été classés en trois catégories. La plus fournie est celle des toits en "tôles, tuiles ou terrasses" (mais les tuiles sont, à notre connaissance absentes de Manjo) qui recouvrent 2434 maisons soit 84%; les toits de nattes ou chaume sont au nombre de 464, soit 16%, les autres et non déterminés ne représentent que 6 unités.

Au total, les maisons modernes avec murs en béton (ou ~~parpaings~~), sols cimentés et toits de tôles ne représentent que 3% de l'ensemble, et le type le plus fréquent (52%) est celui qui réunit murs en planches, sol de terre et toit de tôles. C'est ce que l'on désigne couramment sous le nom de maison "en semi-dur". Vient ensuite (27%) une maison semblable extérieurement, mais avec sol cimenté. Un peu plus de 15% des habitations sont en planches, avec sol de terre et toit en nattes de raphia. Les autres types ne sont représentés qu'à un petit nombre d'exemplaires.

Tableau n° 28

Manjo. QUALITE DE L'HABITAT

	<u>MURS</u>		<u>SOLS</u>		<u>TOITS</u>		
Planche	2757	PA + TER	1973	TO + TU + TER	1524	52,43%	
				RA + CH	447	15,38	
				Autres. N.D.	2	0,07	
		CI + CA + BO	784	TO + TU + TER	780	26,83	
				RA + CH	4	0,14	
Brique, béton pisé	103	PA + TE	9	TO + TU + TER	6	0,21	
				RA + CH	3	0,10	
		CI + CA + BO	94	TO + TU + TER	93	3,20	
				RA + CH	1	0,03	
Paille, raphia autres. N.D.	39	PA + TE	30	TO + TU + TER	14	0,43	
				RA + CH	12	0,41	
		CI + CA + BO	9	Autres. N.D.	4	0,14	
				TO + TU + TER	9	0,31	
Tôles	8	PA + TE	4	TO + TU + TER	4	0,14	
				CI + CA + BO	4	0,14	
TOTAL	2907		2907		2907	100%	

N.D. = non déterminé
 PA = paille
 TE = terre
 CI = ciment
 CA = carrelage
 BO = bois
 TO = tôles
 TU = tuiles
 TER = terrasse
 RA = raphia
 CH = chaume

Il manque à ce dépouillement provisoire de l'enquête démographique une répartition par quartiers de ces différents types de maisons. A priori cependant, il ne semble pas y avoir de différences notables entre ces quartiers. De même, cet habitat "urbain" est tout à fait identique à celui que l'on rencontre dans la campagne, du moins le long de la route nationale. Les maisons en dur ne sont qu'une proportion très faible du patrimoine immobilier de Manjo. Seuls trahissent quelques petits immeubles plus importants que les maisons d'habitation, qui abritent la sous-préfecture, la gendarmerie ou la mission catholique.

C. Les équipements urbains.

Ce qui différencie Manjo des autres agglomérations ou des villages de la région, c'est d'une part le volume de sa population qui justifie à lui seul l'existence d'un certain nombre d'équipements desservant la population concentrée, d'autre part, la présence de quelques services liés à la sous-préfecture.

Manjo a été érigée en chef-lieu d'arrondissement le 17 septembre 1962, prenant le relais d'un district qui existait depuis 1951. L'arrondissement s'étend sur 346 Km², soit 9,3% de la superficie du département et regroupait, en 1967, 28878 habitants (12,60% de la population du Mungo). Une sous-préfecture n'abrite qu'un petit nombre d'employés de l'Etat mais joue un rôle important de centralisation et de direction. En outre, d'autres structures administratives lui sont presque toujours liées, commune mixte rurale, dont le ressort est le même que celui de l'arrondissement, et brigade de gendarmerie.

Parmi les autres équipements administratifs figurent en outre un très modeste bureau de poste, un dispensaire et un poste agricole (dit d'arrondissement, qui exerce un contrôle sur les autres postes dispersés dans la campagne).

Manjo est également le siège d'une importante mission catholique dont l'église constitue l'édifice le plus imposant de la ville. A la mission est annexée une vaste école primaire qui, concurremment avec les quatre autres écoles, publiques ou protestantes de l'agglomération, dispense l'instruction aux jeunes citadins.

La présence de la ville a entraîné également l'installation à Manjo de quelques équipements économiques dont l'activité s'étend bien au delà des limites urbaines proprement dites. Citons simplement pour mémoire la présence d'un guichet bancaire de la B.I.C.I.C. (Banque Internationale pour le Commerce et l'Industrie du Cameroun); de création récente, il fonctionnait encore de manière irrégulière au moment de l'enquête et n'avait qu'une clientèle assez réduite.

Plus importantes et plus étendues sont les influences respectives de la coopérative, du marché et des commerçants, prenant appui sur des activités de transport très importantes.

D. La coopérative de Manjo.

Le Manjo est un département riche en initiatives sur le plan coopératif: au bout du second plan quinquennal(1966) on n'en comptait pas moins de 22: 11 commercialisaient le café, 7 les bananes et 4 le cacao. Mais souvent de petite taille, n'ayant pas de ressort territorial bien défini, se faisant concurrence entre elles et rarement bien gérées, la plupart ont connu le sort assez général des coopératives camerounaises: détournement de fonds ou de matériel, chute du nombre des adhérents, effondrement du chiffre d'affaires, mise en veilleuse et quasi ^{disparition} de ces organismes. En janvier 1972, selon un rapport du secteur de la Coopération et de la Mutualité, il ne restait plus que 6 coopératives pour le café robusta et 1 pour les bananes. En 1970/71, 8% de la production du département était commercialisés par des coopératives le pourcentage remontait à 13,5 en 1973/74.

Dans cette conjoncture, la coopérative de Manjo Coopacam (Coopérative des produits agricoles du Cameroun), fondée ^{en} 1965, est une de celles qui se maintient le mieux: 295 adhérents en 1971/72, 501 en 1973/74. Présidée par un commerçant-plantier de la ville, M. Ndetta Victor, elle est organisée en trois sections: Manjo, qui a 6 délégués au conseil d'administration, Loum, qui en a 2 et Mbanga, un seul. Elle emploie trois permanents (un directeur, un gardien, un chauffeur) et 14 temporaires pendant les cinq mois de la campagne. Les deux camions de la coopérative vont collecter jusqu'à Mbanga le café sec en cerises qui est décortiqué dans l'usine située au quartier II près de la Dibombé. Celle-ci traite 300 à 400 tonnes chaque année et vend ensuite le café à des exportateurs comme Paul Monthé ou Ancel, qui font l'avance des crédits de campagne.

Une telle coopérative, dont les activités s'étendent au delà des limites de l'arrondissement contribue à renforcer le rôle strictement urbain de Manjo. Il convient cependant de noter que son impact économique est faible. Comme toutes les autres coopératives du département, elle souffre de la concurrence très vive qui est le fait des usiniers privés, très nombreux dans le département. Dans le seul arrondissement de Manjo, on ne dénombre pas moins de 9 usines à café (1) appartenant à des sociétés, des commerçants ou des planteurs. Les deux plus importantes ~~traitent~~ respectivement 1600 T (à Nlohé) et 500 T (à Manjo), les autres manipulent des tonnages allant de 30 à 300 T.

(1) 4 à Manjo, 3 à Nlohé, une près de Loum et une à Manengoteng.

Une autre petite coopérative, la COVENPROVEX (coopérative de vente de produits vivriers et d'exportation) a une existence épisodique et n'a guère commercialisé qu'une cinquantaine de tonnes en 1973/74. Elle semble actuellement en sommeil.

E Le marché.

Le marché occupe un vaste espace à la limite des quartiers I, II et III, à proximité de la gare et non loin du stationnement des taxis. Un hangar couvert de tôles abrite les bouchers et quelques autres vendeurs. De longs alignements de constructions précaires mettent les étals à l'abri du soleil ou de la pluie. Mais le jour du marché hebdomadaire, qui se tient le samedi, vendeurs et acheteurs débordent largement de ces emplacements et envahissent les rues voisines.

Qui sont ces vendeurs? Lors d'une enquête effectuée en mars 1974, on en a dénombré 405 se partageant en 217 hommes et 188 femmes. Plus de la moitié - 235 - sont des revendeurs, 153 proposent leur propre production agricole, les autres vendent à la fois ce qu'ils produisent et ce qu'ils ont acheté, à leurs voisins, ou parfois, sur le marché lui-même.

Plus des trois quarts (313, soit 77%) sont domiciliés à Manjo même (notons cependant que dans ce genre d'enquête le nom de la ville est donnée parfois par des personnes qui habitent en fait des villages proches). 41 viennent de Nkongsamba pour le marché et 8 de Bafoussam. Les villages voisins sont peu représentés: Njoubeng 8, Bakwat 9, Manengoteng 1, Mantem 1, Manengolé 1, Abang 7, Kola 1 et Loum 2. Sigre, vraisemblablement qu'à Manjo comme ailleurs, les paysans qui viennent au marché vendent leurs produits à des habitants de la ville qui monopolisent en quelque sorte les transactions.

Que vendent-ils? Plus de la moitié des vendeurs (235) proposent des produits vivriers: produits agricoles proprement dits pour 155 d'entre eux, qui couvrent une large gamme: arachides, tubercules, plantains, pistaches, piments, avocats, condiments de tous ordres; vin de raphia ou de maïs pour 23 vendeurs, poissons (18), viande et volaille (9). Onze personnes vendent de l'huile de palme et autant de beignets. Quelques autres, moins nombreux ont à leur étal Kola, pain ou lait.

Un autre groupe important (84) est constitué par les tissus et vêtements: 30 vendeurs de tissu ou de pagnes, 19 de vêtements auxquels il faut ajouter 9 ateliers de couture qui cousent à la demande robes ou pantalons. Il y a en outre 6 marchands de friperie et 20 de chaussures.

Vient ensuite un groupe divers de petits marchands (60), qui vendent des couvertures (12), des valises (8) et surtout (40) de la "quincaillerie". Ce terme

recouvre des inventaires souvent hétéroclites de clous et de machettes, de casseroles et de seaux, de piles et de lampes, de postes de radio et de parapluies.

Un dernier groupe enfin (25) réunit les vendeurs de tabac (10) ainsi que quelques étals de parfumerie et de bijoux (6).

Au total le marché de Manjo présente l'image assez habituelle des marchés de la région, qui sont axés principalement sur les produits vivriers et les objets de consommation courante. N'apparaît pas dans cette enquête, à cause de la date à laquelle elle a été effectuée, le rôle de centre de collecte des produits agricoles que joue Manjo au moment de la récolte: des quantités importantes de vivres sont alors apportées et achetées par des commerçants qui les stockent ou les expédient vers les marchés des villes plus grandes.

Les lieux d'achat de ces divers produits sont plus diversifiés que ne le sont les origines des vendeurs. Pour l'essentiel les produits agricoles sont achetés sur place ou dans les villages voisins. Eafoussan cependant fournit des arachides, des haricots, des cignons, du tabac et de la kola. A Foumban également sont achetés, mais en faible quantité, haricots, maïs ou tomates. L'huile de palme vient essentiellement de Kumba (mais on sait que cette ville est un lieu de redistribution, le principal centre de production étant la région de Tiko-Victoria). La friperie vient de Bafoussam, au travers de circuits assez compliqués qui empruntent souvent l'ex-Cameroun occidental et le Nigéria. Par contre les approvisionnements en objets manufacturés, en tissus ou en vêtements sont partagés en parts égales entre Douala et Nkongsamba (59 et 57 vendeurs). Kumba intervient encore, plus faiblement, pour les couvertures et les chaussures. On voit donc que, malgré sa proximité, Nkongsamba est loin d'exercer sur un petit centre comme Manjo un rôle exclusif en matière d'approvisionnement.

Ce grand mouvement commercial hebdomadaire que représente le marché est prolongé les autres jours de la semaine d'une part par la présence de quelques vendeurs et vendeuses qui proposent aux citoyens des produits agricoles, d'autre part par les commerçants qui tiennent boutique.

.../...

F. Les commerçants.

Les commerçants, nous l'avons déjà constaté à partir du dépouillement de l'enquête démographique, sont nombreux à Manjo, puisque 559 hommes et femmes actives sont employés dans ce secteur (en y incluant, outre les activités commerciales proprement dites, celles de l'artisanat, des transports et autres services). Le registre des patentes de la sous-préfecture mentionne 242 établissements de catégories diverses, classées selon l'importance de l'entreprise (chiffre d'affaires, nombre de personnes employées, machines.)

La catégorie A8 (chiffre d'affaires compris entre 5 et 7 Millions F CFA) ne comprend qu'une seule entreprise, l'agence locale de l'E. D. C. (Electricité du Cameroun). Un seul commerçant également dans la classe A 10 (C. A. entre 2 et 3, 6 M.). La catégorie suivante, A 11 (C. A. de 1 à 2 M.) est plus fournie avec 8 patentes (dont un photographe).

En A 13 (C. A. de 500 à 750 000 F) on trouve 18 commerçants, dont 4 bouchers, un menuisier et un réparateur radio. Les commerçants dont le chiffre d'affaires est inférieur à 500 000 F (A 14) sont les plus nombreux, 138. On compte parmi eux un horloger, 12 tailleurs ou couturières, 4 "savetiers", 2 réparateurs de vélos, 3 mécaniciens. Le reste est composé de commerçants, sans autres spécification. Même si la notion de chiffre d'affaires, déclaré par l'intéressé ou estimé par l'administration, est quelque chose d'assez imprécis, elle correspond à des entreprises très modestes, dont le chef travaille soit seul, soit avec un aide familial, et dont le capital est très réduit.

La catégorie A 15 comprend 6 "gargotiers", restaurants sommaires servant un plat unique, sans boissons, et 9 coiffeurs.

Figure à part dans cette classification la catégorie T/B qui réunit les transporteurs, usiniers, possesseurs d'un moulin à maïs et mécaniciens. 63 personnes en font partie, dont 8 transporteurs, 3 marchands ambulants et 52 commerçants. Ce sont là des entreprises plus importantes qui disposent notamment d'un capital plus substantiel que les autres catégories.

Mais au delà de cette énumération comptable, il est intéressant d'examiner plus en détail la situation de quelques uns de ces commerçants qui ont fait l'objet d'une enquête plus approfondie.

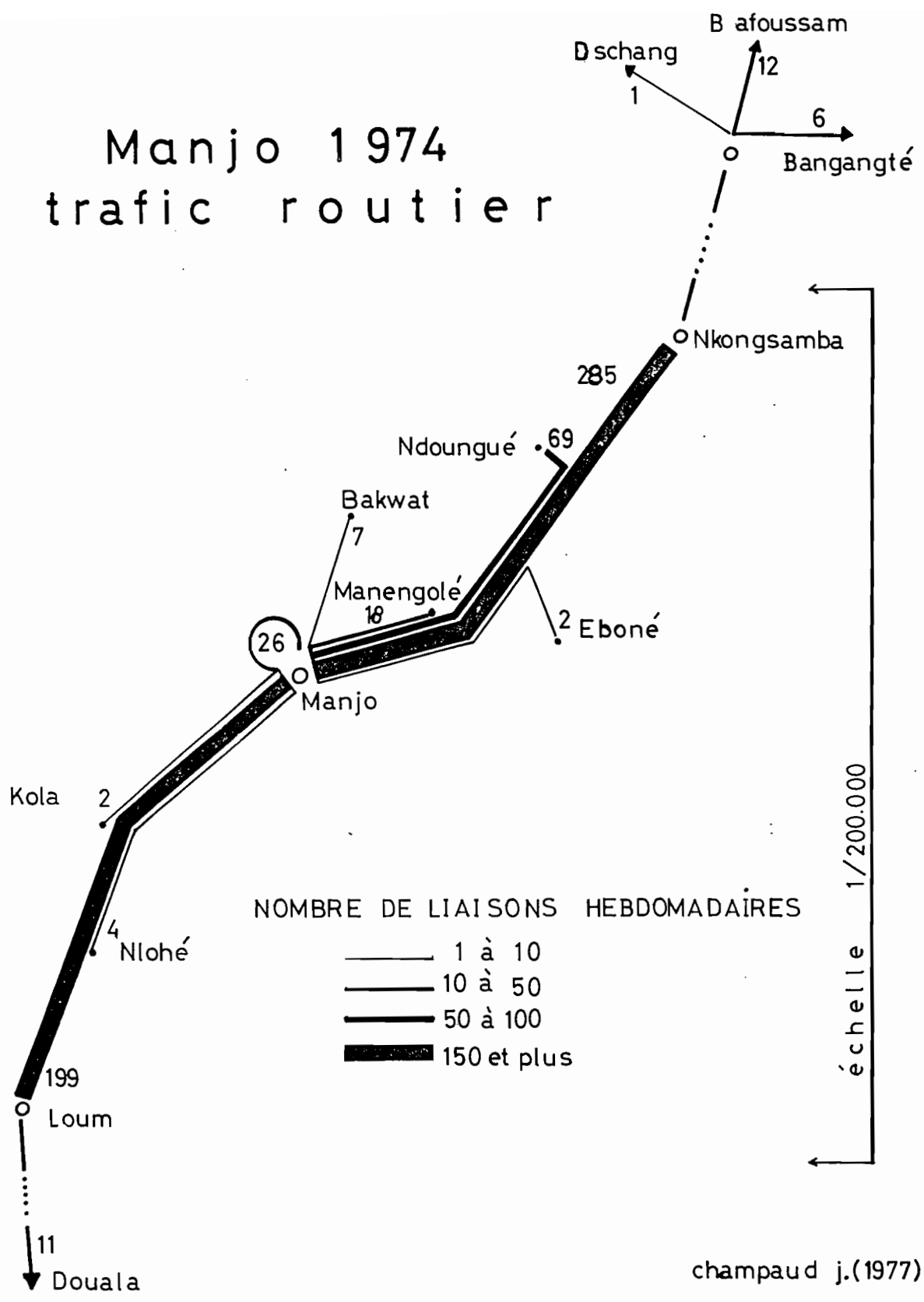
Treize d'entre eux, les principaux commerçants de la ville, ont été soumis à une enquête biographique. Tous sont Bamiléké, sauf un, le chef supérieur des Manchas (M. Félix EBOA EBONGUE). Il y a une femme parmi eux. Deux sont nés à Manjo, 5 dans le Mifi, 4 dans le Haut-Nkam et 2 dans le Ndé. Leur âge moyen est relativement élevé, puisque cinq ont plus de 50 ans, six entre 40 et 50 ans, et les deux autres respectivement 38 et 36 ans.

C'est que tous, en effet, à l'exception de la propriétaire de Gentil Bar, dont le père était commerçant à Douala, et du chef supérieur qui a hérité de la fonction paternelle, sont fils de cultivateurs et ont dû monter eux-mêmes leur affaire. Deux seulement n'ont pas été à l'école, les autres ont suivi un enseignement primaire complet et deux ont même fréquenté le collège. La plupart ont commencé leur vie active par un emploi de salarié: moniteur, agent des eaux et forêts, gérant de boutique, chauffeur; le temps, une dizaine d'années parfois, d'accumuler un petit capital pour acheter soit une boutique soit une plantation. L'apport personnel étant toutefois insuffisant, en général, pour des investissements importants, ils ont dû faire appel à des financements complémentaires. Ceux-ci sont de deux ordres: soit un exportateur de café qui avance les sommes nécessaires à l'achat des machines s'il s'agit d'une usine à café, ou un grossiste qui fait l'avance de marchandises et d'un peu d'argent, c'est le circuit capitaliste classique, soit une "cotisation familiale" entre personnes de la même chefferie, c'est le circuit traditionnel.

Il est à peu près de règle que soient liées les deux activités, agricoles et commerciales. Seules deux personnes ne possèdent pas de plantation, la propriétaire du bar et un usinier, mais ce dernier envisage d'en acheter une prochainement. En outre le cumul de plusieurs activités agricoles (achats successifs de plantations) ou commerciales (boutique et usine, ou commerce de produits vivriers, de kola, de palmistes ou de café) est fréquent. Cette constante du cumul correspond bien au projet du migrant bamiléké tel qu'il a été exposé par ailleurs: la réussite n'est assurée que si l'on peut allier la possession de la terre (qui ici est le résultat d'un achat et non d'un héritage) à une affaire commerciale, la sécurité et l'argent en quelque sorte.

On a cherché à savoir aussi, parmi les immigrants (dont les douze Bamiléké) quelle était leur relation avec leur chefferie d'origine. Trois seulement ne possèdent rien au village, trois n'ont qu'un terrain, les autres y ont aussi une maison. Par contre aucun n'y a fait de plantation de café et deux seulement (dont la commerçante) ont un titre dans la société traditionnelle. En somme les liens avec le village se maintiennent, par suite, le plus souvent d'héritage, mais on ne cherche pas à y acquérir une position économique et sociale plus importante. Le véritable projet

Manjo 1974 trafic routier



From	To	Weekly Links
Douala	Loum	11
Loum	Kola	199
Kola	Nlohé	2
Nlohé	Manjo	4
Manjo	Manjo	26
Manjo	Eboné	2
Manjo	Manengolé	18
Manjo	Bakwat	7
Manjo	Ndoungué	69
Ndoungué	Nkongsamba	285
Nkongsamba	Dschang	1
Nkongsamba	Bafoussam	12
Nkongsamba	Bangangté	6

d'avenir du migrant se situe désormais hors de son village. Ce que manifeste aussi l'examen des projets d'investissements des intéressés. A la question "quels investissements pensez-vous réaliser au cours des prochaines années", l'un a répondu - et c'est significatif - "l'écolage des enfants", un autre "épouser plusieurs femmes encore". Trois n'ont aucun projet et deux seulement envisagent de faire construire au village, où ils ne possèdent pour l'instant qu'un terrain.

G. Le trafic routier.

Une enquête sur le trafic routier (véhicules ne s'arrêtant pas à Manjo) s'est déroulée durant une semaine, et pendant 20 heures sur 24 chaque jour (de 4 heures du matin à minuit, le trafic de 0 à 4 heures étant insignifiant). Le graphique ci-dessous montre la répartition de ce trafic par tranches horaires. La moyenne des jours de semaine indique une pointe aux premières heures de la matinée (de 5 à 8 heures) et une autre, plus étalée, en début et milieu d'après-midi. Le dimanche par contre, la circulation est moindre en début de matinée et passe par un maximum très marqué en milieu de journée, entre 11 et 15 heures.

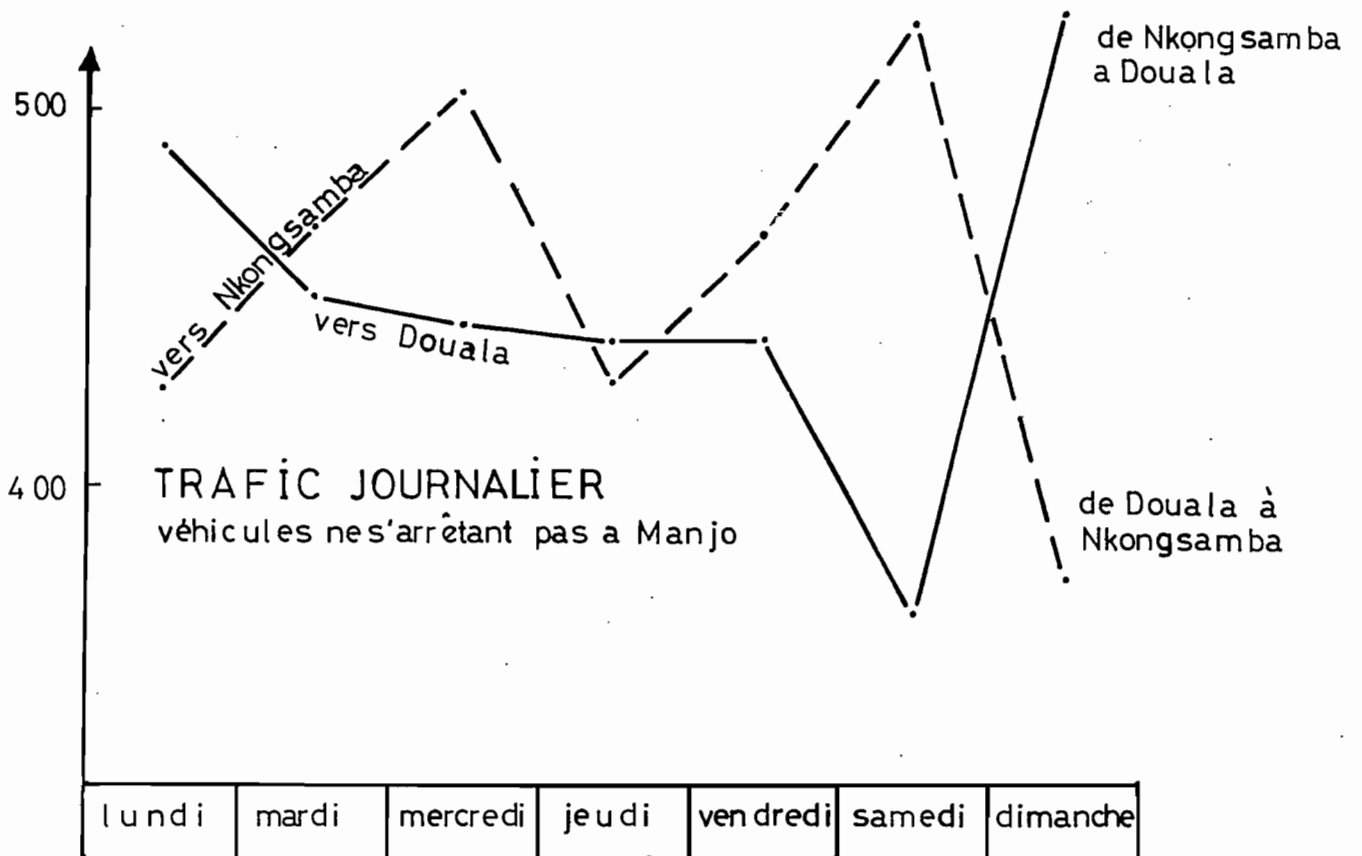
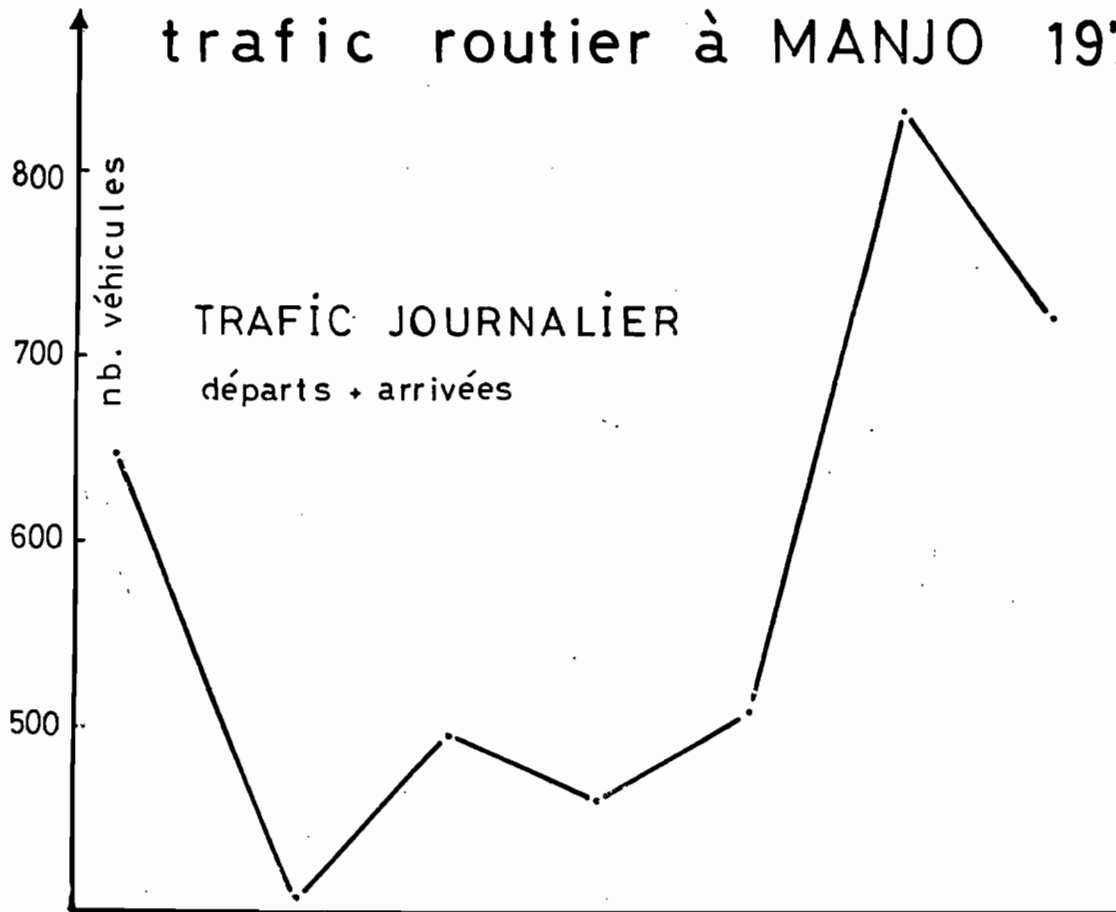
Neuf cents véhicules environ traversent Manjo chaque jour; la moyenne sur la semaine d'enquête s'établit à 450 dans le sens Nkongsamba-Douala et 456 dans l'autre sens. Mais leur nombre est très inégal selon les jours. Le graphique de répartition par jour montre deux pointes significatives dans le sens Douala-Nkongsamba: une le mercredi, et l'autre, plus nette (523 véhicules contre 365 dans l'autre sens) le samedi. Le lendemain, les rapports sont exactement inversés: 526 véhicules à la descente sur Douala, contre 375 à la montée. C'est là un témoignage de l'importance des liens villes-campagne: un grand nombre de Bamiléké montent de Douala en fin de semaine vers la province de l'Ouest et en reviennent le dimanche. Le samedi, les taxis partent très tôt le matin de Douala: à Manjo, on note des pointes de trafic de 46 véhicules/heures entre 5 et 6 heures, de 56 entre 7 et 8; ou bien en début d'après-midi: on a à Manjo, à deux heures environ de Douala, respectivement 37,49 et 41 passages dans les tranches de 15 à 18 heures). Le dimanche, le trafic à la descente est beaucoup plus regroupé au milieu de la journée et atteint son maximum entre 11 et 15 heures (48, 63, 64 et 71 véhicules/heures). Mais il ne s'agit là que de passages de voitures qui ne s'arrêtent à Manjo, éventuellement, que pour faire le plein d'essence.

Une autre enquête, aux mêmes dates, a porté sur les voitures qui s'arrêtaient à Manjo pour y déposer ou y prendre des clients. Elle avait pour objet de chercher à connaître l'intensité des liaisons entre Manjo et l'extérieur. Les résultats en sont donnés sur le graphique et la carte ci-dessous. La courbe de trafic journalier

montre, comme celle des véhicules ne s'arrêtant pas à Manjo, l'importance du trafic de fin de semaine, et particulièrement du samedi, jour de marché. Les liaisons les plus fréquentes de Manjo touchent, comme l'on pouvait s'y attendre, les localités situées sur la route nationale, en particulier Nkongsamba et Loum. Ce sont là les villes les plus proches de Manjo et il est vraisemblable que dans bien des cas les taxis poursuivent au delà, mais la destination finale, souvent, n'est pas connue du conducteur au moment de l'arrêt à Manjo; elle dépend, comme il est normal, de la clientèle rencontrée en cours de route. Il faut noter aussi la fréquence assez grande des liaisons avec les villages voisins, Ndoungué notamment; ce village n'a aucune fonction administrative (hormis la présence d'un poste agricole), mais fait figure de bourg grâce à la présence d'un hôpital, d'un collège et d'une importante mission protestante (c'est le principal centre de formation des pasteurs de l'église évangélique pour tout le Cameroun).

En plus du comptage des véhicules, l'enquête a porté également sur les personnes qui arrivaient à Manjo ou en repartaient. Nous en avons extrait le tableau ci-dessous, portant sur deux jours de la semaine, le jeudi et le samedi. Il souligne à la fois la fréquence des voyages vers les villes voisines et l'accroissement très notable du nombre des déplacements le samedi.

trafic routier à MANJO 1974



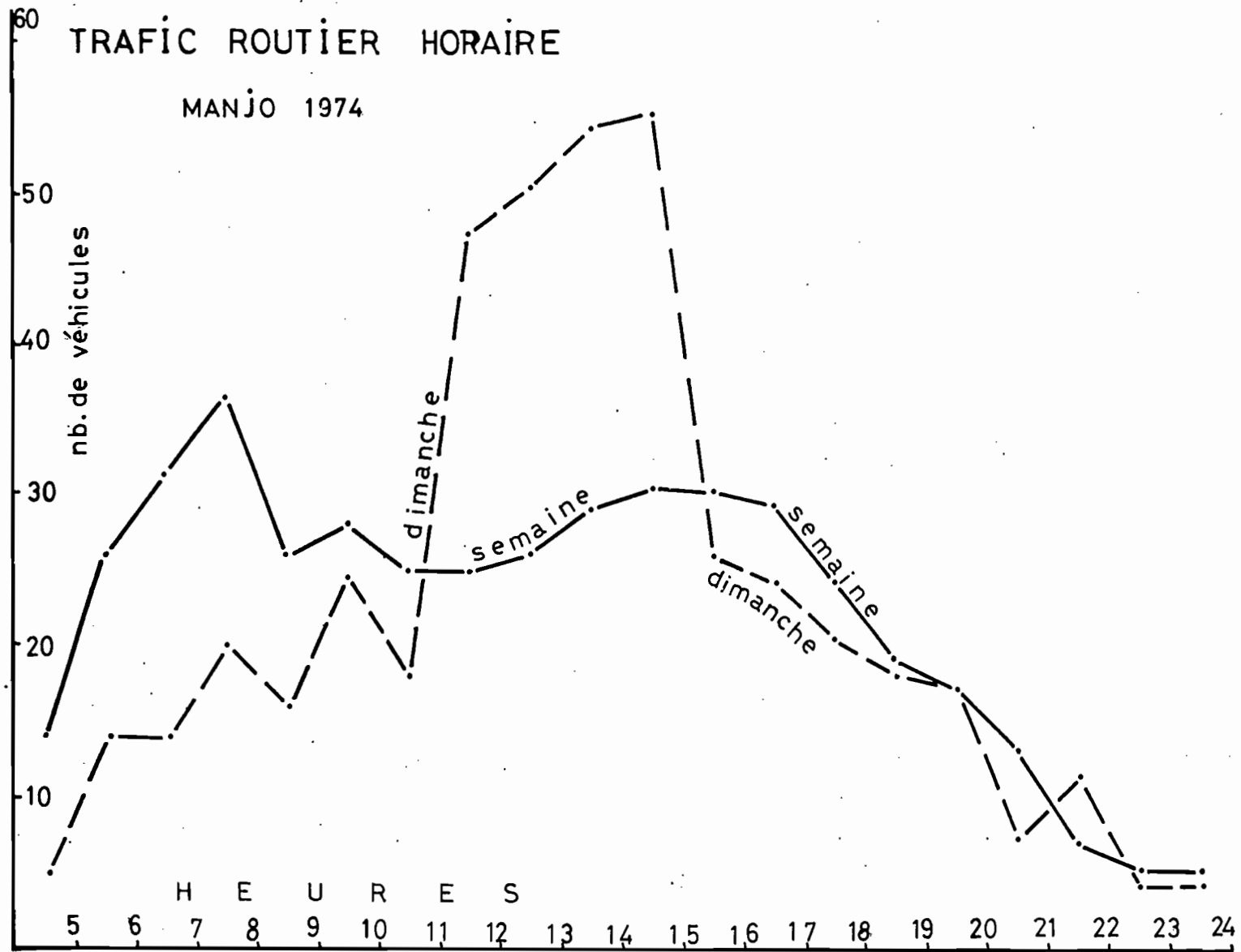


Tableau n° 29 : Nombre de personnes quittant Manjo ou arrivant, 1974

Origine/Destination	Le Jeudi		Le Samedi	
	Arrivées	Départs	Arrivées	Départs
Nkongsamba	210	164	793	567
Loun	110	93	310	367
Ndoungué	74	93	69	107
Bafoussam	15	20	1	6
Bakwat	11	5	-	-
Manengolé	9	22	35	62
Douala	8	5	2	14
Bangangté	-	19	-	8
Mbouda	-	8	-	-
Mbang	-	5	-	-
Bafang	-	4	4	5
Kola	2	-	-	-
Nlohé	-	-	-	4
Bangou	-	-	-	8
Eboné	-	-	-	3
Melong	-	-	5	8
TOTAL	439	438	1219	1159
	877		2378	

4. L'urbanisation du Mungo central.

Les environs de Manjo, et plus particulièrement l'espace compris entre cette ville et Loum, sont assez représentatifs du département du Mungo, où l'ensemble routes-voies ferrées dessine une trouée plus ou moins large dans le paysage forestier naturel. Ce couloir très humanisé, relativement étroit entre Nkongsamba et Manjo, s'élargit un peu entre Manjo et Loum et s'épanouit en une tache plus vaste au sud de Loum, comme d'ailleurs au nord de Nkongsamba dans l'arrondissement de Melong. L'originalité de la portion Manjo-Loum tient surtout à la distorsion entre grandes plantations et habitat: les premières sont établies aux abords immédiats de la voie ferrée où elles occupent encore de vastes espaces, les maisons par contre sont beaucoup plus nombreuses sur la route goudronnée qu'aux abords du chemin de fer et de l'ancienne route. Le contraste est net entre cette zone de grandes plantations bien ordonnées, quadrillée d'un réseau de pistes et ponctuées de bâtiments comprenant l'usine, la maison du patron de la plantation, de vastes aires cimentées pour le séchage du café, et les abords de la route avec ses rangées de maisons bien alignées et un arrière-plan de brousse dégradée où les contours des champs s'estompent sous la végétation naturelle. Entre les deux, quelques anciennes plantations ont été morcelées et sont maintenant l'objet de cultures mélangées le café n'étant plus la spéculation unique.

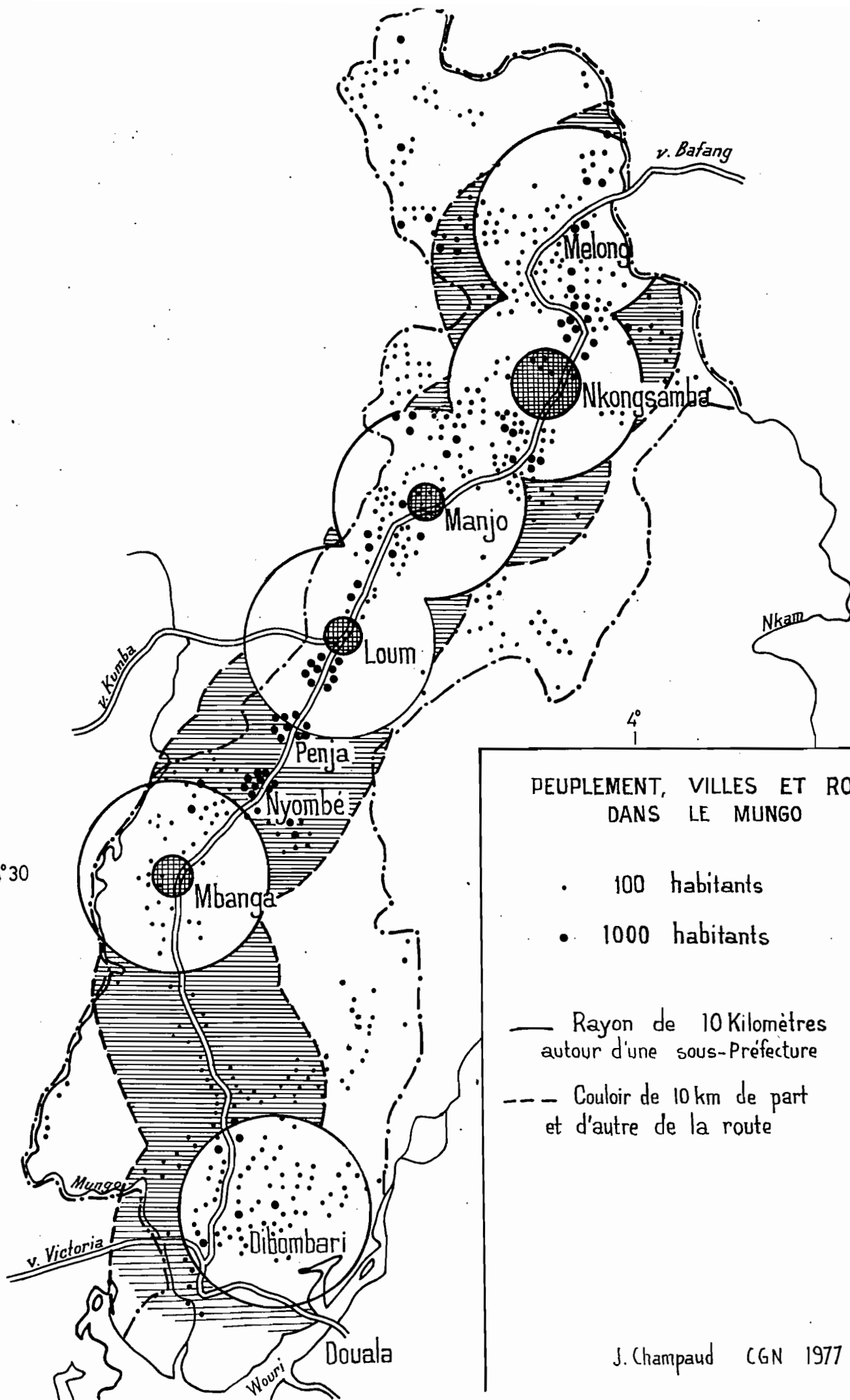
La plupart des agglomérations se sont déplacées au bords de la route nationale. Là où route et voie ferrée sont proches, à Loum, Nlohé, Manjo, il n'y a pas de solution de continuité dans l'urbanisation qui joint les deux voies de communication. Lala par contre a éclaté en deux noyaux bien séparés: l'un est demeuré dans une boucle de la voie ferrée et le long d'une grande plantation, l'autre, plus important constitue sur la route un double noyau centré sur la grande mission catholique et sur le carrefour de la piste vers Kola. Seul le village de Manengotèng est demeuré à l'écart, aggloméré autour de sa gare, mais on peut penser que là aussi un certain nombre de ses habitants se sont installés aux abords de la route bitumée dans d'autres villages.

Sur l'ensemble du département, une forte majorité de la population habite dans des localités situées sur la route nationale: 71% en moyenne, pourcentage moyen qui varie selon les arrondissements:

.../...

- 5°

- 4°30



PEUPLEMENT, VILLES ET ROUTES
DANS LE MUNGO

- 100 habitants
- 1000 habitants

- Rayon de 10 Kilomètres
autour d'une sous-Préfecture
- - - Couloir de 10 km de part
et d'autre de la route

Melong	:	48%
Nkongsamba	:	83%
Manjo	:	61%
Loum	:	86%
Mbanga	:	84%
Dibombari	:	45%

Il est intéressant de comparer ces chiffres avec la répartition des équipements telle qu'elle a été cartographiée dans les atlas régionaux (1).

Certains de ces équipements sont tous situés dans les localités du bord de la route nationale: les postes à essence, les bureaux des P.T.T. (sauf celui de Dibombari), les coopératives.

D'autres sont situés de préférence sur la route: 10 collèges sur 12, 24 missions sur 30 et 29 usines à café sur 35.

Par contre, les régions ~~s'étendant~~ hors de la route nationale reçoivent proportionnellement plus d'équipements que ne l'indiquerait le simple chiffre de leur population, puisqu'avec 29% des habitants, elles ont 40% des écoles primaires, 32% des dispensaires et hôpitaux, 35% des postes agricoles et 44% des marchés. Ce qui ne veut pas dire qu'elles soient pour autant mieux desservies que les abords de la route puisqu'une population dispersée nécessite un plus grand nombre d'équipements qu'une population agglomérée.

Ces observations rejoignent les conclusions d'une étude faite précédemment sur l'ouest (2): elle montrait une bonne utilisation des équipements du secteur tertiaire par les habitants des campagnes dans les zones à forte densité, à villes rapprochées et dotées d'un bon réseau de circulation; autant de caractères que l'on retrouve aussi dans le Mungo.

Cette pénétration des villes et des campagnes, on peut aussi la cartographier de deux manières:

- d'une part en traçant autour des villes (définies ici comme les sous-préfectures), un cercle de 10 Km de rayon: on constate alors qu'une majorité de la population du département vit à l'intérieur de ces cercles. Hormis les zones périphériques, deux portions du département seulement sont en dehors de ces cercles: entre Loum et Mbanga d'une part, il s'agit du secteur Nyombé-Penja, mais le niveau d'équipement de ces deux

(1) A. FRANQUEVILLE Atlas Régional Sud Ouest 1 ORSTOM Yaoundé 1973
J. CHAMPAUD Atlas Régional Ouest 2 ORSICM Yaoundé 1973

(2) J. CHAMPAUD L'utilisation des équipements tertiaires dans l'Ouest du Cameroun in
'La croissance urbaine en Afrique noire et à Madagascar' C.N.R.S. 1972 pp 401-413.

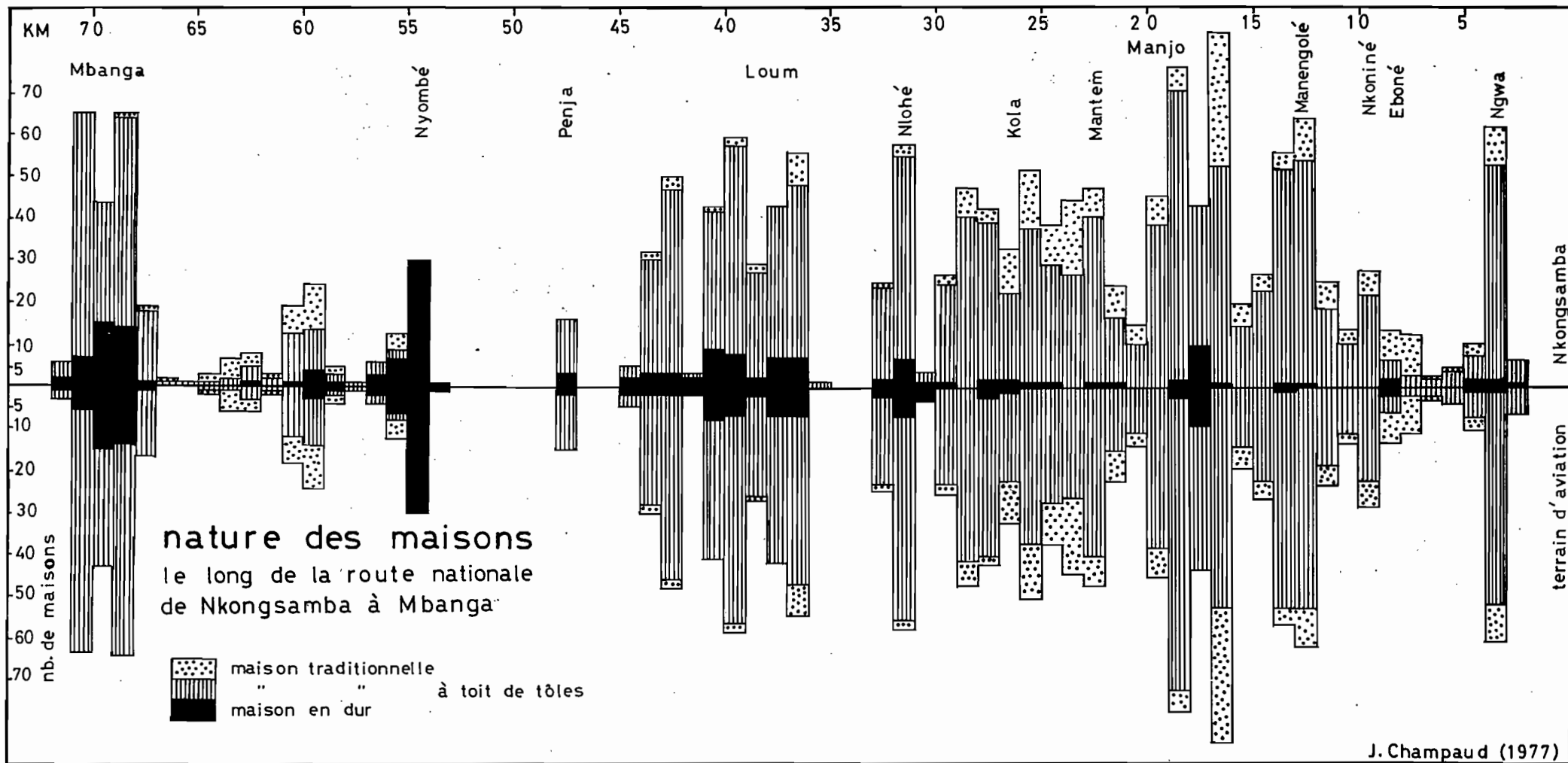
localités qui n'ont pas de fonction administratives ^{est} équivalent à celui des petites sous-préfectures du département; entre Mbanga et Dibombari d'autre part, où s'étend une zone forestière nettement moins peuplée que les reste du département.

- une deuxième approche consiste à ajouter à la zone précédente celle située à moins de 10 Km de la route nationale: c'est alors la quasi-totalité de la population du département (93%) qui se trouve englobée par ce que l'on pourrait définir comme une zone d'influence urbaine proche.

Une autre observation sur le même thème peut être faite à partir d'un comptage des maisons situées le long de la route nationale. Les résultats ont été traduits sur un graphique, avec une totalisation par kilomètre linéaire, sur les 72 qui séparent la sortie de Nkongsamba (aéroport) de celle de Mbanga. Première constatation il n'y a presque pas de "trous" dans les constructions le long de route: 11 kilomètres seulement n'ont pas de constructions. C'est sans doute la répartition des maisons en dur qui souligne le mieux le phénomène proprement urbain (à Nyombé cependant le nombre important de bâtiments en dur reflète la présence d'un camp de travailleurs de plantations). Tout le long de la route, la maison la plus répandue, comme à Manjo-ville, est celle qui a un toit de tôle et des murs traditionnels. Les murs de planches sont les plus fréquents de Nkongsamba à Mbanga, ce n'est qu'entre les km 58 et 66, donc peu avant Mbanga, qu'il y a une majorité de maisons à murs de terre. Parmi les maisons dites traditionnelles ce sont celles qui ont murs de planches et toits de nattes qui dominent.

Tableau n° 30 - Répartition des maisons par catégorie
(entre Nkongsamba et Mbanga)

Toit	Murs	Total
Tôles	Ciment	324 324
Tôles	Planches	2476
"	Terre	41
"	Tôles	26
"	Bambous	5
		2549
Nattes	Planches	386
"	Terre	48
"	Bambous	32
"	Nattes	14
		580



CHAPITRE 6.

S. PLANTEURS DU CANTON MANEHAS

1) - La diffusion de la caféiculture

2) - Caractéristiques des exploitations agricoles du canton Manéhas

1) - LA DIFFUSION DE LA CAFEICULTURE. -

Avant les années 30, la région de Manjo est livrée aux exploitants forestiers. MM. BONDAN, JOLLY et CARBONNIER entament profondément la forêt facilitant ainsi le défrichement ultérieur par les planteurs, et ouvrant de nombreuses pistes.

C'est précisément en 1932, que la caféiculture se diffuse dans la région de Manjo. Elle va rapidement remplacer les cacaoyères qui avaient été ouvertes sur le Mont Koupé au début du XXème siècle. Le cacaoyer est en effet, au niveau de Manjo, à sa limite septentrionale.

Cette nouvelle culture est au début étroitement contrôlée par l'administration qui craint qu'un mauvais entretien des plants facilitera l'extension des maladies phytosanitaires. Un rapport de tournée en pays bakaka, immédiatement au nord de Manjo, rappelle les mesures prises par l'administration afin d'écartier ce risque, notamment le principe de plantations villageoises groupées:

" Des caféières se constituent dans la plupart des villages sous la surveillance et le contrôle de la Subdivision et de l'agent d'agriculture. Des mesures sont prises pour assurer un contrôle facile. La principale de ces mesures consiste dans le groupement pour chaque village des caféiers en un même point, autant que possible voisin de la piste ou du village, l'emplacement étant subordonné à l'autorisation administrative et la plantation faisant l'objet d'une inscription à un cahier de contrôle."
(1935) (1)

A Nlohé, près de 185.000 pieds de caféiers sont déjà plantés en 1937. C'est l'action de quelques grandes plantations européennes (ARCONDO) ou dwala - pongo; mais c'est aussi le fait de nombreuses petites exploitations. Si on fait abstraction d'une plantation de 15.000 pieds, la moyenne s'établit à près de 1850 pieds de caféiers par plantation et à 124 pieds par habitant - (cf. tableau n° 31) 67% des exploitations ont moins de 1500 pieds de caféiers.

(1) Rapport de tournée du Chef de la Subdivision de Nkongsamba du 5 au 9 février 1935. APA 11 797/B

TABEAU N° 31 Les plantations de café à Nlohé, en 1937.

Taille de la plantation (en nb. de pieds de caféiers)	Nb. de pieds de caféiers	Nb. d'exploitants	Nb. moyen de caféiers par exploitant
moins de 500	4 708	14	336
de 500 à 999	19 230	33	583
de 1000 à 1499	20 300	20	1 015
de 1500 à 1999	10 900	7	1 557
de 2000 à 2499	22 000	11	2 000
de 2500 à 9999	92 750	15	6 183
10000 et plus	15 000	1	15 000
T O T A L	184 988	101	1 850

Source : APA 11 797/A R.T Agricole - déc. 1937 - Nkongsamba.

Les régions les plus reculées sont elles aussi invitées à pratiquer la nouvelle culture. Le pays mwaménam, par exemple, pourtant nettement à l'écart de l'axe routier-ferroviaire du Mungo, comptabilise déjà en 1934, 32 550 pieds de caféiers pour 8 villages et une population totale de 1650 habitants (1).

Durant ces années 30, et en liaison avec le développement des plantations villageoises, l'administration va porter un très vif intérêt aux villages de la région de Manjo. Ekanhtë Mpaka, entre autres, va être l'objet de la sollicitude de l'administration et des services techniques. Il sera en effet question, en 1933, d'en faire un village modèle pour les autres villages environnants: "je ferai en sorte de créer un village type qui pourra servir de modèle aux autres centres indigènes" déclare alors un administrateur de la subdivision de Nkongsamba en tournée dans le pays bakaka (2). Quelques mois plus tard (3) c'est la déconvenue et le recours classique à la contrainte pour pallier au manque de participation des populations :

(1) Soit 4 700 pieds par village et une vingtaine de pieds par ha.

(2) Rapport de tournée, janv. 1933, APA 11 798/H, Nkongsamba.

(3) La déclaration avait eu lieu en janv., et le constat qui suit date du premier septembre de la même année.

" Le premier septembre nous avons visité le nouveau village de M'paka en construction et déplacé sur la demande du Docteur Fajadet. Aucun travail n'avait été fait depuis 2 mois environ. Après avis de Monsieur le Chef de la Circonscription un garde a été envoyé dans ce village". (1)

L'administration ne renouvellera d'ailleurs pas un tel projet car l'amélioration de l'habitat se fait spontanément à la suite des premiers revenus tirés des plantations de café. La plupart des villages s'enorgueillissent de constructions en dur :

" L'existence dans les villages traversés, dont plusieurs sont importants (Nlohé, Manengoteng, etc...) de nombreuses cases en matériaux définitifs, est une indication certaine de l'aisance des propriétaires indigènes" (1937) (2).

Dans un premier temps, le développement rapide de la caféiculture ne va pas concurrencer les productions antérieures. Le petit élevage (surtout chèvres et porcs) est notamment très développé dans toute la région : pays mwaménam, bakaka et manéhas.

Le village de Kola, par exemple, est cité dans un rapport administratif pour son important cheptel :

" A Kola, les villageois sont également éleveurs (3) et possèdent du petit bétail en grand nombre. Le cochon en particulier y est d'un excellent rapport nous avons rencontré fréquemment des truies avec portées de 8 à 10 porcelets ! Le chef du village possède une race de bovins de petite taille, noir pis blanc, sans bosse, acclimatée au pays. Nous avons vu les produits de cette espèce, qui est importée de la zone anglaise, toute proche" (1937) (4)

(1) APA 11 798/H, Nkongsamba

(2) Cette amélioration de l'habitat est général à la subdivision de Nkongsamba. En 1937, le Chef supérieur des Mbo se fait construire une maison en ciment "avec les ressources puisées dans la vente des produits de ses plantations en plein rapport (8 tonnes)". (APA 11797/B, Nkongsamba)

(3) Rapport de tournée agricole, en déc. 1937 (APA 11797/A, Nkongsamba). L'agent de l'agriculture vient de parcourir la piste de Nlohé à Lala et Kola, où il a pu constater de nombreuses plantations indigènes de caféiers et cacaoyers.

(4) Rapport de tournée en pays bakaka, du 5 au 9 février 1935, par le chef de subdivision de Nkongsamba. (APA 11797/B, Nkongsamba) : "Au point de vue petit bétail ^{conservation} a pu être faite d'un cheptel fort conséquent de moutons, chèvres et principalement de porcins de bonne race".

Un important cheptel est également observé en pays bakaka, et mwaménam (1).

2) - CARACTERISTIQUES DES EXPLOITATIONS AGRICOLES DU CANTON MANEHAS. -

Une vingtaine d'exploitations agricoles ont été recensées en 1964/65 dans les villages de Nlohé, Manengoteng, et Ekanhtë Mpaka, dans le cadre d'une enquête agricole par sondage sur l'ensemble du Mungo. La plupart de ces exploitations (15 sur 20) sont gérées par des immigrants bamiléké. Le nombre d'exploitations enquêtées est trop faible pour qu'une analyse au seul niveau du canton Manéhas puisse être pertinente, cependant nous pouvons utiliser avec précaution ces quelques données statistiques pour avoir quelques idées générales sur les exploitations agricoles de cette région.

Il apparait d'abord que les exploitations sont relativement restreintes car leur superficie moyenne est seulement de 1 ha. 36. Elles sont surtout orientées vers l'exportation: café robusta, cacao, bananes, et les cultures vivrières n'occupent en moyenne que 0,14 ha de l'exploitation (2).

Plus au sud, dans l'arrondissement de Loum, les superficies des exploitations agricoles ne sont guère plus grandes. D'après l'étude de Gabriel HAMANI, les 3/4 de ces exploitations ne dépassent pas la superficie de 3 ha (3), confirmant ainsi les données concernant le canton Manéhas.

TABLEAU N°52. Taille des exploitations agricoles de l'arrondissement de Loum.
statistiques portant sur 1649 exploitants de Loum et de Loum-
Chantier d'après HAMANI Gabriel, 1967

1 ha	23,8%
1,5 ha	12,9%
2 ha	23,5%
3 ha	12,8%
plus de 3 ha	27,0%

(1) Rapport déjà cités (APA 11797/B, 1934). Rappelons que les villages mwaménam étaient à cette date là entourés d'unehaie vive afin d'empêcher le vagabondage des bêtes dans les champs cultivés.

(2) Cette superficie doit être augmentée si l'on tient compte de la pratique courante des cultures mixtes: les femmes cultivent en effet entre les rangs de caféiers.

(3) HAMANI Gabriel - La colonisation agricole des Bamiléké dans l'Arrondissement de Loum - p. 102

La plupart des champs de produits vivriers ont été prêtés à l'exploitation: c'est le cas pour 84% des superficies consacrées à la production vivrière. Il n'en est pas de même pour les plantations, c'est à dire les parcelles qui portent des cultures d'exportation (café, cacao, bananes). Celles-ci se pratiquent en effet sur des terrains dont l'exploitant est propriétaire soit parce qu'il les a lui-même défrichés, ou bien achetés ou bien obtenus par héritage.

L'enquête révèle que la moitié des superficies consacrées aux cultures d'exportation a été directement défrichée par l'exploitant lui-même, sans qu'il ait eu besoin d'acheter la terre. Ceci indique que l'accès à la terre a pu être relativement libre, du moins dans une première phase de l'immigration.

Plus de 40% des plantations existaient déjà avant 1951. Par contre, dans la période suivante, entre 1951 et 1955, les plantations ouvertes se font rares. Or, à cette date là, les troubles upécistes ne sont pas encore déclanchés. Faut-il donc voir dans ce ralentissement, un indice de saturation des terroirs dans le canton Manéhas après une période d'intense immigration ? Enfin, plus de la moitié des plantations date des 10 dernières années (1).

Les plantations sont parfois très éloignées du lieu de résidence. C'est le cas pour 29% d'entre elles qui sont à plus d'une heure de distance. Nous pouvons penser que le refuge à Manjo de nombreux planteurs, à la suite des troubles est la cause de l'éloignement de nombreuses parcelles. La rareté de la terre durant ces dernières années joue également dans ce sens. En règle générale l'immigré bamiléké s'installe de préférence dans un village proche de sa plantation; plus de la moitié des plantations est à moins d'une demi-heure de distance. Les parcelles de produits vivriers, quant à elles, sont pour la plupart à moins de 30 minutes.

L'agriculture dans le Mungo bénéficie en général de terrains relativement plats. Au niveau de Manjo cependant, le Mont Koupé et les collines sises à l'est de Monengoteng (2) retresissent considérablement, à cet endroit, la plaine du Mungo, si bien que de nombreuses parcelles sont localisées sur de fortes pentes: 19,7% des plantations, ce qui correspond à 40,7% des superficies consacrées aux cultures d'exploitation, sont sur des pentes de plus de 30%. Les cultures vivrières sont de préférence sur des pentes moins fortes.

(1) Pourcentage très forte qui s'explique sans doute par le remodelage des terroirs du Mungo après les troubles des années 60.

(2) Le Mont Koupé culmine à 1925 m d'altitude. La plus haute colline de Manengoteng atteint 785 m. A Manjo même nous ne sommes qu'à 460 m. d'altitude.

Tableau n° 33. Les exploitations agricoles du canton Manéhas en 1964/65.

Nombre d'exploitations	20
dont bamiléké	15
Nombre de parcelles	97
Superficie moyenne d'une exploitation .	1,36 ha
dont réservée aux cultures vivrières	0,14 ha
aux cultures commerciales	1,22 ha

Tableau n° 34. STATUT FONCIER DES SUPERFICIES CULTIVEES (EN %)

	Total des superficies	cultures vivrières	cultures d'exportation
Défrichées	46,5	9,7	50,9
Héritées	19,7	5,6	21,4
Achetées	22,5	0,7	25,1
Prêtées	11,2	83,9	2,6
Total	100,0	100,0	100,0

Tableau n° 35. DATE D'OUVERTURE DES PARCELLES

	Total des parcelles	Cultures vivrières	Cultures d'exportation
Avant 1951	29	8	21
1951 -1955	8	5	3
1956 - 1960	29	14	15
1961 - 1965	31	19	12
Total.....	97	46	51

Tableau n° 36. DISTANCES DES PARCELLES

	Total	Cultures vivrières	Cultures d'exportation
moins de 15 minutes	31	25	6
de 16 à 30 "	35	16	19
de 31 à 45 "	4	1	3
de 46 à 60 "	5	1	4
plus de 60 "	14	1	13
non déterminées	8	2	6
Total	97	46	51

Tableau n° 37. PENTE DES PARCELLES

	En nombre			En superficie (%)		
	Total	Cultures vivrières	Cultures d'expor.	Total	Cultures vivrières	Cultures d'expor.
moins de 5%	16	12	4	10,6	23,4	9,1
de 5 à 9%	14	6	8	18,7	41,0	16,2
de 10 à 14%	14	6	8	19,7	24,9	19,2
de 15 à 19%	5	2	3	3,4	4,6	3,3
de 20 à 24%	6	3	3	5,8	1,3	6,3
de 25 à 29%	2	1	1	1,0	2,2	0,9
30% et plus	14	1	13	40,7	2,6	44,9
Non déterminée	26	15	11	-	-	-
T o t a l	97	46	51	100,0	100,0	100,0

La culture du café est la principale culture de rente du Mungo septentrional. Mais elle n'est pas sans poser quelques problèmes. Certains sont liés à la dimension des exploitations. Celles-ci, nous l'avons vu, sont souvent de superficie assez faible et le planteur pratique généralement des cultures vivrières entre les rangées de caféiers; ou plutôt fait pratiquer puisque ce sont là des cultures faites par les femmes. Cela présente l'avantage pour le planteur de ne pas avoir à payer de main d'oeuvre pour le sarclage de sa plantation, mais l'inconvénient de diminuer les rendements de café.

Par ailleurs les ventes récentes de grandes plantations appartenant à des européens (particuliers ou sociétés) et leur morcellement ont permis à des ouvriers agricoles de devenir propriétaires. Il en est résulté une difficulté supplémentaire pour recruter de la main d'oeuvre. Cette relative pénurie aboutit semble-t-il à un renchérissement des salaires :

'Notons qu'un sac de café fraîchement cueilli par un manoeuvre revenait à 1 à 2 F CFA en 1966/67, contre 50 F en 1968/69 et 75 F en 1972/73. Selon la prévision des planteurs, ce prix qui est fixé dans tout le nord-Mungo par l'employeur, non par le planteur, monte à 100 F en 1977/78 et à 150 F en 1978/79. On compte tous les jours jusqu'à présent employés fixent leurs prix de fonction de l'évolution du prix de vente d'un kilogramme de café à l'usine' (1)

Par ailleurs la qualité du café laisse souvent à désirer. A la fois parce que la récolte est trop concentrée dans le temps : il est plus facile de cueillir ensemble cerises rouges et cerises non mûres, plutôt que de ramasser seulement celles qui sont mûres. Et parce que très souvent aussi le séchage est mal fait ou bien la conservation, ce qui fait que les graines fermentent ou sont trop humides.

Enfin les plantations sont souvent vieilles et d'un faible rendement. C'est ce qui explique que le Cameroun n'ait pas pu tirer tout le parti possible des cours élevés du café lors des années récentes. La baisse de production était due également à une diminution de la consommation d'engrais. Un vaste programme de régénération est en cours qui prévoit notamment l'octroi de primes à l'arrachage des sujets âgés, une régénération par des plants sélectionnés et des subventions pour l'achat d'engrais.

(1) TIOKING Thomas. Collecte et commercialisation du café dans le nord du Mungo. Mémoire DES Géographes F.L.S.H. Yaoundé 1978 p. 18

CHAPITRE 7. - AUTOCHTONES ET BAMILEKE :

La répartition du pouvoir local

- 1 - Problèmes fonciers et rapports inter-ethniques
- 2 - L'administration de la collectivité villageoise
- 3 - Autochtones et Bamiléké dans le parti politique.
- 4 - Les associations scolaires
- 5 - Les missions chrétiennes
- 6 - Les associations bamiléké

L'immigration bamiléké par son ancienneté, son volume et son omniprésence dans les coins les plus reculés, n'est-elle pas un mouvement envahissant, fagocitant progressivement les populations autochtones et prenant le pouvoir économique et politique local ? Dès lors des heurts inter-ethniques peuvent se produire : dans la région de Tombel, en pays bakosi, 236 Bamiléké furent tués en 1966. (1).

Le problème foncier est au centre même de ces rapports inter-ethniques. Suite à l'appropriation d'une partie importante des terres du Mungo par les grandes unités de production capitaliste, l'immigration se fit aux abords même des terroirs villageois. Le problème foncier se posa donc très vite en termes ethniques alors que la rareté des terres était provoquée par l'introduction du mode de production capitaliste.

En maint endroit les populations autochtones se trouvent donc sur la défensive. Cependant ils ont à faire face à une infiltration pacifique qui n'utilise pas le pouvoir politique pour avancer. Aucune contrainte d'ordre politique n'est exercée sur les autochtones pour que ceux-ci cèdent leur place. C'est par intérêt qu'ils vendent volontiers une parcelle de terre afin de faire face à une dépense. Dès lors c'est moins contre les Bamiléké qu'ils ont à se défendre que contre eux mêmes : l'aliénation du patrimoine foncier familial est souvent une solution de facilité. Dans le cas des Manéhas, l'héritier en titre doit demander l'avis de ses frères avant de procéder à toute aliénation foncière. Ceci n'est pas exempt de conflits familiaux, notamment, lorsque l'héritier en titre décide seul. Actuellement il est certain qu'avec la densité de l'occupation de l'espace dans le Mungo, toute nouvelle vente de terrain par des autochtones ne peut que compromettre l'avenir de leurs collectivités.

Le problème foncier du Mungo est donc aussi celui de la cohésion sociale des groupes autochtones. Ceux-ci sont-ils désagrégés sous la pression de l'immigration bamiléké, ou bien survivent-ils en tant que collectivité ?

Nous avons déjà vu que les autochtones de la région de Manjo participaient activement au niveau économique. Qu'en est-il dans le domaine de la politique locale ?

(1) Dans la nuit du 31 décembre 1966 - cf. L'Effort Camerounais - n° 586 et 592

Nous avons pris le terme politique dans son sens le plus large : la participation aux affaires de la cité. Nous entendons ici, par pouvoir politique local, non pas la représentation locale du gouvernement par le préfet et le sous-préfet, mais l'action d'un certain nombre de leaders dans leur communauté, entre autres ceux qui ont du poids dans les discussions.

Le recensement de ces leaders s'avère malaisé. La définition du leader ne précise pas en effet à partir de quel moment on est reconnu comme leader par les autres. D'autre part les leaders varient selon les activités considérées. Dans les débats coutumiers ce sont en général les aînés de lignage et les devins qui influencent le plus les décisions. Dans le domaine économique, par contre, ce seront plutôt des planteurs et des commerçants - parmi ceux qui ont fait preuve de leur réussite - qui seront les plus écoutés.

Nous avons choisi arbitrairement de ne recenser que les leaders institutionnalisés par les structures modernes, c'est à dire ceux qui y exercent un poste de responsabilité. L'administration villageoise (chefs de villages et de quartiers, conseillers municipaux), le parti politique (les comités de base de l'U.N.C. et des organisations annexes, J.U.N.C. et O.F.U.N.C.) et les associations de parents d'élèves des écoles privées et publiques, nous ont paru être des structures relativement ouvertes qui, la plupart du temps, sanctionnaient le rôle de leader par l'attribution d'une responsabilité officielle. Le recensement de ces responsables est facile et donne une première indication sur la répartition du pouvoir politique local entre les divers groupes en présence.

1) - PROBLEMES FONCIERS ET RAPPORTS INTER - ETHNIQUES -

Le rapport de force entre autochtones et immigrants s'exerce d'abord au niveau du patrimoine foncier des villages du Mungo.

Le droit coutumier dans cette région était autrefois très souple (1). L'immigré demandait au villageois le plus proche du lieu où il voulait s'installer, l'autorisation de le faire. Aucune redevance foncière n'était versée, sinon quelques cadeaux pour entretenir les relations de bon voisinage. Il est probable que les premiers immigrants désireux de se fixer bénéficièrent de ce régime (2).

(1) Voici comment NSEKE Guillaume, originaire de la région de Mbanga décrit le droit coutumier foncier des Abo à l'occasion d'un mémoire d'étudiant :

" Le Chef de collectivité administre les terres, bien que ces dernières constituent un bien public, la propriété de toute collectivité. C'est à lui que revient le droit d'assigner à chaque individu une ou plusieurs parcelles. L'assignation des terres est faite aux divers membres de la famille suivant leur importance au sein de la collectivité. Les lots attribués deviennent définitivement la propriété de ceux qui les habitent ou les cultivent. La construction d'une case ou la mise en culture créent en quelque sorte un droit de propriété pour la terre elle-même et pour les récoltes. La pleine jouissance d'un lot de terrain appartient à un individu tant qu'il réside sur ce lot et le cultive. Ce dernier peut provisoirement le céder à une tierce personne pour un temps déterminé. Le chef de collectivité ne reprend, ni ne distribue à un autre membre de la famille un lot laissé en jachère. Celui-ci ne peut être travaillé par un étranger à la famille sans l'assentiment préalable du premier propriétaire.

... Une personne ayant quitté son village pour un motif quelconque pour s'installer ailleurs peut revenir chaque année entretenir des cultures sur ses anciens champs, repartir dans sa nouvelle résidence et revenir faire la récolte sans contestation de personne, ses droits d'usage demeurent toujours. Cependant s'il abandonne sa terre en la laissant en jachère, une personne de la même collectivité que lui peut l'exploiter avec l'autorisation du chef de la collectivité. Mais en cas de son retour, le second utilisateur de la terre doit rétrocéder le champ à son ancien occupant, une fois ses récoltes faites". (Evolution des structures sociales ancestrales dans la Subdivision de Mbanga - Cameroun - février 1959 - mémoire d'étudiant à l'ENFORM, Paris)

p. 12

(2) Les immigrants défrichent des terres souvent éloignées des villages existants. C'est par exemple le cas des pentes du Mont Koupé : "Enfin, après la plaine, le Bamiléké s'attaque aux flancs boisés des montagnes et la forêt recule partout (exemple le versant français du Mont Koupé). Les femmes cultivent jusqu'aux pentes les plus abruptes, reliées à un arbre par une corde passée autour des reins pour ne pas tomber dans le vide. Bref, dès qu'il y a un coin de terre à cultiver à proximité d'une voie d'écoulement, le Bamiléké se met à défricher"

(Henri SOURNIES, p. 16). On peut donc supposer que pour de tels cas les redevances demandées par les autochtones aient été minimales, soit inexistantes.

.../...

Très vite cependant, le principe du cadeau en tant que geste de bon voisinage devint une véritable rémunération obligatoire. On peut alors considérer qu'il y a achat de la terre, mais cet achat ne donne lieu - dans l'esprit de l'autochtone - qu'à un droit d'usage qui dans les meilleures conditions prendra fin à la mort de l'acheteur ou du vendeur. L'ambiguïté est donc totale entre l'acheteur bamiléké et le vendeur autochtone. Pour le premier, il a acheté le droit de s'installer définitivement et donc de transmettre ce droit à son successeur. Pour le second, la terre est inaliénable, et il s'agit d'un prêt certes à long terme, mais qui reste un prêt. Il sera repris si besoin est, par exemple à l'occasion d'un héritage. Ceci ne peut qu'être abérrant pour le Bamiléké: en Pays bamiléké, en effet, un étranger au lignage du chef, peut recevoir de ce dernier une portion de terre où il s'installera définitivement. Les autochtones du Mungo font par contre la différence entre un membre ethniquement apparenté qui pourra s'installer définitivement et un étranger immigré qui n'aura qu'un droit d'usage précaire.

L'administration coloniale ne semble pas avoir facilité la levée de cette ambiguïté. Pour l'administration coloniale les terres se répartissent juridiquement de la façon suivante (1) :

- les terres vacantes, sans propriétaire. Elles sont régies par le décret du 12-1-1938 et elles appartiennent d'office aux pouvoirs publics.
- les terres ayant fait l'objet d'une concession urbaine ou rurale, suivies ou non d'immatriculation (décret du 21-7-1932).
- les terres soumises au droit de jouissance des autochtones.

L'évolution de ce statut vers la propriété individuelle est garantie par le code civil soit par l'immatriculation d'une concession, soit par la reconnaissance de droits fonciers.

La situation juridique des concessions urbaines ou rurales est nette. Par contre, l'évolution vers la propriété individuelle des terre soumises au droit de jouissance des autochtones se révèle au niveau de la pratique, particulièrement confuse. La reconnaissance de droits fonciers, si elle se fait au nom d'un individu qui est par exemple l'ainé d'un lignage, ne peut que rencontrer une opposition de la part des autres membres du groupe qui craignent une telle utilisation individualiste du patri-

(1) Henri SOURNIES, p. 43

moine foncier par le titulaire officiel, sans que puissent jouer les mécanismes de défenses qui opèrent dans les débats coutumiers. Quant à l'immatriculation d'une concession, elle est considérée comme la perte d'une partie du patrimoine foncier car la concession peut être alors mise en vente sans que les membres du lignage aient leur mot à dire.

Dans la société manéhas, un seul des fils hérite en titre et ce n'est pas automatiquement l'aîné. Cependant la gestion reste familiale : l'héritier doit aider à l'installation de ses frères. Aujourd'hui où la vente de terrains est devenue monnaie courante, il ne doit pas en principe, vendre une parcelle sans l'accord de ses collatéraux.

La tentation est très grande de vendre une partie du patrimoine foncier familial pour face à des échéances financières. La vente avec immatriculation étant source de conflits avec les collatéraux, les héritiers préfèrent une solution de compromis : la vente du terrain n'aboutit pas à une cession définitive. L'acheteur ne reçoit qu'un droit d'usufruit et non la propriété. S'il manifeste des velléités en voulant par exemple faire immatriculer le terrain qu'il a payé et qu'il cultive, la partie adverse s'y refusera et exercera des contraintes. Même si le contrat entre l'autochtone et l'immigré est écrit, il ne précise pas autre chose que les sommes versées et n'a donc pas la valeur d'un contrat d'achat : "Le Bamiléké qui a passé un contrat avec un autochtone le fait enregistrer par le Service de l'Enregistrement. Et il est alors persuadé que la somme qu'il a versé et le cachet obtenu en échange donnent à son contrat une valeur définitive due à l'approbation de l'administration". (Henri SOURNIES, p. 47). Les contrats écrits sont d'ailleurs souvent rédigés en langue douala ce qui aide à cacher certaines clauses qui limitent la durée de l'exploitation (1).

(1) "Quelque fois, le contrat coutumier liant le Bamiléké (acheteur) et l'autochtone (vendeur) est rédigé en douala, langue que les Bamiléké en général ne parlent pas. La seule intention de son auteur étant de cacher à l'acheteur certaines clauses contenues dans le contrat, par exemple : la durée de l'exploitation limitée dans le temps, au delà de laquelle l'acheteur perd ses droits sur la terre ou la rachète. Au cas où le contrat doit être rédigé de nouveau (et non pas traduit en Français), l'acheteur rachète la terre". (Gabriel HAMANI, p. 88)

La crise des années 1929-32 va accélérer la vente des terres par les autochtones selon le processus suivant, particulièrement net dans la région cacaoyère de Mbanga. Durant les années de hausse des cours mondiaux du cacao précédant la crise, les autochtones avaient pris l'habitude d'employer de nombreux salariés. La crise éclatant, ils crurent que la mévente n'était que passagère et ils gardèrent leur main d'oeuvre agricole. La crise dura. N'ayant plus d'argent pour payer cette main d'oeuvre, ils la rétribuèrent en terrains, voir même en femmes (1). Cet endettement des employeurs autochtones est accentué par le fait que les immigrés bamiléké qui travaillent dans leurs plantations sont en même temps les petits commerçants locaux. Avec leurs salaires, ces immigrés bamiléké vendent des produits de première consommation (savon, pétrole, allumettes, sel, riz, poisson séché, vêtements etc...) sur les marchés locaux.

Les chefs de village nommés par l'administration jouent le rôle d'arbitre. Dans un premier temps ils sont flattés par les cadeaux que les travailleurs immigrés ne manquent pas de leur donner pour les palabres, et ils voient d'un oeil favorable l'accroissement de la population de leur village ce qui leur donne davantage de prestige en face de l'administration (2). Avant que l'immigration bamiléké ne prenne une ampleur considérable, c'est à dire avant les années 45, un processus d'intégration des immigrés aux unités villageoises était envisageable. Une enquête de l'Administrateur RAYNAUD en 1942, dans la région de Mbanga, auprès de 1575 Bamiléké mariés, montre que 13% d'entre eux ont contracté un mariage inter-ethnique et surtout avec des femmes autochtones (3). Dans une première phase de l'immigration bamiléké, les autochtones apparaissent donc donneurs de terres et de femmes en échange de l'intégration des immigrés dans les unités villageoises existantes. Hormis certains cas comme

(1) "La cession d'une plantation ou d'un lot de terrain est la solution la plus courante employée pour le règlement de cette affaire, car l'employeur pense que l'étranger bamiléké est devenu son homme, et que tout ce qu'il fait ou qu'il possède, plantations et autres lui reviendront un jour en cas de décès ou en tout autre circonstance." (G. NSEKE, p. 5). Le mariage par l'immigré d'une fille de la famille ou du village est également bien considéré: l'employeur est rassuré; c'est pour lui un gage selon lequel le Bamiléké ne rentrera plus dans son pays natal (G. NSEKE, p. 5)

(2) G. NSEKE, p. 7

(3) Sur 1575 émigrés mariés, 137 sont mariés avec des étrangères dont 105 avec des femmes autochtones. (Rapport Administratif du 15 août 1942, Subdivision de Mbanga).

celui de Nkapa, les immigrés bamiléké ne constituent pas d'unités politiques distinctes. Ils se branchent sur les villages existants en respectant le pouvoir autochtone.

La vente des terres aux immigrés continue après la crise économique des années 30 et devient une pratique courante. Devant l'ampleur du phénomène, certains observateurs concluent, sans doute un peu hâtivement, à la disparition des autochtones et à leur remplacement par des Bamiléké. Dès 1933, un administrateur aboutit à cette conclusion en ce qui concerne le canton Abo Sud, plus précisément la région de Souza :

" Dans la plupart des villages j'ai constaté les infiltrations toujours croissantes de cette race de travailleurs (Bamiléké), qui en beaucoup d'endroits parviennent à s'implanter littéralement dans ces régions par des achats de terres aux autochtones, et c'est une véritable dépossession qui sera plus tard la suite de cet envahissement. Ces aliénations faites à des étrangers le sont presque toujours par des autochtones n'ayant même pas sollicité la reconnaissance de leurs droits fonciers, et naturellement sans l'autorisation de Monsieur le Commissaire de la République".

Le même administrateur se félicite d'ailleurs de ce transfert :

"...La présence des Bamiléké compense l'inertie fâcheuse de la population autochtone qui dans beaucoup de centres laisse complètement incultes les terrains sur lesquels elle a, ou prétend avoir des droits, et dont la mise en valeur n'est due qu'au travail de la population étrangère." (APA 11798/K, Rapport de tournée, oct. 1933, dans la région Abo Sud)

Vingt ans plus tard, l'étudiant - administrateur SOURNIÉS H. formule les mêmes jugements pour l'ensemble du Mungo :

" Il s'agit d'une véritable colonisation qui résulte de l'accaparement des moyens économiques et d'un peuplement intensif, et ne laisse à l'autochtone qu'une solution : disparaître" (p. 42)

" L'émigration bamiléké dans le Mungo ... est l'exemple même du remplacement d'une population en régression par une population en plein essor. On peut retirer de là une expérience utile car il est probable que les Bamiléké essayeront de coloniser d'autres régions" (p. 4)

" Si cette évolution continue, le Mungo dans quelque années, sera non plus une marche du pays Grassfield, mais une deuxième région bamiléké" (p. 6).

Les litiges fonciers et les violences inter-ethniques qu'ils occasionnent, apparaissent donc comme des réactions de désespoir d'autochtones devenus minoritaires et ayant perdu une grande partie de leur patrimoine foncier. Résistance ultime à laquelle les troubles upécistes des années 60 vont donner l'occasion d'une expression particulièrement violente :

" Depuis que le terrorisme trouble la région, le problème des rapports entre Bamiléké et autochtones a pris une autre signification. Pour les uns, les autochtones en profitent pour reprendre leurs terres; pour les autres, les Bamiléké ont inventé les troubles pour s'emparer des terres autochtones" (G. HAMANI, p. 89)

Néanmoins, la littérature qui évoque la dislocation ou la disparition des autochtones sous l'impact de l'immigration bamiléké, apparaît trop précipitée. Elle sous-estime gravement la capacité d'initiative de ces populations autochtones. Or que ce soit au niveau économique ou politique, celles-ci sont loin d'être passives. Nous avons vu que, dans une première phase, elles avaient sû tirer profit de l'immigration en employant une main d'oeuvre abondante; et aujourd'hui de nombreux planteurs autochtones rivalisent avec de grands planteurs bamiléké. Une enquête sur les leaders va nous permettre de constater aussi cette présence des autochtones au niveau politique et social.

2°) - L'ADMINISTRATION DE LA COLLECTIVITE VILLAGEOISE -

Très vite, l'immigration n'est pas restée cantonnée dans des camps de travailleurs. Elle s'est en effet, branchée rapidement sur les collectivités villageoises existantes. C'est précisément là, que les immigrants pouvaient trouver un salaire de main d'oeuvre agricole avec l'éventualité d'un accès à la terre.

.../...

L'habitat est dispersé en pays bamiléké ce qui a, entre autre, l'avantage de réduire la distance du champ à la résidence. Dans la région cacaoyère de Mbanga, la tendance fut au début à la dispersion, les immigrés résidant dans des cases de plantation sur le lieu même où ils étaient employés. L'Administration au contraire encouragea l'habitat concentré lequel facilite le contrôle des populations.

Dans une première phase, les immigrés furent considérés comme de la main d'oeuvre temporaire, donc comme étrangers aux collectivités villageoises. A ce titre ils relevaient d'un chef des étrangers chargé notamment de percevoir les impôts. Nous avons vu précédemment que ces chefs étaient souvent des Hausa.

Cependant avec l'importance du processus de fixation des immigrés, l'administration abandonna ce système et fit recenser les immigrés dans les collectivités locales. Dès lors les immigrés bamiléké dépendèrent des chefs de villages autochtones (1). Cette dépendance administrative n'est pas exempt de nombreuses frictions, cependant elle se trouve médiatisée par la nomination de chefs de quartier. Or, à ce niveau administratif, les immigrés bamiléké se retrouvent entre eux, car là où ils sont nombreux, le chef de quartier est l'un des leurs.

Il y a donc, quand même, partage de pouvoir administratif local. Ce partage reste néanmoins très inégal car les autochtones conservent la meilleure part puisqu'ils sont chefs de village.

Dans les villages du canton Manéhas, les 2/3 des responsables administratifs (2) sont autochtones. Les centres urbains accordent en général une plus grande place aux immigrés, mais les éléments autochtones y restent encore très nettement sur-représentés.

(1) Hormis le cas de Nkapa où les Bamiléké purent se regrouper sur un espace non contrôlé par les villages autochtones voisins.

Adam Arab, chef des étrangers de la Subdivision de Nkongsamba meurt en 1932, il n'est pas remplacé.

(2) Chefs de village et de quartier, conseillers municipaux.

TABLEAU n° 38. Le partage des responsabilités administratives

	! dans les villages du canton !		! dans le centre urbain de Manjo. !	
	! Manéhas			
	A	B	A	C
! Manéhas ;;;	! 64,5	! 16,5	! 53,8	! 7,3 (1)
! Bamiléké	! 32,3	! 67,8	! 38,5	! 83,9
! Bédi-Basaa-	!	!	!	!
! Bafia	! 3,2	! 15,7	! 7,7	! 3,6
! Autres	! -	! -	! -	! -
! Total	! 100,0	! 100,0	! 100,0	! 100,0

A - Répartition (en %) des responsables administratifs (chefs de village et quartier, conseillers municipaux)

B - Répartition ethnique (en %) de la population totale en 1957

C - Répartition ethnique (en %) de la population masculine en 1974 (recensement de L'I.F.O.R.D.)

Du fait de leur statut d'autochtones, les populations manéhas bien que devenus minoritaires, n'en conservent donc pas moins leur influence politique.

(1) Manéhas et autres populations du Mungo. Le pourcentage pour les seuls Manéhas est donc inférieur.

3 - AUTOCHTONES ET BAMILEKE DANS LE PARTI POLITIQUE -

Le seul parti politique existant actuellement au Cameroun est l'U.N.C. (l'Union Nationale Camerounaise). Cette formation est née du regroupement progressif, par l'Union Camerounaise, parti nettement majoritaire aux élections du 26 avril 1964, des autres partis politiques camerounais. Alors que l'Union camerounaise n'avait au début qu'une audience purement régionale limitée au Nord du Cameroun, l'U.N.C. est un parti effectivement national et qui s'adresse à toutes les populations du Cameroun. (1).

Le seuil d'éligibilité de ce mouvement est très bas: l'adhésion est sanctionnée par l'achat annuel d'une carte du parti qui ne coûte que la somme modique de 100 F CFA, et le programme idéologique est très modéré, sans positions extrêmes (2). Cette grande souplesse dans l'organisation du parti en fait un mouvement intégrationniste, largement ouvert, et qui sous cet aspect peut être comparé à un mouvement de masse.

L'organisation de l'U.N.C. est territoriale. Une section départementale se réunit au niveau de chaque département, une sous-section au niveau de chaque arrondissement. Enfin les comités de base réunissent les militants dans chaque quartier des centres urbains et dans les villages. Le même organigramme se répète pour les organisations annexes : l'O.F.U.N.C. pour la population féminine, et le J.U.N.C. pour les jeunes.

Il est difficile pour un fonctionnaire ou un leader local de rester en dehors du parti politique. Le caractère peu contraignant de l'U.N.C. ne pousse d'ailleurs pas à une résistance. On doit donc s'attendre à ce que la plupart des groupes locaux soient représentés dans ces comités de base.

(1) cf. Jean François BAYART - l'Union Nationale Camerounaise in Revue Française de Sciences Politiques, vol. XX, n° 4 août 1970.

(2) J.F. BAYART qualifie ainsi l'adhésion à l'Union Camerounaise devenué l'UNC: "Volontaire et opportuniste à l'origine, ostentatoire et imitatrice par la suite obligatoire pour les fonctionnaire, voire pour la population entière, elle n'impliquerait pas nécessairement l'acceptation des idéaux du parti ..." (p. 698).

Nous avons recensé tous les membres des bureaux des comités de base des quartiers de Manjo et des villages du canton Manéhas, et ceci pour l'UNC, la JNC et l'OFUNC. 410 personnes qui ont une fonction politique, ont été recensées, soit 10 fois plus que les personnes chargées d'une responsabilité dans l'administration villageoise (lesquelles sont 44). Ce nombre impressionnant est le résultat d'une distribution de titres. Ces titres sont liés à des fonctions : président, vice-président, secrétaire, trésorier, commissaire aux comptes, délégué aux conflits, préposé aux activités sociales, délégué à la propagande, commissaire à l'OFUNC, commissaire à la jeunesse, conseiller, etc... chaque poste est en outre doublé d'un ou plusieurs adjoints.

J.F. BAYART estime que la comparaison du coefficient démographique de chaque ethnie avec son coefficient au sein du parti n'est pas valable : "cette entreprise est irréalisable, car il est impossible de comparer des postes dont l'influence respective varie et de rendre compte de la complexité des dosages tribaux" (p. 701). Ceci est vrai à l'échelon national; cependant au niveau local, c'est à dire au niveau des comités de base la hiérarchie des postes est beaucoup moins accentuée.

Dans le cas du canton Manéhas, nous trouvons à l'intérieur du parti politique, une représentativité des groupes locaux plus fidèle que dans l'administration villageoise. Les Bamiléké y sont majoritaires avec 65%. A Manjo même, ils constituent 76% des responsables politiques ce qui est un pourcentage relativement proche de celui de leur coefficient démographique (84%). Par ailleurs, la plupart des présidents de comité de base, tant à Manjo que dans les villages, sont Bamiléké (19 sur 22) - il est remarquable qu'aucun n'est Manéhas. Les autochtones ne sont donc plus les principaux acteurs au sein du parti politique, néanmoins ils restent légèrement sur-représentés avec 15%.

TABLEAU N° 39. Le partage des responsabilités politiques dans les comités de base UNC, OFUNC, JUNC du canton Manéhas - en 1974.

	Villages du canton Manéhas		Centre urbain de Manjo		Total
	A	B	A	C	A
Bamiléké	58,4	67,8	75,8	83,9	64,9
Manéhas	19,5	16,5	7,2		14,9
GP. Dwala	5,1	?	1,3	7,3	3,7
Autres gps du Mungo	4,7	?	4,6		4,6
Béti-Basaa-Bafia	4,7	?	3,9	3,6	4,4
Autres pop. de l'Ouest	6,6	?	5,9	3,4	6,3
Hausa	1,2	?	1,3	?	1,2
Total	100,0		100,0	100,0	100,0

A - Répartition ethnique (en %) des responsables politiques

B - Répartition ethnique (en%) de la population totale en 1957

C - Répartition ethnique (en %) de la population masculine en 1974 (recensement de l'I.F.O.R.D.)

.../...

4 - LES ASSOCIATIONS SCOLAIRES

45 parents d'élèves relevant des écoles publiques et privées du canton Manéhas (1) ont des responsabilités officielles dans les associations scolaires. Là aussi nous trouvons des leaders locaux.

Les autochtones sont moins présents à ce type d'activité puisqu'ils ne représentent que 6,7% du total des responsables scolaires alors qu'ils étaient 61,4% dans l'administration villageoise et 14,9% dans le parti politique et ses annexes.

Les Bamiléké sont les plus nombreux : 66,7%. On remarque aussi une forte participation des Dwala (15,6%) lesquels ont été parmi les premières populations scolarisées et qui ont joué un grand rôle dans la scolarisation de l'intérieur du Cameroun, notamment dans le cadre des missions chrétiennes (2).

TABLEAU N° 40. Les responsables scolaires, canton Manéhas - 1974

	Les villages du canton Manéhas		Le centre urbain de Manjo		Total
	A	B	A	C	A
Bamiléké	67,7	67,8	64,3	83,9	66,7
Dwala	12,9	?	21,4		15,6
Manéhas	6,5	16,5	7,1	7,3	6,7
Autres groupes du Mungo	6,5	?	7,1		6,7
Béti-Basaa-Bafia	6,5	?	-	3,6	4,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

A - Répartition ethnique (en %) des responsables scolaires

B - Répartition ethnique (en %) de la population totale en 1957

C - Répartition ethnique (en %) de la population masculine en 1974

.../...

(1) Ecole publique de Manjo, CEBEC Manjo Centre, CEBEC Manjo Manewang, Ecole Publique de Nlohé, Ecole CEBEC de Nlohé, Ecole Catholique de Nlohé, E.B.C. primaire Mixte (à Nlohé), Ecole CEBEC de Mantem I, Ecole Catholique de Mantem I, Ecole CEBEC Kola Carrefour, Ecole Catholique de la Mission Catholique de Kola, Ecole Catholique de Lala Mission. Cette liste des écoles n'est pas exhaustive car les associations scolaires de certaines écoles ne fonctionnent pas et n'ont pas pu nous présenter leur bureau.

(2) Van Slageren Jaap - Les origines de l'église évangélique du Cameroun, 1972 -

RÉPARTITION ETHNIQUE DES RESPONSABLES

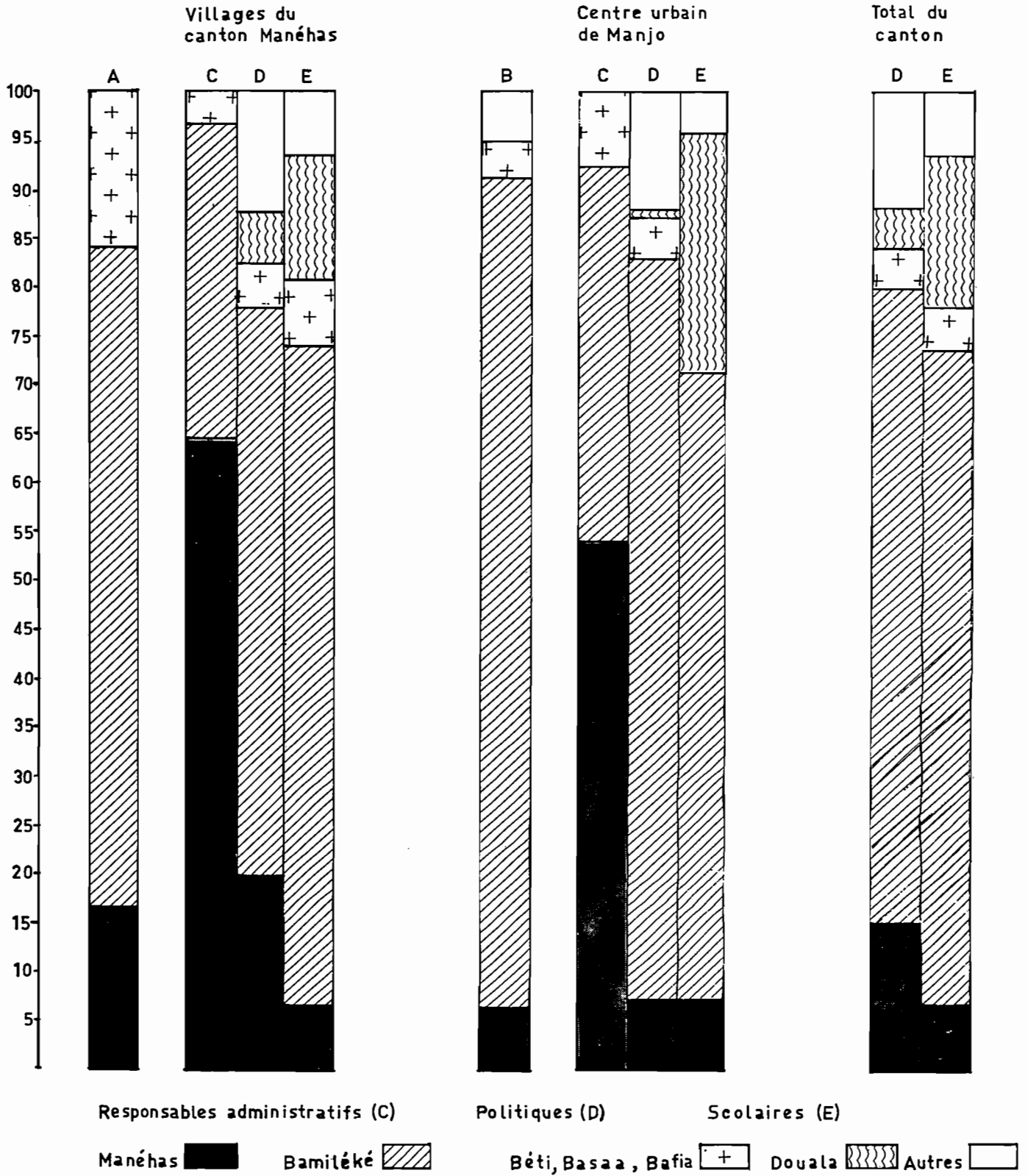


Tableau 41 REPARTITION ETHNIQUE DES RESPONSABLES - Tableau récapitulatif

	CANTON MANEHAS				VILLE DE MANJO				TOTAL	
	A 1957	C	D	E	B 1974	C	D	E	D	E
Manéhas	16,5	64,5	19,5	6,5	7,3(1)	53,8	7,2	7,1	14,9	6,7
Bamilôké	67,8	32,3	58,4	67,7	83,9	38,5	75,8	64,3	64,9	66,7
Béti-Basaa-Bafia	15,7	3,2	4,7	6,5	3,6	7,7	3,9	-	4,4	4,4
Dwala	-	-	5,1	12,9	-	-	1,3	21,4	3,7	15,6
Autres gps du Mungo	-	-	4,7	5,4	-	-	4,6	7,2	4,6	6,6
Autres pop. de l'W.	-	-	6,6	-	-	-	5,9	-	6,3	-
Hausa	-	-	1,0	-	-	-	1,3	-	1,2	-
Divers	-	-	-	-	5,2	-	-	-	-	-
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

(1) Manéhas et autres populations du Mungo, le pourcentage pour les seuls Manéhas est donc inférieur.

- | | |
|---|---|
| A | Répartition ethnique (en %) de la population totale en 1957 (d'après un recensement administratif) |
| B | Répartition ethnique (en %) de la population masculine en 1974 (d'après un recensement de l'AFORD) |
| C | Répartition ethnique (en %) des responsables administratifs (chefs de village et de quartier, conseillers municipaux) |
| D | Répartition ethnique (en %) des responsables politiques (dans les comités de base UINC, OFUNC, et JUNC) |
| E | Répartition ethnique (en %) des responsables scolaires |

5 - LES MISSIONS CHRETIENNES -

Enfin on peut se demander si le clivage protestant-catholique qui a été introduit dans les sociétés camerounaises par les missions chrétiennes, ne se répercute pas sur le rapport de force autochtones-immigrés.

Selon H. SOURNIES il n'y aurait pas d'opposition religieuse entre autochtones et immigrants, cependant dans le Mungo "on peut dire que les Bamiléké sont en majorité catholiques et les autochtones en majorité protestants" (p. 32). La répartition n'est donc pas tranchée et l'auteur ajoute que "le Bamiléké émigré perd beaucoup de sa ferveur religieuse".

Nous n'avons pas vérifié par nous mêmes cette répartition des autochtones et des immigrants selon les diverses missions chrétiennes. Cependant Van SLAGEREN confirme le succès de la mission catholique auprès des Bamiléké du Mungo à la suite d'un conflit linguistique : les écoles des missions protestantes utilisaient le dwala ce qui était très bien accepté par les populations autochtones du Mungo, mais non par les Bamiléké. Van SLAGEREN décrit ainsi la naissance des églises dans le Mungo :

" L'Eglise de Nkongsamba avait de l'influence sur les régions avoisinantes tout au long du tracé du chemin de fer où s'installèrent de nombreux Bamiléké. Le pasteur Modi y avait placé des aides cathéchistes autour desquels des gens se groupaient tout naturellement. C'est ainsi que naquirent plusieurs églises de plantations. Leur évolution spontanée était à peine contrôlée par les missionnaires. Ils y trouvèrent un danger, cependant, tant qu'une surveillance stricte de cette population flottante chrétienne n'était pas assurée ...

Un manque d'entente des gens du "bas" et les Grassfields, particulièrement ceux de Loum et de Penja commença à se manifester en 1934, l'année où la Mission introduisit la langue Douala dans les écoles et les Eglises Bamiléké. Il en résulta que les élèves venant d'en haut, ne sachant pas le Douala, devaient ajouter à l'étude des autres matières celle du Douala. Ce qui les désavantageait pour obtenir un bon niveau scolaire. Dès ce moment là, les catéchistes eux aussi ne parvinrent plus à gagner la confiance des groupements bamiléké. Raison pour laquelle la Mission catholique romaine put se développer dans ces milieux. Elle avait pris pied dans cette région avec les étrangers, c'est à dire avec les "Yaoundé" engagés dans les plantations. Par la suite elle étendit son influence dans le milieu bamiléké sur la grande voie de communication qui part de Douala vers le Bamoun : Bonabéri, Mbanga, Nkongsamba et Bafang" (p. 236)

6 - LES ASSOCIATIONS BAMILEKE -

Les immigrés d'origine bamiléké s'installent donc en relation très étroite avec les villages existants et nous avons vu qu'ils partagent le pouvoir local avec les autochtones. Cependant, de par leur nombre, les immigrés constituent des collectivités qui sont reconnues par l'administration territoriale avec le statut de quartier. Le pouvoir local pour les immigrés bamiléké est donc à la fois externe et interne. Ils se trouvent en compétition avec les autochtones dans les institutions qui relèvent de l'Etat c'est à dire qui gèrent les collectivités indépendamment de leur composante ethnique, mais ils se trouvent aussi en compétition entre eux pour un pouvoir interne.

La vie sociale entre immigrés bamiléké est en effet très intense. Les immigrés constituent des associations qui tiennent des réunions régulières. Chaque association réunit les originaires d'une même chefferie, à défaut les originaires d'un même département au cas où les immigrés sont peu nombreux. A la tête de chacune de ces associations se trouve un président qui localement est appelé "chef de famille", mais cette ^{appellation} porte à confusion car les originaires d'une même chefferie n'ont pas forcément entre eux des liens de consanguinité. Ces "chefs de famille" sont les représentants des chefs traditionnels dans les lieux d'immigration. De même que pour les comités de base du parti politique et les associations scolaires, les associations bamiléké se dotent d'un bureau avec président, vice-président, trésorier, secrétaire, etc...

C'est par le biais de ces associations que les émigrés continuent à être en relation étroite avec leurs chefferies d'origine. Les informations en provenance des chefferies y circulent aisément et ne se déforment pas en rumeurs car les "chefs de famille" sont là pour confirmer ou démentir. Des cotisations s'organisent au sein de ces associations chaque fois que les originaires d'une chefferie sont invités à participer à un investissement collectif en faveur de leur village : construction d'une école, tracé d'une piste, etc ... Enfin, ces associations sont autant de relais pour l'émigration bamiléké, les émigrés bénéficient de l'accueil et du soutien des migrants précédents de même origine.

Les fonctions remplies par ces associations sont multiples. Outre les aspects déjà soulignés, un de leurs principaux rôles est d'organiser "la tontine" qui fonctionne comme une caisse d'épargne et éventuellement comme une banque, voir même comme une mutuelle :

- caisse d'épargne : chaque membre de la tontine verse régulièrement une cotisation selon un taux qu'il a lui même fixé. A chaque réunion un membre ramasse à son profit l'argent qui a été versé. Chacun reçoit lorsqu'il arrive son tour, la somme correspondante au total de ses cotisations (1).
- banque : en plus des cotisations, le trésorier d'une tontine reçoit l'argent des amendes (la discipline est sévère à l'intérieur de ces associations et des amendes sont généreusement distribuées aux bavards, aux retardataires, aux absents non excusés etc..). La banque est aussi alimentée par l'achat des tours : si un membre de la tontine veut être le prochain bénéficiaire des cotisations, il doit payer le droit de prendre son tour, or ce dernier est mis aux enchères. L'enjeu est important puisque celui qui passe en dernier ne fait que récupérer l'argent qu'il a déjà versé tout au long d'une année, alors que celui qui "mange" en premier bénéficiera d'une forte somme qu'il pourra immédiatement investir et ne rembourser, sous forme de cotisations, que progressivement. Tout cet argent va permettre au trésorier d'accorder des prêts bancaires. Ceux-ci sont en général à court terme, mais les taux d'intérêt sont très bas. La caution de deux autres membres est requise. En général le remboursement se fait dans les délais prévus car les membres mettent tout leur honneur à maintenir une ambiance de confiance réciproque au sein de leur association. Le fait d'être originaire de la même chefferie est le fondement même de cette confiance et les associations assises sur plusieurs chefferies sont très rares.
- mutuelle : les **sociétaires** qui sont en difficulté reçoivent une aide supplémentaire et non remboursable de la part des autres. Maladies graves, deuils, hospitalisations, etc... donnent lieu à des cotisations ou à une aide en nature par exemple sous la forme d'un groupe de travail.

(1) Un exemple de comptabilité de tontine est donné par J.C BARBIER - Les villages pionniers de l'Opération Yabassi - Bafang (1971) - p. 210

L'association organise également un groupe de travail mais qui n'est pas obligatoire. Seuls les membres volontaires y participent. Le groupe de travail se réunit à tour de rôle dans les plantations des uns et des autres et selon une tâche tarifiée.

Enfin, c'est dans le cadre de ces associations que se pratiquent les danses traditionnelles. Chaque association choisit un costume de danse et un rythme. Elle s'exhibe publiquement avec un orchestre à la fin de chacune de ses réunions ou à l'occasion de funérailles ou de tout autre festivité publique. Dans ces manifestations ludiques, elle s'intitule alors volontiers "société de danses folkloriques".

Nous pouvons donc dire que les immigrés bamiléké sont très préoccupés par le fonctionnement interne de leurs associations car c'est finalement à l'intérieur de ces dernières que s'exerce l'entraide économique et que l'individu, en manifestant ses qualités de membre de l'association, peut être reconnu comme leader, du moins gagner l'estime de ses pairs. Pour beaucoup, cette vie sociale "interne" au milieu immigré est plus importante que les relations avec les autochtones.

Cette vie sociale "interne" qui se manifeste par de multiples réunions dites "familiales", c'est à dire les réunions des associations que nous venons de décrire, peut acquérir une dimension importante du fait de l'ampleur de l'immigration bamiléké. Jusqu'à une date récente des "représentants de départements" étaient désignés par l'Administration pour jouer le rôle d'intermédiaires entre l'Administration et la masse des immigrés bamiléké. Ces derniers étaient classés par département d'origine (Haut-Nkam, Ndé, Mifi, Ménoua, Bamboutos), et chaque département était ainsi représenté auprès de l'Administration. Ce système jouait surtout pour le recouvrement des impôts. Au niveau de chaque quartier, les représentants de département avaient des délégués pour les aider dans leur tâche.

Ce système a été supprimé dernièrement à Manjo, pour faire place à une organisation par quartier indistinctement du lieu d'origine des immigrés.

A Nkapa dans la région de Mbanga où les immigrants bamiléké se sont retrouvés entre eux, l'Administration a nommé en 1933 un chef de village bamiléké. Ce dernier était d'ailleurs un leader "spontané". Surnommé "Fine Boy", terme pidgin dérivé de l'anglais et qui veut dire : "garçon sympathique", ce leader aidait à l'installation des nouveaux arrivants. L'Administrateur RAYNAUD dans un rapport de 1942 évoque l'action de Fine Boy NKETE : "Un des leurs nommé Feinboy Nkette devint leur chef sans titre officiel, prêta de l'argent à certains, soit pour louer des terrains, soit pour créer un petit commerce. Par la suite, il fonda un village bamiléké à Nkapa. C'est encore, à l'heure actuelle, le seul qui existe dans la Subdivision".

L'Administration coloniale fut ravie de trouver un interlocuteur aussi efficace : il participait en effet à la stabilisation des immigrants et à la perception des impôts dans ce milieu mouvant. C'est ainsi que Fine Boy se verra confier non seulement le commandement de son village en 1933, mais celui de tous les Bamiléké installés entre Mbanga et Douala (Mbanga et Douala restant cependant en dehors de son aire d'autorité en 1934). En 1940 il englobe même les Bamiléké de Mbanga dans son commandement de capitaine en accord avec le chef de subdivision.

Les rapports administratifs sont très élogieux sur sa personnalité et l'ordre qui règne dans son village :

- 1931 : "(Nkapa)... où j'ai visité le groupement docile et diligent des Bamiléké qui m'a été présenté par le chef unique Feinboy Nkété Fontcha Toulap" (1)
- 1933 : "La réparation de la route Kaké-Miang est demandée par le chef Feinboy. Plusieurs automobiles circulent et quelques points de cette route sont en mauvais état. Un garde sera envoyé la semaine prochaine pour surveiller les travaux de réfection avec des prestataires fournis par les Chefs Feinboy" (2)
- 1937 : "Visite du village de N'kappa où le chef des Grassfields Feinboy, possède 2 000 robusta de 2 ans: entretien parfait, piochages réguliers, sans aucune culture intercalaire; les caféiers malgré la saison sèche sont beaux et réguliers; c'est la seule plantation indigène existant dans la région" (3)

-
- (1) Rapport de tournée avril 1931, Subdivision de Mbanga - APA 11798/K. Fontcha Toulap Mfe (chef) Tcha Tulap. Cette expression qui s'ajoute au nom de Nkété et au surnom de Fine Boy, renvoie en fait au Chef de son village d'origine.
- (2) Rapport de tournée en juin 1933 à Souza (APA. 11798/K) Fine Boy Nkété avait, à cette occasion, prêté son cheval afin que l'Administrateur puisse continuer sa tournée
- (3) Rapport de tournée agricole, en décembre 1937 (APA 11797/A)

L'Administration coloniale confirme les leaders bamiléké en leur donnant des fonctions officielles : chefs de quartier voir même chef de village comme dans le cas de Nkapa, représentants de département; etc... mais, par là même, elle bloque le processus qui ne peut aller à son terme à savoir la chefferie traditionnelle qui est une entité politiquement indépendante et donc incompatible avec la domination coloniale.

Cette vie sociale "interne" qui offre maintes occasions aux ambitions politiques des individus (1) n'est évidemment pas exempt de conflits. Le 19 mai 1952 la mission du chef des Ba'ngangté de Loum (c'est à dire le responsable des immigrants de Loum originaires de la chefferie des Ba' Ngangté) et ses plantations sont détruites par des habitants de Loum. L'Administration suppose que les meneurs de cette affaire visaient à remplacer le chef des Ba'Ngangté à Loum (2).

X

X X

Pour les immigrants bamiléké, l'enjeu économique se situe d'abord au niveau de la relation avec les autochtones : l'accès à la terre est en effet la condition première de la fixation du migrant. Ensuite, les activités commerciales et artisanales qui se greffent sur l'économie de plantation donnent aux Bamiléké une plus grande autonomie par rapport au pouvoir autochtone. L'enjeu social et politique au contraire tourne principalement autour de la relation entre immigrants bamiléké.

(1) le terme politique est toujours pris dans le sens le plus large :
la participation aux affaires de la cité

(2) Rapport sur les incidents de Loum-Chantier - 27 et 28 mai 1952. Archives IRCAM.

Les litiges fonciers ont marqué les relations Bamiléké - Autochtones dès le début de l'immigration bamiléké dans le Mungo, mais il faudra attendre les troubles upécistes pour que ces litiges se transforment en lutte violente. Dans ce contexte des années 60, les autochtones accusaient les Bamiléké d'accaparer par la force les terres sous le couvert du mouvement upéciste; inversement les immigrés accusaient les autochtones de s'organiser en groupes d'auto-défense pour récupérer par la force les terres achetées. La réaction des Bakosi de Tombel marque l'apogée de cette tension.

Chap. VIII - PAYS BAFILEKE IT MUNGO

L'étude d'une zone d'immigration renvoie nécessairement à celle de la zone de départ. Par exemple, l'étude du Mungo complète les données que nous pouvons obtenir par une enquête directe en pays bamiléké. Mais dans ce cas, plus peut-être que dans d'autres, la référence au pays d'origine est impérative. L'ampleur de l'émigration bamiléké ne peut en effet qu'affecter les milieux ruraux d'où part cette émigration. C'est ainsi que les départements du Ndé et du Haut-Nkam (la partie méridionale du Pays bamiléké) sont considérés par les pouvoirs publics comme gravement menacés par l'exode rural. On aboutit à de fortes disparités régionales à l'intérieur du Pays bamiléké selon que l'émigration est plus ou moins importante quantitativement; et plus ou moins ancienne car les premiers contingents d'émigrés ont constitué, dans le Mungo et dans d'autres zones d'immigration, autant de relais pour appuyer des mouvements migratoires ultérieurs de même origine.

Dans le cas bamiléké, l'exode rural ne doit pas être seulement perçu sous son aspect négatif, à savoir l'appauvrissement démographique de la zone de départ avec les risques que cela comporte d'une détérioration de la situation économique par manque de main d'œuvre. Il faut aussi le considérer dans sa ^{dynamique:} nous constatons que l'émigration bamiléké aboutit en maint endroit à une réussite économique, objectif de ce que nous avons appelé le projet du migrant bamiléké (1). Or la réalisation de ce

(1) J.C. BARBIER Colonisation agricole et référence au milieu urbain : exemple des villages pionniers de l'Opération Yabassi-Bafang, au Nord-Est de Douala. (Cameroun). cah. ORSTOM, service Sciences Humaines vol X, n° 2/3. 1973 pp. 203 - 216.

projet implique un délai relativement long et les premiers émigrés ont, pour ainsi dire, une longueur d'avance. C'est le cas, par exemple, de quelques Bamiléké devenus grands planteurs dans la région de Kékem à une époque où l'accès à la terre était plus aisé. Les chefferies qui, au début du XXème siècle ont fourni les premiers contingents d'émigrés, bénéficient aujourd'hui de nombreux points d'appui hors du Pays bamiléké : grands planteurs dans le Mungo, hommes d'affaires et grands commerçants à Douala, hauts fonctionnaires à Yaoundé, etc... Par là, les zones de départ de l'émigration ne sont pas laissées pour compte : elles reçoivent une aide importante qui se traduit notamment au niveau même de l'infrastructure (pistes carrossables, équipements scolaires, sanitaires et sociaux, etc...), ceci sous la forme de nombreuses cotisations entre ressortissants d'une même chefferie.

La répartition des immigrés bamiléké selon leurs milieux d'origine est donc très pertinente pour saisir l'évolution actuelle du Pays bamiléké. Cette répartition est très inégale géographiquement et elle n'est pas sans jouer un rôle important dans le processus de différenciation régionale interne aux plateaux de l'Ouest du Cameroun.

1 - L'origine départementale des immigrés bamiléké

Les premières données statistiques dont nous disposons sur l'origine géographique des immigrés bamiléké dans le Mungo, concernent la région de Mbanga en 1942. Dès cette date là, apparaît une nette inégalité dans l'origine géographique. Les originaires du Haut-Nkam, de la Mifi et du Ndé forment plus de 80% des immigrés bamiléké. La région de Dschang, qui pourtant a été la première touchée par la colonisation (en 1903 un fort militaire allemand est construit à Dschang, et il faudra attendre 1910 pour qu'un semblable soit construit à Bana), participe beaucoup moins que les autres à l'émigration.

Tabl. n° 42. ORIGINE DEPARTEMENTALE DES IMMIGRES BAMILEKE
DE LA SUBDIVISION DE MBANGA EN 1942
(recensement de l'Administrateur Raynaud)

	Nb.	%
Haut-Nkam	2889	30,0%
Mifi	2695	28,0
Ndé	2376	24,7
Ménoua + Bamboutos...	1619	16,8
Région de Bamenda ...	51	0,5
Total	9630	100,0

Nous allons retrouver cette même inégalité dans les recensements ultérieurs.

Les recensements administratifs des villes du Sud du Cameroun qui ont été réalisés entre 1945 et 1958 indiquent très nettement la prépondérance des éléments originaires du Ndé et du Haut-Nkam (plus de 70% pour l'ensemble des villes recensées, c'est à dire Douala, Yaoundé, Nkongsamba et Ebolowa). Les originaires de la Mifi viennent en 3ème position; mais un recensement plus récent de Douala (celui de 1967) accorde à ces derniers une meilleure place puisqu'ils arrivent en seconde position devant le contingent du Haut-Nkam.

Tabl. n° 43.

Origine départementale de la population bamiléké
immigrée dans les villes - 1956 - 1958 (1)

	Douala 1954	Yaoundé 1957	Nkongsamba 1954	Ebolowa 1958	Total	Douala 1967(1)
Ndé	11034	2554	4589	263	18440	23599
Haut-Nkam	6212	2368	4071	442	13093	12167
Mifi	4226	608	1976	534	7344	18507
Ménoua	2010	676	1394	43	4123	5499
Bamboutos	888	68	-	3	959	2644
Total	24370	6274	12030	1285	43959	62416
Ndé	46,6	40,7	37,7	20,5	41,9	37,8
Haut-Nkam	26,2	37,7	34,1	34,4	29,8	19,4
Mifi	17,7	9,7	16,5	41,6	16,7	29,6
Ménoua	8,3	10,7	11,7	3,3	9,4	8,8
Bamboutos	2,5	1,1	-	0,2	2,2	4,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

(1) recensement administratif cité par HAMANI G. (1967)

(2) recensement administratif de Douala dépouillé par M. LACAN.

Tabl. n° 44. Origine départementale de la population bamiléké.
Arrondissement de Loum . 1966 -
 d'après G. HAMANI.

	Njombé	Loum	Penja	Total de l'arrondissement
Ndé	1024	7600	1826	10450
Mifi	794	6792	2183	9769
Haut-Nkam	3265	4575	1681	9521
Ménoua	576	1001	665	3095
Bamboutos	156	697		
Bamenda	117	522	243	882
Total	5932	21187	6598	33717
Ndé	17,3	35,9	27,7	31,0
Mifi	13,4	32,1	33,1	29,0
Haut-Nkam	55,1	21,6	25,5	28,2
Ménoua	9,7	4,7	10,1	9,2
Bamboutos	2,6	3,3		
Bamenda	2,0	2,5	3,7	2,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

.../...

Ndé, Mifi et Haut-Nkam sont également les trois principaux fournisseurs des centres urbains secondaires du Mungo. L'analyse par J. CHAMPAUD de la population masculine de ces centres urbains secondaires montre que les originaires du Ndé sont partout présents. Leurs pourcentages par rapport aux autres immigrés bamiléké d'un même centre varient de 24,8% (Penja) à 35,0% (Loum). Les originaires du Haut-Nkam et de la Mifi sont également nombreux, mais avec cependant moins de constance : les originaires du Haut-Nkam constituent 40,4% des immigrés bamiléké hommes de 15 ans et plus à Njombé, mais seulement 19,2% à Loum; ceux de la Mifi sont 33,0% à Penja, mais seulement 13,4% à Njombé.

L'immigration en milieu urbain reflète en général celle du milieu rural environnant. Dans le cas de Manjo où le dépouillement des listes électorales (hommes et femmes de 21 ans et plus) nous a permis de comparer le centre urbain de Manjo avec les villages du canton Manéhas, les résultats sont sensiblement les mêmes en dehors de deux extrêmes : les originaires des Bamboutos sont proportionnellement plus nombreux dans le milieu rural environnant Manjo, qu'à Manjo même; inversement les originaires de la Mifi se fixent de préférence à Manjo. Les écarts ne sont cependant pas importants pour ces deux derniers cas.

Cette répartition des émigrés selon leur département d'origine varie avec le temps. La comparaison des recensements de Douala de 1954 à 1967, montre que proportionnellement aux autres immigrés bamiléké, les originaires de la Mifi sont arrivés plus nombreux à Douala que ceux du Ndé et du Haut-Nkam durant cette période 1954-1967. En nombre ils dépassent maintenant ceux du Haut-Nkam. En ce qui concerne le centre urbain de Manjo, les variations entre 1967 et 1974 et portant sur la population masculine adulte, ne sont pas importantes. Les originaires de la Mifi et ceux des Bamboutos ont cependant tendance à augmenter proportionnellement plus vite que les autres groupes départementaux, ce qui confirmerait la remarque précédente à propos de l'immigration bamiléké à Douala.

Il apparaît que l'immigration, dans un premier temps, a concerné en priorité la partie méridionale du Pays bamiléké et les grandes chefferies surpeuplées de la Mifi. Jusque dans les années soixante, les originaires de la Mifi étaient moins nombreux dans les grandes villes : Nkongsamba, Douala et Yaoundé; mais ce retard est actuellement rattrapé. Le fait que les originaires de la Mifi soient proportionnellement plus nombreux à se fixer dans les centres urbains au détriment des milieux ruraux environnants, le fait également que le recensement d'Ebolowa en 1958 laisse apparaître un fort contingent des originaires de la Mifi, (1) laisse supposer que ces derniers exercent fréquemment des activités du secteur tertiaire (commerce, transport, artisanat, etc...).

La région de Dschang (c'est à dire les départements de la Ménoua et des Bamoutos) participe nettement moins au phénomène migratoire. La présence coloniale y a pourtant été plus marquée. Cette constatation ne veut évidemment pas dire qu'il n'y a pas de migrants bamiléké originaires de cette région : rappelons qu'ils formaient 16,8% des Bamiléké immigrés dans la subdivision de Mbanga en 1942. Cela veut dire, seulement, que cette région a été moins atteinte que les autres. Dans les derniers recensements, le nombre des immigrés originaires de la Ménoua et des Bamoutos augmente (ce qui est un phénomène général) mais en plus, il augmente proportionnellement plus vite que d'autres groupes départementaux. L'émigration dans la région de Dschang risque donc de prendre à son tour de l'ampleur.

(1) Ebolowa est un centre administratif de la Province du Centre-sud.
Dans cette région, les Bamiléké ont difficilement accès à la terre.

Tabl. n° 45. Origine départementale de la population masculine
bamiléké de 15 ans et plus dans les centres urbains
secondaires du Mungo - 1967 -
 (recensement administratif dépouillé par J. CHAMPAUD)

	Njombé	Mbanga	Loum	Manjo	Penja	Total
Ndé	454	891	1794	703	418	4260
Mifi	239	678	1565	758	556	3796
Haut-Nkam	721	1090	987	574	367	3739
Ménoua	284	517	412	218	210	1641
Bamboutos	86	40	367	265	135	893
Total	1784	3216	5125	2518	1686	14329
Ndé	25,4	27,7	35,0	28,0	24,8	29,7
Mifi	13,4	21,1	30,5	30,1	33,0	26,5
Haut-Nkam	40,4	33,8	19,2	22,8	21,8	26,1
Ménoua	15,9	16,1	8,0	8,7	12,5	11,4
Bamboutos	4,8	1,2	7,1	10,5	8,0	6,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

2 - Origine géographique des Bamiléké du Canton Manéhas -

Une analyse par chefferie de l'immigration bamiléké apporte quelques précisions par rapport à l'approche précédente où nous avons pris le département comme unité de base. Le dépouillement des listes électorales donne le lieu de naissance des personnes de 21 ans et plus, donc la chefferie d'origine. C'est ainsi que nous avons pu procéder à une répartition par chefferie des immigrés bamiléké dans le canton Manéhas.

Cette analyse confirme les données précédentes obtenues à partir des départements. La quasi-totalité des chefferies du Ndé et du Haut-Nkam, du moins les chefferies qui se situent sur le plateau et non dans la zone forestière (Banunza, Petit-Diboum, arrondissement de Kékem), fournissent les plus gros contingents d'immigrés. A ces chefferies s'ajoutent :

- les chefs-lieux des autres départements : Dschang, Mbouda, Bafoussam; dont la population immigrée dans le Canton Manéhas est amplifiée lors des déclarations des individus recensés car ces derniers se réfèrent volontiers (surtout s'ils sont originaires d'une petite chefferie) au chef-lieu de leur département au détriment de leur chefferie d'origine.
- les grandes chefferies de la Mifi : Banjoun, Baham, Bamendjou, etc...
- enfin les chefferies qui s'échelonnent de part et d'autre d'un axe Company-Mbouda (Fotouni-Bansoa, Balessing, Baleveng, Bangang, Batcham) (1).

Les chefferies du Ndé et du Haut-Nkam se différencient encore plus nettement si on calcule le pourcentage des individus émigrés dans le Canton Manéhas par rapport à la population totale de leur chefferie d'origine. Plus qu'ailleurs, l'émigration affecte ces chefferies de la partie méridionale du Plateau bamiléké.

(1) Batcham, chef lieu d'arrondissement entouré de plusieurs petites chefferies bénéficie peut-être d'un gonflement de ses effectifs recensés dans le canton Manéhas, selon le phénomène que nous avons mentionné précédemment. L'association des Batcham à Manjo nous a communiqué un nombre nettement inférieur à celui obtenu par le dépouillement des listes électorales.

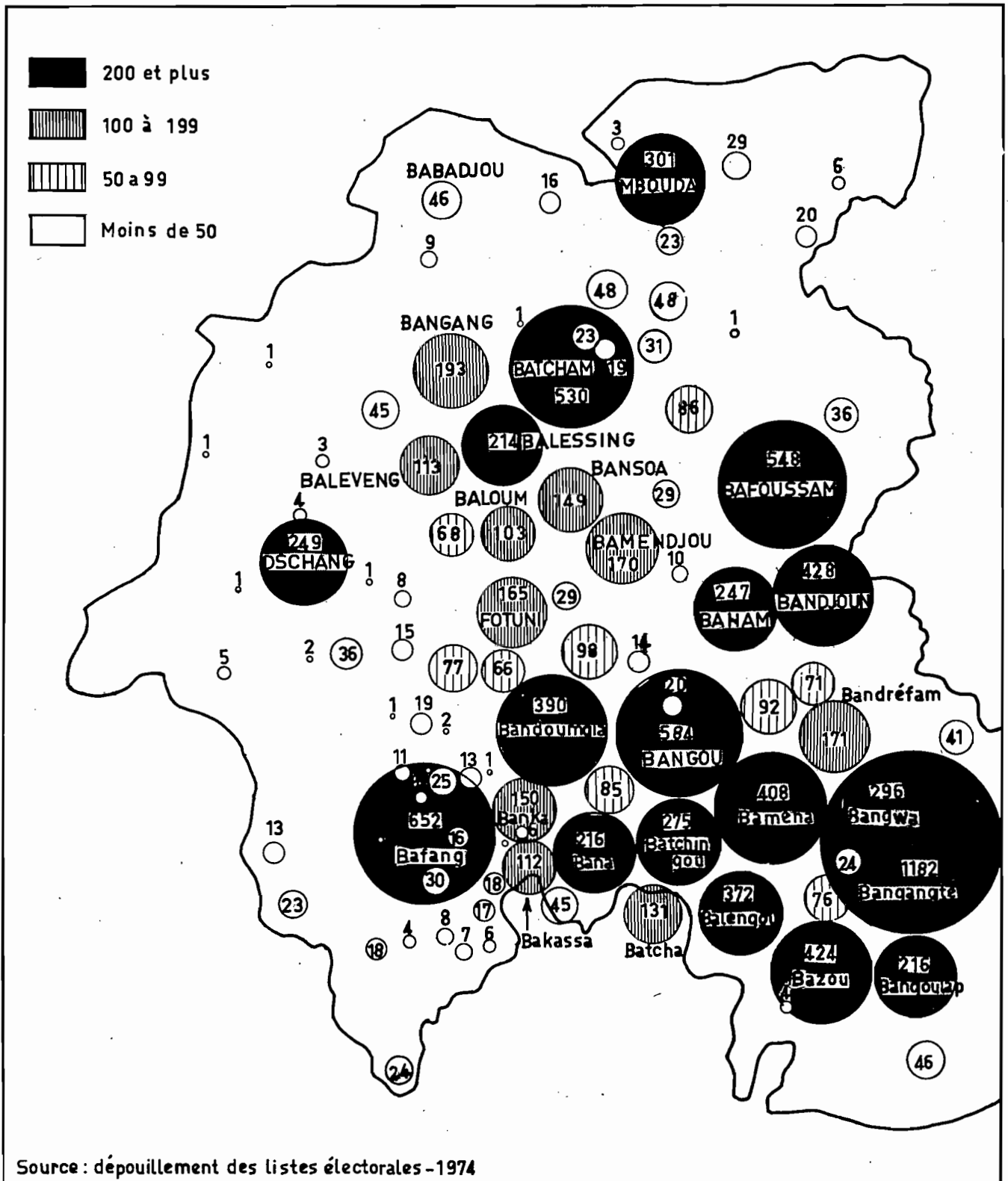
L'explication de la répartition géographique des lieux d'origine des émigrés bamiléké n'est pas immédiate à partir des données statistiques dont nous disposons aujourd'hui.

Il n'existe aucune corrélation entre les zones de forte densité démographique et les zones où l'émigration est particulièrement intense. Les régions de Dschang et de Bandjoun qui sont les plus peuplées, ne sont pas celles qui émigrent le plus proportionnellement à leur population totale. En fait, la densité démographique n'est pas en elle-même un indice de surpeuplement. Cette dernière notion fait appel aux ressources du milieu et aux activités économiques susceptibles de supporter une charge démographique plus ou moins lourde.

En général, il semble que les sols soient moins fertiles dans la partie méridionale du Pays bamiléké. La nature du sous-sol (fréquence plus grande des sols sur granite) et l'érosion due aux fortes pentes expliquent cet état de fait. Cela se traduit en maint endroit par un paysage bocager moins serré, voir même son absence. On peut supposer que ce sont les ressources économiques plus limitées des départements du Ndé et du Haut-Nkam qui ont obligé de nombreux Bamiléké à émigrer bien que la densité démographique de leur chefferie d'origine soit moins élevée qu'ailleurs.

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES IMMIGRÉS BAMILÉKÉ

(H + F de 21 ans et plus)
 DANS LE CANTON MANEHAS EN 1974
 (en nombre absolu)



Source : dépouillement des listes électorales - 1974

Service cartographique du C.G.N. (ONAREST)

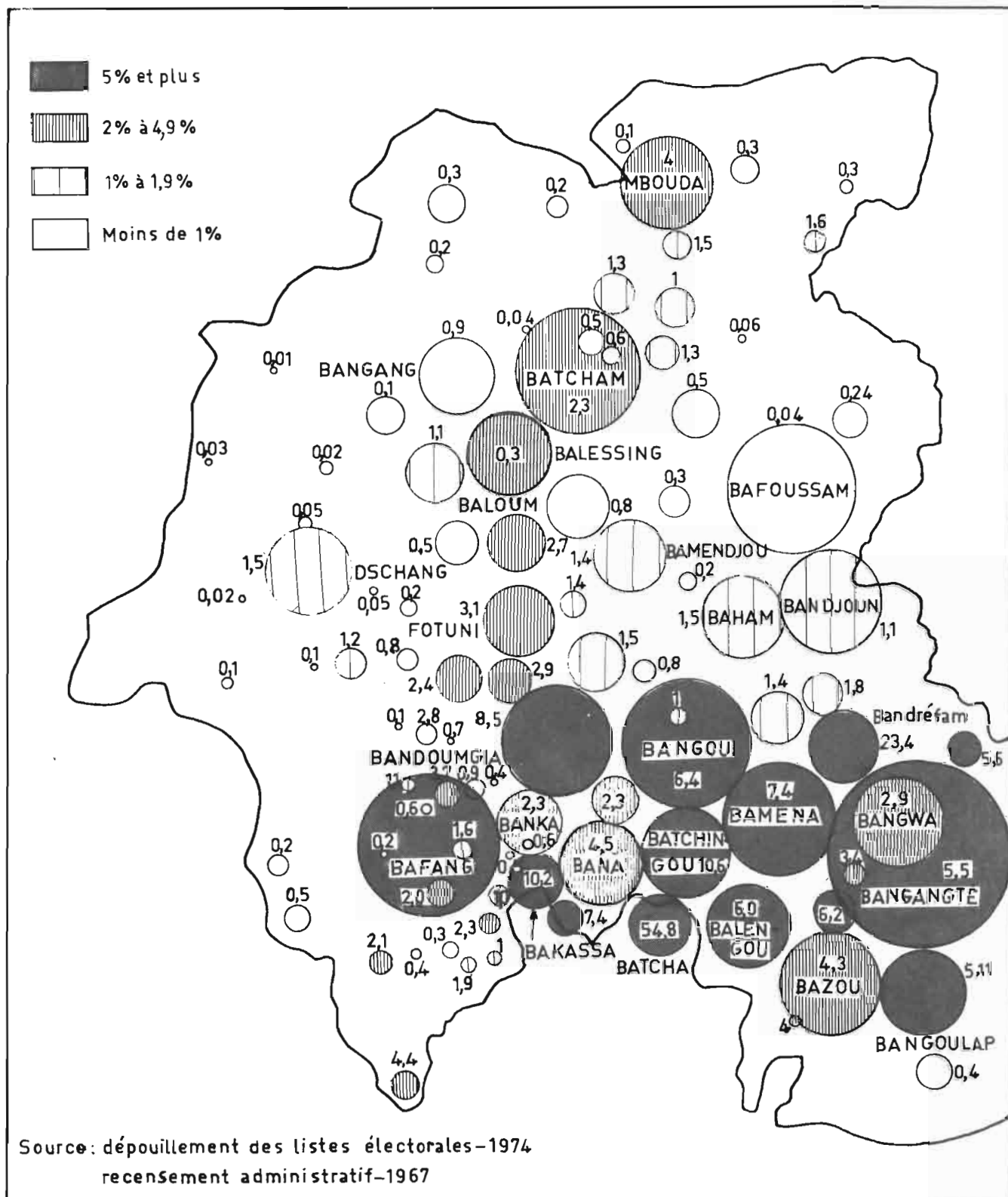
J.C. BARBIER 1975

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES IMMIGRÉS BAMILÉKÉ

(H + F de 21 ans et plus)

DANS LE CANTON MANEHAS - EN 1974

(en % par rapport a la population totale de la chefferie d'origine)



Source: dépouillement des listes électorales-1974
recensement administratif-1967

Tabl. n°46 Origine départementale des immigrés bamiléké de Manjo et du Canton Manéhas.

	CENTRE URBAIN DE MANJO			Canton Manéhas		
	1967	1974		villages	Total	
	H. de 15 ans et plus (1)	H. de 21 ans et plus (2)		1974 (H + F de 21 ans et plus) (2)		
Ndé	703	667	1730	1629	3359	
Haut-Nkam	574	551	1277	1083	2360	
Mifi	758	790	1622	1012	2634	
Bamboutos	265	297	486	860	1346	
Ménoua	218	233	400	618	1018	
Total	2518	2538	5515	5202	10717	
Ndé	28,0	26,3	31,4	31,3	31,3	
Haut-Nkam	22,8	21,7	23,1	20,8	22,0	
Mifi	30,1	31,1	29,4	19,4	24,6	
Bamboutos	10,5	11,7	8,8	16,5	12,6	
Ménoua	8,7	9,2	7,2	11,9	9,5	
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	

(1) d'après le recensement administratif dépouillé par J. CHAMPAUD.

(2) d'après les listes électorales.

Les troubles des années 60 qui ont profondément bouleversé l'organisation des terroirs ont sans nul doute favorisé l'émigration et accru ces disparités régionales. Le regroupement des populations s'est en effet accompagné d'une dégradation du paysage bocager, de l'abandon du petit élevage et d'un éloignement des champs par rapport aux résidences des exploitants. Ces événements sont ultérieurs au début de l'émigration bamiléké, et ne saurait donc l'expliquer. Cependant ils ont joué un rôle d'amplificateur, mieux ils ont accentué les clivages entre les diverses régions. Toute la partie méridionale du pays bamiléké a été gravement affectée par les troubles et l'ensemble des populations a été mis en habitat regroupé souvent très éloigné des zones de culture. Or c'était déjà cette région bamiléké qui était la plus touchée auparavant par l'émigration. L'axe Company-Mbouda relève peut-être aussi de la même histoire, puisque c'est une zone qui a dû regrouper elle aussi son habitat. Par contre les régions de Bandjoun et de Dschang, plus riches que les départements du Ndé et du Haut-Nkam, ont été épargnées par la nécessité des regroupements.

3 - L'immigration bamiléké dans les villages pionniers de l'Opération Yabassi - Bafang, et à Douala -

En l'absence de résultats plus systématiques sur l'ensemble des zones d'immigration bamiléké, il nous paraît important de confronter les données obtenues dans le Canton Manéhas avec ceux d'autres zones d'immigration. Comparaison ponctuelle que nous ne faisons qu'à titre provisoire en attendant qu'une analyse globale puisse être faite (1). C'est dans ce sens que nous allons présenter les deux cas suivants: les villages pionniers de l'opération Yabassi-Bafang. (2), la ville de Douala en 1967 (3).

(1) J.L. DONGMO, géographe de l'Université de Yaoundé, prépare actuellement une thèse de Doctorat d'Etat qui traitera entre autres de ce problème.

(2) J.C. BARBIER (1971), op. déjà cité

(3) Le recensement administratif de Douala en 1967, a été réexploité et analysé par M. LACAN - La population de Douala - structures internes et mouvements migratoires 1974, Toulouse, 434 p. multigraphiées.

Dans le cas des villages pionniers de l'Opération Yabassi-Bafang, villages nés d'une colonisation agricole dirigée dans l'arrondissement de Nkondjok, les chefferies du Haut-Nkam apparaissent nettement comme les principales pourvoyeuses des nouveaux villages. Ceci est dû à la fois à la proximité de ces chefferies, et d'autre part au fait que leurs ressortissants connaissaient déjà le milieu forestier puisque les chefferies possèdent des quartiers en zone forestière. Cette situation valable pour les chefferies méridionales du Haut-Nkam, l'est aussi pour la chefferie BAZOU.

Le département de la Mifi, avec ses grandes chefferies surpeuplées assure à cette opération de colonisation agricole un contingent annuel régulier.

Une différence notable par rapport à l'origine géographique des immigrés bamiléké du Canton Manéhas apparaît au niveau de la région de Dschang et Mbouda. Cette région aussi densément peuplée que le département de la Mifi, a en effet contribué largement au succès de l'Opération. Le département des Bamboutos a même été en 1968, le plus gros fournisseur des villages pionniers de l'Opération. Ceci correspond à l'hypothèse avancée précédemment selon laquelle l'émigration a touché plus tardivement les départements des Bamboutos et de la Ménoua, mais que ces derniers sont actuellement entraînés de s'aligner sur la situation des autres départements.

L'évolution récente de l'immigration bamiléké à Douala aboutit par ailleurs à des résultats semblables.

En 1967, lors du recensement administratif le plus récent, les originaires du Pays bamiléké étaient au nombre de 62 416 habitants, soit 42,2% de la population totale de Douala (Ils étaient 28% en 1955), et 9,8% de la population restante des départements bamiléké (1).

(1) M. LACAN - La population de Douala - Structures internes et mouvements migratoires - 1974, Toulouse, 434 pp mutigr. thèse de IIIème cycle en géographie.

Cette émigration vers Douala touche tous les arrondissements des départements bamiléké à l'exception toutefois des zones peu peuplées qui disposent encore d'une campagne (GALIM) ou d'une zone forestière (TONGA, KEKEM), où une immigration interne reste possible. Une seconde exception concerne des arrondissements de très forte densité démographique, en plein coeur de la zone bocagère: BATCHAM et BANSOA. Dans l'état actuel de notre documentation statistique sur les mouvements migratoires bamiléké, il ne nous est pas possible de présenter une explication satisfaisante de cette relative abstention vis à vis de Douala des arrondissements de BATCHAM et BANSOA. Dans le cas précédant du Canton Manéhas nous avons vu que l'axe Company-Penka Michel-Mbouda était par contre bien représenté entre autres par les chefferies Batcham, Balessing et Baloum.

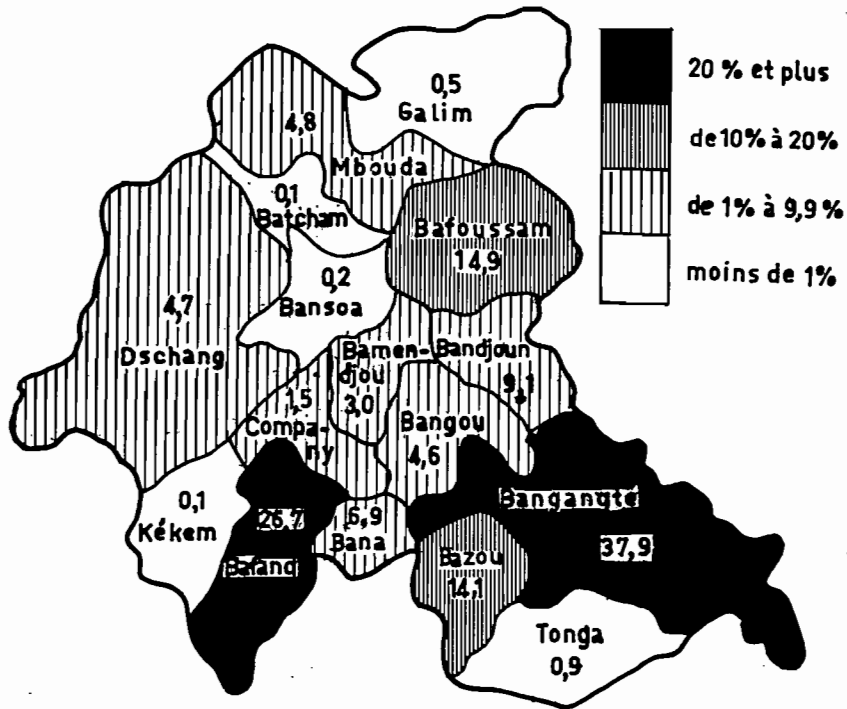
L'analyse que M. LACAN fait de la situation démographique de Douala en 1967, exprime en termes socio-professionnels l'évolution de l'émigration bamiléké dans cette ville. La main d'oeuvre ouvrière a d'abord été fournie par les départements méridionaux du pays bamiléké: le Haut-Nkam et le Ndé. C'est aujourd'hui la Ménoua et les Bamboutos qui ont pris la relève.

"... il est clair que les Bamiléké montrent aujourd'hui tout autant d'aptitude et de goût pour l'étude et les carrières administratives que pour les activités commerciales. Mais les succès obtenus dans les affaires ont laissé des traces durables: d'une part en créant de solides fortunes, d'autre part en validant un processus d'enrichissement qui, ayant fait ses preuves dans le passé, garde la faveur de la masse des immigrés, bien que l'environnement économique ait sensiblement changé. Aussi le profil du Bamiléké successivement petit salarié, vendeur et boutiquier, puis commerçant ou artisan établi reste-t-il en partie vrai à cause du renouvellement constant de l'immigration qui, en s'étendant à de nouvelles régions, recrée sans cesse les conditions de départ. Les différences que nous avons observées entre les originaires des Bamboutos, de la Mifi et du Haut-Nkam, traduisent au plan des structures démographiques et socio-professionnelles le degré d'évolution de groupes qui ont commencé à émigrer à des dates différentes." (M. LACAN P. 308).

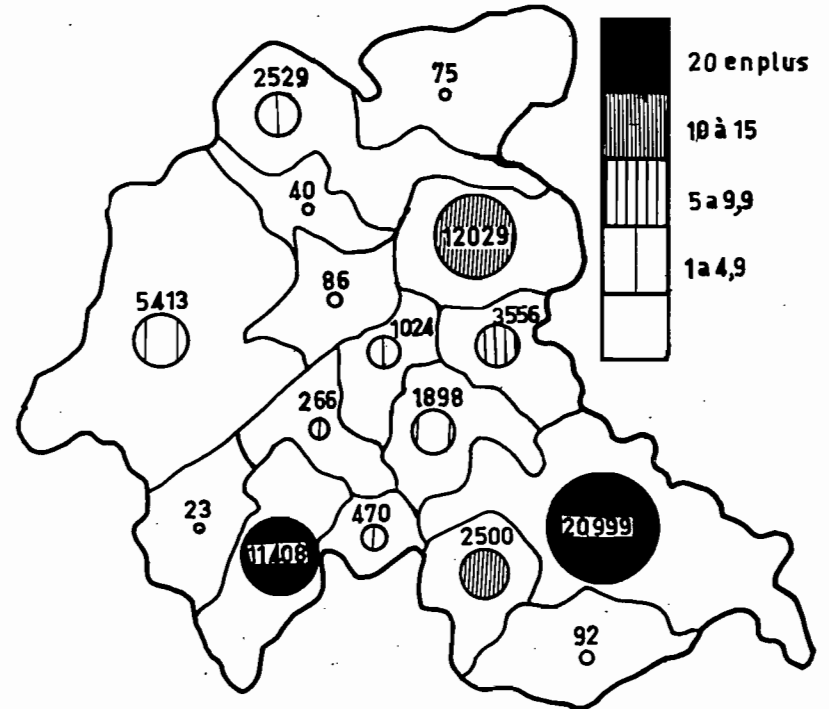
On constate en effet que ce sont les départements les plus récemment touchés par l'émigration (BAMBOUTOS, MENOUA), ou les départements dont les ressources agricoles sont les plus limitées (NDE) qui fournissent le plus de petits salariés (ouvriers, employés de maison) aux entreprises de Douala. Par contre, les originaires de la Mifi accèdent plus facilement aux activités plus lucratives d'artisans et de petits commerçants. Il en est de même pour les originaires du Ndé et du Haut-Nkam qui ont eu le temps d'entamer une promotion sociale sur leur lieu d'immigration et de s'établir à leur propre compte.

L'IMMIGRATION BAMILÉKÉ A DOUALA

Nombre d'immigrants par arrondissement d'origine
d'après M.LACAN 1974
En nombre absolu



Nombre d'immigrants par arrondissement d'origine
d'après M.LACAN 1974
En % par rapport à la population totale
de l'arrondissement d'origine



Tabl. 47. Orientation socio-Professionnelles des immigrés bamiléké à Douala

	! BAMBOUTOS	! MENOUA	! NDE	! HAUT-NKAM	! MIFI
Personnel domestique..!	X X	! X X	!	!	!
Ouvriers...!	X X	!	! X X	!	!
Artisans..!		!	!	! X X	! X X
Petits commerçants !		!	! X X	!	! X X

d'après les données de M. LACAN

Sur le plan démographique, M. LACAN constate également de profondes différences entre les départements: "La partie occidentale et septentrionale (MENOUA, BAMBOUTOS) s'oppose aux marges méridionales du NDE et du HAUT-NKAM, et des BAMBOUTOS que l'on trouve, portés à l'extrême, les caractères précédemment décrits. Le taux de masculinité atteint respectivement 197,4 et 185,8 et le groupe des adultes forme près de 50% des migrants tout en étant relativement aussi important - si, non plus - chez les femmes que chez les hommes. A l'opposé, le NDE et le HAUT-NKAM ont une émigration à la fois beaucoup plus massive et familiale." (LACAN p. 173). Là aussi, c'est surtout l'ancienneté de l'immigration qui fait la différence entre les départements.

4° - Note méthodologique

Le processus migratoire n'est pas un phénomène uniforme dans le Pays bamiléké. Il accentue les inégalités régionales préexistantes et peut en créer d'autres. Dire d'un immigré qu'il est Bamiléké n'est donc pas suffisant. De là se pose un problème de recensement visant à établir l'origine géographique des immigrés, par département et si possible par chefferie.

Pour connaître l'origine géographique des immigrés bamiléké du Canton Manéhas, nous avons procédé à deux enquêtes parallèles. La première consistait à dépouiller les listes électorales qui donnent des informations statistiques sur la population en âge de voter, c'est à dire hommes et femmes de 21 ans et plus. La seconde enquête s'est ^{greffée} sur la vie sociale des immigrés bamiléké. Ces derniers se retrouvent en effet dans des associations qui se réunissent régulièrement (souvent au rythme mensuel). Chaque association est constituée par les ressortissants d'une même chefferie. On parle alors de "réunion familiale" mais c'est un terme impropre puisque les membres ne sont pas tous apparentés. Ces réunions sont le lieu d'une entraide financière sous la forme d'une mutuelle, et d'une cohésion sociale. C'est là qu'arrivent les nouvelles du village et que sont débattus les modalités de l'aide à la chefferie d'origine.

Nous avons donc demandé à ces associations de nous communiquer la liste de leurs membres, et nous précisons dans une lettre circulaire : "il s'agit des hommes adultes de plus de 15 ans, et qui ne sont plus à la charge d'un parent ou d'un tuteur. Les manoeuvres qui vivent en location chez quelqu'un sont à compter, de même que les hommes actifs qui aident un père âgé".

Le contact avec les présidents de ces associations s'est trouvé facilité par l'organisation administrative antérieure de la ville de Manjo: pour les besoins de la collecte des impôts, l'administration avait jadis nommé des "responsables départementaux" qui devaient s'occuper des ressortissants de même origine géographique. Ils utilisaient évidemment, pour assumer leur tâche, les associations par chefferie. Cette organisation administrative a été supprimée au profit d'une structure par quartier plus apte à cerner un ensemble pluri-ethnique. Il est certain que les responsables départementaux ont collaboré de bonne grâce à notre enquête en voyant leur rôle en quelque sorte revalorisé. Il nous aidèrent à entrer en contact avec la plupart des associations

et jouèrent même le rôle efficace d'intermédiaires, distribuant les questionnaires et les collectant.

Nous n'attendions pas des résultats identiques puisque l'enquête auprès des associations portait sur les hommes adultes de plus de 15 ans, alors que les listes électorales ne nous donnaient comme terme de comparaison que les hommes de 21 ans et plus. Par ailleurs les deux méthodes ne pouvaient que fournir des approximations. Les listes électorales ne sont mises à jour que périodiquement en prévision des élections - dans notre cas elles avaient été révisées en 1972 à l'occasion du référendum portant sur l'unification des deux états fédérés du Cameroun. La partie la plus mouvante de la population échappe souvent à ces formalités électorales, et ces listes sont donc loin d'être exhaustives. Il en est de même pour les associations bamiléké qui bien que regroupant la grande majorité des ressortissants ne peuvent pas encadrer absolument tous les immigrés bamiléké du fait que l'adhésion reste libre.

Sans doute du fait d'une limite d'âge plus basse, le recensement par le biais des associations a donné des chiffres souvent supérieurs à ceux des listes électorales (ceci pour 30 chefferies sur 49). Compte tenu de ce léger décalage on constate dans l'ensemble une relative corrélation entre les deux recensements, en dehors d'une dizaine de cas. Ce sont ces cas que nous devons plus précisément étudier pour analyser la validité d'un recensement par le biais des associations.

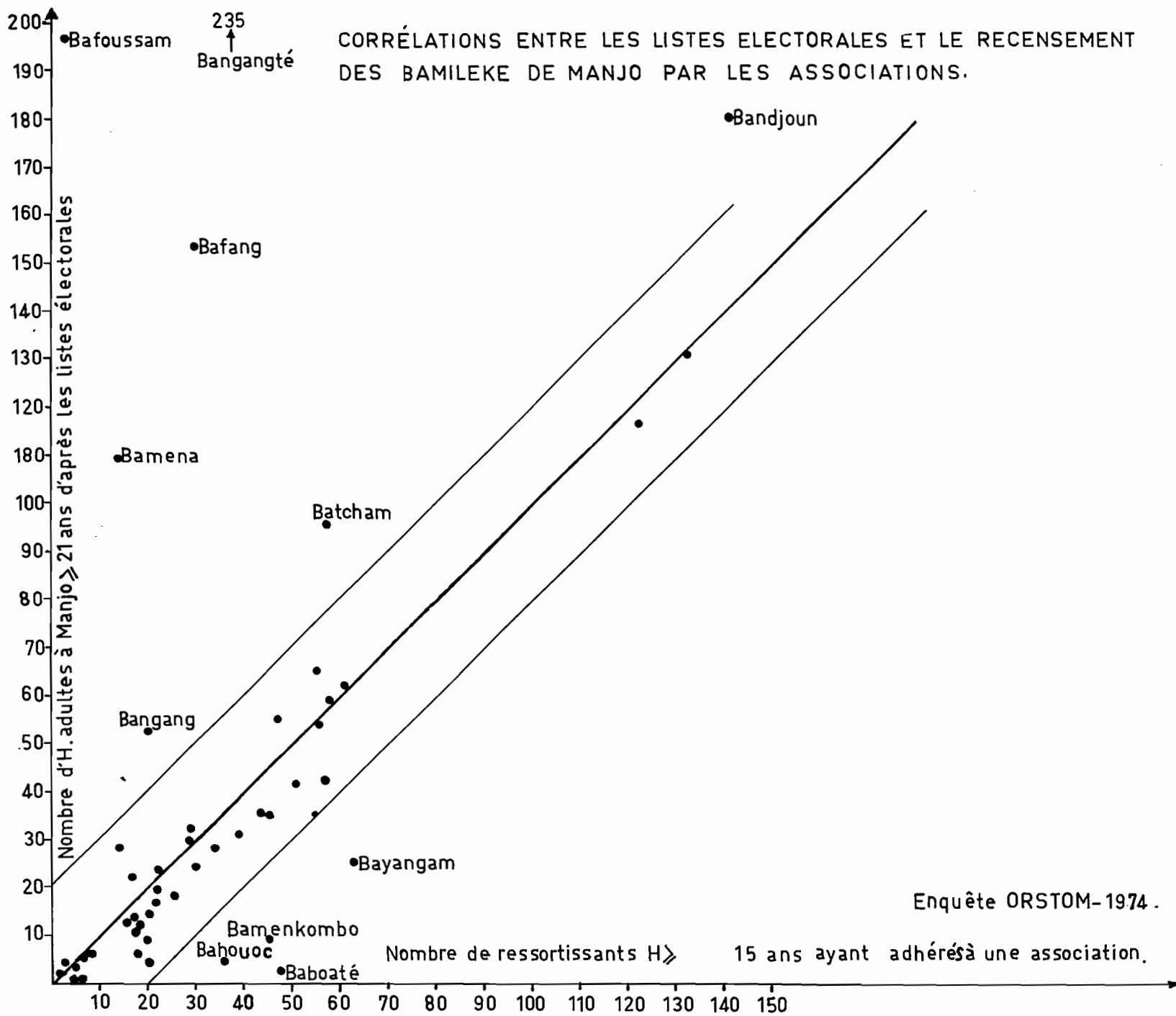
Les chefs lieux des départements (BAFOUSSAM, BAFANG - BANGANGTE) ou des arrondissements (BATCHAM) sont nettement favorisés sur les listes administratives. Face à l'agent administratif qui enregistre les déclarations en vue de remplir les listes électorales, les immigrés bamiléké adoptent souvent des références géographiques susceptibles d'être comprises par un non-Bamiléké. De nombreuses chefferies sont de taille très réduite et méconnues hors du Pays bamiléké: on se réfère au centre administratif le plus proche, ou à une chefferie voisine plus importante.

Inversement, le recensement par association redonne aux petites chefferies leur vraie dimension: BAHOUOC, BAMENKOMBO, BAROATE, BAYANGAM nous ont donné des chiffres nettement supérieurs à ceux des listes électorales.

.../...

Nous voyons donc que les deux méthodes sont complémentaires et qu'elles peuvent se corriger mutuellement. Elles permettent en tout cas de dégager un certain nombre de cas où il n'y a pas de corrélation et qui peuvent alors faire l'objet d'une vérification ponctuelle.

CORRÉLATIONS ENTRE LES LISTES ELECTORALES ET LE RECENSEMENT
DES BAMILEKE DE MANJO PAR LES ASSOCIATIONS.



C O N C L U S I O N

=====

Ou plutôt une non-conclusion car nous ne saurions ici refermer un dossier sans nous contredire sur ce que nous avançons dans l'introduction de ce texte, à savoir qu'il s'agit là essentiellement d'un document de travail où nous avons voulu reproduire l'histoire du Mungo et les problèmes qui s'y posent actuellement.

Nous espérons que notre texte serve à ouvrir un débat sur cette région qui bien qu'étant la plus développée économiquement du Cameroun n'en est pas moins une des plus méconnues dans la littérature scientifique ...

Que le lecteur nous dispense donc de la formule quelque peu académique qui consiste à résumer ce qu'il a déjà lu, et à proposer quelques expressions synthétiques, car ce serait là lui rendre un mauvais service.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES SUR LE MUNGO (non exhaustives)

Mémoires universitaires

- 1955 - SOURNIES (Henri) - L'émigration des populations bamiléké dans la région du Mungo (Cameroun 1954), aspects divers et conséquences -
Ecole Nationale de la France d'Outre Mer (ENFOM), mémoire de stage outre-mer n° 40
- 1959 - NSEKE (Guillaume) - Evolution des structures sociales ancestrales dans la Subdivision de Mbanga (Cameroun), du village coutumier à la commune et à l'Etat
Ecole Nationale de la France d'Outre-Mer (ENFOM), mémoire de stage outre-mer.
- 1967 - HAMANI (Gabriel) - La colonisation agricole des Bamiléké dans l'arrondissement de Loum
Université de Strasbourg, D.E.S. de géographie
- 1967 - NKUISSI (Bernard) - Nkongsamba, les années obscures de la fondation de 1898 à 1923, essai de monographie urbaine -
Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Lille, D.E.S. d'histoire sous la direction de Jean BOUVIER.
156 p. multigr.
- 1972 - BOUPDA (Esther Mme) - L'arrondissement de Melong, étude géographique -
Université de Yaoundé, D.E.S. de géographie; 163 p. multgr.

- 1973 - NGANDJEU (Jean) - Contribution de l'électricité du Cameroun à la symbiose ville-campagne; l'exemple de Nlohé, Nkongsamba, Loum, Mbanga Yaoundé -
Ecole Supérieure Internationale de journalisme de Yaoundé (ESIJY), 58 p. multigr.
- NANKO (Ledoux Gérard) - La plaine des Mbo, étude géographique -
Université de Yaoundé, D.E.S. de géographie, 191 p. multigr.
- FOTSO (Jean) - Monographie socio-historique des activités agricoles dans l'arrondissement de Nkongsamba -
Ecole Supérieure Internationale de Journalisme de Yaoundé (ESIJY), 35 p. multigr.
- 1974 - NUENTSA (Richard) - Impact de la crise bananière sur la population du Mungo -
Ecole Supérieure Internationale de Journalisme de Yaoundé (ESIJY), 53 p. multigr.
- TANGA (Samuel) - La région de Fombot, étude géographique -
Université de Yaoundé, D.E.S. de géographie, 140 p. multigr.
- 1975 - TCHABDA (Robert) - Une analyse de l'affectation de ^{revenus} paysans dans le département du Mungo -
Université de Yaoundé, D.E.S. d'Economie, 66 p. multigr.
- MBAKE (Samuel Njia) - Traditional authority among the Bakweri: an historical survey from precolonial times -
Université de Yaoundé, D.E.S. d'histoire, 125 p. multigr.

- 1976 - ETAME MASSOMA (Siegfried David) - Les prix agricoles dans le Mungo -
Université de Yaoundé, D.E.S. d'Economie, 137 p. multigr.
- 1978 - TIOKING (Thomas) - Collecte et commercialisation du café dans le nord
du Mungo -
Université de Yaoundé, D.E.S. de géographie
- Travaux de recherche en Sciences Humaines
- 1971 - FRANQUEVILLE (A) - Atlas Régional Sud-Ouest 1 -
Paris, ORSTOM, 93 p. + cartes.
- 1973 - CHAMPAUD (Jacques) - Atlas Régional Ouest 2 -
Paris, ORSTOM, 115 p. multigr + cartes
- 1976 - MOBY ETIA (Paul) - Les pays du Bas-Mungo, Bas-Wouri -
Université de Paris I, thèse de IIIème cycle de géographie
271 p. multigr.
- 1977 - DONGED (Jean Louis) - La colonisation agricole des Bamiléké dans le Mungo:
l'exemple de l'Arrondissement de Manjo -
in, Cahiers du Département de Géographie, n° 1, mai, pp.
59-97, multigr.
- 1978 - BARBIER (J.C.) - Feinboy Mkétté, ou comment devient-on chef au XXème
siècle. L'immigration bamiléké dans le Bas-Mungo -
Yaoundé, ONAREST, coll. "travaux et documents de l'I.S.H."
multigr.

Entomologie

- 1974 - BRENGUES (J.), EOUZAN (J.P.), FERRARA (L.) - Etudes générale sur les principaux insectes vecteurs de maladies dans la plaine des Mbo -
Yaoundé, ORSTOM, multigr.

Pédologie

- s.d. - BACHELIER (G.) - Rapport sur la plaine des Mbo -
Yaoundé, IRCAM, 24 p. multigr.
- s.a. - Cartographie pédologique de la région bananière du Mingo -
Yaoundé, IRCAM, 36 p. multigr.
- 1951 - BACHELIER (G.) - Prospection de la région sise entre la route de Nkapa-Mbanga et le Mingo
Yaoundé, IRCAM, 10 p. multigr.
- 1954 - COMBEAU (A.) - Observation sur les sols volcaniques dans la région de Nkongsamba -
Yaoundé, IRCAM, 23 p. multigr.
- 1955 - COMBEAU (A.) - Les sols de la ferme de multiplication de Mbouroukou
Yaoundé, IRCAM, 4 p. multigr.
- 1960 - SIEFFERMANN (G.) - Etude pédologique du Mingo au 1/200 000ème, secteur de Loum à Manjo -
Yaoundé, IRCAM, 75 p. multigr.

Notes de bureaux d'études

- 1962 - Direction du Plan et de la Coopération Technique (Cameroun) -
- La région du Mungo, programme d'étude du milieu rural -
Yaoundé, 2 vol.
- 1964 - SCET COOP - La région du Mungo, programme d'étude du milieu rural
in, le Cameroun Agricole Pastorale et Forestier
n° 76, juin, pp. 32-50
- 1968 - Direction du Plan et de la Coopération Technique (Cameroun) -
- Projet de création d'une conserverie d'ananas à Nyombé
dans le Mungo -
- 1970 - FOUCHIER (P.) - Mission au Cameroun en vue de l'élaboration d'un plan
d'aménagement et de développement de la région côtière
(déc. 1969 - Janvier 1970)
- 1975 - BALCEFF (Jean Claude) - Etude de factibilité du développement de la riziculture
pluviale dans la plaine des Mbo -
SATEC, 29 p. multigr.

T A B L E A U X

Introduction

Chap. 1 - Diversité géographique du Mungo

Chap. 2 - Histoire des Manéhas dans l'ensemble Bakosi-Mbo, entre la côte et les plateaux de l'Ouest

- p. 23 tabl. 1 - Composition clanique des villages manéhas (liste des clans par village)
- p. 25 tabl. 2 - Répartition géographique des clans (non exhaustif)
- p. 27 tabl. 3 - Les relations claniques des villages manéhas par rapport aux autres villages (non exhaustif)
- p. 34 tabl. 4 - Echanges matrimoniaux des villages manéhas à l'époque pré-coloniale
- p. 36 tabl. 5 - Nom_s de l'ancêtre commun aux groupes Bakosi-Mbo selon les différentes versions
- p. 40 tabl. 6 - Noms des ancêtres des groupes ethniques de l'ensemble bakosi-Mbo
- p. 41 tabl. 7 - Généalogie recueillie par l'administrateur CONQUEREAUX, en 1945.
- p. 42 tabl. 8 - Généalogie recueillie par nous-mêmes auprès du Chef du village Nlohé en 1974
- p. 43 tabl. 9 - Les fils de l'ancêtre commun
- p. 44 tabl. 10 - Les fils de l'ancêtre commun (bis)

Chap. 3 - Capitalisme et migrations, le cas du Mungo

- p. 62 tabl. 11 - Densité démographique des réserves indigènes, Subdivision de Mbanga, 1942, d'après A. Reynaud

Chap. 4 - Le peuplement du Mungo au XIX^e siècle

- p. 82 tabl. 12 - Population du Canton Manéhas en 1947
- p. 83 tabl. 13 - Population immigrée dans la subdivision de Nkongsamba et dans le canton Manéhas en 1947
- p. 93 tabl. 14 - Plantation dwala dans la vallée du Mungo, en 1913
- p. 104 tabl. 15 - Recensement des "étrangers" à Nkongsamba, 1935-1937
- p. 106 tabl. 16 - Histoire économique du Mungo
- p. 121 tabl. 17 - L'immigration bamiléké dans le Mungo en 1942-43
- p. 125 tabl. 18 - L'immigration bamiléké dans le Mungo d'après les recensements administratifs

- 126 tabl. 19 - Migrants bamiléké et non bamiléké dans le Canton Manéhas 1933-1957
126 tabl. 20 - Migrants bamiléké et non bamiléké dans la Subdivision de Nkongsamba, 1940/41 à 1955
127 tabl. 21 - Importance des migrants bamiléké dans la population totale du Canton Manéhas
128 tabl. 22 - Date d'installation des planteurs bamiléké résidant à Loum, en 1925

Chap. 5 - Naissance des centres urbains du Mungo, l'exemple de Manjo

- 135 tabl. 22 bis - Population autochtone en 1936 et 1948
137 tabl. 22 ter - Les villages du Canton Manéhas en 1936
140 tabl. 23 - Manjo et la population cantonale
140 tabl. 24 (1) - Evolution de la population totale de Manjo et de Nlohé, depuis 1936
145 tabl. 25 - Pourcentage de personnes ayant suivi une instruction primaire, Manjo 1974
147 tabl. 26 - Répartition de la population selon le lieu de naissance, Manjo 1974
149 tabl. 27 - Ville de Manjo 1974, répartition de la population totale selon la durée de séjour et par quartier
154 tabl. 28 - Manjo, qualité de l'habitat
163 tabl. 29 - Nombre de personnes quittant Manjo ou y arrivant, 1974
166 tabl. 30 - Répartition des maisons par catégorie (entre Nkongsamba et Mbanga)

Chap. 6 - Planteurs et économie du Canton Manéhas

- 170 tabl. 31 - Les planteurs de café à Nlohé, en 1937
172 tabl. 32 - Taille des exploitations agricoles de l'arrondissement de Loum
174 tabl. 33 - Les exploitations agricoles du Canton Manéhas en 1964/65
174 tabl. 34 - Statut foncier des superficies cultivées (en %)
174 tabl. 35 - Date d'ouverture des parcelles
174 tabl. 36 - Distance des parcelles
175 tabl. 37 - Pente des parcelles

Chap. 7 - Autochtones et Bamiléké : la répartition du pouvoir local

- 189 tabl. 38 - Le partage des responsabilités administratives
192 tabl. 39 - Le partage des responsabilités politiques dans les comités de base UNC, OFUNC, JUNC du Canton Manéhas, en 1974
193 tabl. 40 - Les responsables scolaires, Canton Manéhas, 1974
195 tabl. 41 - Répartition ethnique des responsables, tableau récapitulatif.

(1) p. 142 tableau 24b Recensement du Manjo - 1974 - IFORD.

Population totale selon l'âge et le sexe.

Chap. 8 - Pays bamiléké et Mungo

- 207 tabl. 42 - Origine départementale des immigrants bamiléké de la Subdivision de Mbanga, en 1942
- 208 tabl. 43 - Origine départementale de la population bamiléké immigrée dans les villes, 1956 - 1958.
- 209 tabl. 44 - Origine départementale de la population bamiléké Arrondissement de Loum, 1966 -
- 212 tabl. 45 - Origine départementale de la population masculine bamiléké de 15 ans et plus dans les centres urbains secondaires du Mungo, 1967 -
- 215 tabl. 46 - Origine départementale des immigrants bamiléké de Manjo et du Canton Manéhas
- 219 tabl. 47 - Orientation socio-professionnelle des immigrants bamiléké à Douala

Liste des figures

Pages

- 8 b. - Canton Manéhas, population en 1967 -
- 14 b. - Carte pédologique du Mungo -
- 14 ter - Aptitude des sols du Mungo -
- 16 b. - Zones naturelles du Mungo -
- 22 b. - Canton Manéhas -
- 30 b. - La navigation fluviale dans le sud-ouest du Cameroun -
- 62 b. - Région du Mungo, Subdivision de Mbanga en 1942 -
- 108 b. - Peuplement et volcanisme dans le Mungo -
- 112 b. - Pays Bakem et Bareko -
- 120 b. - L'immigration bamiléké dans le Mungo, 1955, ~~1942-1945~~
- 122 b. - L'immigration bamiléké dans le Mungo, 1955, arrondissement de Manjo et de Nkongsamba -
- 122 ter. - L'immigration bamiléké dans le Mungo, 1955, arrondissements de Manjo et de Nkongsamba, par village -
- 124 b. - L'immigration bamiléké dans l'arrondissement de Mbanga en 1942 -
- 126 b. - Migrants bamiléké et non-bamiléké dans le canton Manéhas et l'arrondissement de Nkongsamba, évolution de 1933 à 1957 -
- 126 ter - Evolution démographique du canton Manéhas, 1933-1967 -
- 128 b. - Date d'installation des planteurs bamiléké résidant à Loum en 1965 -
- 134 b. - Evolution de la population autochtone, 1936-1957, par village -
- 136 b. - Evolution démographique 1936-1967 des villages du canton Manéhas (moins Nlohé et Manjo) -
- 138 b. - Evolution démographique, 1936-1957, de la population bamiléké par village -
- 138 ter. - Manjo et Nlohé, 1936-1974, et le canton Manéhas: Evolution de la population totale -
- 140 b. - Evolution démographique 1933-1967, canton Manéhas et ville de Manjo -
- 142 b. - Manjo 1974: pyramide des âges -
- 144 b. - Manjo 1974: rapport de masculinité -
- 146 b. - Evolution démographique 1936-1974, ville de Manjo -

- 142 b. - Ville de Manjo 1974: répartition de la population totale par groupes d'âge et par quartiers -
- 148 b. - Durée de séjour et résidence précédente, Manjo 1974 -
- 152 b. - Manjo ville -
- 160 b. - Manjo 1974, trafic routier -
- 162 ter - Trafic routier, Manjo 1974 -
- 164 b. - Peuplement, villes et routes dans le Mungo,
- 166 b. - Nature des maisons le long de la route nationale de Nkongsamba à Mbanga -
- 194 b. - Répartition ethnique des responsables -
- 214 b. - Répartition géographique des immigrés bamiléké dans le canton Manéhas, en 1974 -
- 214 ter. - Répartition géographique des immigrés bamiléké dans le canton Manéhas, en 1974 -
- 218 b. - L'immigration bamiléké à Douala -
- 222 b. - Corrélation entre les listes électorales et le recensement des Bamiléké de Manjo par les associations -

P L A N

Pages

1	-	<u>Remaerciements</u>	-
2	-	<u>Transcription des noms propres</u>	-
5	-	<u>Introduction</u>	-
11	-	<u>Chap. 1 - DIVERSITE GEOGRAPHIQUE DU MUNGO</u>	-
17	-	<u>Chap. 2 - HISTOIRE DES MANEHAS DANS L'ENSEMBLE BAKOSI-MEO, entre la côte et les plateaux de l'Ouest</u>	-
21	1	- Un trait culturel: les cases rondes -
22	2	- Composition clanique des villages manéhas -
29	3	- La circulation des produits de traite -
33	4	- L'absence d'une endogamie tribale -
36	5	- L'idéologie de l'ancêtre commun -
49	-	<u>Chap. 3 - CAPITALISME ET MIGRATIONS: le cas du Mungo</u>	-
52	1	- La fin du monopole des Dwala: des traités d'alliance à l'époque coloniale -
55	2	- L'accaparement des terres -
63	3	- La mise en place d'une infrastructure routière et ferroviaire -
67	4	- Le marché du travail -
74	5	- L'approvisionnement des centres urbains et des camps de travailleurs -
75	6	- Les plantations individuelles -
79	-	<u>Chap. 4 - LE PEUPLEMENT DU MUNGO au XXème siècle</u>	
82	1	- Le Mungo, zone d'immigration -
86	a)	Les planteurs dwala -
97	b)	Les commerçants hausa -
101	c)	Les "Yaoundé" et les "Bafia" -
102	d)	Mkongsamba, ville cosmopolite -

105	2	- La fixation des migrants bamiléké -
107	a)	La colonisation agricole bamiélé dans la région cacaoyère de Mbanga -
110	b)	La région de Nkongsamba -
111	c)	L'infiltration bamiléké en pays bakem et baréko
113	3	- Profil du migrant bamiléké -
119	4	- Rythme et volume de l'immigration bamiléké -
131	-	Chap. 5	- <u>NAISSANCE DES CENTRES SEMI-URBAINS DU MUNGO</u> <u>exemple de Manjo et de Nlohé</u> -
134	1	- La différenciation des villages du Canton Manéhas -
141	2	- Structure démographique de Manjo
141	A	- La pyramide des âges -
144	B	- La situation matrimoniale -
145	C	- L'instruction -
145	D	- Groupes ethniques -
146	E	- Migrations -
150	F	- Les catégories socio-professionnelles
152	3	- Rôle et fonction d'un centre urbain secondaire -
152	A	- La ville et ses quartiers -
153	B	- L'habitat -
155	C	- Les équipements urbains -
156	D	- La coopérative de Manjo -
157	E	- Le marché -
159	F	- Les commerçants -
161	G	- Les trafics routier -
164	4	- L'urbanisation du Mungo Central -
167	-	Chap. 6	- <u>PLANTEURS DU CANTON MANEHAS</u>
169	1	- La diffusion de la caféiculture -
172	2	- Caractéristiques des exploitations agricoles du Canton Manéhas -

177 - Chap. 7 - AUTOCHTONES ET BAMILEKE: la répartition du pouvoir local -

- 181 1 - Problèmes fonciers et rapports ~~inter-ethniques~~ -
- 187 2 - L'administration de la collectivité villageoise -
- 190 3 - Autochtones et Bamiléké dans le parti politique -
- 193 4 - Les associations scolaires -
- 196 5 - Les missions chrétiennes -
- 197 6 - Les associations bamiléké -

203 - Chap. 8 - PAYS BAMILEKE ET MUNGO -

- 206 1 - Origine départementale des immigrés bamiléké -
- 213 2 - Origine géographique des Bamiléké du Canton Manéhas -
- 216 3 - Immigration bamiléké dans les villages pionniers
de l'Opération Yabassi-Bafang, et à Douala -
- 220 4 - Note méthodologique -

223 - C O N C L U S I O N

- 225 - Références bibliographiques (non exhaustives)
- 230 - Liste des tableaux
- 233 - Liste des figures
- 235 - Plan

&

& &